



Institut Royal de la Culture Amazighe

# ⵓⵓⵎⵉⵏⵓⵙ Asinag

*Dossier*

*Aménagement de l'amazighe :  
motivations, méthodologie et retombées*

Coordonné par Meftaha Aneur

Revue de l'IRCAM - N° 3



# ⵝⵓⵎⵉⵏⵓⵏ - *Asinag*

Revue

de l'Institut Royal de la Culture Amazighe  
Numéro 3 – 2009

*Asinag-Asinag* est une revue scientifique et culturelle marocaine dédiée à l'amazighe avec ses composantes linguistique et civilisationnelle. Elle est plurilingue et multidisciplinaire et comprend des dossiers scientifiques, des articles, des entretiens, des comptes rendus, des créations littéraires et des chroniques bibliographiques. *Asinag-Asinag* est doté d'un comité de lecture et elle est ouverte à la communauté scientifique nationale et internationale.

© IRCAM

Dépôt légal : 2008 MO 0062

Imprimerie El Maârif Al Jadida- Rabat /2009

# Sommaire

Présentation .....	7
<b>Dossier : Aménagement de l'amazighe : motivations, méthodologie et retombées</b>	
<b>Ahmed Boukous</b>	
Aménagement de l'amazighe : pour une planification stratégique.....	13
<b>Mohand Mahrazi</b>	
La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ? .....	41
<b>Abdallah Boumalk</b>	
Conditions de réussite d'un aménagement efficient de l'amazighe .....	53
<b>Moha Ennaji</b>	
Réflexions sur la standardisation de la langue amazighe.....	63
<b>Meftaha Ameer</b>	
Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique .....	75
<b>Abdallah El Mountassir</b>	
Vers une convergence progressive des variétés dialectales amazighes.....	89
<b>Abdelaziz Berkai</b>	
Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ?.....	97
<b>Fatima Agnaou</b>	
Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement linguistique de l'amazighe marocain ? .....	109
<b>El Khatir Aboukacem-Afulay et Mustapha Jlok</b>	
Aménagement de l'amazighe. Diffusion et réception de la norme graphique .....	127
<b>Catherine Miller</b>	
Langues vernaculaires et aménagement linguistique au Soudan.....	141

## **Entretien avec Salem Chaker**

Réalisé par Meftaha Ameer ..... 161

## **Études**

### **Najate Nerci**

Le mythe d'Ounamir ..... 169

### **Abdelaali Talmenssour**

Pour un modèle d'analyse sémantique des proverbes amazighes ..... 195

## **Comptes rendus**

Salima Naji : Taça de Hammou Belghazi ..... 215

**Résumés de thèses** ..... 219

## **Textes**

**ⵝⵓⵎⴰⵎⵉ ⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ** - Saïd Abarnous ..... 225

### **oumaË blmoïi - Omar Belmaati**

Lfal ..... 227

### **mpmmd oliluc - M'hamed Alilouch**

Tiddukla ..... 229

### **Oumaë iawã - Omar Taous**

Avuri nnm ..... 231

### **pasan bnomaËa - Hassan Benamara**

Tiddat nix tvuyyit f waman ..... 237

**Guide de rédaction** ..... 239

## Présentation

Depuis les années quatre-vingt, les études linguistiques amazighes sont passées progressivement de la description de parlars spécifiques ou de dialectes à des préoccupations d'application : passage à l'écrit, normalisation et mise à niveau de la langue. Pour l'amazighe, l'aménagement du statut et du corpus est une nécessité dictée par les transformations que connaît l'environnement interne et externe, par la dynamique du passage à l'écrit et par les nouvelles fonctions de la langue.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le *Dossier thématique* du troisième numéro de la revue □□□□□□-Asinag, dédié à la question de l'aménagement linguistique et intitulé : *Aménagement de l'amazighe : motivations, méthodologie et retombées*. L'objectif visé est de susciter un débat autour des points suivants :

- L'aménagement de l'amazighe doit être pensé et mis en œuvre dans une vision stratégique globale. Quelle est la place de l'aménagement de la langue dans une stratégie de revitalisation de la langue et de la culture amazighes ? Quel plan d'action pour exécuter cette stratégie dans le cadre des politiques publiques ?
- Dès que l'on soulève la question de l'aménagement linguistique pour l'amazighe, on aborde de plain-pied le problème de la gestion de la variation linguistique. Quels moyens mettre alors en œuvre pour capitaliser les convergences et traiter les divergences ?
- Existe-t-il un traitement spécifique pour chaque domaine particulier (lexique, morphologie et syntaxe) ?
- A quel niveau intervenir, sachant que l'aménagement d'une langue dialectalisée impose au linguiste de se placer, *de facto*, à un niveau supra local. Doit-on alors opter pour un standard régional ou pour une langue commune ?
- Dans le processus de normalisation, doit-on adopter une norme standard pour l'amazighe en général ou une norme plurielle conforme à la variété des usages de la langue ? Devrait-on ainsi mettre en œuvre le concept de polynomie pour l'aménagement des variétés de l'amazighe ?
- Cette langue, en voie d'aménagement, a besoin d'enrichir son lexique pour maintenir sa vitalité. Pour cela, l'on peut soit procéder à des importations exogènes (emprunt lexical), soit recourir aux ressources intrinsèques de la langue pour créer de nouvelles unités lexicales (néologie lexicale). Ces deux procédés sont-ils mutuellement exclusifs ?
- Doit-on préconiser des moyens d'intervention différents selon qu'il s'agit de la langue usuelle ou de la langue spécialisée (technolecte) ? C'est précisément dans le domaine de la terminologie que des passerelles entre les différentes variétés peuvent être aisément envisagées.
- Ces questions relatives au corpus en soulèvent d'autres qui mettent en scène les décisions institutionnelles prises à l'endroit de cette langue : quel statut et quelles fonctions pour l'amazighe ?

Outre le dossier thématique, la présente livraison de la revue □□□□□□-Asinag comprend une rubrique *Études*, des *Comptes rendus* d'ouvrages scientifiques, des *Résumés de thèses* ainsi que des *Textes* en langue amazighe. Le volume est constitué de deux volets ; l'un en langue française, l'autre en langue arabe.

Douze articles<sup>1</sup> et un entretien constituent le dossier thématique. L'article d'A. Boukous fournit une analyse systémique de la problématique de l'aménagement de l'amazighe sur les plans du statut et du corpus, établit un diagnostic de la situation actuelle de l'amazighe avec ses points forts et ses limites et propose une planification stratégique, sur le long terme fondée sur les principes de la *revitalisation langagière*. L'auteur préconise ainsi une approche variationniste et progressive ainsi que des mesures d'implémentation sociale et institutionnelle du processus de revitalisation. M. Mahrazi soulève dans sa contribution la question de savoir si une standardisation pan-amazighe est réalisable et approche la problématique sur les plans sociopolitique et linguistique. Au niveau linguistique, l'auteur propose des principes et des méthodes de travail à même de standardiser la langue amazighe et conclut que le niveau politique présente certaines difficultés eu égard à la divergence des politiques linguistiques des différents pays où la langue est parlée. L'article de A. Boumalk examine les *conditions de réussite d'un aménagement efficient de l'amazighe* au niveau du statut et du corpus. En partant de la situation de précarisation que connaît l'amazighe, il souligne que toute amélioration passe inéluctablement par une volonté politique réelle à tous les niveaux de l'Etat, ainsi que par un statut juridique clair de la langue. L'auteur insiste également sur la nécessité de garantir les conditions favorables à la transmission intergénérationnelle pour la pérennisation de la langue et de la culture. M. Ennaji propose un ensemble de réflexions sur la standardisation de la langue où la variation dialectale est appréhendée en tant qu'enrichissement de la langue plutôt qu'une entrave à son aménagement. Il souligne l'importance des réalisations à l'échelle du Maroc, en termes de codification de la graphie et d'élaboration de terminologies, et met l'accent sur la nécessité d'associer les différents acteurs sociaux au processus de l'aménagement linguistique afin de garantir leur adhésion et partant le succès de l'entreprise.

Dans son article, M. Ameer procède à l'examen de l'unité et la diversité de la langue amazighe à l'aune du concept de *polynomie* emprunté à la sociolinguistique corse. Pour l'auteur, l'approche de la situation linguistique de l'amazighe sous l'angle de « l'un et du multiple » est la voie indiquée pour un aménagement linguistique viable. Les effets d'une telle approche sont évalués à trois niveaux : l'enseignement, les médias et la confection d'outils de référence (le cas du dictionnaire de langue). La question de la gestion de la variation linguistique est également au centre de la contribution de A. El Mountassir. En revisitant le cas de la variation morphologique, il montre que l'élaboration d'un standard régional pour chaque géolecte du Maroc est la solution la plus réaliste en contexte d'aménagement linguistique. L'auteur conclut à la nécessité d'enquêtes sur le terrain pour détecter les paramètres linguistiques et sociolinguistiques qui rentrent

---

<sup>1</sup> Certaines contributions ont fait l'objet de communications présentées le 10 juin 2009 à l'occasion de la journée d'étude organisée par l'IRCAM et consacrée à la question de l'aménagement linguistique. Il s'agit des articles de : Ahmed Boukous, Abdallah Boumalk, Moha Ennaji, Meftaha Ameer, Abdallah El Mountassir, El Khatir Aboulkacem-Afulay & Mustapha Jlok et Abdesslam Khalafi.



en jeu dans l'intercompréhension entre locuteurs de différentes aires dialectales. Parallèlement à la variation linguistique, se pose aussi la question du sort à réserver à l'emprunt dans une situation d'aménagement linguistique. Pour sa part, A. Berkai essaie de répondre à cette question en considérant l'emprunt comme un enrichissement lexical dont le traitement doit cependant répondre à une méthodologie rigoureuse. A la lumière des travaux des Québécois, il propose des critères linguistiques et sociolinguistiques à dessein de fonder une politique de l'emprunt.

L'article de F. Agnaou nous livre une synthèse des référentiels dont s'inspire la politique éducative concernant l'enseignement de l'amazighe au Maroc depuis 2003. A partir d'un document officiel *Curriculum de l'amazighe*, l'auteur met en relief les choix et les orientations qui doivent présider à la standardisation de l'amazighe et examine leur opérationnalisation dans les manuels scolaires à différents niveaux : graphie, lexique et morphosyntaxe.

C'est à la question de la réception et de l'implantation de la norme graphique au Maroc que l'article de E. Aboulkacem et M. Jlok est consacré. Y sont analysées les attitudes des organismes publics, des institutions nationales, des associations et de la société civile à l'encontre de cette norme. Les auteurs notent une certaine avancée dans l'adoption et la diffusion de la graphie tfinaghe au sein de la société quoique l'espace institutionnel demeure réticent à cette pratique.

L'expérience d'autres pays en matière de standardisation est rapportée dans deux articles. C. Miller brosse un panorama de la complexité de la situation linguistique au Soudan où une centaine de langues vernaculaires non arabes sont recensées. L'auteur dresse également un historique des tentatives de promotion et de codification de ces langues depuis l'époque coloniale jusqu'en 2005. Pour sa part, A. Khalafi traite dans son article (en langue arabe) de *La standardisation de l'amazighe à la lumière de quelques expériences mondiales* en passant en revue les politiques linguistiques pour les langues suivantes : l'arabe, l'hébreu, le français, le néerlandais, l'allemand, le catalan et le basque. S'inspirant de ces études de cas, l'auteur propose une orientation pour l'enseignement de l'amazighe à l'université marocaine en référence à la notion de *famille linguistique* en usage pour les langues scandinaves.

Le dossier thématique est assorti d'un entretien avec Salem Chaker, portant sur cinq questions relatives à la thématique retenue : aménagement linguistique de l'amazighe, variation et polynomie, institutionnalisation de la langue et son statut actuel.

La rubrique *Etudes* contient trois articles. Le premier, dû à N. Nerci, traite du mythe d'*Ounamir*. Récit oral, célébrissime dans le Sud du Maroc, circulant sous une multitude de versions et ayant suscité diverses études et approches. Après un essai de définition du mythe, celui-ci est considéré comme équivalent à la somme de ses variantes (en accord avec la conception structurale de Cl. Lévi-Strauss). Un intérêt particulier est aussi donné aux conditions de production et de réception du récit ainsi qu'aux transformations qu'il connaît ; changements garantissant la vitalité du mythe d'Ounamir. Dans la deuxième contribution, A. Talmensour propose un modèle d'analyse sémantique des proverbes amazighes avec une application sur un corpus de 25 proverbes en tachelhite. Le lexique est appréhendé dans une perspective textuelle. Cette approche a l'avantage, selon l'auteur, de rapprocher les études lexicales et parémiologiques. Le troisième article (en langue

arabe) traite de la diversité culturelle au Maroc. M. Alahyane y soulève plusieurs questions mettant en exergue le rôle de l'État et du mouvement culturel amazighe dans la gestion de la diversité culturelle au Maroc. L'auteur montre que dans le contexte des changements que connaît le Maroc (démocratie transitionnelle, réforme du code de la famille, etc.), la diversité culturelle semble avoir quelques difficultés à s'imposer dans le cadre du processus de mutations enclenché dans le pays.

Ce numéro renferme également des comptes rendus d'ouvrages publiés par l'IRCAM. Dans le volet en langue française, on lira la présentation par S. Naji de l'ouvrage de H. Belghazi : *Tađa chez les Zemmour. Instances, puissance, évanescence*. Deux autres comptes rendus sont rédigés en langue arabe, l'un est de N. El Azrak, il concerne une étude de O. Afa sur un lexique arabe-amazighe de Omar Bnu Oubaïd llah Ben Ali Ennafisi *almajmuuo llaaʔiq oalaa muškil al waθaaʔiq*, et l'autre est de R. Laabdelaoui, il porte sur *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, ouvrage collectif de F. Boukhris, A. Boumalk, E. El Moujahid et H. Souifi.

La rubrique *Résumés de thèses* contient une présentation de l'ouvrage de A. Boukous : *Phonologie de l'amazighe*, publié aux éditions de l'IRCAM en 2009, et trois résumés de thèses. La thèse de Doctorat de H. Jarmouni, soutenue en 2009 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Dhar El Mehraz) de Fès, s'intitule : *Anthologie analytique de la poésie berbère (tamazight) du Moyen Atlas*. Deux autres thèses pour l'obtention du Doctorat en linguistique amazighe, rédigées en arabe et soutenues à l'Université Mohamed I<sup>er</sup> d'Oujda, sont résumées et présentées par leurs auteurs. La première est un travail sur le genre et le nombre en tarifite (cadre théorique de l'optimalité) de N. El Azrak (2005). La seconde, de R. Laabdelaoui (2003), analyse la structure du complémentateur en tachelhite selon une approche générative.

Dans le souci d'offrir un espace d'expression aux producteurs en langue amazighe, la rubrique *Textes* comporte des productions en langue amazighe, transcrites en tifinaghe. Il s'agit, d'une part, de quatre poèmes signés de leurs auteurs respectifs : S. Abarnous (ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ, ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ, ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ, ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ, ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ, ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ), O. Belmaati (Ifal), M. Alilouch (tiddukla) et O. Taous (avuri nnm), et d'autre part, d'un document de H. Benamara présentant un jeu amazighe de la région de Figuig tiddat nix tvuyit f waman « la guerre pour l'eau », qui apporte une note ludique à la rubrique.

La Direction et le Comité de rédaction de la Revue tiennent à remercier E. El Moujahid, O. Afa, D. Azdoud, K. Bensoukas, A. Bouhjar, A. Boumalk, A. Elmounadi, A. El Mountassir, M. Hamdaoui, L. Hira, R. Laabdelaoui, A. Lakhssassi, A. Mokhtari, A. Moudde, Kh. Mouhsine, E. Nouhi, P. Pognan et F. Sadiqi du concours apporté à la réalisation du présent numéro.

*Asinag-Asinag*

# Dossier

Aménagement de l'amazighe : motivations,  
méthodologie et retombées



## Aménagement de l'amazighe : pour une planification stratégique

Ahmed Boukous  
IRCAM

### ملخص

تروم هذه المقالة التحليل النسقي لإشكالية تهيئة اللغة الأمازيغية على مستويي وضعها ومنتها. وتبين من خلال تشخيص الوضعية الراهنة للأمازيغية أن هذه اللغة تكتنفها مواطن قوة ومواطن ضعف من حيث وضعها القانوني وخصائصها الإجتماعية-اللغوية. كما يجلى هذا التشخيص الفرص المتاحة لها والمخاطر التي تحدق بها في المحيط العام. وفي هذا السياق، تم اقتراح مخطط استراتيجي يعتمد رؤية بعيدة المدى مؤسسة على مبادئ سيرورة الإنتعاش اللغوي، كما هي واردة في اللسانيات الإجتماعية، وتحديد مبادئ التنشئة القربية والتوعية الإرادية والشرعية المؤسساتية والحكامة الناجعة. ومن نتائج التحليل أن الإستراتيجية المعتمدة بدأت تعطي ثمارها في مجالي تنميط الكتابة وتهيئة اللغة وفق مقاربة توظف على الوجه الأمثل البنيات المشتركة والمتغيرات اللهجية الدالة والإبداع المعجمي، وذلك في أفق ترسيخ سيرورة انتعاش الأمازيغية في المجتمع وفي المؤسسات.

### 1. Problématique

L'objet de cet article est l'analyse systémique de l'aménagement de l'amazighe dans le cadre du processus de *revitalisation* de l'amazighe et dans la perspective d'une planification stratégique de la politique de promotion de l'amazighité. L'objectif général visé est la contribution à l'élaboration d'une vision et d'une mise en œuvre de moyens permettant la redynamisation de l'amazighe sur les plans individuel, communautaire et national en assurant à cette langue les prérequis et les conditions d'une implémentation effective. L'analyse proposée s'inscrit dans le modèle macroscopique préconisé dans Landry et *al.* (2005), modèle qui suggère, à partir du cas du français au Canada, sept principes de la revitalisation ethnolinguistique, à savoir : (i) la socialisation par la famille et la communauté dans la langue et la culture, et leur transmission intergénérationnelle ; (ii) l'affirmation consciente, volontaire et autonome des membres du groupe ; (iii) la prise en charge collective et institutionnelle, et l'investissement d'espaces sociaux ; (iv) la reconnaissance officielle par l'Etat, un choix idéologique fort et des politiques publiques effectives ; (v) la collaboration synergique entre la communauté et l'Etat dans le cadre d'un partenariat global de collaboration ; (vi) la délégation des responsabilités, des pouvoirs et des actions selon le principe de la subsidiarité ; et enfin (vii) la *glocalisation*, c'est-à-dire l'exécution d'actions locales dans le cadre d'une approche globale.

De manière spécifique, il est proposé ici une planification de l'intervention sur l'amazighe dans le cadre d'une vision qui explicite les tenants et les aboutissants de l'aménagement, et les voies et les moyens à mettre en œuvre pour

l'opérationnalisation de l'aménagement de l'amazighe dans la durée. L'aménagement est ici conçu comme une opération de normalisation de la langue aux niveaux de son statut et de son corpus dans la perspective de sa standardisation. L'aménagement du statut engage des facteurs extrinsèques qui agissent sur les propriétés externes attribuées à la langue par l'environnement ; quant à l'aménagement du corpus, il concerne les facteurs intrinsèques caractérisant les différentes composantes de la grammaire, à savoir les structures phoniques, morphologiques, lexicales, syntaxiques et rhétoriques. L'aménagement du statut et l'aménagement du corpus sont interdépendants dans la mesure où le premier fournit le fondement stratégique sur lequel repose la mise en œuvre d'actions concrètes sur la structure de la langue.

Sur le plan théorique, la question de l'aménagement de l'amazighe est envisagée dans le cadre de la planification stratégique en mettant à contribution l'approche systémique. La systémique est une méthode d'analyse macroscopique visant à rendre intelligible une réalité complexe, en l'occurrence la situation linguistique, sa configuration et ses enjeux. Le modèle issu de l'analyse systémique conçoit les phénomènes en présence comme des unités appartenant à un système et entretenant des relations d'interdépendance et non comme une série d'éléments juxtaposés sans liens entre eux. Ce modèle permet de comprendre l'action projetée, de l'inscrire dans une logique et de l'intégrer dans une finalité. Appliquée à l'analyse sociolinguistique, la systémique présente l'intérêt de contribuer à assurer la compréhension des stratégies, des intentions et des enjeux qui se déploient au niveau du marché linguistique global aussi bien que dans les sous-marchés qui le composent. Les acteurs peuvent être l'Etat, la société, les institutions et les individus, sachant que le marché linguistique est le théâtre de la concurrence des idiomes en présence, concurrence qui reflète au plan symbolique la compétition et les conflits entre les agents sociaux détenteurs de ces idiomes. C'est cette mise en perspective qui autorise le transfert des outils conceptuels et analytiques de la théorie de la planification stratégique au champ de la sociolinguistique, et plus spécifiquement à l'analyse de la problématique des enjeux de l'aménagement linguistique. Concrètement, l'aménagement linguistique est appréhendé dans cette approche comme un processus dont il faut analyser la configuration complexe et la structure dynamique en termes d'interrelation des facteurs intrinsèques et des facteurs extrinsèques à la langue.

Dans le cadre de cette problématique générale, je proposerai des indications de mise en œuvre d'une planification stratégique qui intègre l'aménagement de l'amazighe en tant que processus de revitalisation de cette langue en vue de sa promotion dans la société et dans les institutions. Dans cette optique, il me semble que les questions de recherche pertinentes sont les suivantes :

- (i) Quelle valeur et quel poids représente l'amazighe dans le paysage langagier au Maroc ?
- (ii) Quelle stratégie concevoir pour la promotion de la langue amazighe à travers son aménagement ?
- (iii) Quelle feuille de route mettre en œuvre, en termes d'aménagement de l'amazighe en vue de sa revitalisation, pour réduire le *gap* entre la situation présente et la situation cible ?

Dans le but de répondre à ces questions, je fonderai l'analyse proposée sur l'assertion suivante : l'aménagement linguistique s'inscrit dans le processus général de revitalisation des langues et, de ce fait, l'aménagement de l'amazighe est un procédé qui consolide sa valorisation dans le paysage linguistique national. Dans cette optique générale, j'envisagerai le cas de l'amazighe dans le cadre de la sociolinguistique en mettant à contribution, notamment, le modèle de *reversing language shift* proposé par Fishman (1991, 2001) pour décrire et expliquer le phénomène de la résistance des langues à la dévitalisation, à l'étiollement et à la mort, modèle amélioré par Landry, Deveau et Allard (2005) et appelé *revitalisation ethnolinguistique*, à partir du cas du français au Canada. De ce point de vue et en guise de base empirique, j'exploiterai ci-après les recherches réalisées sur l'amazighe en situation de concurrence et de compétition, notamment Chaker (1989), Boukous (1995, 2004), Bouhjar (2002), El Kirat (2004), Bennis (2006), Er-Ramadani (2003) et de Ruiter (1989).

L'évaluation diagnostique constitue la première étape dans le dispositif de la planification stratégique en matière d'aménagement de l'amazighe. Dans cette étape, il sera procédé au diagnostic de la situation sociolinguistique de cette langue dans son environnement dans le but d'en apprécier la valeur ; les résultats de cette analyse permettront de mesurer l'écart qu'il y a entre la situation présente et la situation escomptée ; afin de combler cet écart, il sera proposé une stratégie qui énonce la vision politique, les principes de revitalisation linguistique, les fondements de l'aménagement de l'amazighe et les éléments d'un plan d'action visant à opérationnaliser les choix retenus et implémenter les décisions prises en termes d'aménagement du statut et du corpus de l'amazighe.

## **2. Valeur de l'amazighe sur le marché linguistique**

Dans le but d'évaluer la situation de l'amazighe, j'emprunterai au modèle de la planification stratégique, en cours dans le domaine du management stratégique, un *mix* qui fait la synthèse de l'approche PESTEL et de l'analyse SWOT (v. Porter, 1982 ; Martinet, 1990 ; Johnson, Scholes, Whittington, Fréry, 2008). Ce *mix* a, à mon sens, l'avantage de répondre aux besoins spécifiques de l'analyse du champ de la production symbolique, en l'occurrence le champ linguistique, en permettant d'effectuer le diagnostic de la situation de l'amazighe en forces, faiblesses, opportunités et menaces. Le diagnostic externe contribue à identifier les opportunités et les menaces présentes dans l'environnement en termes de facteurs structurants, notamment dans les domaines politique, économique, socioculturel, technologique, éducatif et législatif (Approche dite PESTEL). Quant au diagnostic interne, il permet d'identifier les forces et les faiblesses de la langue en termes de facteurs structurels dans les domaines du corpus, des fonctions sociolinguistiques, de la démolinguistique, de la production culturelle, de la graphie, de la traduction, de l'édition, des attitudes et des représentations sociales, de la présence dans le paysage médiatique, etc.

## **2.1. Diagnostic externe : opportunités et menaces**

Le diagnostic externe évalue les opportunités qui s'offrent à l'amazighe et les menaces qui le guettent dans l'environnement avec ses différentes composantes.

### **2.1.1. L'environnement politique**

L'amazighe n'a commencé à constituer un sujet d'intérêt dans le discours politique au Maroc qu'avec l'émergence du mouvement associatif à partir de la fin des années 1960, mouvement qui revendique la reconnaissance officielle de l'amazighité du Maroc et la garantie de l'exercice des droits linguistiques et culturels amazighes (v. Charte d'Agadir, 1991 ; Manifeste pour la reconnaissance de l'amazighité du Maroc, 2000 ; etc.). De fait, dans le discours politique officiel, la question amazighe a été totalement occultée jusqu'au discours du Trône de feu Hassan II en 1994 dans lequel il a envisagé l'enseignement des « dialectes berbères ». Mais c'est avec l'événement historique du discours du Trône puis du discours d'Ajdir en 2001 que le Roi Mohammed VI a énoncé les fondements d'une nouvelle politique culturelle et linguistique dans laquelle la culture amazighe est reconnue en tant que composante essentielle de la culture marocaine et dont la revalorisation relève de la responsabilité nationale. Dans cette perspective est créé l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) avec pour mission de contribuer à la promotion de la culture amazighe en participant avec les départements ministériels et dans le cadre des politiques publiques à créer les conditions favorables à son intégration dans l'éducation, les médias et dans la vie publique en général, aussi bien au niveau national qu'aux échelons régional et local. Le discours partisan lui-même s'est trouvé empreint de cette nouvelle politique puisque certaines organisations se sont prononcées pour la constitutionnalisation de l'amazighe.

En dépit des réticences et des réserves de certains milieux conservateurs et modernistes d'ailleurs, l'évolution de l'environnement politique offre ainsi une opportunité historique à la langue et à la culture amazighes, opportunité qui devrait être mise à profit dans le sens de revitalisation de l'amazighité.

### **2.1.2. L'environnement socio-économique**

Les régions amazighophones connaissent un taux de pauvreté moyen de l'ordre de 20% et un indice de précarité de l'ordre de 44% (cf. carte de la pauvreté, HCP). Certaines aires sont prospères, par exemple la plaine du Souss avec l'agro-industrie, le tourisme et la pêche, l'agro-industrie dans la région de Berkane, des communes dans le Moyen-Atlas avec la coupe du cèdre, les communes du cannabis dans le Rif, les mines et le tourisme dans le Sud-Est, etc. Cependant, les richesses y sont monopolisées par des promoteurs souvent étrangers à la région, de sorte que les profits n'y sont pas équitablement distribués.

La précarité socio-économique des régions amazighophones pousse leur population à l'exode rural et à l'immigration vers les agglomérations urbaines. Or, l'urbanisation galopante dans les régions d'immigration interne et celle des centres ruraux traditionnellement amazighophones se sont accompagnées du recul de la



langue et de la culture amazighes. D'une façon générale, le Maroc connaît un développement sans précédent de sa population urbaine : elle est passée de 29.15% en 1960 à 35% en 1971, à 42.7% en 1982, à 51.4% en 1994 et à 55% en 2004. Il s'est ensuivi un processus d'assimilation linguistique et culturelle de la population amazighophone en milieu urbain, dont le principal bénéficiaire est l'arabe marocain. Ajoutons à cela la faiblesse des élites économiques et sociales issues des régions amazighophones, si l'on excepte quelques réussites familiales ou individuelles.

Il appert ainsi que l'environnement économique présente de réelles menaces sur les régions amazighophones dont les populations se trouvent victimes de la pauvreté et de la précarité, et de ce fait, émigrent vers les centres urbains où la langue et la culture amazighes sont elles-mêmes précarisées et ne bénéficient qu'exceptionnellement de la transmission intergénérationnelle.

### ***2.1.3. L'environnement culturel et idéologique***

Si les intellectuels marocains ont, d'une façon générale, longtemps considéré que le discours porteur de l'amazighité est potentiellement « dangereux » pour l'unité du pays et pour la cohésion nationale, il semble qu'une nette évolution en faveur de la reconnaissance de la légitimité de la culture amazighe se dessine dans le champ culturel marocain depuis le sortir du pays des « années de plomb » et de l'hégémonie du discours nationaliste arabe. Il reste à savoir dans quelle mesure la mouvance islamiste (v. Yassine, 1997) peut assimiler positivement le discours des intellectuels amazighistes et les revendications des milieux associatifs amazighes (v. Ouaâzzi, 2000 ; Rachik, 2006).

Nous pouvons donc dire que l'environnement culturel et idéologique évolue favorablement et qu'il présente plus d'opportunités que de menaces pour l'amazighe.

### ***2.1.4. L'environnement éducatif***

Jusqu'à la rentrée scolaire 2003, le système éducatif n'a accordé aucune place à l'amazighe. En 2009, près du huitième de la population scolarisée dans le primaire suit le cours de langue amazighe, des enseignants sont formés, des supports pédagogiques existent, des filières d'études amazighes sont créées dans quelques universités et des centres de formation des cadres de certaines institutions intègrent l'amazighe dans leur cursus. C'est dire que la langue et la culture amazighes sont présentes dans l'éducation et la formation, et que cette présence est appelée à prendre de la consistance, en dépit de lenteurs qui grèvent la généralisation de l'enseignement, notamment l'absence de cadre législatif, l'insuffisance des enseignants et la faiblesse de leur formation.

### ***2.1.5. L'environnement médiatique***

L'intégration de l'amazighe dans le paysage médiatique se fait lentement. La situation de l'amazighe dans la presse écrite demeure précaire en dépit de quelques expériences limitées. Dans les domaines de l'audio et de l'audio-visuel, la situation

évolue positivement. La chaîne radiophonique d'expression amazighe existe depuis la période coloniale ; quant à la télévision, elle n'a commencé à accueillir l'amazighe qu'à partir de 1994 pour le journal télévisé et à partir de 2006 pour les programmes à caractère culturel. Il est certain qu'avec la création de la chaîne *TV tamazighite*, la situation de l'amazighe va évoluer favorablement.

D'une manière générale, nous pouvons affirmer que le poids de l'amazighe dans le champ médiatique va croissant en dépit de la faiblesse quantitative et qualitative de la production.

### **2.1.6. L'environnement technologique**

L'amazighe demeure très faiblement servi par la technologie. En effet, hormis la confection du clavier amazighe, quelques polices de caractères et des supports multimédias pour l'enseignement, nous pouvons dire que l'amazighe n'exploite pas encore les ressources offertes par les nouvelles technologies numériques. Cet état de fait reflète la situation objective de cette langue et celle de la culture qu'elle véhicule, une situation marquée par l'arriération générale et le déficit technologique.

### **2.1.7. L'environnement législatif**

Si l'on considère que les discours royaux et les dahirs chérifiens ont force de loi en vertu de l'article 19 de la Constitution alors l'on admettra que la politique de promotion de l'amazighe énoncée dans les discours du Souverain Mohammed VI (discours du Trône et discours d'Ajdir, 2001, entre autres) et le Dahir de création de l'IRCAM (2001) constituent les éléments fondateurs qui légitiment l'amazighe. Cependant, l'absence de mécanismes d'institutionnalisation, notamment le manque de textes d'application, empêche l'exécution de la volonté politique étatique dans le cadre d'actions et d'opérations effectives dans les politiques publiques, en dépit des conventions cadres liant l'IRCAM aux départements ministériels concernés. D'aucuns estiment que le talon d'Achille de la politique de promotion de l'amazighe réside dans ce dysfonctionnement ; c'est ce qui justifie la revendication de la constitutionnalisation de l'amazighe afin d'assurer la protection juridique et légale des droits linguistiques et culturels amazighes.

## **2.2. Diagnostic interne : forces et faiblesses**

Les éléments du diagnostic interne de la situation de l'amazighe concernent les spécifications propres à la langue, celles relatives, d'une part, à son statut au sens large, et, d'autre part, à son corpus, c'est-à-dire sa structure interne.

### **2.2.1. Statut**

La notion de *statut* réfère à la position de la langue sur les plans institutionnel, social et individuel. L'assignation du statut à une langue peut être *de jure* ou *de facto* ; elle se fait *de jure* par la voie de la législation, idéalement dans la Constitution ; elle se fait aussi *de facto* par l'exercice naturel des échanges

langagiers dans la société par les locuteurs qui emploient les langues dans des usages graphiques ou oraux avec des fonctions formelles ou non.

Les attributs sociolinguistiques de l'amazighe constituent un réseau de propriétés qui contribuent à définir son statut. Il s'agit ainsi d'un idiome dont le caractère autochtone lui confère une légitimité historique (v. Camps, 1980) ; l'amazighe est également un idiome doué de vitalité car soutenu par une masse parlante importante qui l'emploie à des fins de communication et de création culturelle orale et de plus en plus écrite qui se transmet, tant bien que mal, de génération en génération tout en se renouvelant. Sur le plan de l'appareil génétique, c'est une langue autonome par rapport aux autres langues en présence dans le paysage linguistique marocain. Enfin, c'est une langue essentiellement orale utilisée sous la forme de parlers régionaux et locaux. Cependant, dans le cadre de son enseignement, de son intégration dans les médias, de son usage dans la littérature écrite émergente et, timidement, dans la recherche scientifique, l'amazighe s'inscrit dans un processus de standardisation qui répond aux nécessités de sa promotion et de sa valorisation.

Le facteur démolinguistique constitue un élément important dans la détermination du poids, de la valeur de l'amazighe et donc de son statut. A ce titre, il faut rappeler que selon les chiffres minima du dernier recensement, la population qui parle et comprend l'amazighe est estimée au tiers de la population totale. Les locuteurs amazighophones forment une population supérieure à celle de l'ensemble des personnes parlant et écrivant l'arabe et le français.

Le récent passage de l'amazighe à l'écrit a été rendu possible grâce à l'adoption de l'alphabet tifinaghe standard élaboré par l'IRCAM et adopté comme graphie officielle dans l'enseignement de l'amazighe. Cet événement marque le début du renouveau de la langue et de la culture amazighes en les faisant accéder, encore modestement certes, au club des langues écrites.

L'activité de traduction est également un facteur qui permet de jauger le poids d'une langue et de lui assigner un statut donné. Pour ce qui concerne l'amazighe, la traduction qui prend l'amazighe comme source se limite encore à quelques pièces de littérature ethnographique, quant à la traduction cible elle enregistre quelques titres significatifs de la littérature internationale, notamment française.

L'édition en amazighe reste faible quoiqu'elle connaisse un élan prometteur dans le cadre de la politique de promotion de la culture amazighe animée par l'IRCAM, ce qui a permis d'enregistrer, en l'espace d'un lustre, un nombre de publications en amazighe largement supérieur à celui des livres publiés dans cette langue depuis l'indépendance du pays.

En définitive, l'amazighe acquiert un statut de fait. Il s'agit d'une langue historiquement et culturellement nationale remplissant les fonctions de langue maternelle, de vernaculaire régional et local et de langue enseignée. L'amazighe et la culture qu'il véhicule sont, de surcroît, le médium de l'expression identitaire amazighe portée par un mouvement social émergent et par une masse parlante importante qui élargit progressivement l'éventail de ses usages et de ses fonctions. Enfin, le statut de l'amazighe connaît un changement qualitatif avec son

institutionnalisation progressive grâce à la volonté politique exprimée dans les discours du Souverain et qui augure une reconnaissance *de jure*.

### 2.2.2. *Corpus*

Le diagnostic du corpus de la langue concerne l'état des structures de la grammaire au sens général. Le principal constat à ce sujet est que l'amazighe se présente dans la réalité sociolinguistique comme un ensemble de dialectes régionaux et de parlers locaux dont les locuteurs appartenant à des aires éloignées communiquent plus ou moins aisément. En effet, les phénomènes de convergence et divergence structurelles constituent un double phénomène qui anime la grammaire de l'amazighe ; c'est pourquoi l'on parle de l'unité profonde et de la diversité de surface de l'amazighe. C'est du reste le dénominateur commun de toutes les langues du monde, certes à des degrés divers.

Les dialectologues ont surtout étudié les particularités de certains parlers, parfois dans le menu détail mais rares sont les grandes synthèses qui font ressortir les convergences phoniques, morphosyntaxiques et lexicales montrant l'unité de la charpente de la langue (Basset, 1952). En revanche, les linguistes, notamment ceux qui adoptent une approche théorique soucieuse de dégager les régularités structurales de la grammaire de la langue, considèrent que l'unité de la structure profonde de la grammaire des variétés autorise à parler d'une langue amazighe. Mais, à vrai dire, le souci de mettre en exergue l'unité de la langue amazighe s'exprime surtout dans les travaux qui s'inscrivent dans le cadre du processus de l'aménagement de son corpus dans la perspective de sa standardisation (Boukhris et al., 2008 ; Boukous, 2009).

Evaluer les forces et les faiblesses de l'amazighe du point de vue de son corpus revient à jauger la capacité des structures de cette langue de permettre à ses usagers d'exprimer dans diverses situations de communication leurs émotions, leurs idées, leurs savoirs, leurs savoir-faire au moyen d'un code élaboré. Or, du point de vue de la logique de la standardisation, force est de constater que la dialectalisation de l'amazighe, qui se reflète à travers les divergences des structures phoniques, morphologiques, lexicales, syntaxiques et rhétoriques, constitue l'une des faiblesses structurelles de l'amazighe ; sauf à considérer que la variation est aussi l'expression de la richesse et de la vitalité de la langue. Du point de vue de la fonction communicative de la langue, l'on admettra aisément que ce qui fait la force d'une langue, c'est le fait qu'elle serve de médium d'interaction dans un rayon le plus étendu possible, en offrant aux usagers des structures convergentes permettant de répondre au mieux à leurs besoins d'expression orale et écrite dans des situations d'interaction sociale variées. A cet égard, il faut ajouter que les lacunes importantes que présente le lexique de l'amazighe en matière de terminologie et de vocabulaire spécialisé grèvent sa capacité d'être une *langue moderne* appropriée à son nouveau statut et à ses nouvelles fonctions, notamment dans les domaines de l'éducation, de la formation, des médias, de la production culturelle moderne. Des efforts sont cependant déployés par l'IRCAM afin de pallier ce déficit.

### 2.2.3. Matrice SWOT

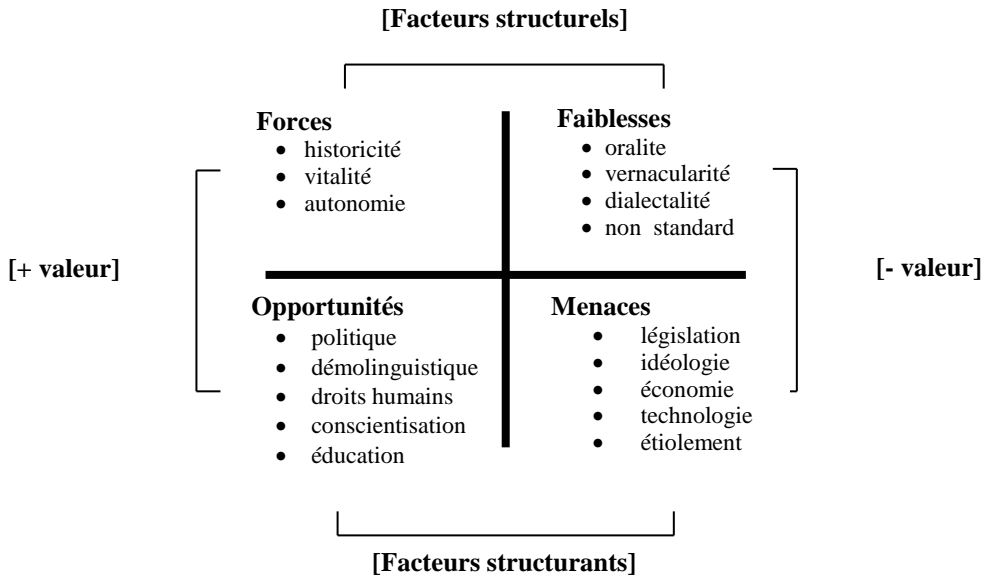


Figure 1 : matrice SWOT du diagnostic de l'amazighe

Cette matrice représente les résultats du diagnostic de la situation de l'amazighe. Elle se lit sur les plans horizontal et vertical. La lecture horizontale permet, d'une part, d'évaluer les forces et les faiblesses de la langue selon les facteurs structurels et, d'autre part, d'évaluer les opportunités et les menaces de l'environnement à partir de la prise en compte des facteurs structurants. Quant à la lecture verticale, elle permet de déterminer la valeur positive [+] ou négative [-] de la langue selon que le réseautage des paramètres structurants et des paramètres structurels favorise les forces endogènes et les opportunités qui s'offrent à la langue dans l'environnement ou, à l'inverse, génère des faiblesses et des menaces qui handicapent la langue.

En conclusion, nous dirons que l'évaluation diagnostique de l'amazighe en synchronie révèle une situation marquée par une réalité et une tendance. La réalité a trait au morcellement dialectal de l'amazighe qui en fait un passif et une pesanteur ; quant à la tendance, elle est relative, d'une part, à l'évolution que connaît le statut de l'amazighe dans le cadre de la nouvelle politique culturelle et linguistique visant sa promotion et, d'autre part, aux efforts d'aménagement de son corpus, notamment par la création lexicale et la normalisation de ses structures.

Sur le plan de la démarche heuristique, nous avons jusqu'ici procédé à la déconstruction du système en examinant en soi chacun de ses éléments constitutifs. Dans la suite de ce travail, nous privilégierons la reconstruction du système afin d'avoir une appréhension globale du processus de revitalisation de l'amazighe dans le but de proposer un modèle d'analyse stratégique de l'aménagement linguistique.

### 3. Planification stratégique

Afin de remédier à une situation qui pourrait, à terme, être préjudiciable à la langue et à la culture amazighes, et à la fois dans le cadre de la politique nationale de promotion de l'amazighe et dans le sillage des objectifs du millénaire de l'UNESCO visant la promotion de la diversité culturelle et linguistique, il s'avère nécessaire et urgent de concevoir et d'opérationnaliser une planification stratégique s'inscrivant dans cette perspective. Le succès du programme de revitalisation de l'amazighe dépend indubitablement de la maîtrise du processus de planification stratégique à mettre en œuvre tant au niveau de la conception de la vision qu'à celui de la détermination de la mission et de l'exécution des actions et des processus nécessaires à l'atteinte des objectifs escomptés. Partant de la définition générale de la stratégie en tant que vision et plan d'action à long terme destinés à atteindre une finalité et réaliser des objectifs, nous dirons que la planification stratégique allie l'élaboration d'un plan stratégique et la mise en œuvre d'un plan d'action y afférent (v. Porter, *idem* ; cf. Mintzberg, 1994).

Considérant que l'aménagement de la langue est un des leviers de la revitalisation de l'amazighe, nous pouvons nous demander dans quelle mesure le Maroc dispose d'un plan stratégique permettant de concevoir et d'implémenter le processus qui définit la vision, la politique et les objectifs de la revitalisation de l'amazighe.

#### 3.1. Vision politique

En nous basant sur le diagnostic établi, nous constatons que l'amazighe se trouve dans une situation de précarisation avancée en raison, principalement, du statut de langue minorée qui fait, objectivement, de l'amazighe une langue candidate à faire partie de la catégorie de langues condamnées à s'éteindre au crépuscule du III<sup>e</sup> millénaire, par l'implacable loi du déterminisme social. Cependant, à contre-courant, la prise de conscience communautaire de ce danger s'exprime au sein des élites urbaines amazighophones générant ainsi un processus de résistance de la langue et de la culture amazighes, dans un cadre extra-institutionnel par le fait de recherches et d'études individuelles, et dans le cadre d'activités associatives (v. Ouazazi, *idem*). A long terme, l'objectif des promoteurs de ce mouvement est de faire de l'amazighe une langue à même de servir de médium de communication, de langue de travail et de création culturelle dans une société moderne. Ce dessein peut relever de la gageure quand on sait que la tendance générale est à l'étiollement des langues précarisées et que très peu de langues ont pu bénéficier des effets d'un processus de revitalisation abouti, ce que certains sociolinguistes appellent *reversing language shift* (v. Fishman, *idem* ; cf. Fisher, 2001).

Les termes du problème peuvent donc être ainsi posés : étant donné la précarité qui caractérise la situation générale de l'amazighe, quelles sont ses chances de revitalisation pour qu'il puisse relever les défis auxquels il est confronté ? Et dans quelle mesure l'amazighe peut-il échapper au sort funeste des langues en danger (v. Crystal, 2004) ?

Dans le but de répondre à ces questions, il convient de replacer la question de la sauvegarde et de la revitalisation de l'amazighe dans la perspective de la nouvelle

politique de promotion de l'amazighe annoncée dans les discours du Souverain (discours du Trône et discours d'Ajdir en 2001). Ce cadrage général permet certes d'apprécier le paramètre politique de la question mais, dans un souci d'efficacité, il est nécessaire de concevoir un projet de planification stratégique qui définit la vision à long terme, par exemple à l'horizon 2050, permettant de traduire dans la réalité des politiques publiques le projet de société censé offrir les conditions optimales de revitalisation de l'amazighe.

En effet, après des siècles de marginalisation institutionnelle qui ont conduit la langue et la culture amazighes à leurs derniers retranchements, un concours de circonstances favorables, résultante de conditions les unes locales et les autres globales, offre des opportunités de revitalisation qu'il convient de saisir, d'évaluer et d'approfondir.

En 2001, à l'occasion de la Fête du Trône, le Roi du Maroc prononce un discours dans lequel il énonce les prémisses d'une nouvelle politique culturelle reconnaissant la diversité culturelle du pays et, dans ce cadre, il annonce la prise en charge étatique de la promotion de la culture amazighe par la création d'une institution spécifiquement dédiée à cette mission. Le 17 octobre de la même année, le Souverain organise la *cérémonie d'apposition du sceau chérifien scellant le Dahir créant et organisant l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM)* à Ajdir, province de Khenifra, dans le Moyen Atlas, en présence des différentes composantes de la Nation, politiques et syndicales, religieuses et culturelles, économiques et associatives. Dans ce discours, le Roi affirme que l'amazighité fait partie intégrante du patrimoine historique du Maroc, qu'elle constitue une culture en partage entre les différentes composantes du peuple marocain, qu'elle n'est ainsi l'apanage d'aucun groupe exclusif, que sa promotion relève de la responsabilité nationale mais qu'elle ne peut être utilisée à des fins politiques. Ces déclarations constituent les considérants de base de la politique de promotion de l'amazighe ; elles tirent leur légitimité de l'article 19 de la Constitution accordant au Souverain le pouvoir de légiférer en tant que « Représentant Suprême de la Nation, Symbole de son unité, Garant de la pérennité et de la continuité de l'Etat (...), Protecteur des droits et libertés des citoyens, groupes sociaux et collectivités (...) ».

Cette nouvelle politique tranche, à vrai dire, avec l'idéologie qui a fondé le discours idéologique dominant au sein du mouvement de libération nationale durant la période protectorale et dans le discours de la classe politique et de l'élite culturelle durant la période post-indépendance. Cette idéologie a pour fondement l'arabo-islamisme qui fait de la langue arabe et de la culture qu'elle véhicule les seules légitimes ; dans une large mesure, la langue et la culture amazighes étaient considérées comme des produits illégitimes et sans valeur, pire des vestiges de l'ère antéislamique et des ferments de la division nationale. C'est dire que la politique étatique en matière de gestion des ressources langagières et culturelles du pays a connu un changement historique dans le sens de la reconnaissance de l'amazighité. Ce choix politique et idéologique, certes important, est une condition nécessaire mais non suffisante pour amorcer un renversement de tendance dans le processus de revitalisation de l'amazighe, et ce dans le cadre des politiques publiques. D'autres leviers, en effet, doivent être actionnés dans cette perspective.

### 3.2. *Processus de revitalisation langagière*

La question de l'étiollement des langues minoritaires, *de facto* ou *de jure*, se pose de manière plus ou moins consciente et réfléchie au sein des communautés confrontées à ce problème. Reprenant les travaux de Fishman (*idem*) sur le phénomène de *reversing language shift* et les entraves auxquelles il est soumis, Landry et al. (*idem*) proposent une grille d'analyse du processus de *revitalisation langagière* à partir du cas du français au Québec. Pour les besoins de l'analyse, nous reprendrons à notre compte un modèle compactifié à partir de ces recherches. La chaîne vertueuse de ce processus est basée sur sept principes en paliers graduels représentés dans la figure 2, ils vont du niveau individuel et du groupe endogène au niveau sociétal et étatique en passant par celui du groupe exogène :

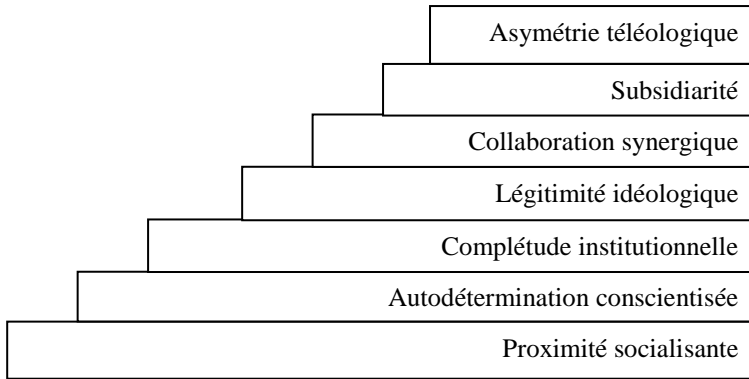


Figure 2 : principes de revitalisation ethno-langagière (adaptée de Landry, R. Deveau, K. et Allard, R., 2005)

Cette représentation étagée du modèle de la revitalisation langagière rend compte du caractère systémique du processus ; elle n'implique pas que le modèle soit linéaire dans la mesure où des actions, des progrès et des acquis peuvent être réalisés dans un palier intermédiaire ou supérieur selon un rythme plus soutenu que dans un palier inférieur ; la réalisation peut également être concomitante ou simultanée dans des paliers différents, etc. C'est dire que les lois de l'interaction entre le déterminisme social et l'autodétermination de la collectivité, d'une part, et entre les comportements de l'exogroupe majoritaire et ceux de l'endogroupe minoritaire, d'autre part, ne fonctionnent pas selon une logique mécaniste.

#### 3.2.1. *Transmission intergénérationnelle*

Le processus de revitalisation langagière opère d'abord au niveau micro, celui de l'individu, de la famille et de la communauté. Le principe premier est donc celui de la proximité socialisante. Il suppose la socialisation langagière et culturelle par la famille et la communauté, la transmission parentale de la langue et de la culture, la concentration territoriale des membres de l'endogroupe, des réseaux sociaux intragroupes denses et multiplexes et des liens de solidarité entre les membres du groupe.



Si l'on en juge d'après les études réalisées sur l'amazighe (citées *supra*), la transmission intergénérationnelle de la langue et de la culture est assurée en milieu rural mais peu ou prou en milieu urbain et en milieu migrant. Ce fait a une importance considérable sur la réalité démolinguistique de l'amazighe et augure d'un avenir incertain pour la communauté amazighophone, d'autant que cette dernière est de moins en moins concentrée dans son espace naturel et que les liens de solidarité au sein du groupe ont tendance à se relâcher avec la prédominance de la culture urbaine basée sur des valeurs comme l'intérêt personnel, l'individualisme et la compétition. La question ici est de savoir dans quelle mesure la communauté amazighe est à même de se réapproprier les valeurs de solidarité et de soutien mutuel, d'adopter des comportements langagiers et culturels permettant de préserver la langue et la culture dans un environnement déterritorialisé. *A contrario*, si la territorialisation de l'amazighe est une condition *sine qua non* de sa pérennité alors la politique de régionalisation effective peut constituer un cadre possible pour la gestion de la diversité langagière et culturelle dans le sens de la préservation de l'amazighe. Nous soulevons ici l'épineuse question des droits territoriaux et des droits personnels, question légitime qui nécessite un réel intérêt politique, économique, linguistique et culturel et qui mérite d'être approfondie dans la perspective de la sauvegarde et de la promotion de l'amazighe, à défaut de la mise en œuvre d'une option qui prône le bilinguisme et le biculturalisme au niveau national.

### **3.2.2. Conscientisation, volontarisme et autonomie**

Le principe de l'autodétermination conscientisée agit comme un levier décisif dans la résistance consciente et délibérée des communautés concernées par le processus de revitalisation langagière. En effet, il est remarquable, à travers l'histoire de l'humanité, que la pérennité des langues et des cultures est en corrélation positive avec le degré d'engagement et d'implication volontaires et conscients des communautés. Par exemple, et à l'inverse des autres communautés, la minorité hispanophone (castillanophone) des USA représente, quasiment, la seule à résister au rouleau compresseur de l'anglophonie et même à gagner du terrain (*cf.* Pedalino Porter, 1990). Le cas du français au Canada est à cet égard instructif, des efforts importants sont menés par les francophones pour sauvegarder leur langue face à l'anglais (Maurais, 1987, Landry et *al.*, *idem*). La situation de l'hébreu en Israël est assurément la plus chargée d'enseignements, elle représente le cas extrême d'une langue quasiment morte, qui n'a survécu qu'en tant que langue liturgique et dans une certaine mesure en tant que pidgin (yiddish) avant la création de l'entité israélienne. Aujourd'hui, l'hébreu moderne est une langue à part entière, langue identitaire, langue nationale et officielle, langue de travail, d'enseignement et de recherche scientifique et technologique (Nahir, 1987)... une langue miraculée par la volonté consciente et autonome d'une communauté.

Le diagnostic de la situation de l'amazighe a fait ressortir une tendance générale à l'étiollement de l'amazighe dans les conditions sociales et économiques imposées par l'urbanisation et l'assimilation subséquente de la communauté amazighophone ; l'évolution démolinguistique en faveur de l'arabe dialectal, qui devient ainsi la norme socioculturelle, en est la conséquence directe. Il est donc naturel que la proximité socialisante soit affaiblie. Les effets de cet affaiblissement ne peuvent

être neutralisés, ou tout au moins réduits, que par le choix volontariste du groupe qui s'oppose au déterminisme social par une prise de conscience résolue de la nécessité d'adopter des comportements langagiers et culturels à travers lesquels s'affirme l'engagement identitaire pour une résistance conscientisée, délibérée et autodéterminée de la communauté qui prend en charge son devenir linguistique et culturel. L'émergence d'un leadership au sein du groupe est à même de créer les conditions d'un investissement des institutions communautaires.

Les conditions de réalisation du principe de l'autodétermination conscientisée en milieu amazighophone sont-elles réunies ? Les études qui traitent de certains aspects de cette problématique indiquent que la prise de conscience autonome se limite à une frange de l'élite urbaine au moment où la majorité des membres du groupe semblent plier sous le joug du déterminisme social.

L'émergence d'un leadership communautaire au sein du mouvement associatif peine à s'affirmer en raison de la précarité du tissu économique, de l'arriération de la conscience politique et de la pesanteur des allégeances traditionnelles, en témoignent les dissensions internes et l'incapacité de cette mouvance de se transformer en mouvement social et de générer un leadership communautaire.

### ***3.2.3. Investissement des institutions***

Certes le processus de revitalisation langagière se nourrit d'un environnement micro qui assure la transmission intergénérationnelle de la langue et de la culture, et de la prise de conscience volontariste de l'irréductibilité de l'identité communautaire, mais il doit également s'accompagner de la complétude institutionnelle par l'investissement des espaces institutionnels, sociaux, culturels et éducatifs. En effet, la revitalisation de l'amazighe passe par l'appropriation de l'école, de la radio, de la télévision, de la presse écrite, de l'espace public, du champ culturel, des festivals, du théâtre, du cinéma, des enseignes, de la signalétique, etc. Ainsi, plus l'amazighité est présente dans ces espaces plus la construction identitaire du groupe se consolide.

L'intégration de l'amazighe à l'école et à l'université et dans le champ médiatique, en dépit des multiples entraves, commence à avoir un impact considérable sur les consciences ; en peu de temps, cela a fait passer l'amazighe du statut de langue vernaculaire, dévalorisée à celui prestigieux de langue enseignée ; le passage à l'écrit joue un rôle important dans cette évolution, notamment le renouvellement de la culture amazighe à travers la néo-littérature, la production audiovisuelle, les représentations théâtrales, les spots publicitaires, les enseignes, etc. C'est ainsi que l'amazighe devient un produit socioculturel qui acquiert de la valeur en sortant de son ghetto, de son enclavement, de l'arriération de son environnement économique pour conquérir de nouveaux espaces institutionnels et élargir le répertoire de ses fonctions sociolinguistiques et de ses domaines d'usages pour intégrer effectivement la vie moderne.

### ***3.2.4. Légitimité idéologique et institutionnalisation***

Dans les situations plurilingues caractérisées par la dominance de la langue du pouvoir, la langue majoritaire, officielle et prestigieuse, prédomine un discours

idéologique qui légitime cette langue et dévalorise les autres sous des prétextes variés comme la pauvreté du lexique, la variation dialectale, l'incapacité de servir de langue de travail efficiente et de médium de communication à une large échelle, etc. C'est le cas de la situation marocaine où l'amazighe a jusqu'ici souffert d'un déficit de légitimité idéologique.

De fait, la légitimité idéologique est une condition nécessaire à la revitalisation de l'amazighe. Les discours royaux, le dahir de création de l'IRCAM, les documents officiels accordant une place à l'amazighe dans les institutions ayant en charge l'éducation, la formation, la culture, les médias, les droits humains, les écrits à caractère politique et idéologique revendiquant les droits linguistiques et culturels, etc. sont autant d'actes et de documents ayant valeur juridique et qui légitiment l'amazighe en lui octroyant une reconnaissance *de jure* ou *de facto* de l'Etat et de la société. Il reste cependant que la légitimation suprême réside dans la reconnaissance constitutionnelle, dans la Charte de la citoyenneté, dans la Charte de l'éducation et de la formation et dans tout document officiel contribuant à garantir une reconnaissance juridique et sa mise en œuvre effective au niveau des institutions à travers les politiques publiques.

### **3.2.5. Collaboration synergique**

La revitalisation langagière nécessite également une collaboration étroite entre la communauté et l'Etat dans le cadre d'un plan d'action global et intégré, et dans la synergie entre les différents niveaux du système, de bas en haut et de haut en bas. La recherche de la synergie suppose une volonté politique étatique en termes de planification de la revitalisation langagière et un engagement communautaire dans la prise en charge du plan d'action afférent.

Dans cette vision synergique, la promotion de l'amazighe ne peut être envisagée effectivement qu'à travers un engagement collaboratif entre l'Etat et ses institutions, d'une part, et les citoyens et les cadres organisationnels communautaires, d'autre part. Par exemple, l'intégration de l'amazighe dans le système éducatif a besoin d'être conforté par l'action conjuguée du département ministériel concerné et de la communauté. Ainsi, les académies régionales d'éducation et de formation devraient s'engager effectivement dans la mise en œuvre du plan d'intégration de l'amazighe dans le cadre de la politique éducative centrale en ouvrant des classes de l'amazighe, en mettant à disposition les enseignants, en assurant leur formation, en acquérant les manuels scolaires et en les distribuant, etc. De son côté, la communauté doit s'impliquer dans cette action en créant des associations de parents d'élèves fonctionnant comme un cadre d'imputabilité qui responsabilise les autorités éducatives au niveau régional et local, en sensibilisant les parents pour inscrire leurs enfants dans les classes de l'amazighe, en motivant les élèves, en encourageant des activités parascolaires qui renforcent la proximité socialisante à même de contribuer à la transmission de la langue et de la culture, et en contribuant à renforcer la conscientisation de la communauté dans son ensemble. Cette vision des choses implique une double critique, la critique de l'attitude bureaucratique des institutionnels pouvant conduire à l'inertie, au blocage ou à une attitude négative à l'encontre de l'amazighe par prise de position idéologique, d'une part, et la critique de l'attitude

de désintérêt, de désengagement ou de rejet systématique de l'action institutionnelle de la part de certaines franges de la communauté. C'est dire que la revitalisation de l'amazighe a tout à gagner en mettant à profit une collaboration synergique citoyenne, responsable et efficiente entre les instances institutionnelles et les cadres communautaires.

### **3.2.6. Subsidiarité**

La conception et la mise en œuvre du plan stratégique de revitalisation langagière sont prises en charge à des niveaux différents du système et de la hiérarchie, chacun des niveaux ayant son pouvoir, son autorité, ses moyens et ses responsabilités dans la complémentarité et selon le principe de la subsidiarité. En effet, la centralisation du pouvoir de décision et la concentration des responsabilités au niveau de l'exécution des actions conduisent irrémédiablement à la marginalisation des étages intermédiaires et inférieurs du système et donc à leur désengagement dans le processus de revitalisation langagière... ce qui mène à l'échec assuré.

Dans le domaine amazighe, la conception d'un plan stratégique visant la revitalisation et la promotion de l'amazighe devrait se faire dans la concertation entre les institutions concernées et les cadres communautaires, chacune des parties ayant son autonomie et ses prérogatives. La mise en oeuvre de ce plan nécessite, quant à elle, l'implication des instances régionales et locales non seulement en tant que courroie de transmission des décisions centrales mais aussi et surtout en tant que cadres les mieux placés dans le système pour procéder à la réalisation optimale des objectifs visés. Prenons l'exemple de l'insertion de l'amazighe dans le paysage médiatique en tant qu'axe central dans le processus de revitalisation de la langue et de la culture amazighes. Une fois définis les fondements de la politique médiatique et la place de l'amazighe dans le pôle public, la déclinaison du plan d'action en opérations concrètes et leur mise en œuvre aux niveaux national, régional et local devraient se faire sur la base de la délégation et de la responsabilisation. Ainsi la programmation, la production, le recrutement et la formation des ressources humaines, la politique de communication et de rayonnement, la langue à utiliser et les contenus des programmes, etc. sont des questions à gérer au niveau des échelons directement concernés et impliqués.

### **3.2.7. Glocalisation**

La planification stratégique du processus de revitalisation langagière se fait naturellement dans le cadre d'une vision systémique, globale et locale, selon le principe de l'asymétrie téléologique fondé sur la glocalisation. Cette vision prend en considération les paramètres de l'environnement macro et micro. Les paramètres de l'environnement macro expriment les grandes tendances de l'évolution de la situation linguistique au niveau international, les enjeux de pouvoir entre les sphères langagières dominantes, les effets de la globalisation sur les langues et les cultures minoritaires, la stratégie de l'UNESCO en matière de préservation de la diversité linguistique et culturelle, les fondements et les considérants de la politique culturelle et linguistique nationale, etc. La vision tient

également en compte la mise en œuvre de celle-ci dans le cadre d'un plan national de revitalisation ethnolangagière.

Cependant, toute planification à l'échelle globale doit être soucieuse des réalités locales en intégrant les paramètres de l'environnement micro, notamment les particularités socioculturelles et les données géolectales propres aux collectivités dans leur espace vital sous peine d'être inefficace et d'agir tel un cautère sur une jambe de bois. L'équation à résoudre est donc de gérer la relation dialectique existant entre un mouvement tendanciel à l'échelle globale qui va dans le sens de la massification et de l'uniformisation drainées par la dominance d'un modèle hypercentral et un mouvement opposé qui s'exprime à l'échelle locale en prenant la forme de la résistance par l'affirmation des spécificités des cultures et des langues locales. La gestion équilibrée, idéale et viable peut être conçue dans le cadre de la *glocalisation* (Trudgill, 2004 ; Boukous, 2009). L'objectif d'une telle approche est de favoriser des voies, des moyens et des solutions susceptibles d'être adaptés aux réalités du groupe dans son espace naturel.

Dans le cas de l'amazighe, les décisions centrales, en termes d'expression de la volonté politique étatique, d'inscription dans les politiques publiques et de déclarations d'intention, donnent une légitimité à la politique de promotion de l'amazighe. Il reste à donner une vision et une ossature à ces décisions dans le cadre d'un plan d'action avec des objectifs à court, moyen et long termes et les moyens appropriés à leur réalisation. Pour être efficace et efficient, ce plan s'inscrit dans un partenariat global qui associe les institutions gouvernementales, celles des collectivités locales et les cadres formels et informels représentatifs de la communauté. La conception et l'opérationnalisation du plan se font ainsi aux deux bouts de la chaîne, le central et le local.

En termes d'aménagement de l'amazighe, cette problématique est d'une grande acuité. Par exemple, aménager le lexique présuppose une démarche collaborative entre les aménageurs institutionnels, i.e. les chercheurs de l'IRCAM, et les représentants de la communauté amazighophone, notamment les linguistes externes, les écrivains, les poètes et les professionnels comme les enseignants et les journalistes. Cette démarche permet d'avoir une vue globale du problème, de connaître les besoins effectifs, de bénéficier d'une expertise avérée, de piloter l'expérimentation des produits, d'en évaluer la qualité et *in fine* de créer les meilleures conditions pour leur implantation dans la population cible.

La figure 3 illustre le modèle intergroupal de la revitalisation langagière. Elle représente la nature complexe et systémique des relations entre la sphère individuelle et la sphère sociétale, étatique et planétaire. Le premier niveau est celui où se bâtit le développement psycholangagier de l'individu qui se construit son identité à partir de l'appropriation des attributs de sa langue. Le second niveau est celui de la collectivité qui a la maîtrise des conditions environnementales de la revitalisation de la langue (le cadre institutionnel et social, et le cadre politique et juridique). La relation entre ces deux niveaux s'établit dans la dialectique du déterminisme social qui agit dans le sens de la minoration de la langue du groupe faible, d'une part, et de l'autodétermination conscientisée qui exprime la volonté du groupe faible de préserver et de promouvoir sa langue.

**Etat / société**

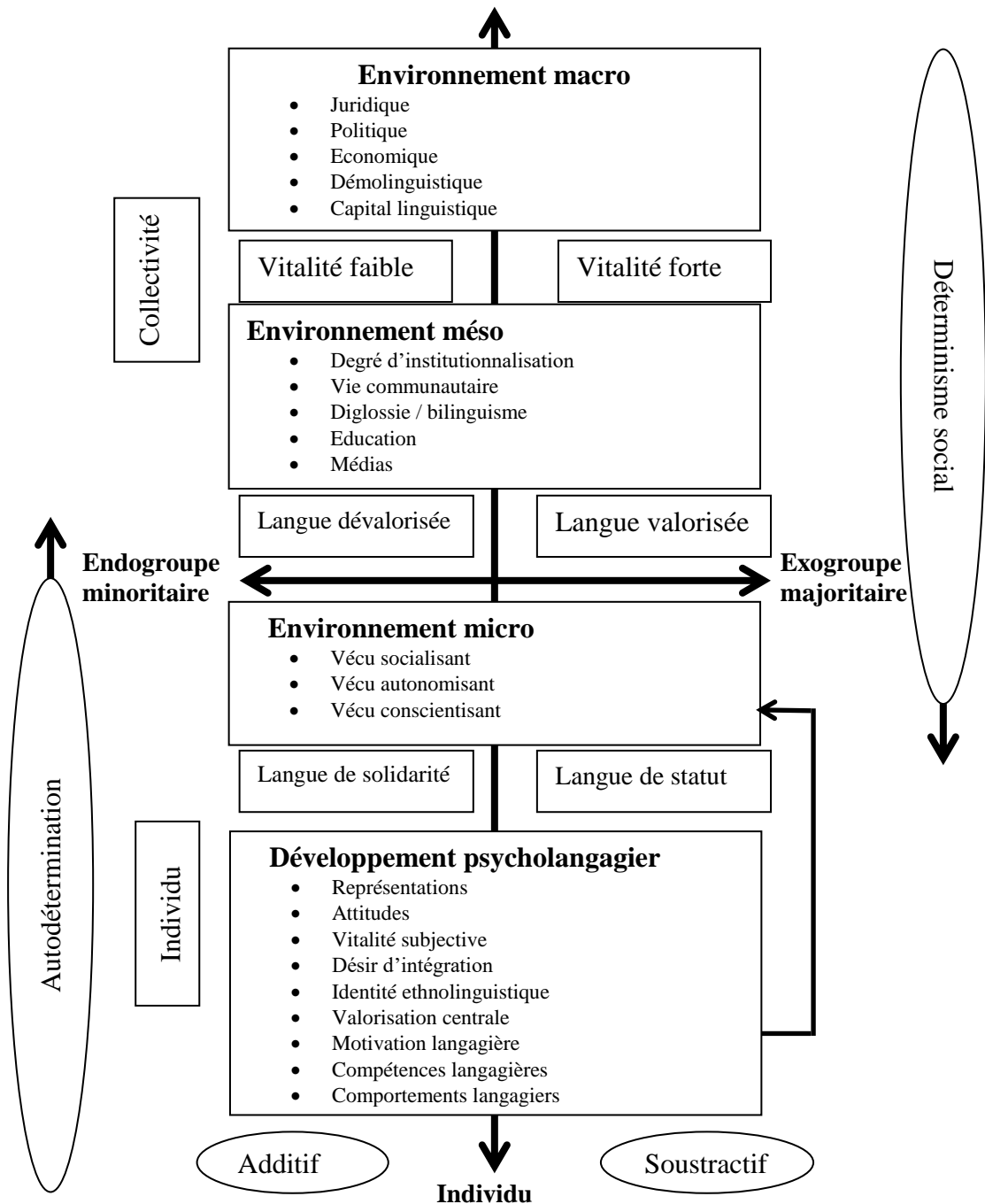


Figure 3 : Modèle de la revitalisation ethno-linguistique :  
(adaptée de Landry, Deveau et Allard, 2005)

### **3.3. Revitalisation par l'aménagement**

Dans la littérature consacrée à la question de la standardisation de l'amazighe, l'aménagement est considéré essentiellement en termes d'aménagement du corpus alors que ce dernier ne peut être appréhendé de façon pertinente et significative que dans une approche systémique où la détermination de la vision stratégique constitue un préalable à toute action technique portant sur la structure de la langue (v. Boukous, 2003 ; Ameur et al., 2004). Cette démarche pourrait s'expliquer par le fait que la question est longtemps restée circonscrite au domaine réservé du linguiste lors même qu'elle interpelle directement les concepteurs et les stratèges. Dès lors, des questions comme les suivantes nécessitent des réponses claires :

- (i) Les amazighophones constituent-ils une communauté linguistique homogène ?
- (ii) Quels sont les enjeux de la standardisation de l'amazighe ?
- (iii) Quel standard pour l'amazighe ?

L'examen de ces trois questions est nécessaire car il en découle des mesures pratiques à prendre afin d'adopter une approche cohérente et une démarche rationnelle dans le traitement de l'aménagement de l'amazighe.

#### **3.3.1. Une communauté linguistique amazighe ?**

Poser la question de savoir s'il existe une communauté linguistique amazighophone avant d'envisager une politique d'aménagement de la langue est en soi un préalable. Cela est certes vrai lorsque l'on aborde la problématique de l'amazighe d'un point de vue académique avec les outils de l'analyse scientifique mais le fait de poser la question n'est pas en soi innocent, d'un point de vue politique et idéologique s'entend. En effet, la question peut induire, instinctivement, soit une réponse négative soit une réponse positive selon l'imaginaire idéologique de l'énonciateur.

A vrai dire, même une réponse académique à la question posée ne peut être que nuancée et circonstanciée en raison du flou définitoire de la notion de « communauté linguistique » (v. Dua, 1981 ; Gumperz, 1982). La communauté linguistique se définit idéalement comme un espace social de communication avec une langue commune, sensiblement la même pour tous les locuteurs et assurant l'intelligibilité mutuelle entre les locuteurs et les groupes. Dans cet espace politique commun vit un corps social qui s'identifie à cette langue. Cette définition générale appliquée à la situation particulière de l'amazighe nécessite des précisions. En effet, sur le plan politique, l'amazighe est parlé par des groupes enclavés dans des Etats-nations autonomes existant dans un espace qui couvre l'Afrique du Nord et les pays du Sahel, sans compter les communautés amazighophones de la diaspora. Sur le plan linguistique, c'est une entité langagière fragmentée en dialectes et parlars entre lesquels la distance entre les structures morphologiques, lexicales et syntaxiques peut être importante au point de rendre opaque l'intercommunication entre les locuteurs appartenant à des aires éloignées. La situation est sensiblement la même entre les géolectes du Nord, du Centre et du Sud du Maroc quoique la distance commence à se réduire avec le développement des médias d'expression amazighe, l'extension de l'enseignement de la langue et l'organisation d'activités

culturelles et artistiques dans les différentes aires culturelles et linguistiques regroupant des acteurs de dialectes différents.

Ainsi, si l'on privilégie les divergences entre les géolectes, en ne prêtant attention qu'aux phénomènes de surface de la langue sachant qu'ils entravent objectivement l'intelligibilité du discours, alors l'on reconnaîtra au moins trois communautés linguistiques d'expression amazighe (tarifite, tamazighe et tachelhite) et donc l'on procédera à l'aménagement au sein de chacun des géolectes car, de toute évidence, même ces géolectes sont traversés par la variation phonique, morphologique et lexicale. Si, en revanche, l'on adopte une approche macroscopique qui s'en tient aux grandes régularités structurales qui s'expriment au niveau de la structure profonde de la grammaire de la langue, approche modulée cependant par une démarche variationniste qui prend la mesure des différences, alors l'on pourra parler d'une communauté linguistique amazighe hétérogène et, de ce fait, l'aménagement de la langue amazighe devient une décision légitime.

### **3.3.2. Aménagement et standardisation**

Nous avons, jusqu'ici, utilisé sans les définir les deux notions « aménagement » et « standardisation » ; à ce niveau de l'analyse, il est important de faire le départ entre les deux notions. L'aménagement reçoit, au moins, quatre acceptions :

- (i) l'aménagement comme processus de réduction du multilinguisme dans un pays donné ou celui par lequel s'est effectuée la réduction ou la structuration de la variation d'une langue donnée par l'émergence d'une norme sociolinguistique. Cette réduction s'opère, pour ainsi dire, d'elle-même, naturellement, insidieusement à partir de phénomènes religieux, historiques, politiques, économiques, technologiques, etc. ;
- (ii) l'aménagement comme processus délibéré et planifié de changement linguistique par l'intervention consciente sur le statut de la langue par l'Etat ou les groupes en vue d'agir sur les mécanismes de la compétition des langues en favorisant une langue donnée ;
- (iii) l'aménagement comme description des faits dans un cadre de référence donné et par le moyen d'outils méthodologiques adéquats, notamment en matière d'aménagement du corpus ;
- (iv) l'aménagement comme étude théorique et de modélisation et analyse descriptive de la dynamique des situations marquées par le multilinguisme et la variation sociolinguistique.

L'acception de l'aménagement retenue dans ce travail est synthétique, elle englobe l'intervention sur le statut et sur le corpus ; l'objectif visé est donc, à la fois, l'action sur le fonctionnement du marché linguistique par la légitimation de l'amazighe et l'action sur les ressources structurelles de l'amazighe en vue d'en faire un médium de communication performant.

Quant à la notion de « standardisation », elle concerne au premier chef l'aménagement du corpus de la langue. Elle se définit, en général, comme étant l'intervention sur une langue donnée en vue d'en faire un « standard » fondé sur



une norme linguistique définie au préalable. Par exemple, dans le domaine du lexique, le choix explicite d'un terme au détriment d'autres. La langue standard se définit par trois facteurs convergents :

- (i) la description technique de la norme ;
- (ii) l'implantation de la norme dans les milieux des professionnels de la langue comme les écrivains, les artistes de la parole et dans les usages institutionnalisés ; et
- (iii) la reconnaissance de la norme légitime au niveau social.

La description de la norme légitime permet de réaliser deux objectifs techniques :

- (i) expliciter les « codes fondamentaux » de la langue standard dans des ouvrages de référence, à savoir la graphie, l'orthographe, la grammaire et la prononciation ; et
- (ii) confectionner des dictionnaires de langue, dictionnaires généraux et dictionnaires spécialisés, décrivant le sens, la forme, les usages, les synonymes et les antonymes de la forme normée par rapport aux variantes.

En définitive, l'aménagement linguistique est un processus qui présuppose une vision stratégique qui définit les choix de politique linguistique, choix inscrits dans la constitution et dans les textes législatifs en matière de lois linguistiques réglementant l'usage des langues dans les institutions et dans le champ socioculturel. Du fait que l'aménagement implique une codification de la norme langagière et son imposition institutionnelle, il est évident que la standardisation comporte des avantages et des inconvénients.

Parmi les avantages que la standardisation peut offrir à l'amazighe, il convient de noter les suivants :

- (i) elle permet une meilleure communication au sein de la communauté ;
- (ii) elle facilite l'unité de la communauté ;
- (iii) elle renforce le sentiment identitaire ;
- (iv) elle facilite l'intégration dans l'éducation scolaire et universitaire ;
- (v) elle peut assurer la base culturelle et linguistique de l'identité nationale.

Mais les inconvénients sont tout aussi nombreux car la standardisation peut :

- (i) réduire la richesse de l'écologie linguistique ;
- (ii) induire un préjudice à l'endroit de la langue maternelle ;
- (iii) introduire un système de diglossie dans lequel le standard occupe la position de la variété prestigieuse et les parlers non standards la position de la variété basse ou vulgaire ;
- (iv) générer un sentiment d'infériorité chez les usagers de la variété basse ;
- (v) créer un sentiment de frustration auprès des locuteurs des variétés occultées ou considérées comme laissées pour compte ;
- (vi) favoriser la création et la domination symbolique d'une nouvelle élite (celle qui parle et écrit le standard) et le déclassement de l'élite traditionnelle (celle qui parle et/ou écrit le non standard).

La recension des avantages et des inconvénients de la standardisation et le constat de la complexité de cette opération devraient-ils conduire à renvoyer aux calendes grecques la décision de codification et de normalisation de la langue amazighe ? Certainement pas. Cela signifie seulement que la standardisation n'est pas une opération technique neutre, c'est éminemment le résultat d'une planification stratégique où les options politiques et la maîtrise technique, celle du métier d'aménageur, jouent un rôle considérable. C'est pourquoi aussi bien la vision que l'action doivent être mûrement réfléchies et faire l'objet d'une concertation et d'une collaboration entre les acteurs institutionnels, les acteurs politiques et les acteurs sociaux par le jeu de l'axiomatique sociale qui suppose, avant la prise de décision, la régulation des jeux de coopération pure, des jeux de lutte pure et des jeux mixtes basés sur la négociation et l'arbitrage.

L'objectif cependant est clair, il s'agit de faire de l'amazighe une langue écrite et orale, dotée de ses références, au service de tous les locuteurs, une langue fonctionnelle, accessible et uniforme répondant aux besoins des usagers dans les situations de communication exigées par la vie moderne. La tâche, cependant, ne sera pas aisée. Le problème majeur auquel seront confrontés les aménageurs est assurément celui de la variation. L'approche variationniste adoptée par l'IRCAM semble réaliste dans la mesure où elle prend la mesure de la réalité géolectale en traitant, dans une première étape, les formes *a priori* concurrentes comme des formes relevant de la synonymie, donc le choix de la norme est laissé à l'utilisateur, puis dans une seconde étape, une forme normée est privilégiée tout en laissant ouvert l'éventail des formes concurrentes pour sensibiliser l'utilisateur à la variation inhérente à l'amazighe dans son ensemble. Cette approche est manifeste dans le manuel scolaire (v. Agnaou, 2009) et dans la grammaire de référence (Boukhris et al., *idem*). Il est indéniable que des règles prudentielles doivent être observées pour éviter de créer un « monstre linguistique » fruit d'un travail *in vitro* exclusif qui risquerait d'être rejeté par les usagers pour de multiples raisons. Pour éviter cet écueil, il conviendrait de mettre en perspective la standardisation de l'amazighe en considérant qu'il s'agit d'un processus de longue durée, en mettant à profit une approche graduelle et fonctionnelle permettant d'élaborer des standards variationnistes basés sur le respect de la prononciation usuelle dans les régions, l'adoption du lexique commun et les formes morphosyntaxiques les plus utilisées dans les géolectes. Dans tous les cas, il convient de privilégier les formes convergentes au détriment des particularismes, d'éviter les emprunts inutiles et les néologismes marqués. Dans la démarche la concertation est de rigueur, concertation en interne, notamment entre linguistes, pédagogues et littéraires pour éviter les contradictions et les incohérences, et concertation avec l'environnement méso et macro, notamment avec les locuteurs confirmés et les spécialistes du domaine en matière d'approche et de méthodologie.

### 3.3.3. *Quel amazighe standard ?*

Toute entreprise de standardisation de l'amazighe suppose la clarification de la nature de l'objet à aménager. En effet, lorsque l'on parle de « l'amazighe », trois options s'offrent au décideur d'abord et à l'aménageur ensuite, à savoir le standard supranational, le standard national et le standard régional. L'identification de

l'objet « amazighe » est importante car elle induit un choix politique, une approche théorique et une démarche opérationnelle qui diffèrent d'un standard à l'autre.

### **3.3.3.1. *Standard supranational***

Le standard supranational réfère à la langue supposée commune à l'ensemble de « la communauté » amazighophone au Maghreb et au Sahel, la « tamazgha ». Le choix politique du standard supranational est peu vraisemblable sachant qu'il n'est à l'ordre du jour ni dans l'agenda des gouvernements ni dans celui de la classe politique maghrébine ni dans celui de la société civile, sans parler du contexte de la mondialisation qui favorise plutôt les grandes langues de communication et de création technologique. Quant au plan d'action à mettre en oeuvre pour la concrétisation des procédures de standardisation de cette langue, sa faisabilité est hautement improbable tant son coût serait exorbitant en temps, en moyens financiers, humains et matériels pour un gain douteux. Sur le plan linguistique, les divergences phoniques, morphologiques et lexicales entre les dialectes au sein des différents espaces nationaux sont importantes, les évolutions locales sont telles que certains linguistes mettent en question l'existence d'une langue amazighe (Galand, 1985). Sur le plan de l'implantation de cette langue, les difficultés seraient énormes et les frustrations locales considérables, ce qui rendrait l'entreprise fort hasardeuse. Cette option paraît donc être une utopie dans le contexte de la globalisation où la position même des langues fortes semble vaciller sur l'échiquier linguistique mondial face à la suprématie de l'anglais.

### **3.3.3.2. *Standard national***

Le standard national est à construire à partir de la standardisation par composition des géolectes de l'amazighe dans l'espace national. C'est une option envisagée par les tenants de l'unité de l'amazighe dans le cadre des frontières nationales. La fonction assignée à ce standard est de servir de langue nationale, officielle et véhiculaire assurant les principales fonctions d'une langue moderne au sein d'une communauté fondée sur la cohésion et la conscience identitaire collective. Il est ainsi évident que la standardisation de l'amazighe national et officiel est une entreprise de longue haleine. L'objectif logiquement escompté dans le cadre de cette option est l'instauration du bilinguisme et du biculturalisme national arabe/amazighe, ce qui nécessite la prise de décisions au niveau constitutionnel, institutionnel (éducation, justice, administration centrale, gouvernance territoriale) et au niveau opérationnel (mesures de mise en oeuvre et d'implantation). Sur le plan des droits humains, cette option implique une approche en termes de droits personnels, ce qui risquerait de questionner l'applicabilité des droits linguistiques et culturels.

Les conditions d'aboutissement de ce projet tiennent fondamentalement à la mise en oeuvre des principes de revitalisation langagière exposés *supra* (3.2), à savoir la transmission intergénérationnelle, la consécration volontaire, l'investissement des institutions, la légitimité idéologique, la collaboration synergique, la subsidiarité et la glocalisation. Autant de prérequis qui ne peuvent être réalisés que dans la longue durée si les conditions sont réunies tant au niveau de la communauté amazighophone, à l'échelle individuelle et collective, qu'au niveau de

l'Etat et de la nation. On en conviendra, les enjeux et les défis sont immenses quand on sait que certaines langues plus fortes que l'amazighe peinent à se soustraire à la zone rouge des langues en danger (v. Fishman, 2001) et que d'autres plus puissantes encore ne parviennent pas à atteindre les paliers de base de l'échelle des principes de revitalisation (Landry et *al.*, *idem*). Dans ces conditions draconiennes, l'amazighe standard national ne serait-il qu'un vœu pieux, fruit d'une représentation idéologique euphorique de la cohésion de la « communauté amazighe » et de l'heureuse issue du processus démocratique dans son ensemble ?

### **3.3.3.3. Standard régional**

Le standard régional peut, logiquement, être issu du processus d'aménagement des parlers locaux selon une méthodologie qui privilégie les données sociolinguistiques et culturelles de chaque région.

Cette option présente des avantages indéniables :

- (i) la faisabilité en termes de coût en temps, en moyens humains, logistiques et financiers ;
- (ii) le réalisme en termes d'adéquation à la réalité régionale sur les plans historique, culturel et sociolinguistique ;
- (iii) la congruence sociale en termes de représentations, d'attitudes et de motivation du groupe ;
- (iv) l'acceptabilité politique en termes de négociation du pouvoir au sein du groupe et d'émergence du leadership régional ;
- (v) la gouvernance par la proximité en termes de gestion territoriale. Sur ce plan, cette option s'inscrit dans la logique de la politique de régionalisation prônée par le Roi dans son discours sur la régionalisation (2006) ;
- (vi) l'effectivité des droits en termes d'application du principe des droits territoriaux dont la gestion est certainement moins complexe que celle des droits personnels, ce qui lui assurerait plus de chances d'être effective.

Les inconvénients du standard régional sont nombreux :

- (i) il accentue la division régionale en renforçant les particularismes ;
- (ii) il limite les chances d'un développement endogène de l'amazighe par la confluence des ressources langagières ;
- (iii) il entrave la circulation des expressions culturelles régionales et limite leur enrichissement mutuel ;
- (iv) il grève les chances de l'amazighité de constituer un bloc communautaire avec un leadership national en mesure d'être en position de négocier avec les instances centrales.

Remarquons, enfin, que dans l'énoncé de la politique étatique en matière de promotion de l'amazighe, les options nationale, régionale et locale sont toutes les trois envisageables dans la mesure où les trois espaces sont considérés comme des

espaces légitimes dans lesquels peuvent se déployer les politiques publiques en matière de promotion de l'amazighité (v. Discours d'Ajdir et Dahir de création de l'IRCAM, 2001).

#### 4. Conclusion

Tout au long de l'Histoire, l'amazighe a subi le contact de langues conquérantes, notamment le latin, l'arabe, l'espagnol et le français. Ainsi a-t-il vu son espace se rétrécir, sa masse parlante se réduire, son homogénéité s'altérer, ses structures se détériorer et ses fonctions socioculturelles décroître. L'amazighe s'est donc trouvé dans une situation de profonde précarité. Les facteurs explicatifs de cette situation sont connus, les plus importants étant :

- (i) le fait qu'il n'a pas de statut dans la Constitution l'empêche de bénéficier d'une protection juridique effective ;
- (ii) la faiblesse de la présence institutionnelle le fragilise dans les secteurs dispensateurs de force, notamment les secteurs de l'économie, de l'éducation et des médias ;
- (iii) le reflux démographique et l'assimilation linguistique et culturelle en contexte migratoire contribuent à réduire sa base sociale ;
- (iv) la faiblesse sinon le déficit de détermination conscientisée conduit, certaines franges de la communauté, à ne pas considérer la langue et la culture amazighes comme des valeurs identitaires centrales et donc à n'assurer que faiblement la transmission intergénérationnelle de la langue et de la culture.

Ce diagnostic révèle ainsi l'urgence d'une planification stratégique fondée sur une vision systémique à long terme qui soit en mesure d'assurer les conditions de revitalisation de l'amazighe. Cela revient à :

- (i) déterminer la nature et la place de la politique de promotion de l'amazighe dans le cadre de la stratégie de l'Etat ;
- (ii) évaluer les enjeux symboliques multidimensionnels au niveau local et au niveau global ;
- (iii) définir le statut politique et les fonctions sociolinguistiques de l'amazighe ;
- (iv) maîtriser le processus d'implémentation de la vision en termes d'aménagement des structures langagières, d'implantation de la langue et de la culture dans son environnement social et institutionnel ;
- (v) mettre en œuvre des moyens humains, financiers et matériels appropriés ;
- (vi) suivre et évaluer le processus dans son ensemble.

Dans cette perspective, il est indéniable que la réflexion stratégique est amorcée et que des mesures sont mises à exécution, notamment dans les domaines des études et de la recherche, de l'éducation et des médias. Les effets de cette politique commencent à donner des résultats en termes de revitalisation de la langue par l'élargissement de la proximité socialisante, l'approfondissement de la conscientisation, l'investissement institutionnel et le bénéfice de la légitimité idéologique. Des efforts doivent, cependant, être consentis par la communauté, la société et l'Etat en termes de collaboration synergique, d'application du principe de

subsidiarité dans la gouvernance et de gestion *glocalisée* du processus de revitalisation de l'amazighe dans son ensemble.

C'est dans cette approche systémique que s'inscrit le processus d'aménagement du statut et du corpus de l'amazighe, avec sa problématique spécifique, son approche variationniste et sa démarche progressive quant à la détermination du standard et aux modalités de la standardisation. Ce traitement, qui peut paraître techniciste, est cependant incontournable pour la cohérence du projet de reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle du Maroc et pour l'effectivité de sa mise en œuvre.

## Références bibliographiques

Agnaou, F. (2009), « Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement de l'amazighe marocain ? », *Asinag*, n° 3. Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 109-126.

Ameur, M. et Boumalk, A. (coord.) (2004), *Standardisation de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.

Basset, A. (1952), *La langue berbère*, Oxford, Handbook of African Languages.

Bennis, S. (2006), *Contact de langues et de populations au Maroc : entre idéal linguistique et idéal identitaire. Cas de la plaine du Tadla*, Thèse de Doctorat d'Etat non publiée, Rabat, Université Mohammed V-Agdal.

Bouhjar, A. (2002), *Bilinguisme et migration. Le cas des Marocains à Bruxelles*, Thèse de Doctorat d'Etat non publiée, Rabat, Université Mohammed V-Agdal.

Boukhris, F. et al. (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.

Boukous, A. (2009), *Phonologie de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.

Boukous, A. (2009), « Le poids de l'amazighe : de la métaphore au paramétrage », in *Le poids des langues, dynamiques, représentations, contacts, conflits*, M. Gasquet-Cyrus et C. Petit-Jean (Dir.), Paris, l'Harmattan.

Boukous, A. (2004), « Ecologie et minoration linguistique. Le cas de l'amazighe », in *Revue d'aménagement linguistique*, n° 107, p. 91-102.

Boukous, A. (1985), « Bilinguisme, diglossie et domination symbolique », in Bennani et al., *Du bilinguisme*, Paris, Denoël, p. 30-62.

Boukous, A. (1981), « Le langage enfantin : approche sociolinguistique », in *Langues et Littératures*, vol. 1, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres, p.7-40.

Camps, G. (1980), *Berbères. Aux marges de l'Histoire*, Toulouse, Editions des Hespérides.

- Chaker, M.S. (1989), *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- Corbeil, J.C. (1987), « Vers un aménagement linguistique comparé », in J. Maurais (dir.), *Politique et aménagement linguistiques*, Le Robert, Paris, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, p. 553-556.
- Crystal, D. (2000), *Language Death*. Cambridge, Cambridge University Press.
- De Ruiter, J.J. (1989). Young Moroccans in the Netherlands: an integral approach to their language situation and acquisition. Ph.D. thesis. Utrecht: University of Utrecht.
- Dua Hans Raj, 1981, Dimensions of speech community. In *International Journal of Sociology of Language*, 32, 85-119.
- El Kirat, Y. (2004). The Lexical and Morphological Structure of the Amazigh of Beni Iznassen in a Context of Language Loss. Thèse de doctorat d'Etat non publiée, Rabat, Université Mohammed V-Agdal.
- E-Ramadani, Y. (2003). *Acquiring Tarifit-Berber by Children in the Netherlands and Morocco*. Studies in Multilingualism. Tilburgh University.
- Fishman, J.A. (2001). *Can threatened languages be saved?* Clevedon: Multilingual Matters, 2001.
- Fishman, J.A. (1991). *Reversing Language Shift*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Galand, L. (1985). « La langue berbère existe-t-elle ? », in *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Paris, Geuthner, p. 175-184.
- Gumperz, J. (1982). Types of linguistic communities. In *Anthropological Linguistics*, 34, 191-212.
- Johnson G., Scholes K., Whittington R., Fréry F. (2008). *Stratégique*. Pearson Education.
- Landry, R., Deveau, K. et Allard, R. (2005), *Au-delà de la résistance : principes de la revitalisation ethnolinguistique*, Université du Québec à Chicoutoumi.
- Martinet, A.C. (1990), *Diagnostic Stratégique*, Vuibert Entreprise.
- Maurais, J. (1987), « L'expérience québécoise d'aménagement linguistique », in *Politique et aménagement linguistiques*, 359-416.
- Maurais, J. (Dir.) (1987), *Politique et aménagement linguistique*, Québec, Conseil de la langue française, Paris, Le Robert.
- Mintzberg, H. (1994), *The Rise and Fall of Strategic Planning*, Harvard Business Review.
- Nahir, M. (1987), « L'aménagement de l'hébreu moderne », in J. Maurais (dir.). *Politique et aménagement linguistiques*, p. 257-316.
- Pedalino Porter, R. *Forked Tongue. The Politics of Bilingual Education*. BasicBooks. Harper Collins Publishers.
- Porter, M. (1982), *Choix stratégiques et concurrence*, Economica.

Rachik, H. (Ed.). (2006), *Usages de l'identité amazighe au Maroc*, Casablanca, Imprimerie Najah El jadida.

Stevens, P. (1987). The Spread of English and the Decline of French : A Paradox for Canada. In *Actes du colloque international sur l'aménagement linguistique*, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Les Presses de l'Université de Laval, p. 349-356.

Trudgill, Peter, (2004). Glocalisation and the Ausbau sociolinguistic of Modern Europe. Dans A. Suszak et U. Okulska (dir.). *Speaking from the Margin: Global English from a European perspective*. Oxford: Peter Lang.

وعزي، الحسين، (2000)، نشأة الحركة الثقافية الأمازيغية بالمغرب، الرباط، مطبعة المعارف الجديدة.  
ياسين، عبد السلام، (1997)، حوار مع صديق أمازيغي، الدار البيضاء، مطبوعات الأفق.



## La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

Mohand Mahrazi  
Université de Béjaia, Algérie

### Abstract

One of the difficulties which arises during the standardization or the promotion of a language to a certain function is that related to the dialectisation. It is the case of the Berber language since this language has been introduced into teaching without being truly arranged. This state of fact leads us to ask ourselves whether it is possible to build only one Berber language starting from its plurality without constituting a new form of diglossia the standard Berber *versus* the dialectal Berber ; or do we have to arrange each dialect alone or to impose a dialect? On the other side, do the linguistic policies practised in the concerned countries make it possible to standardize the Berber language?

This article tries to answer the questions stated above. In fact, it is a matter of proposing methodological choices and principles to retain in the standardization and the modernization of Berber language through two approaches: A socio-political approach and a linguistic approach.

L'amazighe n'aura le statut de langue vivante que s'il assume son rôle dans la communication quotidienne et la diffusion du savoir scientifique. Dans ce contexte, il est urgent d'équiper cette langue de moyens nécessaires pour accéder à ce statut. L'un des moyens de son aménagement est sa standardisation. La standardisation est une urgence par le fait que toute promotion linguistique « passe d'abord par la promotion d'un standard linguistique » selon Patrick Sauzet (2002 : 48). Pour ce dernier, la normalisation linguistique est à la fois une condition de la transmission, une condition de la valorisation de la langue et un instrument de son étude scientifique. La standardisation de la langue berbère est donc plus qu'une nécessité. Cependant, son succès dépend essentiellement du choix de la démarche méthodologique.

Normaliser une langue, c'est agir sur cette langue à différents niveaux. J. Leclerc (1986 : 358) définit la norme comme « une sorte de loi linguistique à laquelle les sujets parlants doivent se conformer pour communiquer entre eux. Cette loi a son fondement dans la nécessité pour les usagers de communiquer de façon efficace et d'employer, pour ce faire, à peu près les mêmes sons, les mêmes mots, les mêmes

structures ». Ainsi, la normalisation du berbère consiste à standardiser sa prononciation, ses structures morphologiques et grammaticales et son lexique, et surtout atténuer les divergences et supprimer les faits dialectaux non fonctionnels qui sont souvent source de problèmes d'intercompréhension (M. Ennaji, 2004). Pour réussir une telle tâche, il est donc nécessaire de tenir compte d'un certain nombre de précautions lors de la standardisation.

Lors de la standardisation ou de la promotion d'une langue à une certaine fonction, on est souvent en face d'une langue présentant des divergences sur les plans phonologique, lexical et morphosyntaxique. Différentes solutions peuvent être envisagées : soit aménager chaque dialecte séparément, soit encore forger une seule langue à partir de ces derniers.

La question qu'on peut se poser est la suivante : *Comment aménager la langue berbère sans que celle-ci soit éloignée de la réalité langagière ?* Cette question en soulève d'autres :

- Peut-on construire une seule langue berbère, sans pour autant constituer une nouvelle forme de diglossie de type : le *berbère standard* et le *berbère dialectal* ?
- Ou bien, doit-on aménager la langue berbère en imposant un dialecte ? Si oui, quels sont les critères permettant de choisir cette variété dialectale ?
- Sinon, doit-on aménager chaque dialecte à part ?

C'est à ces questions, entre autres, que cet article souhaite apporter des éléments de réponse ; il s'agit de proposer des choix méthodologiques et des principes à retenir dans la standardisation et la modernisation de la langue amazighe en procédant par deux approches : l'approche sociopolitique et l'approche linguistique.

Evidemment, chaque démarche présente des avantages mais aussi des inconvénients. Selon ces derniers et surtout selon l'objectif visé, nous opterons pour telle ou telle option. A première vue, imposer un dialecte, semble la solution la plus facile à réaliser, mais comme l'affirmait A. Bounfour (1983 : 143), on risque d'exclure une grande partie de nous-mêmes. Donc, la solution qui semble la plus adéquate est celle qui tiendrait compte à la fois de la fonction communicative et de la fonction symbolique.

## **A- Approche sociopolitique**

L'idéal, c'est de faire du berbère une langue apte à assumer le statut de langue officielle, une langue habilitée à être employée dans l'enseignement, les médias, l'administration et surtout capable de véhiculer des savoirs scientifiques et techniques. Mais pour y aboutir, plusieurs cheminements peuvent être envisagés selon les moyens mis en œuvre et le temps nécessaire pour l'aboutissement de l'entreprise.

Selon l'objectif visé, qu'il soit à long ou à court termes, ou encore de faire une ou plusieurs langues berbères, quatre types de solution peuvent être envisagés. La première est de forger une langue berbère *moyenne* sur la base des dialectes existants. La seconde est de choisir un dialecte comme langue officielle en le

La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

développant de telle manière qu'il se rapproche le plus possible des autres. La troisième consiste à développer chaque dialecte indépendamment les uns des autres. La dernière est de développer les dialectes en les faisant converger de manière à obtenir à moyen terme une langue berbère commune.

La première solution, ou *codification compositionnelle* (Castellanos : 2003), nécessite une description précise des variations dialectales pour tenter de forger une forme *moyenne*, une sorte de lieu commun des différents parlars, qu'il faudra ensuite diffuser par différents moyens (médias, école, etc.). Le cas typique est la *koinè* grecque, la langue commune créée sur la composition de différents dialectes. Cette option présente les avantages suivants :

- une langue unifiée au niveau maghrébin ;
- le renforcement des liens entre les berbérophones de toutes les régions : aucune des fractions ne sera lésée ;
- un berbère commun qui aurait plus de chance d'être enseigné dans d'autres pays comme langue étrangère.
- Une langue normalisée au niveau national. Celle-ci étant beaucoup plus appropriée pour donner des arguments solides contre la politique actuelle qui refuse une officialisation de la langue (M. Allaoua, 1994).

Toutefois, cette *koinè* risque d'être coupée de la réalité sociolinguistique et des pratiques réelles des berbérophones. Y aboutir, nécessite beaucoup de temps pour que les spécialistes reconstituent cette langue commune. Elle requiert également une politique linguistique commune, du moins entre l'Algérie et le Maroc.

La deuxième solution, ou *codification unitaire* (Castellanos, 2003) relève du *coup de force* ou du *centralisme jacobin* en imposant un dialecte comme langue nationale et officielle. Ce type de codification pourrait être exemplifié par la langue française, construite principalement à partir du dialecte de la capitale. Cette option bien qu'elle se présente comme facile et rapide à réaliser, d'autant qu'une seule langue standardisée aurait plus de chance d'accéder au statut de langue officielle, reste limitée. En effet, le choix du dialecte d'une région risque de provoquer le mécontentement des autres régions, et l'exclusion de tout un patrimoine culturel.

La troisième solution, ou *codification indépendante* (Castellanos, 2003), traite chaque dialecte comme une langue à part, ce qui donnerait un ensemble de géolectes standards, c'est-à-dire un kabyle standard, un chaoui standard, un tachelhite standard... Cette approche trouve des similitudes avec les langues scandinaves (suédois, danois...) construites à partir de parlars très proches. Ce type de standardisation aboutirait, en Algérie par exemple, à quatre langues régionales (kabyle, chaoui, mozabite, touareg). Cette option, à son tour, n'est pas satisfaisante. En dépit de la préservation des spécificités intrinsèques de chaque dialecte et du fait que les langues formées refléteraient la réalité sociolinguistique de chaque région, cette option présuppose une politique territoriale de l'État, c'est-à-dire une reconnaissance officielle de l'autonomie linguistique et culturelle de chaque région. A cela, s'ajoute le risque d'accentuer la dialectisation de la langue berbère, ce qui pourrait constituer un obstacle sérieux pour son officialisation.

La quatrième solution, ou *codification plurielle* (Castellanos : 2003), consiste à développer les dialectes en les faisant converger de manière à obtenir à moyen ou à long termes une langue berbère commune. Des aspects d'une telle codification peuvent se trouver en anglais (américain, britannique, etc.) en portugais (du Portugal, du Brésil, etc.)... Avec un système graphique commun, la convergence est plus facile à atteindre. Cette option demande beaucoup de temps mais garantit l'aboutissement à une langue commune et le consensus des différentes sensibilités régionales.

## **B- Approche linguistique**

La langue berbère se présente sous forme de dialectes et de parlers qui manifestent une variation aux niveaux phonique, morphosyntaxique et lexical qui peut entraver l'intercompréhension entre les locuteurs. De ce point de vue, nous allons examiner les dialectes sous deux angles : *unité* et *diversité*.

### **Constitution du corpus**

Afin de dégager les convergences et les divergences linguistiques entre les différents dialectes berbères, nous avons procédé au dépouillement d'un corpus construit à partir de sept principaux dialectes amazighes<sup>1</sup> (le kabyle, le chaoui, le mozabite, le touareg, le tachelhite, le tamazighte, le tarifite). Ce corpus est constitué d'une liste de 196 termes élémentaires désignant des réalités quotidiennes dans toutes les régions berbérophones : les noms d'animaux, les parties du corps, notions usuelles, vie quotidienne...

Comme référence, nous avons utilisé les dictionnaires suivants : Jean Marie Dallet (1985) et Père G. Huyghe (1902-1903) pour le kabyle, Edmond Destaing (1914) et Cid Kaoui (1907) pour le tachelhite, le Père Charles de Foucault, tomes 1, 2, 3, 4 et Jean Marie M. Cortade (1967) pour le touareg, Père G. Huyghe (1906) pour le chaoui, Léopold Victor Justinard (1926) pour le tarifite, Miloud Taïfi, (1992) pour le tamazighte et Jean Delheure (1984) pour le mozabite.

---

<sup>1</sup> Selon Madjid Alloua (1994 : 818), à l'exception des dialectes de l'Ile de Djerba en Tunisie, Siwa en Egypte, Aoudjila et Neffousa en Libye et d'autres dialectes moins connus qui sont parlés par les populations moins nombreuses, il est possible de classer la langue amazighe en 7 dialectes principaux :

1. Le dialecte kabyle (y compris les dialectes parlés dans le massif de Chanoua et de l'Ouarsenis) dans le nord de l'Algérie.
2. Le dialecte chaouia dans le massif d'Aurès dans le sud-est de la capitale algérienne.
3. Le dialecte mozabite dans le désert du nord de l'Algérie.
4. Le dialecte rifain au nord du Maroc.
5. Le dialecte tamazighte au Maroc Central.
6. Le dialecte chleuh au Maroc méridional.
7. Le dialecte touareg (parlé notamment dans le sud de l'Algérie, le nord du Niger et du Mali, et au nord de Burkina Faso).

La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

## 1- Le plan lexical

Après comparaison des dialectes deux à deux, les résultats sont réunis dans le tableau suivant. Sur la partie supérieure à la diagonale, nous avons mis le nombre de racines communes entre deux dialectes correspondants et sur la partie inférieure leurs équivalents en pourcentage.

	kabyle (KBL)	tamazight (MZGH)	chleuh (CLH)	touareg (TRG)	chaoui (CW)	rifain (RF)	mozabite (MZB)	Nombre de racines pan- berbères
(KBL)		186	164	137	184	141	149	<b>107</b>
(MZGH)	95%		166	137	174	130	145	
(CLH)	84%	85 %		124	145	116	130	
(TRG)	70%	70 %	71 %		104	86	112	
(CW)	94%	89 %	74 %	55 %		124	151	
(RF)	86%	80 %	80 %	55 %	81 %		104	
(MZB)	81%	79 %	71 %	61 %	83 %	69 %		
Racines pan-berbères en %	<b>55 %</b>							

*Tableau récapitulatif de la comparaison des dialectes deux à deux*

Comme nous le constatons, en matière de lexique, la divergence est plus marquée, le fonds commun est environ de 55 %<sup>2</sup>. Ce chiffre semble faible, mais il doit être interprété avec prudence car une notion peut être rendue par plusieurs racines différentes que la plupart des dialectes ont en commun ; c'est le cas de « vieillard, vieux » = *amɣar* (CW), *amɣar* (TRG), *awessar*, *amegran* (CLH), *amɣar*, *awessir*, *aciban* (MZGH), *amɣar*, *awessur* (KBL), *ancaybu*, *iwser* (RIF), donc la racine est partagée entre *WSR* et *MTR*. On voit bien, même s'il y a divergence entre deux

<sup>2</sup> Ce chiffre avoisine celui donné par Salem Chaker (1996 : 16) qui est de 60 %, réalisé sur la base d'une liste lexicale de 200 termes élémentaires. Plus le nombre de dialecte à comparer est grand, plus ce taux sera faible. Si par exemple on fait la comparaison, seulement, des trois dialectes principaux, tels que le kabyle, le tachelhite et le touareg, ce chiffre sera exactement identique à celui donné par Chaker.

dialectes **A** et **B**, que « cela ne signifie pas que le lexème de **A** non usité dans **B** y soit réellement inconnu ; cela signifie simplement qu'il n'est pas d'usage courant ou qu'il n'y a pas exactement le même emploi car il y est plus souvent attesté avec une signification légèrement différente, plus spécialisée ou en tant qu'archaïsme » (Chaker, 1996 : 16). C'est le cas aussi de la notion de « chaleur » : *azyal* (CW), *tuksi*, *tiryi* (TRG), *tiryi* (CLH), *azyal*, *leh'mu*, *tiryi*, *uryu*, *anazir* (KBL), *leh'mu* (RIF), *azyal*, *tiryi*, *leh'ma* (MZGH), *triyi* (MZB). Seul le touareg possède réellement un stock de racines presque inconnues dans les autres dialectes ; certains termes ont même des significations différentes comme *tisyé* qui signifie « chèvre » en touareg, alors que dans d'autres, il signifie « brebis ». Si on fait abstraction de ce dialecte, on aura 131 racines communes qui représentent 67 % sur le total des racines mises à l'épreuve.

En matière d'emprunt, excepté le touareg, pour des raisons liées au mode de vie, tous les dialectes berbères ont assimilé dans une partie de leur vocabulaire celui des langues conquérantes et notamment l'arabe et le français. Néanmoins, ils ont gardé un grand pourcentage de leur vocabulaire originel. Ainsi, le vocabulaire, y compris les mots étrangers, ne diffère pas raisonnablement d'un dialecte à l'autre. Presque chaque mot, berbère ou étranger, d'un dialecte donné, peut se retrouver dans un autre dialecte. Ainsi en est-il de *zzur* « visiter », *h'zen* « être triste », *lxedma* « travail », *lh'al*, *zzman*, *lweqt* « temps », *ccahed* « témoin », *asehh'ar* « sorcier », *tamencart* « scie », *sbeh'* « matin », *lebh'er* « mer »... qui sont empruntés à l'arabe par tous les dialectes.

On peut également constater quelques variations aux niveaux phonétique, sémantique et morphosyntaxique.

## 2- Le plan phonético-phonologique et sémantique

- ⇒ Quelquefois, les mots formés à partir d'une même racine ne recouvrent pas exactement le même sens ; c'est le cas de l'hétéronymie : *tamurt* « pays, terre », *taddart* « village, maison »...
- ⇒ L'affrication [ts] et [dz] : elle concerne en particulier le kabyle et le parler du sud-ouest d'Alger (Chenoua).
- ⇒ Excepté le touareg, la labiovélarisation est attestée dans tous les grands dialectes berbères du nord. Elle est instable, et peut parfois, à l'intérieur d'une même aire dialectale, être présente dans un parler et absente dans l'autre (comme c'est le cas de la région de Bougie).
- ⇒ La spirantisation est attestée seulement dans les parlers kabyles et ceux des Aurès et dans les parlers amazighes du nord (rifain, Maroc central en partie) (Chaker, 1996 : 11).
- ⇒ Les parlers touaregs et les parlers orientaux (Ghadamès) possèdent un système vocalique plus étoffé que celui des parlers du nord où il se réduit au triangle vocalique minimal (*a*, *i*, *u*). Exemples : *émi* « bouche », *têkli* « marche »...
- ⇒ Les permutations phonétiques interdialectales comme : *l/j* (*alim* / *ajim*), *k/y/g* : [*aksum* (MZGH, CLH, RIF, KBL) / *agsum* (CW) / *aysum* (CW, MZGH)], *k/c*

La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

[*aker* (CW, TRG, KBL, CLH, MZGH) / *acer* (MZGH, RIF)], *g/ǧ/j/y* [*rigigi* (MZGH, KBL, CLH, TRG), *rǧiǧi* (MZGH), *rjiji* (RIF, CW), *ryiyi* (MZGH)], *z/h* [*azeggay* (rouge) / *aheggay* (TRG)].

- ⇒ Le phénomène de métathèse et d'interversion comme par exemple : *efk* / *ekf* « donner », *awray* / *arway* « jaune », *myi* / *ymi* « germer », etc.
- ⇒ Beaucoup de mots chaouis et touaregs ont des réalisations différentes dans l'articulation. Le *t* de désinence féminin et même des verbes se change habituellement en *h'* ou en *h* ou se retranche : *taddart* (maison) → *haddart* ou *h'addart* (CW) ; *tamurt* (pays) → *ɛamurt* (CW) ; *tarjit* (rêve) → *hargit* (TRG) → *tawargit* (CLH) → *tawerga* (MZGH).
- ⇒ Quant aux parlars rifains, ils présentent des réalisations particulières au niveau de l'évolution du /r/ : allongement ou même effacement<sup>3</sup> : /r/ > /r/ ; /ll/ > /ǧ/ ; /lt/ > /č/ : *θamɣarθ* « femme » > *θamɣaʳθ* > *θamɣaaʳθ* > /θamɣāθ / ; *adfel* « neige » > *adfer* ; *ultma* « sœur » > *urtma* > *učma*, etc.

Malgré ces quelques variations – non pertinentes – les dialectes restent suffisamment unifiés aux niveaux phonétique et sémantique, restent suffisamment unifiés. Le niveau de différenciation interne aux dialectes berbères est souvent aussi, voire plus, grand que celui qui existe entre des dialectes différents (Chaker, 2005). La variation linguistique est une caractéristique commune à toutes les langues, et elle n'est pas propre au berbère.

En conséquence, ces variations ne peuvent constituer de véritables obstacles à la normalisation du berbère.

### 3- Le plan morphosyntaxique

D'une manière générale, la langue berbère organise de la même façon les éléments linguistiques au niveau de la chaîne. L'inventaire des règles qui régissent la grammaire berbère est fini et fermé et ces dernières sont pratiquement les mêmes dans toute l'aire berbérophone. Les différences sont toujours minimales et peuvent être résumées ainsi :

- ⇒ Quelques conjugaisons différentes comme par exemple le prétérit intensif qui n'est présent que dans certains parlars orientaux (le touareg, à Aoudjila et à Siwa (Basset, 1969 : 14 ; Chaker, 1996 : 61), le prétérit négatif n'est pas employé dans le sud du Maroc, le chleuh (Basset, 1969 : 15), etc.
- ⇒ Chute de la voyelle initiale pour certains noms masculins singuliers dans les dialectes chaoui, et le tarifite, exemple : *fus* « main », *dar* « pied »... En revanche, au pluriel, la voyelle réapparaît. Selon A. Basset (1959 : 161), la chute de la voyelle initiale est possible, qu'elle soit conditionnée dans les parlars où elle est présente : elle est suivie d'une consonne brève qui elle-même

---

<sup>3</sup> Ce phénomène existe même en Kabylie et au Maroc central ; par exemple, il y a des régions kabyles où on prononce *ers* au lieu de *els* (habiller) et *tagerzimt* au lieu de *tagelzimt* (*hache*)... et dans tamazighte *iref* au lieu de *ilef* « sanglier » (Taïfi, 1991 : 570), etc.

est suivie d'une voyelle pleine (*a, i, u*), comme dans *fus* < *afus* « main », *tɣaɛ* < *taɣaɛ* « chèvre », etc.

⇒ Absence de l'adjectif qualificatif dans les parlers touaregs. Il est rendu par un *adjectif verbal* ou un participe (Chaker, 1996 : 29). Exemple : *adrar meqqren* (la montagne étant grande) au lieu de *adrar ameqqran* (la montagne est grande) comme c'est le cas dans les autres parlers.

⇒ Dans la majeure partie des parlers amazighes (kabyles, touaregs, tachelhite), la particule négative se réalise *ur*. Au Mزاب et au Chaouia, elle se réalise respectivement *ul* et *ud/u* (Basset, 1959 : 37). Selon aussi les parlers, cette particule peut se suffire à elle-même, comme en tachelhite, ou se compléter par un élément qui suit directement le verbe comme par *ur----* *ara* en kabyle ou *ud / u ----* *c(a)* en chaoui.

⇒ Absence ou présence de certaines particules ou coordonnants : la subordination elle-même n'est pas toujours marquée et quand elle est marquée, c'est en général à l'aide d'éléments empruntés à l'arabe : « seuls, peut-être, les Touaregs ont un système réellement berbère à base d'éléments démonstratifs et prépositionnels » (Basset, 1959 : 09).

⇒ Cas de la particule prédicative *d* conservée par certains dialectes, tels que le kabyle, le chaoui, le tarifite, le tamazighte (en partie), et que d'autres dialectes avaient totalement ou partiellement perdue, tel que le touareg (Chaker, 1996 : 14).

⇒ Etat d'annexion : ce phénomène concerne la généralité des dialectes berbères actuels, à l'exception de certains parlers orientaux (Nefoussa, Ghadamès, Sokna, Siwa...), et du Zenaga de Mauritanie qui semblent l'avoir perdu à date récente (Brugnatelli, 1987).

⇒ Noms des nombres : selon les parlers, l'emprunt à l'arabe apparaît à partir de 3 généralement, parfois de 4 ou de 5 (Basset, 1959 : 28).

Ainsi, sur le plan strictement linguistique, on relève un fonds lexical commun et un fonctionnement linguistique identique : il s'agit bien de la même grammaire et de la même syntaxe et par conséquent de la même langue.

En fait, la situation actuelle de la langue berbère n'est pas très différente des autres langues dans le monde, qui n'étaient que *dialectes* autrefois et qui sont aujourd'hui langues *officielles*. La dialectisation est un phénomène au cours duquel une langue prend des formes régionales différenciées. Les langues subissent des transformations dans le temps et dans l'espace ; le berbère qui s'étend sur un immense territoire, et qui est en contact avec d'autres langues depuis la haute antiquité s'est ainsi transformé : l'explosion est le fruit de l'expansion. C'est la règle générale : plus une langue est parlée sur un vaste territoire et plus elle a tendance à se dialectaliser. C'est pourquoi l'arabe, le français, l'espagnol ou l'anglais se sont acclimatés ici ou là prenant des formes locales diversifiées. « La seule force contraire à ce mouvement général est la centralisation linguistique en particulier par le biais de la norme » (Calvet, 2002 : 179).



La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

En conclusion, d'un point de vue linguistique, l'amazighe commun pourrait bien se réaliser, et dans le cas de la normalisation, les différences entre les dialectes sont loin de constituer un problème majeur.

Du point de vue sociolinguistique, la diversité et la variation sont une donnée inhérente à tous les systèmes linguistiques : linguistiquement hétérogène ne veut pas dire socio-linguistiquement différent. En effet, la diversité linguistique, est un phénomène universel, et la réalité révèle l'existence de pratiques langagières très diverses, et qui se manifestent sur plusieurs niveaux : géolinguistique, temporel, social, situationnel.

Sur le plan socioculturel, même si la revendication n'est pas homogène et même si elle se pose différemment d'un pays à l'autre, la prise de conscience de l'unité linguistique ne reste pas au niveau régional, mais se situe d'emblée à l'échelle du Maghreb, voire à l'échelle internationale. Son unité est assurée et trouve son expression dans le sentiment des locuteurs et dans le nom même de *tamazight*, « un mot dont le signifié symbolique a fait bouger les masses » (Nait-Zerrad<sup>4</sup>). Au niveau de la militance, la conscience dépasse le cadre régional, le *Congrès Mondial Amazigh*, la *Coordination des Associations des Berbères de France*, la célébration du 20 avril..., entre autres, en sont les preuves concrètes.

Les productions culturelles (chanson, roman, théâtre...) se caractérisent, certes, par le caractère régional, mais de plus en plus, des termes pan-berbères y sont introduits. Pour Boukous (2004 : 16), du point de vue socioculturel, le berbère « bénéficie d'un atout considérable qui contrebalance les effets négatifs de sa situation objective, à savoir qu'il est le véhicule d'un sentiment identitaire fort qui le conforte et l'impose en tant qu'élément principal de la culture nationale ».

La langue berbère ne fait donc pas exception, elle est parfaitement similaire à la majorité des langues qui sont aujourd'hui modernisées. Sa standardisation en tant que langue unifiée est plus qu'une éventualité. Ce qui pourrait, en revanche, constituer un écueil à son homogénéisation est l'aspect politico-idéologique. Celui-ci échappe complètement au domaine linguistique et est déterminé par l'attitude des pouvoirs par rapport au projet de standardisation et plus généralement par rapport aux aspirations de reconnaissance et de valorisation de la langue en question.

En effet, la standardisation du berbère concerne plusieurs pays dont les politiques linguistiques divergent. Au Maghreb, à titre d'exemple, les deux Etats principalement concernés – Algérie et Maroc – se définissent constitutionnellement comme *arabes*. Quant aux pays du Sahel (le Mali et le Niger), ils appartiennent à un autre monde qui est celui du nigéro-africain dont les réalités sociopolitique et culturelle sont bien différentes de celles du Maghreb. Cette fragmentation géographique des Berbérophones et les divergences de leurs régimes politiques risquent d'accentuer les divergences des options prises par chacun de ces pays quant à la planification linguistique. La réalisation d'une langue commune ne peut se faire sans la volonté politique de chacun de ces pays. Il serait très difficile en

---

<sup>4</sup> Kamal Nait-Zerrad, 2002 : « Tamazight : langue ou langues ? » Article sur Kabyle.com

effet d'harmoniser leurs actions pour mettre sur pied des cadres communs de travail (cadres maghrébins, nationaux ou sectoriels) qui nécessitent des moyens humains, matériels et financiers.

Pour le moment les données géopolitiques ne semblent pas en faveur d'une telle option. D'ailleurs, dans le domaine de la graphie, à titre d'exemple, il y a des divergences : au Niger et au Mali, on a officiellement adopté (en 1966) les caractères latins. Au Maroc, on a adopté les *tifinaghes*. En Algérie, la question n'est pas encore tranchée officiellement, mais la graphie utilisée depuis son introduction dans l'enseignement est la notation à base latine. Seule, donc, la volonté politique de coopération entre ces Etats et la collaboration des linguistes et chercheurs de ces pays, permettraient l'aboutissement de la démarche pan-berbère.

Cependant, rien n'est impossible pour la standardisation du berbère, car il existe bel et bien des langues à grande diffusion qui se sont développées différemment d'un pays à l'autre telles que la langue anglaise aux Etats-Unis et en Angleterre, la langue portugaise au Brésil et au Portugal... En effet, une communauté linguistique peut bien dépasser les frontières politiques tout comme plusieurs communautés linguistiques distinctes peuvent coexister au sein d'un Etat constitué. Le cas du berbère est donc comparable à beaucoup de langues dans le monde.

La standardisation d'une langue n'est pas une fin en soi, car son succès dépend de l'usage effectif de ses locuteurs. Scientifiquement, on pourrait standardiser n'importe quel parler, idiolecte, dialecte ou langue en voie de disparition, voire créer une langue artificielle, comme ce fut le cas de l'espéranto. Dans tous les cas, il semble important dans un premier temps de constituer un système d'écriture commun. C'est-à-dire un système strictement phonologique afin d'affaiblir l'impact de toutes les particularités phonétiques de n'importe quel dialecte, qui sont susceptibles de gêner la communicabilité mutuelle entre les différents dialectes. Dans la création néologique et terminologique, il faudrait surtout prendre cette diversité comme une richesse à exploiter pour constituer une terminologie commune pan-berbère. Pour Boukous (2004), une standardisation qui garantirait la communication est celle qui n'exclurait ni la variation ni la flexibilité ni l'évolutivité qui constituent les marques de la vitalité linguistique. Par ailleurs, cet objectif ne sera atteint que sur la longue durée, par l'harmonisation et la standardisation progressive entre les différentes variétés berbères. Cependant, afin de contribuer à la résorption des écarts entre les dialectes, tout travail terminologique, devrait être considéré comme un facteur de convergence entre les différentes variétés.

## Références bibliographiques

Abrous, D. (1996), « Le passage à l'écrit », Aix-en-Provence *Encyclopédie berbère*, tome XVII, Edisud, p. 2583-2585.

Achab, R. (1996), *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*. Ed Peeters, Paris-Louvain.

La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

Allaoua, M. (1994), « Variations phonétiques et phonologiques en kabyle », Paris, *Etudes et documents berbères*, n° 11, p. 63-76.

Allaoua, M. (1998), « Sur l'Oasis de Siwa », Paris, *Etudes et documents berbères*, n° 15-16.

Ameur, M. et Boumalk, A. (dir.) (2004), *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Rabat, Publication de l'IRCAM, Série : Colloques et séminaires n°3.

Ameur, M. (2005), « La standardisation de l'amazighe ne peut être que convergente et progressive », entretien avec M. Ameur, membre du CAL (IRCAM), dans le quotidien national marocain *Le Matin*, samedi 22 janvier, p. 4.

Basset, A. (1959), *Articles de la dialectologie berbère*, Collection linguistique publiée par la société de linguistique de paris LVIII, Paris, Librairie C. Klincksieck.

Basset A., (1969), *La langue berbère*. International Africain Institute.

Basset, A. (2004), *La langue berbère. Morphologie. Le verbe – Etude de thèmes*, Rééd., Paris, L'Harmattan (1<sup>ère</sup> édition 1929).

Boukous, A. (2004), « La standardisation de l'amazighe : quelques prémisses », in Ameur, M. et Boumalk, A. (dir.), *La standardisation de l'amazighe*, Rabat, IRCAM, p. 11-22.

Boulanger, J.-C. (1988), « L'évolution du concept de néologie de la linguistique aux industries de la langue », in *Terminologie diachronique*, Actes du colloque organisé à Bruxelles les 25 et 26 mars 1988, Caroline de Schaetzen (réd.), Bruxelles, Centre de terminologie de Bruxelles-Institut libre Marie Haps, p. 193-211.

Boumalk, A. (2005), « Construction d'une norme en amazighe. Passage obligé, risque d'impasse ? », in Rispaïl M. (dir), *Langues maternelle : contacts, variations et enseignements. Les cas de la langue amazighe*. Paris, L'Harmattan, p. 188-198.

Bounfour, A. (1983), « Berbérité et Maghreb », *TAFSUT*, n° 1. *Etudes et Débats*, Série spéciale Tizi-Ouzou, p.141-143.

Brugnatelli, V. (1987), « Deux notes sur l'état d'annexion en berbère », *Proceedings 4th International Hamito-Semitic Congress*, p. 349-359.

Brugnatelli, V. (1993), « Quelques particularités des pronoms en berbère du Nord », in J. Drouin, A. Roth (a cura di), *A la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris, p. 229-245.

Cadi, K. (1987), *Système verbal Rifain. Formes et sens linguistique tamazight (nord marocain)*, Paris, SELAF.

Calvet, L.-J. (1996), *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».

Calvet, L.-J. (2002), *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon.

Castellanos, C. (2003), « Enseignement et standardisation. Les deux urgences de l'amazigh : la langue commune et l'aménagement néologique », in *Actes du colloque international sur l'amazighe : Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh*, organisé par la Fondation BMCE, p. 21- 48.

Chaker, S. (1997), « Réflexion sur l'enrichissement du lexique », *Tasjunt uselmad*, n° 1, p. 17-18.

Chaker, S. (1996), *Manuel de linguistique berbère II. Syntaxe et diachronie*, Alger, ENAG Editions.

Chaker, S. (2000) « Variation dialectale et codification graphique en berbère. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ? », in *Codification des langues de France*. Actes du colloque, Paris-INALCO, Mai 2000. L'Harmattan, p. 341-354

Chaker, S. (2005) « Le berbère: de la perspective linguistique à l'enseignement d'une langue maternelle », in Rispaïl M. (dir), *Langues maternelle: contacts, variations et enseignements. Les cas de la langue amazighe*. Paris, L'Harmattan, p. 167-175.

Leclerc, J. (1986), *Langue et société*, Mondia Editeurs.

Nait-Zerrad, K. (2000), « Les systèmes de notation du berbère », in *Codification des langues de France*. Actes de colloque, Paris-INALCO, Mai 2000, L'Harmattan, p. 331-340.

Nait-Zerrad, K. (2005), « Le kabyle langue maternelle : variation, standardisation et enseignement », in Rispaïl M. (dir), *Langues maternelle: contacts, variations et enseignements. Les cas de la langue amazighe*, Paris, L'Harmattan, p. 241- 245.

Ruffie, J. (1990), « La responsabilité des scientifiques », in *Bernard Cassen : Quelles langues pour la science ?*, Sciences et société. Paris, La Découverte, p. 210-219.

Sauzet, P. (2000), « Réflexion sur la normalisation linguistique de l'Occitan », in Caubet D. et al., *Codification des langues de France*, Actes de colloque, Paris-INALCO, Mai 2000, L'Harmattan, p. 39-61.

Taïfi, M. (2003), « Si les Berbères ne s'entendent pas, qu'ils s'écrivent ! Pour une écriture grammaticale du berbère à usage didactique », in Ameur M. et Boumalk A. (dir.), *Standardisation de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 30-43.

Taïfi, M. (2004). « On oublie que le berbère est une langue vivante », entretien avec le professeur Miloud Taïfi dans le quotidien national *Le Matin*, 17 janvier, p. 4.

Tilmatine, M. (1991), « A propos de la néologie en berbère moderne », in *Actes du colloque international de Ghardaïa* du 19 et 20 Avril 1991, Publié par GDM. *Unité et diversité de Tamazight. T2*.

## Conditions de réussite d'un aménagement efficient de l'amazighe

Abdallah Boumalk  
IRCAM

### ملخص

يهدف هذا المقال إلى معالجة شروط نجاح خطة فعالة للتهيئة اللغوية للغة الأمازيغية. واستناداً إلى كون كل برنامج تهيئة يتضمن بالضرورة جانبين، يتعلق الأول بالمتن ويرتبط الثاني بالوضع، سيتناول المقال شروط نجاح التهيئة من هاتين الزاويتين. بتعبير آخر، سنحاول تسليط الضوء على العلاقة بين التدابير التي يستلزمها برنامج تهيئة المتن (تدبير التنوع وتطوير اللغة وتقنين الخط) وتهيئة الوضع (السياسة اللغوية والتشريعات القانونية) من جهة، والشروط الضرورية لنجاح هذه الخطة من جهة أخرى. فوضع حدود سياسة حكيمة ومعقنة في مجال التهيئة هي السبيل الوحيد الذي سيمكن الأمازيغية من تجاوز التحديات التي تواجهها.

علاوة على ذلك، يثير المقال إشكالية المعيار، ويعالج الإمكانيات المتاحة في هذا المجال كالمعيار الجهوي، والمعيار الوطني، والمعيار على صعيد تامزغا.

A l'instar des langues minorées (catalan, corse, langues africaines, français au Canada, arménien, etc.), l'amazighe connaît une situation sociolinguistique défavorable. En général, dans de telles situations, s'impose l'intervention délibérée sur la langue. Dès lors, pour l'amazighe, il est légitime de réfléchir aux stratégies à même de remédier à la situation de précarisation dans laquelle il se trouve et d'assurer sa survie. L'intervention sur la langue a reçu des dénominations variées<sup>1</sup> selon les écoles et le cadre théorique mais aussi en fonction de la situation sociolinguistique elle-même. Dans le domaine amazighe, le débat sur l'aménagement linguistique a été engagé depuis les années 1980 et n'a pas cessé de s'intensifier. Le sujet est plus que jamais d'actualité au Maroc et en Algérie d'autant plus que le processus est désormais pris en charge par des institutions<sup>2</sup>. Le succès de l'entreprise exige un travail de réflexion et un débat permanents auxquels prendront part les différents acteurs concernés.

C'est dans cet esprit que s'inscrit la présente contribution qui se propose d'examiner les conditions de réussite d'un plan d'aménagement linguistique efficient. Comme tout programme d'aménagement comprend nécessairement deux volets : l'un en rapport avec le code (le corpus), l'autre avec le statut, les conditions de réussite d'un plan d'aménagement pour l'amazighe seront examinées sous ces deux angles-ci. En d'autres termes, nous tenterons de mettre en lumière la relation entre, d'un côté les dispositions du programme d'aménagement du corpus et du

<sup>1</sup> Pour la discussion des terminologies adoptées par les spécialistes, on se reportera à Loubier (2008) et à Boukous (1999 : 55).

<sup>2</sup> L'IRCAM au Maroc et le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) en Algérie.

statut et de l'autre les conditions nécessaires à la réussite de ce plan. Définir les contours d'une politique réfléchie et raisonnée en matière d'aménagement est la seule voie qui puisse permettre à l'amazighe de relever les multiples défis auxquels il est confronté. Linguistes, sociolinguistes mais aussi militants associatifs et intellectuels amazighes sont unanimes quant à l'urgence de l'entreprise.

## **Pour un plan d'aménagement réussi de l'amazighe**

L'approche adoptée pour l'aménagement de l'amazighe ne semble pas s'écarter de la démarche préconisée pour les langues minorées quoique chaque langue ait sa spécificité au niveau des structures et du statut sociolinguistique. Il est donc évident que l'amélioration de la situation de l'amazighe ne peut se concevoir en dehors de ce processus.

Néanmoins, si le principe semble faire l'unanimité, son opérationnalisation souffre de l'absence d'une stratégie bien définie et claire. Autrement dit, les intervenants dans le domaine de l'aménagement de la langue amazighe investissent ce domaine sans avoir établi, au préalable, un plan d'aménagement qui détermine les étapes du programme et les modalités de sa réalisation.

### **1. Le statut**

En matière d'aménagement des langues, le statut est, sans conteste, l'aspect qui suscite le plus de débat, voire de controverse. Il s'agit d'un domaine où s'entremêlent dimensions politique et idéologique.

Au Maroc, la position de l'amazighe dans la hiérarchie sociolinguistique étant précaire, il était normal que les efforts fussent d'abord concentrés sur les questions liées au statut telles que la reconnaissance officielle et la constitutionnalisation qui demeurent les principales revendications du mouvement culturel amazighe<sup>3</sup>. Dans l'état actuel des choses, le statut de l'amazighe peut être qualifié, à la suite de Moreau (1997), d'empirique et d'implicite. Ce statut ne permet à la langue ni de s'imposer sur le marché linguistique, ni de remplir des fonctions socialement valorisantes.

D'aucuns pensent que l'intervention de l'Etat est nécessaire pour rehausser le statut de l'amazighe. Les revendications de la militance amazighe visent ainsi à faire évoluer cette situation en passant du *statut de fait* à un statut *juridico-constitutionnel* censé garantir à l'amazighe la protection juridique, et par contrecoup, l'intégration dans tous les domaines de la vie publique et la pérennité. En regardant de près la situation de l'amazighe depuis la promulgation du Dahir portant création de l'IRCAM en 2001, acte qui est en lui-même significatif sur le plan de la reconnaissance officielle, force est de constater que le statut actuel est loin d'être satisfaisant, et ce malgré quelques avancées réalisées : intégration partielle dans le système éducatif et dans les médias.

---

<sup>3</sup> Voir à ce sujet la charte d'Agadir (1991) et le manifeste amazighe (2000).

Mais, à défaut d'une politique linguistique explicite, l'objectif escompté de l'aménagement est difficilement atteignable. Le processus de l'aménagement est lancé depuis 2002 sans que l'on détermine clairement les fonctions que l'amazighe est appelé à remplir. En d'autres termes, le statut dont jouit l'amazighe demeure ambigu : langue nationale, langue médium d'enseignement, langue-matière (langue enseignée) ou langue de travail de l'Etat.

Les implications de l'absence d'un cadre clair sur le plan de l'enseignement, apparaissent clairement dans le volume 1 du *Rapport Annuel du Conseil Supérieur de l'Enseignement* qui souligne qu'« il est aujourd'hui important de définir un cadre d'action clair et affiché quant à la perspective, à terme, du statut et de la place de l'amazighe dans les différents cursus du système éducatif national » (pp.75-76). Il est vrai qu'au lancement du processus d'intégration de l'amazighe dans le système éducatif en 2003, les notes ministérielles de l'éducation nationale ont servi de cadre réglementaire à cet enseignement : détermination des programmes pédagogiques, du volume horaire, de la carte scolaire, de la formation des enseignants, etc. Si une réelle volonté politique s'en était suivie, l'arsenal législatif et juridique aurait été plus important et la situation de l'amazighe à l'école améliorée davantage. Au-delà des obstacles politico-juridiques qui entravent la promotion de la langue amazighe et son insertion dans tous les secteurs de la vie publique, la clarification du statut s'impose étant donné que d'autres paramètres en relation avec l'aménagement en dépendent :

- (i) les moyens pouvant être mis à contribution dans le processus d'aménagement linguistique ;
- (ii) l'intervention sur le corpus linguistique à aménager (intellectualisation, uniformisation, etc.) ;
- (iii) le rapport aux autres variétés dialectales
- (iv) le rapport aux langues en présence sur le marché linguistique national (arabe, français, espagnol, etc.). La langue à aménager aura-t-elle droit à un statut d'égalité ou à la hiérarchisation ?

Par ailleurs, en faveur de l'hypothèse appelant à l'instauration d'une politique linguistique claire, l'on peut invoquer l'argument avancé par De Robillard (1997 : 229) et selon lequel « (...) la législation en préalable a l'avantage de clairement marquer la détermination de l'Etat, et de donner des moyens d'action aux aménageurs (...) ».

Par conséquent, le plan d'aménagement de l'amazighe se doit de :

- (i) déterminer les fonctions à attribuer à la langue en voie d'aménagement ;
- (ii) préciser ce que l'on entend par des expressions telles que « langue territoriale », « langue régionale », « langue nationale », « langue officielle ».
- (iii) décrire les circonstances d'utilisation :
  - \* langue d'usage communautaire ;

- \* langue d'enseignement et langue enseignée ;
- \* langue de commerce (affichage, étiquetage) ;
- \* langue de travail ;
- \* langue des médias ;

Ignorer ces données qui sont toutes d'ordre sociolinguistique influera nécessairement de façon négative sur l'opération d'aménagement de la langue. Les limites de l'expérience actuelle de l'amazighe au Maroc en sont la meilleure illustration.

Théoriquement, l'amazighe pourrait bien se passer d'un statut préalablement défini. Car on pourrait envisager une législation *a posteriori*. D'ailleurs, en l'état actuel des choses, c'est cette option qui semble bien se profiler. Toutefois, le prix à payer serait « la fragilité des actions mises en œuvre (...), puisque, sans appui législatif, elles sont à la volonté réelle d'opposition » (De Robillard, 1997 : 229). En témoignent, les obstacles sur lesquels bute présentement la promotion de la langue et de la culture amazighes.

Par contre, s'il existe une volonté politique réelle à *tous* les niveaux de l'Etat, l'option de la législation *a posteriori* pourrait également convenir en ce sens qu'elle permettra de démontrer, par la pratique, les avantages du changement entrepris avant de le rendre obligatoire. (*Ibid*)

Concernant l'aménagement du statut, l'amazighe ne dispose, sur le plan constitutionnel, d'aucun statut. Aussi le mouvement culturel amazighe revendique-t-il sa constitutionnalisation afin de lui garantir les mêmes droits dont jouit la langue stipulée dans le préambule de la constitution marocaine.

## **2. Le corpus linguistique**

L'aménagement du corpus linguistique requiert, à son tour, un ensemble de mesures dont dépendra le succès de l'entreprise. Ces mesures ont trait aux aspects centraux de l'aménagement du code. Dans le cas de l'amazighe, l'intervention concerne deux aspects qui nous paraissent fondamentaux : (i) la gestion de la variation et (ii) la mise à niveau de la langue ou son intellectualisation.

### **2.1. Gestion de la variation**

L'amazighe se présente sous forme de variétés régionales couvrant un espace géographique vaste. Ces variétés sont fortement marquées par la variation qui touche, à des degrés différents, quasiment tous les niveaux de la langue (phonétique, lexique, morphologie, syntaxe). Ainsi, le lexique et la phonétique sont par excellence le creuset où prolifèrent les divergences. Dès lors, une norme de l'amazighe est-elle possible et réalisable ? Est-elle souhaitable ? Et si oui, en quoi consiste-t-elle ?

A ce propos, la difficulté à laquelle est confronté l'aménageur est le flou qui entoure le concept même de *norme* dans le domaine amazighe : est-elle régionale, nationale ou supranationale ? Il est clair que les modalités d'exécution du



programme d'aménagement sont étroitement liées au type de norme visé. Construire une norme régionale (dialectale) n'appelle pas les mêmes dispositions, ni la même approche que nécessite la construction d'une norme pan-amazighe. Depuis le lancement du processus de l'aménagement en 2002, l'idée communément admise est celle d'une norme convergente à construire de façon progressive sur la base de la standardisation des dialectes régionaux (tarifite, tamazighte, tachelhit) (Boukous, 2003 : 17). C'est cette conception intégrative de la norme qui a servi, jusqu'à présent, de cadre à l'aménagement du corpus<sup>4</sup> de la langue amazighe. Aussi a-t-elle conditionné la codification graphique, la modernisation du lexique et l'aménagement de la morphosyntaxe.

### 2.1.1. Graphie

La norme développée pour ce secteur capital (car c'est par elle que s'opère le passage à l'écrit) est une norme supra-dialectale (Ameur et Bouhjar : 2003 ; Ameur et *al.* : 2006) ; elle vise à mettre à la disposition des usagers un système graphique leur permettant d'écrire et de lire de la même façon, et ce quelle que soit la zone dialectale à laquelle ils appartiennent. Ceci étant, il est difficile de mesurer, aujourd'hui, six ans après l'adoption de tefinaghe comme alphabet officiel, l'impact de ce choix ni celui de la norme orthographique développée par le CAL sur la pratique scripturaire et sur la perception<sup>5</sup> de la norme (est-elle compréhensible et transparente ? est-elle en harmonie avec l'usage ?). Au-delà même des prises de positions idéologiques des uns et des autres vis-à-vis de l'alphabet, il importe de procéder à une évaluation objective qui permettra aux aménageurs d'apporter des modifications et des amendements aux choix effectués chaque fois que cela s'avérerait nécessaire. Au terme d'une analyse critique des systèmes graphiques en usage au Maroc, Ameur (2007 : 343) prône une période transitoire de polygraphisme.

### 2.1.2. Syntaxe

Bien que la syntaxe soit le domaine où l'unité de la langue amazighe est la plus manifeste, elle n'échappe pas à son tour au phénomène de la variation linguistique. Sur des points centraux de la syntaxe, plusieurs aspects de différenciation peuvent apparaître et se révéler parfois rebelles à toute tentative d'harmonisation et d'uniformisation. Le phénomène d'accord dont l'incidence sur la morphologie est notoire ainsi que la détermination dans le système numéral ou encore le système aspectuel entraînent une diversité des usages syntaxiques souvent complexes.

L'option de la norme intégrative vise, à long terme, la régulation progressive des faits de variation syntaxique d'abord au niveau régional. La régulation de la variation ne saurait se limiter au procédé de *relexicalisation* (Meillet, 1965) qui consiste à utiliser le lexique d'une langue variété A avec la grammaire d'une variété B. Souvent, c'est à ce procédé que recourt la plupart des auteurs qui

---

<sup>4</sup> On se reportera aux publications du Centre de l'Aménagement Linguistique de l'IRCAM tant au niveau de la graphie qu'aux niveaux du lexique et de la grammaire.

<sup>5</sup> Cf., sur cet aspect, l'article d'Aboukacem et Jlok, ici même.

produisent des textes en amazighe standard. Il est évident que l'impact de ce procédé se ressent d'abord sur le plan de la syntaxe, notamment au niveau des collocations et des cooccurrences. Des verbes se retrouvent en cooccurrence avec des prépositions que leur valence n'exige nullement.

Si les problèmes liés à la norme graphique sont plus ou moins facilement abordables (car ils sont soit techniques : segmentation de la chaîne parlée, reconnaissance des graphèmes, soit idéologiques), l'uniformisation des faits de variation syntaxique s'annonce plus ardue. Car, en intervenant sur les données de la syntaxe, l'aménageur risque de mettre en péril les fondements même de la structure de la langue dont la syntaxe constitue la charpente principale.

## 2.2. Mise à niveau de la langue

Il est communément admis que la mise à niveau de la langue figure parmi les principaux objectifs de tout processus d'aménagement du corpus linguistique. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'amazighe désormais depuis quelques décennies. Pour les promoteurs langagiers, le premier défi à relever pour l'amazighe est d'opérer le passage à l'écrit par l'entremise de la codification graphique<sup>6</sup>.

Outre le passage à l'écrit, processus qui se consolide désormais de plus en plus, la modernisation de l'amazighe passe par la mise à niveau de son lexique. Depuis les années 1970, le renouvellement du lexique s'est imposé à tous ceux qui œuvraient pour que la langue devienne un moyen de communication dans tous les domaines de l'activité sociale. Tous les efforts sont concentrés alors sur les problèmes de terminologie, notamment l'élaboration des vocabulaires spécialisés (école, mathématiques, médias, grammaire, justice, électricité, informatique, géologie) et leur harmonisation pour une meilleure intercompréhension entre les amazighophones de régions différentes. Au-delà de terminologies spécialisées et techniques, l'*intellectualisation* passe par la résolution des problèmes liés aux lacunes lexicales relatives aux réalités abstraites.

Il va sans dire que la création terminologique n'est pas sans poser des difficultés, lesquelles peuvent être liées soit au mode de formation (choix de racines lexicales et de schèmes morphologiques), soit à la réception de cette terminologie et à son implémentation sociale. Ce dernier aspect est sans aucun doute le plus déterminant non seulement dans la modernisation du lexique mais dans tout le processus d'aménagement linguistique.

C'est pourquoi, en plus des dispositions concernant le corpus et le statut, le plan d'aménagement de la langue amazighe doit intégrer les stratégies d'implantation et de création de conditions favorables à la diffusion de la norme. L'implémentation peut se concrétiser par la diffusion de l'écrit à grande échelle à travers le canal de l'enseignement-apprentissage, du livre, de la presse écrite et des technologies de l'information. A cet égard, faisons remarquer que la norme graphique gagnerait en implémentation si le caractère tfinaghe était bien plus présent dans l'environnement linguistiques immédiat et quotidien des Marocains (affiches

---

<sup>6</sup> Cf. *Etudes et Document Berbères*, 11, 1994.

commerciales et publicitaires, panneaux de signalisation, noms de rues, enseignes, etc.). Ce cas précis indique qu'intervenir uniquement sur le corpus sans avoir développé des stratégies d'implantation de la matière langagière aménagée atteint assez rapidement ses limites et condamne le projet à l'échec.

Sans l'adhésion générale de toute la communauté linguistique amazighophone, le pari s'annonce difficile, les facteurs sociolinguistiques pèsent de tout leur poids et sont déterminants dans ce processus. C'est pourquoi la composante sociolinguistique s'avère décisive dans le succès de l'entreprise.

### **3. Le rapport à la norme**

Mise à part les questions relatives au statut juridique de la langue et aux difficultés de la diffusion et de l'implantation de la norme, le débat sur l'aménagement de l'amazighe est traversé actuellement par des tendances contradictoires. Le consensus autour de la norme unificatrice qui s'est installé lors du lancement du processus d'aménagement en 2002, tend désormais à s'effriter. Le débat autour de la norme fait surgir trois options :

(i) la tendance unificatrice visant à unifier les trois grandes variétés régionales en vue d'un standard marocain. En théorie, cette option a l'avantage de permettre l'unification, l'unité « symbolique » des Amazighes, la possibilité d'ériger l'amazighe en langue officielle et de contrecarrer les opposants à la promotion de l'amazighe sous prétexte de sa dialectalisation. L'autre avantage que présente, à nos yeux, ce choix est la possibilité de généraliser une seule norme au niveau national, indépendamment de la territorialité. Cette option pose cependant des difficultés au niveau de la réception de la norme ; les usagers risquent de ne pas s'y reconnaître ni de s'y identifier, l'espace de l'intercompréhension étant fondamentalement régional. Cette option court également le risque de favoriser une situation diglossique où le standard serait l'amazighe appris à l'école mais jamais utilisé dans des situations ordinaires de communication.

(ii) L'option des standards régionaux qui a été mise en avant d'abord par les Kabyles. Au Maroc, depuis le débat sur la régionalisation et l'autonomie des provinces du Sud, l'idée de standards régionaux, notamment au nord (tarifite) et au sud (tachelhite) commence à faire son chemin. Sur le plan pratique, cette option a plus de chances de réussir car elle gagnerait l'adhésion des usagers qui se reconnaîtront aisément dans leur variante régionale. De même qu'au niveau de l'enseignement, cette option semble être la seule à même de lutter véritablement contre l'insécurité linguistique que vit l'élève amazighophone durant les premières années de sa scolarisation. Aussi, l'option de standards régionaux semble-t-elle plus réaliste. Elle présente, cependant, l'inconvénient d'accentuer davantage la non-intercompréhension entre les blocs régionaux. Se pose également le problème des régions où la communauté amazighophone est minoritaire : quelle variété de l'amazighe enseigner par exemple dans les grandes villes (Casablanca, Rabat, Laâyoune, Fès) ? Le standard régional serait-il ou devrait-il être enseigné, pratiqué uniquement dans un cadre territorial ? L'option des standards régionaux est-elle compatible avec la revendication de la constitutionnalisation de la langue amazighe en tant que langue officielle de l'Etat marocain ? Ce sont autant de questions

auxquelles des instances tel que le conseil d'administration de l'IRCAM, le mouvement culturel amazighe et la société civile doivent apporter des réponses sans équivoque.

(iii) l'alternative de la troisième voie qui consiste à procéder par étapes en standardisant, dans une première étape, les variantes régionales mais tout en s'inscrivant, à long terme, dans la perspective d'un standard national, l'objectif ultime étant une « norme unificatrice ».

Quelle que soit l'option retenue, l'ouverture sur les autres dialectes est vivement souhaitée pour faciliter la transition et sensibiliser non seulement aux faits de variation mais aussi de convergence entre les différentes variantes régionales.

En guise de conclusion, le processus d'aménagement ne peut pas, à lui seul, garantir la pérennité de la langue et de la culture amazighes. La transmission intergénérationnelle demeure le facteur déterminant dans la sauvegarde de la langue et de la culture qu'elle véhicule. Le défi à relever est de maintenir et de (re)créer les conditions favorables à cette transmission. A cet égard, la valorisation sociale de la langue et de la culture amazighes s'avère être incontournable ; elle doit se traduire par la promotion sociale des individus qui pratiquent cette langue. L'accès au marché de l'emploi et au domaine du savoir en est le meilleur garant. Le défi est considérable, mais il n'est pas impossible à relever si le système éducatif marocain réussit à instaurer une éducation plurilingue fondée sur l'égalité des chances de promotion sociale pour tous les citoyens sans aucune exclusive.

En dernier lieu, une standardisation efficiente doit s'inscrire dans la progressivité (possibilité d'évolution), la révision permanente (perfectibilité de la norme) et dans la perspective d'implémentation sociale (Robillard, 1997 : 69).

## Références bibliographiques

Ameur, M. (2007), *Emprunt et créativité lexicale en berbère : traitement en situation d'aménagement linguistique*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès.

Ameur, M. & A. Bouhjar (2003), « Norme graphique et prononciation de l'amazighe », *Prologues* n° 27/28, pp. 21-28.

Ameur, M. et al. (2006), *Graphie et orthographe de l'amazighe*, Publications de l'IRCAM, Rabat.

Boix-Fuster, E. & A. Millan-Massana (sous dir.) (2003), *Aménagement linguistique dans les pays de langue catalane*, Paris, l'Harmattan.

Boukhris, F. et al. (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'IRCAM, Rabat.

Boukous, A. (1979), « La situation sociolinguistique au Maroc », dans *Bulletin économique et social du Maroc*, pp. 5-31.

- Boukous, A. (1999), *Dominance et différence : essai sur les enjeux symboliques*, Casablanca, Editions Le Fennec.
- Boukous, A. (2003), *Prologues, revue maghrébine du livre*, n° 27/28, Eté/Automne.
- Boumalk, A. (2005), « Construction d'une norme en amazighe, passage obligé, risque d'impasse ? », in M. Rispaïl, *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement, Le cas de la langue amazighe*, Paris, l'Harmattan, p. 187-198.
- Boyer, H. (1991), *Eléments de sociolinguistique : langue, communication et société*, Paris, Dunod.
- Calvet, L.-J. (1999), *Pour une écologie des langues du monde*, Plon.
- Chaker, S. (1985), « La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible? », *Tafsut-Etudes et débat* n° 2, pp. 81-91.
- Corbeil, J.-Cl. (1980), *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin, 1980, 154 p.
- Loubier, Ch. (2008), *Langues au Pouvoir – Politiques et symbolique*, Paris, l'Harmattan.
- Meillet, A. (1965), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- Moreau, L. (1997), *Sociolinguistique : concepts de base*, Liège, Mardaga.
- Rapport Annuel du Conseil Supérieur de l'Enseignement, (2008) *Réussir l'école pour tous*, Volume 1.
- Robillard, D. (1997), Planification, in L. Moreau, (éd.), *Sociolinguistique : concepts de base*, Liège, Mardaga, p. 228-229.
- Rousseau, L.-J. (2005), « Terminologie et aménagement des langues », *Langages*, 157, pp. 93-102.



## Réflexions sur la standardisation de la langue amazighe

Moha Ennaji  
Chercheur universitaire, Fès

### ملخص

يتناول المقال مجموعة من التصورات والأفكار حول تقعيد ومعيرة اللغة الأمازيغية من منظور اللسانيات الاجتماعية. كما يتطرق المقال إلى خصائص هذه اللغة وتعدد لهجاتها التي ينبغي أن يعتبر غنى وليس ضعفا أو عائقا أمام المعيرة. ويبين المقال أن المناخ الاجتماعي والثقافي الحالي الذي هو في صالح الأمازيغية ساعد على إدماج اللغة الأمازيغية في المنظومة التعليمية والذي أدى بدوره إلى التفكير بجدية في معيرة الأمازيغية. ويعد توحيد حرف تيفيناغ واتخاذ كحرف رسمي للغة الأمازيغية في حد ذاته خطوة كبيرة نحو معيرة اللغة. ورغم المراحل الهامة التي قطعتها معيرة وتوحيد المعجم فإن الصوتيات والنحو لا يزالان يحتاجان إلى التقعيد والتوحيد.

Cette contribution comprend un ensemble de réflexions sur la situation actuelle de la langue amazighe et la problématique de la standardisation. Elle traite, dans une première partie, du statut de cette langue, de ses traits linguistiques et fonctionnels et, dans une deuxième partie, de la standardisation de l'amazighe à la lumière des récentes évolutions, notamment sa reconnaissance en tant que langue nationale et son intégration dans l'enseignement et la vie publique.

L'amazighe, qui est d'origine chamito-sémitique (afro-asiatique), est la langue maternelle d'environ la moitié de la population du Maroc. Les régions où il est parlé sont discontinues en ce sens qu'elles sont divisées en zones entourées de populations arabophones. Ces zones englobent soit un centre de population tel un village, soit une superficie plus vaste (Ennaji, 1985).

L'amazighe est une langue orale qui possède une écriture plus que millénaire. Les dialectes touaregs dans le sud de l'Algérie et de la Mauritanie ont gardé le système d'écriture appelé le *Tifinagh* qui a été transmis de génération en génération pendant des milliers d'années (environ 5000 ans).

En fait, le passage à l'écrit ne date pas d'aujourd'hui. Nous avons dans le sud marocain des manuscrits qui remontent au Moyen Âge, notamment des textes religieux de l'Islam. Mais les écrits amazighes n'ont pas été diffusés largement comme les autres écrits en raison de facteurs historiques.

La création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) en 2001 et l'adoption du tefinaghe en tant qu'alphabet officiel de la langue amazighe contribueront à la diffusion et à l'apprentissage des caractères tefinaghes au Maroc et à l'étranger. Le tefinaghe, qui a été récemment modernisé et adapté à l'outil informatique par l'IRCAM, va être bientôt répandu grâce à l'enseignement et aux

médias. La normalisation des tifinaghes et leur reconnaissance comme écriture du monde par l'organisation internationale des alphabets constitue une grande avancée pour la standardisation et la codification de la langue.

## **Dialectes et populations amazighes**

Au niveau dialectologique, la variation est très riche à l'échelle nationale et maghrébine. En Algérie, le kabyle est le terme utilisé pour désigner les dialectes amazighes de la Kabylie, près d'Alger et de Bougie. Le Chaoui est parlé par les populations des Aurès, au sud de Constantine, le touareg est une variété de l'amazighe parlée dans l'extrême sud algérien, enfin le mozabite est parlé dans les régions ibadhites, notamment à Ghardaïa. En Tunisie, l'amazighe est parlé dans l'extrême sud du pays (dans la région de Médénine). Il y a moins de six villages amazighophones où tous les habitants parlent amazighe ; ils sont situés à Djerba, à l'ouest de Matmata et à l'est de Gafsa (Payne, 1983).

Selon le linguiste américain Penchoen (1973), la population amazighophone était d'environ dix millions dans tout le Maghreb dans les années soixante. De nos jours, il est difficile de donner des chiffres précis car il n'existe pas de statistiques officielles fiables concernant le facteur linguistique.

C'est au Maroc qu'il existe la plus forte population amazighophone. Trois dialectes amazighes majeurs sont parlés au Maroc : le tarifite usité dans le Rif au nord du pays, le tamazighte parlé au Moyen Atlas et à l'est du Haut-Atlas, puis le tachelhite parlé par les populations du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas au sud du Maroc. Chacun de ces parlers régionaux comprend des sous-dialectes ou dialectes locaux. A titre d'exemple, à l'intérieur de l'aire géographique du tamazighte, nous distinguons la variante de Béni-Mellal, celle d'Errachidia, celle de Bni Sadden, de Khemisset, etc. Toutefois, il existe un lien sociolinguistique et culturel entre les dialectes locaux de chaque région. Ces dialectes appartiennent à la même langue amazighe puisqu'ils sont, en général, mutuellement intelligibles à moins que les variétés en question ne soient à des points géographiques extrêmes ; par exemple, un locuteur du tarifite au nord et un locuteur du tachelhite au sud ne peuvent se comprendre ni communiquer de manière satisfaisante.

Les parlers amazighes sont parfois estimés à plusieurs centaines, mais le nombre exact des variétés concernées n'est pas clairement spécifié, étant donné qu'il n'y a pas un atlas linguistique de la région. Cependant, plusieurs linguistes considèrent que l'amazighe reste essentiellement une seule langue, malgré ses nombreuses variétés.

Les amazighophones sont en général des bilingues du fait qu'ils parlent également l'arabe dialectal. C'est le cas surtout de la jeune génération et des personnes âgées de moins de cinquante ans au Maghreb. Les monolingues amazighes sont généralement l'ancienne génération (surtout des femmes) qui ne participe plus aux activités socioéconomiques ainsi que des enfants d'âge préscolaire appartenant à des régions montagneuses.

Ennaji (2005a) estime que le nombre des amazighophones monolingues au Maroc est d'environ 45% de la population amazighophone. D'autant plus que les amazighophones sont considérés comme des analphabètes tant qu'ils ne maîtrisent



pas l'arabe standard ou le français.

Les divers dialectes berbères au Maghreb sont le véhicule des cultures traditionnelles spécifiques aux régions où ils sont parlés. Nous assistons à une littérature orale, un patrimoine de chants, légendes, poèmes, proverbes et anecdotes qui peuvent se propager dans d'autres villages et régions au Maghreb, en France, en Belgique, en Hollande et autres pays européens où il y a de fortes communautés d'émigrants maghrébins. La culture amazighe a été réactivée également en France où une académie du berbère a été fondée en 1967, et où plusieurs activités culturelles sont organisées à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Inalco) et dans le cadre de la vie associative.

Comme l'arabe dialectal, l'amazighe joue un rôle secondaire dans les mass-médias. Des programmes radiophoniques amazighophones sont diffusés quotidiennement au Maroc et en Algérie ; ce qui n'est pas le cas en Tunisie. Au Maroc, ces programmes durent de huit heures du matin à minuit, chaque dialecte ayant sa période de diffusion par jour. Un journal télévisé est diffusé quotidiennement depuis août 1994 sur la première chaîne. En Algérie, Il existe une radio nationale qui diffuse des programmes exclusivement en amazighe, un journal télévisé amazighophone également ainsi qu'une chaîne de télévision amazighe récemment inaugurée.

## Statut et traits ethnoлингuistiques de l'amazighe

Bien qu'il ait des similarités avec l'arabe dialectal, l'amazighe comporte une syntaxe, une morphologie et une phonologie distinctes de celle de l'arabe. Par conséquent, il n'y a pas d'intercompréhension entre les locuteurs des deux langues : un amazighophone monolingue ne comprend pas l'arabe dialectal.

Du point de vue diachronique, l'amazighe a emprunté au latin, au punique, à l'arabe et plus récemment au français. Les résidus de l'emprunt de l'amazighe au latin sont limités à une dizaine de mots. Cependant, l'emprunt le plus important est l'emprunt à l'arabe dialectal et au français. La plupart de ces emprunts sont complètement adaptés aux schèmes amazighes ; par exemple, le mot latin *asinus* « âne » est prononcé *asnus* en amazighe ; le mot arabe (dialectal) *l-mraya* « miroir » devient *lmri* en tamazighte ; le mot français « porte » devient *tapurt* en kabyle. Parfois les emprunts sont considérés comme des mots amazighes par les locuteurs natifs.

Aujourd'hui, l'amazighe comprend beaucoup d'emprunts arabes. A titre d'exemple, des noms sont empruntés à l'arabe dialectal tout en gardant l'article défini *al-*, par exemple, *l-kas* « le verre », *l-fɛdur* « le petit déjeuner », *l-qehwa* « le café », etc. Beaucoup d'emprunts arabes ont remplacé des éléments lexicaux natifs, disponibles et largement répandus en amazighe. Dans la variété tamazighte des Aït Warayn, les termes arabes *ššɣl* « travail », *bya* « vouloir » et *sme* « écouter » ont supplanté respectivement les mots amazighes *tawwuri*, *ira* et *islla*. Les termes *azlmaɛ* « gauche » et *afasi* ou *ayffas* « droite » ont été remplacés par leurs correspondants en arabe dialectal, à savoir *lisr* et *limn*.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, plusieurs linguistes considèrent que l'amazighe reste essentiellement une seule et même langue, malgré ses nombreuses

variétés. En fait, il y a une certaine intercompréhension entre les trois dialectes amazighes marocains (Boukhris et *al.*, 2008 ; Cadi, 1987 ; Ennaji, 1985). Nous pouvons avancer qu'il y a une grande ressemblance entre toutes les variétés amazighes aux niveaux phonologique, morphologique, syntaxique et lexical (Basset, 1959 ; Sadiqi, 1997 ; Taifi, 1997).

Ce découpage traditionnel des zones amazighophones en régions rurales ne reflète pas fidèlement l'effet de l'exode rural considérable qu'a vécu le Maroc depuis l'indépendance. Par conséquent, il existe aujourd'hui des populations amazighophones très importantes dans les grandes villes telles que Casablanca, Rabat, Agadir, Nador, Alhouceima, Fès, Méknès, Marrakech, etc.

La langue amazighe est le véhicule d'une culture marocaine authentique, traditionnelle et spécifique aux régions où elle est parlée. En plus de la poésie, du chant et de la danse, la culture amazighe est représentée par un art décoratif trois fois millénaire.

## **La reconnaissance de la langue amazighe**

La reconnaissance de la langue amazighe date du 20 août 1994 lorsque feu le roi Hassan II avait déclaré dans le discours de la *Révolution du roi et du peuple* que la langue amazighe était une composante importante du patrimoine culturel national et qu'il fallait l'enseigner au moins au cycle primaire.

Un certain nombre de facteurs ont contribué à la reconnaissance de l'amazighe. Premièrement, la volonté royale d'officialiser la dimension amazighe ; deuxièmement, l'ouverture du Maroc sur l'Occident, à travers la démocratisation du pays et son engagement à protéger tous les droits humains y compris les droits linguistiques et culturels ; troisièmement, le travail louable des chercheurs et associations amazighes qui ont pu réactiver la revendication amazighe.

Depuis le discours royal d'Agadir (17 octobre 2001), nous assistons à un vrai renouveau de la langue et de la culture amazighes au niveau des domaines sociaux où elles sont utilisées. L'usage de l'amazighe est devenu plus présent que par le passé dans les villes, les familles, à l'université, au marché, etc. D'après une enquête que nous avons menée à l'université de Fès, un grand nombre de jeunes citoyens arabophones souhaitent apprendre l'amazighe dont ils connaissent seulement quelques éléments lexicaux et quelques expressions de politesse ou de communion (Ennaji, 1997).

Bien que des facteurs sociaux et historiques aient dans le passé défavorisé l'amazighe, cette langue est restée vivante et riche. Elle a résisté grâce à son dynamisme en tant que langue maternelle surtout dans les régions rurales. Dans les villes, la langue amazighe a gardé sa vitalité car elle est toujours la langue du foyer et des amis, la langue préférée de ses locuteurs natifs, qui en sont fiers. Malgré la polémique qui a accompagné le débat (qui devait être scientifique) sur l'alphabet à adopter pour l'amazighe, plusieurs partis politiques marocains (en l'occurrence le Mouvement Populaire [MP], le Parti de l'Authenticité et de la Modernité [PAM], le Parti du Progrès et du Socialisme [PPS], l'Union Socialiste des forces populaires [USFP]) favorisent – du moins dans leurs discours – la promotion de la culture amazighe et l'enseignement de cette langue. La commémoration du discours royal

d'Ajdir par des représentants de quelques partis politiques en est un témoignage retentissant.

On constate que les Marocains s'emploient de mieux en mieux à préserver et à promouvoir leur patrimoine culturel. Grâce à leurs attitudes positives et grâce aux recherches linguistiques modernes, l'amazighe n'est plus un sujet tabou, ni un simple dialecte. Il a changé de statut car il est devenu une langue nationale. Comme le souligne Boukous (2008), « la situation de l'amazighe va connaître un changement qualitatif à partir des dernières décennies dans un contexte politique national et international marqué par la culture des droits de l'Homme ».

L'année scolaire 2003-2004 a connu l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif, ce qui aura des conséquences sur le développement de la langue et de la culture amazighes ainsi que sur les domaines médiatique, administratif et social. Cette renaissance de l'amazighe ouvrira aussi de nouvelles pistes de recherches académiques et d'activités pédagogiques, notamment la perspective de la standardisation de l'amazighe, le passage à l'écrit, l'élaboration de manuels scolaires et la publication d'ouvrages sur la grammaire, le lexique et la phonologie de la langue amazighe.

La reconnaissance de l'amazighe et sa prise en charge par l'Etat reflètent l'attitude favorable des élites marocaines à l'égard de la culture amazighe, composante fondamentale de la culture marocaine. Cette reconnaissance est reflétée aussi dans les dispositions de la charte nationale de l'éducation qui prévoit l'enseignement de la langue amazighe et l'ouverture de départements de langue et culture amazighes dans les universités. Le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse a donné le feu vert à l'enseignement de la langue amazighe en septembre 2003 dans 300 écoles primaires à travers le pays. Aujourd'hui, plus de 800 écoles l'enseignent. Cette reconnaissance se reflète également dans la place que la langue et la culture amazighes commencent à occuper à la radio et à la télévision où un nombre – somme toute – réduit de documentaires, de films et de pièces théâtrales font partie des programmations. Sur le plan de la communication, le Ministère de la communication a signé une convention de partenariat avec l'IRCAM pour la mise en place d'une stratégie visant l'intégration de la culture et de la langue amazighes dans les médias en augmentant le temps d'antenne réservé à l'amazighe et en présentant un seul journal télévisé en langue amazighe avec une terminologie unifiée. Toutefois, la présence de l'amazighe dans les médias reste minime et la chaîne de télévision amazighe n'a pas encore vu le jour.

En définitive, la reconnaissance de l'amazighe et son introduction dans le système éducatif et dans les mass média sont accompagnés par des mécanismes de normalisation et de standardisation de la langue amazighe, sujet que nous abordons dans la section suivante.

## **La standardisation de la langue amazighe**

Sans oublier l'unité profonde de la langue amazighe, comme nous l'avons vu ci-dessus, le Maroc comprend plusieurs sous-ensembles linguistiques amazighes qui se subdivisent en de nombreuses variétés présentant chacune des spécificités linguistiques. Le problème le plus ardu auquel les linguistes et les pédagogues sont

confrontés est celui de la variation dialectale. La discontinuité géographique des dialectes amazighophones entrave l'intercompréhension entre les locuteurs. Le choix d'un dialecte amazighe particulier plutôt qu'un autre pour la standardisation peut constituer un problème car les locuteurs natifs des autres dialectes ne sauraient accepter de voir leurs dialectes exclus des domaines de l'écrit.

La majorité des divergences entre les dialectes sont d'ordre phonétique. Selon Boukous (2004 :15), « il faudrait normaliser les dialectes régionaux en réduisant les faits de divergence entre les structures des parlers locaux, dans le but de les rapprocher progressivement pour enfin aboutir à une forme standardisée ». Ce qui doit être fait, c'est comparer les dialectes existants, lister les items linguistiques les plus fréquents dans les trois dialectes, avant de les standardiser et de les répertorier dans le dictionnaire fondamental de la langue amazighe. La standardisation de l'amazighe a jusqu'ici négligé l'aspect phonologique de la langue. Les distinctions phonétiques entre les variétés amazighes gênent la communication en l'absence d'une composition phonologique commune qui pourrait se faire en gérant ces divergences par l'intériorisation des prononciations des locuteurs des autres parlers et dialectes (Boukous, 2009 ; Saa, 1995 et 2005). L'objectif étant de développer une prononciation standard de l'amazighe.

Au niveau morphosyntaxique, il y a beaucoup plus de similarités. Plusieurs faits de langue sont communs au niveau, par exemple, du causatif, de la négation, de l'interrogation, des thèmes verbaux et de l'aoriste. A titre d'illustration, l'aoriste, étant un thème verbal, est vivant dans tous les parlers et dialectes de l'amazighe (Bensoukas, 2007)

<i>Tachelhite</i>	<i>Tamazighte</i>	<i>Tarifite</i>	<i>Traduction</i>
bnu	βnu	βna	« construire »
azu	azu	azu	« écorcher »
krz	krz/šrz	ša:z	« labourer »

L'aoriste intensif est également très attesté dans la plupart des dialectes amazighes :

<i>Aoriste</i>	<i>Aoriste intensif</i>	<i>Traduction</i>
krz	kkrz / krrz	« labourer »
azu	ttazu	« écorcher »
gn	ggan	« dormir »
srs	srus / srusa	« poser »

Le causatif s'obtient par le même procédé dans la majorité des variétés :

<i>Verbe simple</i>	<i>Forme causative</i>
ird « être lavé »	ssird « faire laver »
gm « élever »	sgm « élever un enfant »
ns/ls « être vêtu »	sns/sls « faire vêtir »
lmd « apprendre »	sslmed « faire apprendre »
mun « être accompagné »	smun « faire accompagner »
mmutti « changer »	smutti « faire changer »
gn « dormir »	sgn « faire dormir »
rwel « courir »	ssrwel « faire courir »

Dans la forme récipro-causative, le verbe subit des changements morphologiques similaires à ceux accompagnant les modifications du causatif :

*Forme verbale simple*

samh « pardonner »

sudn « embrasser »

*Récipro-causatif*

mssamah « se pardonner »

msudun « s'embrasser »

Ainsi, en ce qui concerne les outils grammaticaux tels que la forme causative et la forme réciproque, nous remarquons que la variation dialectale n'est pas pertinente. Les deux formes s'avèrent similaires dans les différentes aires dialectales au Maroc (Ennaji 2005b ; Sadiqi, 2005).

En d'autres termes, le processus de normalisation de l'amazighe nécessite cinq étapes :

- 1- une enquête sociolinguistique rigoureuse qui sert à déterminer le nombre de sous-dialectes et leurs propriétés linguistiques. Cette enquête permet la formation d'un amazighe standard fondé sur la recherche dialectologique ;
- 2 - une étude géopolitique qui prend en considération le statut socio-économique comme paramètre de sélection de la variété représentant toute la langue amazighe ;
- 3- une étude comparative systématique des différentes variétés à tous les niveaux linguistiques ;
- 4- un inventaire des aspects phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux les plus communs et les plus répandus dans les trois principaux dialectes ;
- 5- la normalisation des aspects de la langue et leur expansion et diffusion à travers l'école, l'université et les médias.

L'étude exhaustive de la variation linguistique de l'amazighe devrait aboutir à la réalisation d'un atlas linguistique, c'est-à-dire « un ensemble structuré de cartes géolinguistiques référant à des phénomènes linguistiques précis sélectionnés sur la base de leur degré d'aptitude à l'analyse comparative » (Lafkioui, 2007a).

Pour l'élaboration de cet atlas linguistique, des enquêtes de terrain portant sur l'ensemble des variétés, y compris les variétés parlées dans les autres pays du Maghreb, particulièrement en Algérie, sont nécessaires. Ces enquêtes devraient être soit : (a) libres où la priorité serait donnée aux locutions verbales et non verbales dégagées, tout en tenant compte de leurs différences linguistiques et sociales, soit (b) dirigées en se basant sur la méthodologie linguistique faisant appel aux domaines phonétique, morphosyntaxique, lexical et sémantique, ou encore (c) semi-dirigées, en utilisant des contes, des entretiens et des questions ouvertes sur des sujets variés illustrées souvent par des images. (Lafkioui, 2007b).

Le rôle de la dialectologie pour le développement de l'amazighe standard est primordial. Si l'on admet que la langue amazighe couvre une vaste aire géographique et qu'elle est bien intégrée dans le système éducatif, il va sans dire que l'étude systématique de la variation dialectale est obligatoire.

La langue standard en général est une variété d'une communauté linguistique qui est légitimée et institutionnalisée comme mode supra-régional de communication. Garvin (1964) a proposé trois types de critères pour indiquer le degré de standardisation d'une langue :

- i) *les propriétés intrinsèques de la langue standard,*
- ii) *les fonctions de la langue standard,*
- iii) *les attitudes de la communauté envers cette langue.*

Les fonctions peuvent être jugées selon 4 facteurs :

- 1- unification de langue ;
- 2- démarcation par rapport à une autre langue ;
- 3- fonction de prestige ;
- 4- fonction de référence normative, guidant locuteurs et apprenants à écrire et parler la langue correctement.

Pour la démarche sociolinguistique de la standardisation et dans le souci de représentativité et d'exhaustivité, il est essentiel de prendre en considération l'aspect oral des textes lors de la transcription phonétique des données linguistiques collectées dans leurs dimensions verbales et non-verbales. L'oralité est en effet un aspect fondamental de la langue et de la culture amazighes ; elle est à la fois un symbole d'identité et de transmission de valeurs et un moyen d'expression. Elle se compose de contes, poésie, proverbes, devinettes, chants et chansons (*izli, tamdyazt, tamawayt*, etc.), entre autres. La standardisation de l'amazighe gagnera en puisant dans la tradition orale.

Une fois que la carte sociolinguistique de la communauté linguistique enquêtée a été réalisée, le procédé de l'articulation des faits linguistiques sur les points géographiques choisis suivra. L'aboutissement final serait une série de cartes géolinguistiques présentant des phénomènes divers de la linguistique amazighe.

Vient alors l'étape de classification dans laquelle l'atlas linguistique constitue une suite capitale, car il révèle non seulement les faits linguistiques indispensables à la comparaison mais aide également à leur localisation géographique précise.

Chacune de ces méthodes est valable selon l'objectif attendu. Cependant, la méthode quantitative est primordiale car elle facilite le calcul des dissimilarités linguistiques entre les dialectes et leur classification de façon objective. Parmi les autres avantages de cette approche quantitative de la variation linguistique, on note le regroupement numérique des données et les mesures automatiques des différences dialectales ; en plus, des statistiques et des analyses peuvent être fournies automatiquement sur support informatique. La linguistique informatique peut apporter beaucoup pour la promotion et la diffusion de l'amazighe standard, ainsi que pour la compréhension fine de ses traits linguistiques. Parmi les applications les plus remarquables, on peut noter la correction orthographique, qui devient nécessaire avec le passage à l'écrit, la reconnaissance vocale, la traduction automatique et les dictionnaires électroniques. Ces recherches ne peuvent être réalisées sans la collaboration du linguiste et de l'informaticien.

## Conclusion

Ainsi, nous avons pour la première fois dans l'histoire du pays une reconnaissance officielle de la dimension amazighe. Depuis la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, la langue amazighe a changé de statut ; elle est passée du statut de dialecte, variété orale non-enseignée, au statut de langue nationale écrite enseignée à l'école et à l'université. Elle n'est plus limitée aux confins du foyer ni aux régions rurales. L'enseignement de l'amazighe aboutira éventuellement à sa standardisation et à sa normalisation.

Le problème réside dans la lenteur de la mise en place de structures juridiques adéquates et de la formation des cadres et formateurs qui seraient chargés de la standardisation et de l'enseignement de cette langue. L'IRCAM et les centres de recherches universitaires devraient servir de noyaux à la standardisation et à la normalisation de la langue amazighe. Cette lenteur devrait être substituée par une politique d'urgence pour œuvrer à la standardisation et à la généralisation verticale et horizontale de l'amazighe dans le système éducatif.

La standardisation d'une langue est un long processus ; une institution telle que l'Institut Royal de la Culture Amazighe fait le travail académique initial, notamment elle prend des décisions dans le sens de la normalisation de la langue amazighe basée sur des travaux de recherches objectives. Au bout du compte, la standardisation de l'amazighe est l'affaire de toutes les forces vives de la société marocaine : les intellectuels, les écoles et les universités, et les médias, notamment la télévision, la radio, les journaux, l'internet, la chanson, le théâtre, le film, etc.

La standardisation de l'amazighe ne peut se faire sans l'enracinement dans les dialectes sources de l'oralité, de la culture, de la crédibilité et de l'authenticité. Si la variation linguistique est une richesse naturelle, la standardisation est une nécessité absolue. L'amazighe standard, qui contribue à l'enrichissement de la langue et de la culture amazighes, doit être basé sur des critères scientifiques en tenant compte de l'environnement politique et du discours de la société civile, plus particulièrement l'avis des associations culturelles amazighes. Il faut procéder à la standardisation de l'amazighe par étapes tout en défendant la variation linguistique ou polynomie.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer qu'il y a des acquis importants aux niveaux de la graphie, du lexique et des manuels scolaires de la maternelle au primaire. La première étape de la normalisation est donc déjà entamée surtout avec l'adoption de la graphie tiffinaghe et l'uniformisation de la terminologie pédagogique et médiatique. Reste à établir une composante phonologique commune et à normaliser des aspects morphologiques et grammaticaux.

## Références bibliographiques

Ameur et al. (2006), *Graphie et orthographe de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM, Série : Etudes n° 6.

- Basset, A. (1959), *La langue berbère. Morphologie. Le verbe. Etudes des Thèmes*. Paris, Librairie Ernest Leroux.
- Bensoukas, K. (2007), « Quelques réflexions sur la standardisation des thèmes verbaux », in *La culture amazighe et le développement humain* (Ennaji, éd), Fès, L&L, p. 75-88.
- Boukhris, F., Boumalk, A., Elmoujahid, El., Souifi, H. (2008), *La Nouvelle Grammaire de l'Amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.
- Boukous, A. (2009), *Phonologie de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.
- Boukous, A. (2008), « Le champ langagier : diversité et stratification », Rabat, *Asinag*, n°1, 15-37.
- Boukous, A. (2004), « Standardisation de l'amazighe: quelques prémisses », in *Standardisation de l'Amazighe*, Actes du premier séminaire du CAL, Dir. Ameur, M. et Boumalk A., Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 11-22.
- Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain, forme et sens*, Paris, SELAF.
- Ennaji, M. (2005), « La structure morphologique de l'amazighe », in *Structures Morphologiques de l'Amazighe*, Actes du deuxième séminaire du CAL, Dir. Ameur, M. et Boumalk A., Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 85-92.
- Ennaji, M. (1997). "The Sociology of Berber: Change and Continuity". In *Berber Sociolinguistics*. Edited by Ennaji, M. International Journal of the Sociology of Language 123: 23-40. New York: Mouton de Gruyter.
- Ennaji, M. (1985). *Contrastive Syntax: Berber, Moroccan Arabic, and English Complex Sentences*. Wurzburg: K&N.
- Garvin, P. (1964). "The Standard Language Problem-Concepts and Methods". In Hymes, D. (1964), 521-526.
- Hymes, D. (1964). (Ed.). *Language in Culture and Society: A Reader in Linguistics and Anthropology*. New York: Harper & Row.
- Labov, W. (1971). "Variation in Language". In Reed, C.E. (1971), 187-221.
- Lafkioui, M. (2007a), « Atlas linguistique des variétés berbères du Rif. » Köln, Rüdiger Köppe Verlag (In: *Berber Studies*, Volume 16), 291 (format « A3 », couleur, 356 cartes + 47 tableaux).
- Lafkioui, M. (2007b), « Variation géolinguistique et standardisation des variétés amazighes du Rif », in: *La culture amazighe et le développement humain* (Ennaji, éd), Fès, Presse Universitaire, p. 69-74.
- Penchoen, G.T. (1973). *Tamazight of the Ayt Ndir*. Los Angeles: Undena Publications.
- Reed, C.E. (1971). (Ed.). *The Learning of Language*. New York: National Council of Teachers of English.



Saa, F. (2005), « Les thèmes négatifs en berbère », in *Structures morphologiques de l'amazighe*, Actes du deuxième séminaire du CAL, Dir. Ameer, M. et Boumalk A., Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 102-111.

Saa, F. (1995), Aspects de la morphologie et de la phonologie du berbère parlé dans le Ksar Zenaga à Figuig (Maroc), Thèse de Doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.

Sadiqi, F. (2005), « Les formes réciproques en amazighe », in *Structures morphologiques de l'amazighe*, Actes du deuxième séminaire du CAL, Dir. Ameer, M. et Boumalk A., Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 112-119.

Sadiqi, F. (1997), *Grammaire du Berbère*, Paris, L'Harmattan.

Taifi, M. (1997), « Le Lexique berbère : entre l'emprunt massif et la néologie sauvage », in *Berber Sociolinguistics*. Edited by Ennaji, M. *International Journal of the Sociology of Language* 123: 61-80. New York: Mouton de Gruyter.



## Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique

Meftaha Ameer  
IRCAM

### ملخص

يعالج هذا المقال تهيئة اللغة الأمازيغية من منظور المعيارية المتعددة (polynomie)، وهو مفهوم مستعار من السوسيولسانيات الكورسيكية، ويتناول التنوع اللهجي من زاوية "الواحد والمتعدد".

بعد تعريف مفهوم التهيئة اللغوية، تناول المقال علاقة المعيار بالمتعدد، وانتهى إلى أن تحليل الوضعية السوسيولسانية في إطار "البولينوميا" ذو فائدة واضحة، حيث سلط الضوء على أهمية تطبيق هذا المفهوم على اللغة الأمازيغية من خلال ثلاثة مستويات: التعليم والإعلام وإعداد الأدوات اللغوية (المعجم نموذجاً).

وقد خلص المقال إلى ضرورة أخذ التنوع اللغوي بعين الاعتبار دون إغفال تهيئة لغوية مرنة على المدى البعيد، كما أكد على أهمية عنصرين في النهوض بالأمازيغية وتعزيز مكانتها؛ يتجلى أولهما على المستوى المؤسسي في صورة القرارات السياسية المتخذة، ويظهر ثانيهما على المستوى الفردي في انتقال اللغة من جيل إلى آخر.

L'unité profonde de l'amazighe a été suffisamment démontrée pour que l'on n'ait plus à y revenir. Néanmoins, la variation existe et concerne aussi bien la phonétique que le lexique et, dans une moindre mesure, la morphosyntaxe de la langue. La langue amazighe se compose ainsi de la somme du fonds commun et de toutes les variantes qui existent. La métaphore de la marguerite de Corbeil (1986) sied parfaitement à la situation de l'amazighe : la marguerite est l'ensemble du cœur jaune (le noyau central, c'est-à-dire le fonds commun) et d'un certain nombre de pétales (les différentes variantes) ; une fois effeuillée, il ne reste plus de marguerite, mais seulement une masse jaune au bout d'une tige. C'est dire l'importance de la prise en compte des sous-systèmes de la langue. La variation est inévitable et participe au fonctionnement de la langue, mais vu les mutations que connaît la langue qui passe de l'expression d'une culture traditionnelle à l'expression d'une civilisation moderne, sa mise à niveau devient nécessaire, voire inévitable surtout depuis qu'elle s'est vu attribuer de nouvelles fonctions (le passage à l'écrit, son introduction dans le système éducatif, dans les médias, etc.).

L'exemple de la dynamique en oeuvre au Maroc depuis quelques années est tout à fait édifiant à ce propos. Avec l'introduction de l'amazighe à l'école, s'est posée avec acuité la question suivante : quel amazighe enseigner ? Quelle(s) variété(s) enseigner ? Cette nouvelle donne sociolinguistique a donné naissance à la réflexion sur l'opportunité de l'aménagement linguistique et surtout sur les modalités qu'il devrait prendre : doit-on considérer les géolectes ? Approcher les parlers ? Ou encore appréhender la langue comme supra-système ?

Dans ce papier, nous traiterons de l'aménagement linguistique de l'amazighe sous l'angle de la polynomie. Pour ce faire, nous présenterons d'abord la genèse du concept ainsi qu'une mise au point terminologique de *l'aménagement linguistique* et des dénominations concurrentes ; puis, nous mettrons la lumière sur la notion de norme dans son rapport avec la pluralité linguistique et enfin, nous examinerons les retombées de l'approche polynomique à trois niveaux : l'enseignement, les médias et la confection d'outils linguistiques.

## **Genèse du concept *aménagement linguistique***

L'école linguistique de Prague, dans les années trente du XXe siècle, est considérée comme la pionnière en matière d'aménagement linguistique avec les travaux de linguistes (Jakobson, Havranek, Mathesius, entre autres) qui ont produit aussi bien une recherche théorique sur le sujet qu'une application pratique concernant la standardisation du tchèque. Après les Pragois, les recherches sur les différentes situations linguistiques se multiplient et dépassent le champ européen. Les années soixante ont connu un débat théorique sur l'objet de l'aménagement linguistique qui a opposé les précurseurs (l'école de Prague) et les tenants de la sociolinguistique naissante ; les seconds reprochant aux premiers de réduire les langues à de purs systèmes (ils s'intéressent exclusivement à l'étude du corpus de la langue) et de négliger toute la dimension sociolinguistique (c'est-à-dire le statut des langues) dont dépend amplement l'aménagement de la langue (de Robillard, 1997 : 36-41).

Au niveau terminologique, c'est le linguiste Einar Haugen qui a été le premier à proposer, en 1959, le terme de *language planning* pour désigner l'élaboration d'une orthographe, d'une grammaire et d'un dictionnaire pour des communautés non homogènes comme c'est le cas de la Norvège. Ce terme a été traduit en français par *planification linguistique*. E. Haugen s'intéressait exclusivement aux structures de la langue, c'est-à-dire à son code ou encore à son corpus<sup>1</sup>.

En 1969, le linguiste allemand Heinz Kloss a proposé de distinguer *status planning* et *corpus planning* et a introduit ainsi un changement épistémologique dans la notion de planification linguistique. On parle désormais de « planification du statut » qui concerne le statut social et politique de la langue, sa position par rapport aux autres langues et la répartition des fonctions entre les langues en présence dans un territoire ou un Etat. Le terme *planification du code* sera, lui, réservé à l'intervention sur les structures de la langue telle la réforme de l'orthographe ou l'aménagement de la morphosyntaxe et du lexique.

Quant à l'expression *aménagement linguistique* qui est elle-même une traduction de l'anglais *language planning* et qui est apparue dans les années soixante-dix du siècle dernier, c'est au linguiste québécois Jean-Claude Corbeil (1980) qu'on la doit. Corbeil précise que la traduction *planification linguistique* véhicule en français le sens d'intervention étatique et de dirigisme et lui préfère alors l'expression *aménagement de la langue*.

---

<sup>1</sup> Maurais, Jacques, *L'aménagement linguistique : genèse du concept*, Conseil supérieur de la langue française, <http://www.clf.gouv.qc.ca/Amelin/Genese.html>.

Si le terme *aménagement linguistique* est né au Canada et a été largement répandu dans le monde francophone, d'autres appellations existent et se diversifient selon la géographie. La sociolinguistique catalane emploie surtout le terme de *normalisation*, c'est-à-dire rendre normale la situation du catalan dans les différents domaines sociaux (Loubier, 2002)<sup>2</sup>. On estime qu'il y a une situation de conflit entre une langue dominante, en l'occurrence le castillan, et le catalan qui doit donc se réappropriier une place sur l'échiquier linguistique. D'autres termes sont aussi usités tels *politique linguistique* et *glottopolitique*. Le terme de *standardisation*, emprunté à l'industrie, est aussi employé pour rendre l'intervention sur le code de la langue ainsi que *codification*. Dans ce foisonnement terminologique, nous optons, dans un souci de clarté, pour le terme *aménagement linguistique*.

## Gestion d'une situation linguistique plurielle

Tout aménagement linguistique vient comme une réponse à une situation conflictuelle qu'il essaie de résorber en établissant une ou des norme(s). L'aménagement linguistique d'une langue suppose trois phases distinctes : une bonne connaissance de la situation sociolinguistique de départ, une situation souhaitable qui représente l'objectif à atteindre et la mise au point d'une stratégie pour atteindre l'objectif fixé (Corbeil, 1980). Pour l'amazighe, langue essentiellement orale se réalisant sous forme de plusieurs variétés, l'aménagement consistera à établir une graphie codifiée pour la langue, à outiller la langue en enrichissant son lexique et à gérer la variation dialectale.

Quand plusieurs langues se partagent un même territoire, se pose alors la question de savoir quelles sont les fonctions de chacune d'elles. Quel rang occupent-elles du point de vue institutionnel ? Mais quand une de ces langues se présente sous plusieurs formes régionales ou dialectales, l'aménagement de cette langue passe inéluctablement par l'issue que l'on donnera à la gestion de ces différentes variétés. Plusieurs possibilités se présentent :

1. Parmi les variantes existantes, on imposera une variante X. Une telle option est la moins démocratique de toutes et engendrera des conflits au sein d'une même communauté. « Le choix d'un dialecte qui deviendrait la norme ne pourrait être, dans le cas du berbère, qu'une décision purement théorique, rendue inapplicable par l'état politique actuel de l'Afrique », écrit à ce propos L. Galand (1989 : 350)<sup>3</sup>.
2. Une autre solution consisterait en la mise au point d'un standard que l'on imposerait d'en haut et qui serait la somme des variétés locales. Cette option n'est

---

<sup>2</sup> Loubier, Ch., l'aménagement linguistique : *Fondements de l'aménagement linguistique* consultable en ligne sur le site :

[www.olf.gouv.qc.ca/RESSOURCES/sociolinguistique/amenagement/loubier\\_1.pdf](http://www.olf.gouv.qc.ca/RESSOURCES/sociolinguistique/amenagement/loubier_1.pdf).

<sup>3</sup> Article repris dans *Etudes de linguistique berbère*, 2002 sous le titre « Vers un berbère moderne », le titre initial était « les langues berbères » paru pour la première fois dans I. Fodor et Cl. Hagège (éds), *Language Reform : History and future / La réforme des langues : Histoire et avenir / Sprachreform : Geschichte und Zukunft*, Hamburg, Helmut Buske Verlag, vol. IV, 1989, p. 335-353.

pas moins problématique du fait que les locuteurs risquent de ne pas se reconnaître dans ce mélange hybride, ce qui compromettra leur adhésion au projet. D'un autre côté, se posera la question de savoir quels éléments puiser dans chacune des variétés et dans quelle proportion les intégrer dans la nouvelle koinè créée. L. Galand (*ibid.*) exclut cette éventualité : « Il serait encore plus utopique de vouloir créer - ou recréer - un berbère commun à partir de l'ensemble des parlers : le jeu pourrait amuser un linguiste, mais n'irait pas au-delà ».

3. L'idée de la reconstitution d'une protolangue est aussi évoquée. On dégagerait ainsi un substrat commun qui représenterait la langue primitive. Une telle option est tout à fait intéressante, d'un point de vue linguistique, pour l'étude de l'histoire de la langue et de son évolution, mais elle est irréalisable d'un point de vue sociolinguistique.

4. L'alternative, qui prend en compte l'unité de la langue mais aussi sa diversité, est de procéder à une standardisation à partir des géolectes, dans une visée progressive et convergente qui aboutirait, à long terme, à la langue commune. Cette idée a été formulée par plusieurs linguistes et sociolinguistes dont notamment Chaker (1985) et Boukous (2003). Un consensus général semble se dégager pour une standardisation convergente, souple et progressive à partir des dialectes. Cette progression dans le temps aura l'avantage, d'un côté, de s'atteler d'abord à une certaine harmonisation à l'intérieur des géolectes, de l'autre, de répondre à l'exigence communicative qui est le rôle principal d'une langue. Si le concept de standardisation, sa mise en œuvre, ses modalités d'application sont assez clairs pour les spécialistes, beaucoup s'en faut pour que cela soit le cas pour toute la communauté et même dans certains cercles éclairés. On peut remarquer que l'amazighe standard est devenu synonyme de « capacité d'employer des unités lexicales nouvelles » ; en d'autres termes, l'aménagement de la langue est réduit à son enrichissement lexical<sup>4</sup>. On assiste alors, sur le plan terminologique, à l'émergence d'une autre variété : *l'amazighe standard*. C'est le résultat inverse de ce qu'on escompte dans la perspective de l'aménagement linguistique : au lieu de rapprocher les différentes variétés, on crée une autre qui a tendance à s'individualiser dans la direction de la divergence. Nous pensons qu'il serait souhaitable qu'un discours de vulgarisation sur l'aménagement linguistique accompagne le travail technique, scientifique et politique à dessein de gagner l'adhésion de la communauté linguistique.

## Norme et usage

Les études descriptives sur l'amazighe ont montré qu'il forme un ensemble traversé par la variation aussi bien au niveau linguistique que sociolinguistique. Si l'aménagement du corpus de la langue impose l'établissement d'une norme, celle-ci doit intégrer la variabilité, ce qui revient à envisager une norme plurielle.

---

<sup>4</sup> Il nous a été donné d'entendre des locuteurs amazighophones dire : « moi, je ne parle pas l'amazighe standard, mais X, lui, est très fort ». A notre question : « c'est quoi, pour vous, l'amazighe standard ? », la réponse était « c'est employer des mots comme *azul* "salut", *tinml* "école", *tanmmirt* "merci" ».

La notion de *norme* connaît une multitude de définitions qui varient selon le domaine dans lequel on se situe. Chez les pédagogues, la norme est « un recueil de prescriptions, consignées dans des grammaires et des dictionnaires dits normatifs et correspondant à ce qu'il faut dire ou ne pas dire pour se conformer au bel usage linguistique de la bonne société » (Galisson et Coste, 1976 : 376). Sous l'influence de la linguistique, la norme passe d'une notion prescriptive à caractère socioculturel à une conception de type descriptif et plus objectif. Dubois (1973 : 342) donne trois définitions de la norme. Si l'on écarte celle de Hjelmslev qui est très particulière dans la mesure où le terme *norme* est employé avec le sens de « trait » (qui permet de distinguer un élément), les deux autres intègrent la notion d'usage dans la définition de la norme. La première définition est prescriptive et n'ajoute rien de plus à la définition énoncée plus haut, la norme est définie ainsi comme « un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel » ; la deuxième définition est descriptive : « on appelle aussi norme tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ; la norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue ». Avec le développement de la sociolinguistique, la notion de norme s'est vue enrichir d'un certain nombre de différenciations (Moreau, 1997).

Dans une situation d'aménagement linguistique, la notion de norme est un concept-clé. L'apport de l'École de Prague dans l'explicitation des notions de *norme* et de *langue standard* est tout à fait intéressant. Ce qui caractérise la standardisation de la langue tchèque, c'est la participation directe des linguistes à la description des usages, à la codification et à la promotion de la langue littéraire. Ce sont ces linguistes qui ont pu écarter les puristes et obtenir que la langue standard soit fondée sur la langue des écrivains contemporains (productions de cinquante années). La contribution du Cercle de Prague était perceptible aussi bien sur le plan théorique que pratique, celui de la codification de la langue (Garvin, 1983). Les deux caractéristiques structurales sur lesquelles est fondée la langue standard tchèque sont : « la stabilité flexible » et « l'intellectualisation ». Ce dernier concept a trait à l'adaptation de la langue littéraire qui doit « permettre de s'exprimer de façon exacte, rigoureuse et abstraite » (Garvin, 1983 : 147). Quant à la notion de *stabilité flexible*, elle fait référence à la stabilité de la structure de la langue du point de vue des règles grammaticales et orthographiques. Dans la théorie pragoise, la langue littéraire a été choisie comme cadre de référence devant contenir la variation dialectale et les variations individuelles. Mais la codification de la langue, dans le but de la stabilité de ses structures, ne doit pas être rigide mais plutôt flexible. Notons que ces principes restent d'actualité quoiqu'ils datent déjà de quelques décennies. La norme retenue par les linguistes tchèques est une norme évolutive visant le perfectionnement de la langue et son enrichissement stylistique.

En ce qui concerne l'amazighe, la solution la plus sage et la plus viable dans le cadre de l'aménagement linguistique est de prendre en considération les différents géolectes, de procéder au rapprochement des parlers à l'intérieur de chaque groupe dialectal en négligeant les particularités microlocales et en mettant en relief ce qui est le plus régulier, le plus systématique et le plus répandu sans perdre de vue la perspective de la standardisation. La promotion d'une langue minorée ne peut s'effectuer en laissant la langue livrée à elle-même et à ses propres locuteurs.

L'intervention institutionnelle en vue de sa mise à niveau et de son enrichissement est nécessaire, l'aménagement linguistique étant une affaire d'institutions (Aneur, 2007). L'équation à résoudre est la suivante : comment aménager la langue en garantissant aux différents idiomes leur vitalité ? Comment garantir la paix sociale à l'intérieur de la communauté tout en réhabilitant la langue ? L'approche polynomique est à même d'apporter quelques éléments de réponse à ces interrogations.

## **La notion de *polynomie***

Le concept de polynomie, né d'une réflexion sur la situation corse, peut aisément être appliqué aux situations plurilingues ou plurialectales dans d'autres pays. Sous l'effet d'une volonté de masse et en l'absence d'un statut d'officialité et d'un équipement linguistique élaboré, le corse a connu de nombreux progrès linguistiques et sociaux depuis 1970.

J.-B. Marcellesi définit les langues polynomiques comme des « langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues connues » (1983 : 314). Il ajoutera ailleurs que les utilisateurs d'une langue polynomique lui « reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation des fonctions. Elle s'accompagne de l'intolérance entre utilisateurs de variétés différentes, sur les plans phonologiques et morphologiques » (Marcellesi, 1988 : 170).

Les différents aspects relatés par la définition que donne Marcellesi de ce concept : (i) langue dont l'unité est abstraite, (ii) existant sous forme de plusieurs variantes, (iii) présentant des différences sur les plans phonétique et morphologique et (iv) se partageant les mêmes fonctions dans le sens qu'aucune des variantes ne domine les autres, sont facilement transposables à la réalité sociolinguistique amazighe. On serait tenté de voir une opposition entre le concept de polynomie (défendant la variation) et l'aménagement de la langue prônant l'établissement d'une norme. Ceci serait vrai si la standardisation s'assignait comme objectif l'établissement d'une langue unique en simplifiant les données linguistiques réelles. Or, pour une langue comme l'amazighe, personne ne peut nier les usages pluriels, étant entendu que ces spécificités régionales n'excluent pas la conformité au système de la langue. Il est donc nécessaire que les aménageurs intègrent la variation dans la norme (ou dans les normes) et appréhendent l'aménagement linguistique sous l'angle de la « polynomisation », c'est-à-dire concevoir la langue comme un processus que régissent les « mouvements dialectiques » entre les différentes variétés de cette langue. « Les formes normées et les dialectes sont des modalités qui ont leur réalité, mais qui ne peuvent constituer la totalité de la réalité [...]. La conception de la langue comme un processus appelle [...] à avoir une vision jamais totale mais toujours plus ajustée des mouvements non plus dialectologiques mais dialectiques. Une langue polynomique est un ensemble de pratiques langagières dont le mouvement échappe à l'encadrement normatif et aux hiérarchisations internes » (Marcellesi, 1990 : 321).



Animés par un élan de revendication identitaire et le désir de se réapproprier les fonctions sociopolitiques que l'amazighe n'a pas et dont jouissent les autres langues avec lesquelles il partage le même territoire, d'aucuns proposent d'uniformiser les dialectes pour aboutir à une langue commune et unique. Tout aménagement visant comme point de départ les géolectes est perçu comme une trahison d'un idéal militant œuvrant dans le sens d'une dialectalisation de la langue et d'une balkanisation linguistique. Or, envisager une koinè amazighe dans la précipitation et l'urgence reviendrait, tout simplement, à étouffer la langue et à inhiber ses potentialités créatrices.

« La gestion de la polynomie implique [...] l'autogestion langagière sur la base de l'utilisation partielle et particulière d'un trésor commun. Le linguiste ou plus largement le militant culturel, ainsi que l'enseignant ont un rôle d'éducation linguistique mettant à même le locuteur de faire ses choix. Il ne s'agit pas d'anomie ou de croyance naïve à l'autorégulation, il s'agit d'une stratégie destinée à donner au locuteur une pleine possession de la multiplicité [de la langue] » (Marcellesi, 1990 : 322).

## **Implications d'une approche polynomique de l'amazighe**

Une approche polynomique permet donc de :

- (i) donner plein droit aux usages pluriels ;
- (ii) maintenir le lien nécessaire avec la langue dans son contexte social ;
- (iii) garantir la cohésion et la paix sociales.

Pour la langue amazighe de façon particulière, nous examinerons les retombées d'une telle approche à trois niveaux que nous considérons comme prioritaires et stratégiques en contexte d'aménagement de la langue : l'enseignement, les médias et les outils linguistiques.

### *L'enseignement*

L'une des raisons militent en faveur de l'introduction de l'amazighe dans le système éducatif marocain est d'abord de scolariser le jeune amazighophone dans sa langue maternelle afin de lui garantir la sécurité linguistique nécessaire à son épanouissement psychomoteur. A ce niveau, une conception polynomique de la langue acquiert tout son bien fondé et permettra de scolariser les jeunes dans leur langue maternelle avec ses spécificités locales. Selon la région où se trouvera l'élève, on veillera ainsi à lui assurer la continuité, ou du moins une transition souple, entre la langue de son milieu naturel et la langue dans laquelle il sera reçu en salle de cours. Ce lien entre la langue maternelle et « la langue de l'école » est encore plus nécessaire au niveau du préscolaire. Il n'en demeure pas moins que la langue enseignée est toujours plus élaborée que la langue domestique et qu'il faudrait aussi, progressivement, injecter des unités lexicales nouvelles qui nécessiteront un enseignement-apprentissage avec une pédagogie appropriée.

Après l'accompagnement de l'élève dans sa langue maternelle au niveau des premières classes (les pédagogues décideront du niveau précis), on pourra entamer une certaine ouverture sur les autres variétés afin de le sensibiliser à la pluralité de

la langue en insistant sur le dénominateur commun qui sous-tend les différentes variétés, mais en présentant aussi les aspects de divergence. On ira ainsi dans le sens du rapprochement des différentes variétés et de la convergence. C'est ce que des sociolinguistes comme Ch. Marcellesi et J. Treignier (1990 : 304-317), appellent une didactique plurinormaliste.

Au niveau du secondaire (collégial et qualifiant), on veillera à la progression dans cette visée de « l'un et du multiple » à dessein d'amener l'étudiant au niveau de l'université à la pleine possession de la multiplicité du système de la langue. On insistera sur la bonne maîtrise d'une variété avec l'obligation de l'ouverture sur les autres. Faudrait-il répéter que le temps de la simple description de la langue est révolu et que l'on passe à présent à un autre stade où l'on prend en considération la conscience du locuteur d'appartenir à un groupe donné tout en ayant le sentiment de partager un patrimoine commun avec les locuteurs des autres sous-groupes et c'est justement sur ce point-ci qu'est fondée la théorie de la polynomie.

### *Les médias*

Les médias de proximité (radio et télévision) ou, comme on les appelle dans le jargon journalistique, « les médias chauds » visent avant tout un certain taux d'audience (l'audimat). Ceci impose de s'adresser aux auditeurs et aux téléspectateurs dans leur variété, dans la langue qu'ils connaissent ; une langue transparente, usuelle non opacifiée par les néologismes ou par des emprunts internes à d'autres variétés qui ne sont pas nécessairement connus de tous les locuteurs amazighophones et qui, de surcroît, risquent de perturber la transmission du message. Si l'émetteur et le récepteur ne partagent pas un même code linguistique cela devient préjudiciable à la transmission du message et la communication est immanquablement rompue. Corollairement, force est de constater que les néologismes repris par les journalistes de la presse audiovisuelle sont en quantité minime du fait que leur souci majeur est de ne pas brouiller leurs discours avec des unités lexicales non ou peu familières au récepteur<sup>5</sup>. Dans le cas où des néologismes sont employés, tout un arsenal de précautions est employé à dessein de rendre transparent le message. On coordonnera alors le mot usuel (souvent emprunté à l'arabe) à l'unité nouvelle (*tasrtit nɣd ssiyyasa* « politique »), on utilisera des expressions explicatives telles que « nommé », « appelé » (*anazur mmi ttinin, qqarn lfnnan s taerabt*). Ces différentes techniques contribuent

---

<sup>5</sup> On observe ces derniers temps un certain changement au niveau de la Société d'Etudes et de Réalisations Audiovisuelles (SOREAD-2M). Un journal télévisé en amazighe a vu le jour sur la deuxième chaîne (2M) sous forme de digest de neuf minutes. L'IRCAM a dispensé une formation aux journalistes de 2M (16, 17, 20 et 21 novembre 2006), formation que nous avons nous-même assurée. Nous avons pu constater que les questionnements des journalistes concernaient essentiellement deux points : (i) comment transmettre le message dans une langue amazighe saine et être sûr d'être compris ? (ii) Comment combler les lacunes lexicales et terminologiques ? Et quel est le moyen le plus adéquat pour y remédier : emprunt ou néologisme ? Signalons que l'UER « lexique » du Centre de l'Aménagement Linguistique de l'IRCAM a publié *Le vocabulaire des médias* (2009) en réponse à une demande des professionnels du secteur.

efficacement à la diffusion et à l'implantation des néologismes tout en garantissant la transparence du message.

L'observation de la langue utilisée dans le journal télévisé permet de remarquer que l'effort est déployé au niveau de l'enrichissement lexical de la langue soit par l'emprunt interne (actualisation d'une unité lexicale d'un dialecte autre que celui que parle l'émetteur), soit par l'emploi de néologismes ; la phonétique et la morphosyntaxe, elles, sont gardées intactes comme révélateurs de l'appartenance géolectale. Il est communément admis en linguistique générale que plus un élément est lexical plus il est instable et plus il est grammatical plus il est fixe. C'est ainsi qu'en amazighe, la composante morphosyntaxique présente une certaine fixité et représente un dénominateur commun à l'ensemble des variétés, néanmoins, la variation affecte aussi ce niveau.<sup>6</sup> Il est assez aisé d'opérer des choix et des substitutions au niveau des paradigmes (remplacer un élément lexical ou grammatical par un autre) mais le problème réside dans l'agencement de ces unités sur le plan syntagmatique en conformité avec la morphogénèse de la langue. Des différences au niveau de l'attraction, des collocations et des cooccurrences sont notées d'une variété à l'autre. C'est pour cette raison que les journalistes se gardent de toute intervention sur la syntaxe de la langue et utilise celle qui leur est propre. Les différents commentaires sont donnés dans les différents dialectes avec un effort d'intégration des nouvelles terminologies et le souci permanent de la transparence du message en vue d'une bonne réception.

Une certaine approche polynomique est décelable également dans les émissions diffusées par les radios marocaines qui émettent en amazighe. A la radio nationale, chacun des trois grands groupes dialectaux occupe une plage horaire mais la radio s'adresse à tous les amazighophones. Nous notons, par exemple, la participation des auteurs par téléphone à des émissions interactives réalisées dans une variété qui n'est pas la leur. Il faudrait également saluer un certain effort fourni par les animateurs de radio en vue de l'enrichissement de la compétence lexicale des auditeurs. Des chroniqueurs de langue puisent ainsi dans le fonds lexical archaïque et essaient de réactualiser des unités lexicales désuètes en demandant aux auditeurs de les contacter s'ils connaissent l'acception du mot ou de l'expression en question.

### *Les outils de référence : cas du dictionnaire de langue*

La présence d'un mot dans la nomenclature d'un dictionnaire lui donne une existence « légale » aux yeux des locuteurs. Dans les cas de doute ou de scepticisme devant une unité jugée insolite, on s'en remet au dictionnaire pour s'assurer qu'elle est attestée ou pour en connaître les acceptions ou en vérifier l'orthographe. C'est dire toute l'importance que requièrent de tels outils : « les dictionnaires jouissent auprès de chacun du prestige conféré à l'arbitre » (Pruvost et Sablayrolles, 2003 : 16). Pour les langues à tradition orale, l'élaboration d'outils de référence (grammaires et dictionnaires) est d'une importance stratégique. Le cumul de descriptions dont on dispose pour la langue amazighe contribue à faciliter cette tâche, les moyens informatiques aidant, le projet est de l'ordre du possible.

---

<sup>6</sup> Le Centre de l'Aménagement Linguistique de l'IRCAM a organisé les 9 et 10 novembre 2009 un colloque international dédié à ces questions-ci et intitulé *Faits de syntaxe*.

Demeure la question de la méthodologie à adopter pour la réalisation de ces outils. Un tour d'horizon dans la lexicographie amazighe révèle que les outils lexicographiques dont nous disposons à l'heure actuelle sont souvent cantonnés à un seul dialecte. C'est le cas du *Vocabulaire français-berbère* de E. Destaing (1938) qui concerne le tachelhite du Sous, du *Dictionnaire rifain-espagnol* (E. Ibañez, 1949), du dictionnaire de M. Taïfi (1991) qui étudie les parlers du Maroc central (neuf parlers comme le précise l'auteur dans son introduction). *Le vocabulaire usuel* du tachelhite de A. Bounfour et A. Boumalk s'inscrit dans une visée standardisante, mais reste circonscrit à « une koinè usuelle commune à l'aire dialectale du chleuh » (2001 : VIII), le *Dictionnaire tarifit-français* de A. Serhoual (2002). Parfois même le travail lexicographique peut porter sur un seul parler comme c'est le cas du Dallet (1982) qui étudie un parler kabyle particulier : celui des Aït-Menguellat, ou encore la recherche de D. Azdoud (1997) sur le lexique des Aït-Hdiddou (Maroc central). Le dictionnaire de M. Chafik (1990, 1996, 1999) représente le premier travail lexicographique dont l'objectif est la standardisation de l'amazighe. L'auteur précise dans sa préface que son objet d'étude est la langue amazighe avec toutes ses variétés disséminées en Afrique du Nord et dans le grand Sahara (1990 : 7) et qu'il s'intéresse au protoberbère (1990 : 8) à dessein de construire une koinè amazighe (1990 : 10). Ces trois tomes qui représentent à notre avis, de par la matière qu'ils contiennent, Le Trésor de la Langue Amazighe (le TLA), pèchent d'un point de vue méthodologique. Nous regrettons, pour notre part, l'absence d'informations sur les parlers étudiés<sup>7</sup>, le manque d'indication des sources documentaires et parfois le non respect des règles de morphogenèse de la langue dans la création de nouvelles unités. Ce dictionnaire qui s'inscrit dans une visée polynomique dans le sens où il considère la langue comme une et multiple ne donne pas aux différentes variétés leur propre individualité, elles se retrouvent toutes englobées sous l'étiquette *amazighe*.

Pendant l'élaboration d'un dictionnaire de langue, censé être un dictionnaire de référence, le souci majeur devrait être la collecte de la matière lexicale en veillant à une bonne représentativité des différentes variétés de la langue. Les illustrations telles les locutions figées, les proverbes, la poésie sont rebelles à toute forme de standardisation et donc la fidélité à la langue comme elle se présente dans son milieu naturel devrait être de mise. Ce dictionnaire devrait être normatif également en consignnant tout ce qui relève de la néologie et de la terminologie avec la datation des termes quand cela est possible. Ce nouveau pan lexical est commun à toutes les variétés et représentera leur lieu de convergence.

---

7 Lors d'un entretien avec l'auteur, il nous a précisé que toutes ces indications sont consignées sur ses fiches qui ont servi à l'élaboration du dictionnaire.

## Conclusion

La vision polynomique de l'amazighe ne devrait pas exclure une stratégie de normalisation convergente, souple et progressive. Les langues minorées ne peuvent pas être promues si elles sont livrées à leurs seuls locuteurs. Des stratégies d'intervention institutionnelle doivent être mises en œuvre pour outiller ces langues et les mettre à niveau.

D'un autre côté, le maintien de la langue, son extension et sa pérennisation comme langue de communication assumant pleinement sa vocation véhiculaire est tributaire de l'issue que l'on donne à la variation. La sacrifier en agissant sur la langue avec l'idéal de la langue unique relève de l'utopie du fait que cette optique n'aura pas d'assises socioculturelles car non portée par la communauté. D'autant que comme le note, à juste titre, J. Thiers (1990 : 5) « point n'est besoin d'unifier les langues pour les déclarer majeures et les doter des attributs institutionnels et véhiculaires généralement accordés à [l'] état ». Si l'amazighe ne peut être appréhendé qu'à travers la dichotomie unité-diversité (l'un et le multiple de la sociolinguistique corse), il faudrait donner toute l'importance qu'ils méritent aux géolectes. L'hétérogénéité observée çà et là est toujours contenue par le supra-système même si elle est plus ou moins grande entre les différentes variétés (*voir* entretien avec S. Chaker ici-même). En relation avec la diversité, certaines théories linguistiques postulent que pour appréhender les dynamiques linguistiques, la référence à une structuration homogène n'est pas toujours le bon choix. Pour décrire l'échange communicationnel, R. Nicolai<sup>8</sup> pose un postulat de base qui est le *multicodisme* qui doit représenter le point de départ pour analyser les changements linguistiques. Au niveau linguistique, la variation est inhérente aux langues naturelles ; sur le plan sociolinguistique, prendre en considération cette variation revient à considérer toutes les variétés et, par là même, à les valoriser toutes et être à l'écoute de la langue dans son contexte social (*in vivo*). Mais cela ne doit pas exclure l'intervention sur la langue à certains niveaux très marqués par la marginalisation et la minoration de la langue (technolectes, métalangage et autres). Etant entendu que tout aménagement du corpus de la langue dépend des décisions prises à l'encontre de cette langue au niveau institutionnel. Toute intervention sur le code restera cautive sur une jambe de bois si elle n'est pas concrétisée par une reconnaissance de la langue en question au niveau étatique.

Mais au niveau des locuteurs eux-mêmes, il faudrait mettre un bémol sur le problème de la transmission intergénérationnelle qui se pose de façon sérieuse pour l'amazighe. La minoration qu'a connue la langue a contribué à sa précarisation. Des parents font l'impasse (inconsciemment mais parfois aussi sciemment) sur la transmission de la langue du fait qu'elle n'avait jusque là aucune valeur « économique » et ne présente aucune valeur ajoutée dans un marché où l'arabe, le français et l'anglais détiennent le monopole. Cl. Hagège (2000 : 96) souligne que le « défaut de transmission » est préjudiciable à la survie des langues et que l'absence

---

<sup>8</sup> <http://www.unice.fr/ChaireIUF-Nicolai/VersionFrancaise/ProgrammeDeRecherche.htm#Multicodisme>

totale ou partielle de l'éducation dans la langue autochtone est l'indice d'une précarisation importante : « l'absence d'enfants parmi les locuteurs d'une langue [est un] signe annonciateur de sa mort [...]. L'absence de jeunes locuteurs est à considérer comme un pronostic sombre pour la survie de la langue ». Ce constat est valable pour la langue amazighe qui se trouve en perte de vitesse dans les régions amazighophones entourées de centres urbains arabophones ou dans les zones de grands passages traversées par des routes nationales et servant de carrefours (le cas de la ville d'Azrou comme exemple). Néanmoins, le salut de la langue amazighe réside dans le fait qu'un rééquilibrage, une régulation se fait selon les régions. Si là, la langue n'est plus transmise aux enfants ou imparfaitement, ailleurs elle est tout à fait vivante. En plus, le regain d'intérêt pour la langue et la culture amazighes de ces dernières années pourra rectifier le tir. Le passage à l'écrit et l'enseignement de la langue font que la transmission intergénérationnelle retrouve toute sa légitimité.

## Références bibliographiques

Ameer, M. (2005), « L'amazighe entre la langue standard et la langue du terroir », *Inymisn n usinag* (Bulletin d'information de l'Institut Royal de la Culture Amazighe), n° 3 et 4, p. 40-44.

Ameer, M. (2006), « L'aménagement linguistique en amazighe : le cas de la néologie », M. Ennaji (dir.), *Le substrat amazigh de la culture marocaine*, Actes du colloque national organisé à Fès les 10-11-12 mars en hommage à M. Chafik, Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, p. 43-49.

Ameer, M. (2007), *Emprunt et créativité lexicale en berbère : traitement en situation d'aménagement linguistique*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès.

Azdoud, D. (1997), *Lexique commun des Aït-Hadiddou ou du Haut Atlas (Maroc central)*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université El Jadida.

Benac, H. (1956), *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Hachette.

Boukous, A. (2003), « De l'aménagement dans le domaine amazighe », *Prologues*, n° 27/28, p. 13-20.

Boumalk, A. (2005), « Construction d'une norme en amazighe, passage obligé, risque d'impasse ? », in M. Rispail, *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement, Le cas de la langue amazighe*, Paris, l'Harmattan, p. 187-198.

Bounfour, A. & Boumalk, A. (2001), *Vocabulaire usuel de tachelhit (tachelhit - français)*, Rabat, Centre Tarik bnou Zayad.

Chaker, S. (1985), « La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ? », *Tafsut Série spéciale : « études et débats »*, n° 2, Tizi Ouzou, p. 81-91.

- Chafik, M. (1990, 1996, 1999), *al muʿjam al ʿarabii - al amaaziiyii* : [Dictionnaire arabe-berbère], tomes I, II et III, Rabat, l'Académie du Royaume du Maroc.
- Corbeil, J.-C. (1980), *L'aménagement linguistique au Québec*, Montréal, Guérin.
- Corbeil, J.-C. (1986), *Langues et usage des langues* (recueil de textes), Bibliothèque Nationale du Québec, Conseil de la Langue Française.
- Depecker, L. (2001), *L'invention de la langue : le choix des mots nouveaux*, Paris, Armand Colin- Larousse.
- Destaing, E. (1938), *Etude sur la tachelhit du Sous : Vocabulaire français-berbère*, Paris, Leroux
- Dubois (J.) et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Galand, L. (1989), « Les langues berbères », I. Fodor et Cl. Hagège (éds), *Language Reform : History and Future / La réforme des langues : Histoire et avenir*, Hamburg, Helmut Buske Verlag, vol. IV, p. 335-353. (Le même article est paru sous le titre de « vers un berbère moderne » en 2002).
- Galisson, R. & Coste, D. (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.
- Garvin, P. (1983), « Le rôle des linguistes de l'Ecole de Prague dans le développement de la norme linguistique tchèque », Bédard Edith et Maurais Jacques (éd.), *La norme linguistique*, Québec: Conseil de la langue française ; Paris : Le Robert, p. 141-152.
- Hagège, Cl. (2000), *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob.
- Ibañez, E. (1949), *Diccionario rifaño-español (etimológico)*, Madrid, Instituto de Estudios Africanos.
- Marcellesi, Ch. & Treignier, J. (1990), « Eléments pour une didactique des langues polynomiques : l'expérience de l'enseignement plurinormaliste du français », P.U.L.A. (Publications Universitaires de Linguistique et d'Anthropologie), 3/4, *Actes du colloque international des langues polynomiques*, Corti, Université de Corse, J. Chiorboli (éd.), p. 268-281.
- Marcellesi, J.-B., (1983), « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », *Actes du congrès des romanistes d'Aix-en-Provence : sociolinguistique des langues romanes*, vol. 5, p. 309-314.
- Marcellesi, J.-B. (1988), « Corse et théories linguistiques : reflets croisés », *L'Île-Miroir*, Ajaccio, La Marge Edition, p. 165-179.
- Marcellesi, J.-B. (1990), « Polynomie, variation et norme », P.U.L.A., 3/4, *Actes du colloque international des langues polynomiques* : Corti, Université de Corse, Chiorboli J. (éd.), p. 317-322.
- Moreau, M.-L. (1997), *Sociolinguistique : concepts de base*, Liège, Mardaga.
- Pruvost, J. & Sablayrolles, J.-F., (2003), *Les néologismes*, Paris, PUF, col. « Que sais-je ? ».

Robillard, (de) D. (1997), « Aménagement linguistique », in *Sociolinguistique : concepts de base*, Marie Louise Moreau (éd.), Hayen, Margada, p. 36-41.

Taïfi M., (1991), *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc Central)*, Paris, L'Harmattan- Awal.

Thiers, J. (1990), « Pour la langue polynomique », P.U.L.A., 3/4, *Actes du colloque international des langues polynomiques* : Corti, Université de Corse, Chiorbili J. (éd.), p. 5-10.



## Vers une convergence progressive des variétés dialectales amazighes

Abdallah El Mountassir  
Université Ibn Zohr - Agadir

### ملخص

في السنوات الأخيرة وفي سياق التطورات الهامة التي تعرفها اللغة و الثقافة الأمازيغيتين (الإعتراف الرسمي وإدماج الأمازيغية في المدرسة و الجامعة و الإنتقال من الشفوي إلى الكتابي)، تعد معيرة و تهيئة الأمازيغية من أبرز القضايا التي تشغل بال الباحثين و اللسانيين في ميدان الدراسات الأمازيغية. في هذا السياق، يواجه هؤلاء الباحثون بعض المشاكل التي تتعلق بمنهجية معيرة الأمازيغية و تدبير التنوع اللغوي التي تعرفه هذه اللغة. ويمكن طرح السؤال التالي : هل نتحدث عن معيرة اللغة الأمازيغية الموحدة أم نتحدث عن معيرة الأمازيغية على المستوى الجهوي ؟ و يتناول الكاتب في هذا المقال أهمية معيرة الأمازيغية على المستوى المحلي أولا قبل الانتقال تدريجيا إلى بناء لغة أمازيغية مشتركة.

Aujourd'hui, entre 6000 et 6700 langues coexistent sur notre planète. Selon les linguistes, d'ici les cinquante prochaines années, 50 à 80 % de ces langues sont menacées de disparition (Boudreau, Lise, Maurais et Grant, 2002). La majorité de ces langues sont des langues autochtones et minoritaires. On dénombre à peine 200 langues écrites et qui bénéficient d'un enseignement. A l'heure actuelle, nous avons plusieurs situations dans le monde où beaucoup de langues se débattent entre la vie et la mort. Dans de nombreuses communautés linguistiques minoritaires, l'école constitue un système éducatif sélectif et discriminatoire. Les enfants de ces communautés n'apprennent pas la langue maternelle et continuent d'être scolarisés et alphabétisés uniquement dans les langues dominantes, et non pas dans leur propre langue ou dans les langues nationales parlées par la majorité de la population.

Eduquer les enfants des communautés minoritaires uniquement dans les langues dominantes présente, selon les experts, des conséquences nuisibles : échec scolaire et personnel, non respect de soi et de sa culture, perte du savoir et des traditions, risque de disparition des langues et des cultures, etc.

Partout dans le monde, la diversité linguistique est menacée et les communautés culturelles minoritaires vivent cette menace continuellement. Actuellement, nombreuses sont les communautés linguistiques qui revendiquent le droit à leurs particularités identitaires, et la pression sociale pour l'enseignement de leurs langues devient de plus en plus forte. L'enseignement ne constitue pas uniquement un outil indispensable de préservation de ces langues, mais c'est aussi un moyen d'assurer leur survie.

Dans ce contexte, les linguistes et les spécialistes sont confrontés à des difficultés sérieuses pour l'intégration de ces langues dans le système scolaire. Ces difficultés sont souvent liées au problème de la gestion des variations dialectales : élaboration d'une langue standard commune, norme à enseigner, normalisation du système d'écriture, etc. (Moreau, 1998).

Qu'en est-t-il de la langue amazighe au Maroc ?

Les principaux dialectes amazighes, répartis sur une aire géographique immense, évoluent de manière séparée et constituent de plus en plus des communautés sociolinguistiques distinctes et isolées. Dans le contexte actuel de la langue amazighe et en l'absence d'une diffusion large de cette langue (par l'écrit et l'école), chaque dialecte connaît de plus en plus un processus d'évolution différent par rapport à un autre dialecte. La manière dont évolue le tachelhite, par exemple, n'est pas la même que celle du tarifite ou du tamazighte.

Depuis quelques années, la standardisation de la langue amazighe et la reconstruction d'un amazighe commun deviennent l'une des priorités urgentes des chercheurs berbérissants. La standardisation et la normalisation de la langue représentent des conditions absolues pour le développement de la langue et de la culture amazighes. L'objectif principal est la promotion et la généralisation d'un amazighe standard.

La question de la standardisation de la langue amazighe a déjà fait l'objet de plusieurs débats et discussions lors de plusieurs rencontres scientifiques. Et la question incontournable qui se pose toujours aux linguistes berbérissants et aux responsables de l'éducation concerne l'option qui doit être envisagée dans l'action de la standardisation de la langue amazighe : doit-on opter pour la reconstruction d'un amazighe commun ou pour l'élaboration d'une forme standard de chaque grande variété régionale ? Les chercheurs berbérissants sont donc interpellés par cette problématique et se trouvent devant des situations d'urgence auxquelles ils doivent réagir.

## **Exigences et réalisme**

Dans le contexte actuel, et pour répondre aux besoins immédiats en matière de l'enseignement de l'amazighe, l'élaboration d'un standard régional de chaque grande variété dialectale de l'amazighe serait une solution plus réaliste et adéquate. La construction d'une forme régionale standard pour chaque dialecte est une étape fondamentale et indispensable pour aboutir à la construction progressive d'une langue amazighe commune. Il est donc fondamentale, à l'heure actuelle, d'étudier d'abord la diversité interne de chaque dialecte en établissant l'inventaire des convergences et des divergences de tous les aspects de la langue (phonologie, morphologie, syntaxe, lexique, ...). Ce serait une erreur dans une perspective de la standardisation de l'amazighe de sous-estimer cette diversité interne dans la mesure où certaines variations au niveau intradialectal peuvent bloquer l'intercompréhension.

La variation morphologique, par exemple, est l'un des aspects de la langue qui posent des difficultés énormes pour la standardisation des structures

morphologiques de l'amazighe. Rappelons que, et contrairement à ce qui est généralement admis, les structures morphologiques peuvent présenter des divergences significatives à l'intérieur d'une même zone dialectale amazighe. Pour illustrer cette divergence, je donne ici quelques exemples attestés en tachelhite (v. El Mountassir, 2006).

Dans la dérivation verbale, la préfixation en *tt-*, qui exprime d'une manière générale le passif, est sans doute l'un des procédés de la langue qui présente plus de divergences et d'irrégularités. Pour les verbes trilitères par exemple, j'ai relevé plusieurs modèles qui présentent chacun des schèmes dérivés différents. A un même verbe, peuvent correspondre plusieurs formes de dérivés avec des préfixations différentes : *tt-*, *ttaw-*, *ttu-*. Exemple de *gres* « égorger » → *ttgres* / *ttawgras* / *ttugres*

Voici quelques cas de variations morphologiques :

- préfixation de *tt-*, *ttyu* : *gnu* « coudre » → *ttgnu* / *ttyugnu*
- préfixation de *tt-* ; *ttu-*, *ttaw-* + adjonction de la voyelle médiane : *gres* « égorger » → *ttgres* / *ttawgras* / *ttugres*
- préfixation de *ttaw-*, *ttuw-*, *ttyu* : *ini* « dire » → *ttawwnna* / *ttuwwnna* / *ttyunna*
- préfixation de *ttu-*, *ttya-* : *dfer* « suivre » → *ttudfar* / *ttyadfar*
- préfixation de *tty-* ; *tty-* + adjonction de *tt-* au milieu du mot : *asi* « soulever, porter » → *ttyasay* / *ttyasattay*
- préfixation de *tt-*, *ttu-* : *fk* « donner » → *ttfk* / *ttufka*

Ces types de variations morphologiques nous permettent d'identifier et de déterminer le degré de divergence entre les formes verbales dérivées. Nous relevons par exemple que cette divergence est moins marquée entre *ttfk* / *ttufka* qu'entre *ttyasay* / *ttyasattay*.

Il est important de préciser que cette question de degré de divergence morphologique est un aspect fondamental dont il faut tenir compte dans le processus de la standardisation de la langue. En effet, ces divergences peuvent représenter des difficultés au niveau de l'intercompréhension<sup>1</sup>. Ces variations morphologiques posent aussi d'énormes complexités pour l'élaboration d'une grammaire standard destinée à l'enseignement de l'amazighe. Il suffit par exemple de penser aux problèmes que poseraient ces variations pour la conjugaison des verbes.

Par ailleurs, il est utile de rappeler ici que certaines formes verbales peuvent s'employer comme des verbes neutres.<sup>2</sup> Or, dans certains parlars de la zone tachelhite, un même verbe neutre peut admettre aussi la dérivation en *tt-* :

---

<sup>1</sup> Sur la question de l'intercompréhension, voir ci-dessous.

<sup>2</sup> Nous distinguons en langue amazighe une catégorie de verbes qui, selon le contexte et sans aucun changement morphologique, peuvent avoir un emploi passif ou actif. Le verbe *bbi* par exemple peut avoir les sens de « couper » et « être coupé » :

- *ibbi Brahim agrum* « B. a coupé le pain »

<i>ass</i> « attacher, ê. attaché »	<i>tyassas</i>
<i>bbi</i> « couper, ê. coupé »	<i>tyabbay, ttuyabbi</i>
<i>bdu</i> « partager, ê. partagé »	<i>ttuybda</i>
<i>freg</i> « clôturer, ê. clôturé »	<i>ttufrag, ttyafrag, ttufrg</i>
<i>kref</i> « attacher, ê. attaché »	<i>ttukraf, ttukrf</i>
<i>krez</i> « labourer, ê. labouré »	<i>ttawkraz, ttiwkraz, ttukraz</i>
<i>rzem</i> « ouvrir, ê. ouvert »	<i>ttyarzam, tturzm</i>
<i>sti</i> « trier, ê. trié »	<i>ttustay, ttyastay, ttusti</i>
<i>zɔ</i> « moudre, ê. moulu »	<i>ttuyzda, ttyazda, ttuzda</i>

Ces exemples illustrent les divergences linguistiques intradialectales sur le plan morphologique. Dans une stratégie de standardisation progressive et convergente de l'amazighe, il faudrait d'abord sélectionner dans cette diversité interne de chaque grand dialecte les formes les plus simples et les plus unifiantes. D'où le rôle fondamental des études descriptives et comparatives au niveau intradialectal. Pour la standardisation des structures morphologiques de tachelhite par exemple, nous devrions sélectionner les réalisations les plus simples qui permettent d'unifier les différentes variétés régionales et également de favoriser l'intercompréhension.

---

- *ibbi ugrum* « le pain est coupé ».  
 Cette catégorie de verbes est appelée verbes neutres ou réversibles.

Nous manquons encore de travaux portant sur l'identification et la sélection des normes descriptives<sup>3</sup> existant dans chaque zone dialectale puisque nombreux sont les parlers amazighes qui ne sont pas encore étudiés. Ces travaux et ces études constituent une tâche indispensable et urgente pour toute démarche de standardisation de l'amazighe. Cette étape devrait constituer le fondement essentiel pour un rééquilibrage et un rapprochement entre les variétés dialectales. Pour éviter toute décision hâtive, l'étape de la sélection des normes prescriptives présuppose l'existence des travaux de description. C'est à partir de ces travaux qu'il faudrait procéder à l'explicitation des règles normatives.

Dans cette perspective, il convient de tenir compte des critères suivants :

- donner la priorité à l'intercompréhension,
- aspirer à une coexistence égalitaire et équilibrée des différentes variétés régionales,
- éviter une norme linguistique abstraite et envisager plutôt une norme linguistique qui est plus proche de l'environnement culturel et social des usagers,
- assurer la sécurité linguistique et identitaire des locuteurs.

Une standardisation raisonnée de l'amazighe doit tenir compte du développement de l'intercompréhension. Pour cette question, nous manquons de recherches et d'études sur le terrain permettant d'examiner les conditions linguistiques et sociolinguistiques qui favorisent ou qui bloquent la communication entre les locuteurs pratiquant différentes variétés de chaque zone dialectale. Dans l'état actuel de l'amazighe, qu'est-ce qui assure l'intercompréhension des locuteurs pratiquant les différentes variétés dialectales ? C'est à partir de ces enquêtes sur le terrain qu'on peut identifier les espaces de communication et d'intercompréhension entre les aires dialectales amazighes. Il s'agit en quelque sorte de reconstituer l'intercompréhension là où la marge de possibilité est plus grande. C'est à partir de cette étape qu'on peut développer une intercompréhension progressive entre les différents dialectes amazighes.

---

<sup>3</sup> Le concept de norme linguistique s'est développé surtout chez les spécialistes de l'aménagement linguistique. D'une manière générale, ces spécialistes distinguent trois types de normes :

a- Normes de fonctionnement qui correspondent aux habitudes linguistiques d'une communauté. Plusieurs normes de fonctionnement, parfois concurrentes, peuvent coexister dans une même communauté linguistique. Certains groupes, pour des raisons diverses, recourent à un type de normes plutôt qu'à l'autre.

b- Normes descriptives (appelées aussi normes objectives) qui sont limitées à décrire les faits linguistiques sans apporter de jugement de valeur et sans privilégier telle ou telle variété linguistique.

c- Normes prescriptives (appelées aussi normes sélectives ou règles normatives) qui identifient un nombre de normes descriptives comme le modèle à privilégier, comme étant les formes valorisées et sélectionnées. Dans ce sens, les normes prescriptives sont toujours conçues comme une intervention extralinguistique. Par ailleurs, il est à préciser que les auteurs d'ouvrages de référence (grammaires, dictionnaires et méthodes de langue) jouent un rôle important dans la promotion et la diffusion de ces normes prescriptives.

## **Standardisation de l'amazighe, usages et normes**

La principale difficulté des spécialistes de l'aménagement des langues est de trouver un équilibre entre les variations linguistiques et l'élaboration d'une norme standard<sup>4</sup>. D'une manière générale, cette difficulté s'articule autour de deux questions :

- quelle est la place réservée à la variation linguistique et à la pratique courante de la langue dans une langue standard ?

- comment les locuteurs s'identifient à une norme standard ?

Dans le contexte de l'amazighe, chaque dialecte véhicule un patrimoine culturel et une tradition littéraire qui lui sont propres. Dans l'immédiat, une standardisation raisonnée de l'amazighe devrait promouvoir et tenir compte de l'environnement culturel de chaque variété régionale. Ceci permet aux locuteurs de valoriser leur patrimoine culturel et éviter de créer chez eux un sentiment d'insécurité linguistique et culturelle (v. Bavoux, 1996 ; Bretegnier et Ledegen, 2000 ; Moreau, 1996). Dans ce sens, les locuteurs des différentes aires dialectales ne doivent pas avoir le sentiment que la norme standard se trouve localisée en dehors de la communauté à laquelle ils appartiennent.

La problématique de la gestion de la variation linguistique dans toute action d'aménagement des langues fait partie des questions redoutables. Et dans le domaine amazighe, cette question reste à régler. Comment le processus de standardisation de l'amazighe peut-il réussir à concilier entre l'exigence d'un amazighe « standard marocain » et la sauvegarde des richesses des parlers régionaux ? Dans ce processus de standardisation, comment les locuteurs arriveront-ils à sentir un continuum entre leur usage quotidien et la norme standard ? Rappelons que ce continuum est nécessaire et indispensable pour garantir la sécurité linguistique et culturelle des locuteurs de différentes aires dialectales amazighes. Ces questions préoccupent de plus en plus les spécialistes et chercheurs berbérisants. Dans l'état actuel des choses, il est nécessaire d'inscrire l'action de la standardisation de l'amazighe sur une longue durée par convergence progressive des différentes variétés régionales.

---

<sup>4</sup> Dans l'expérience récente de l'enseignement de l'amazighe au Maroc, par exemple, il serait fort intéressant d'étudier le degré d'équilibre entre l'usage courant de la langue et la norme enseignée à l'école.

## Références bibliographiques

- Ameur M. et Boumalk A. (éds) (2006), *Structures morphologiques de l'amazighe*, Actes du deuxième séminaire du CAL, 7-8 octobre 2004, Rabat, Publications de l'IRCAM, Série : Colloques et séminaires, n° 10.
- Auger J. (1997), « Acquisition des normes sociolinguistiques », in Moreau M.-L. (éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, p. 15-19.
- Bamgbose, A. (1993), « Langues déshéritées, langues menacées et langues moribondes », *Diogenè*, n° 161 (janvier-mars), p. 23-30.
- Bavoux, C. (éd.), (1996), *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- Bédard, E. Maurais, J. (1983), *La norme linguistique*, Québec - Paris, Conseil de la langue française.
- Boudreau, A., Lise D., Maurais J. et Grant, M. (éd.), (2002), *L'écologie des langues*, Paris, L'Harmattan.
- Bretegnyer, A. et Ledegen, G. (éd.), (2000), *Sécurité linguistique / insécurité linguistique : terrains et approches diversifiés*, Paris, L'Harmattan.
- Calvet, L.-J. et Moreau M.-L. (éd.), (1998), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophones*, Paris / Aix-en-Provence, Didier – Erudition.
- Canut, C. (1998), « Pour une analyse des productions épilinguistiques », *Cahiers de Praxématique*, Représentations, discours et analyse de discours, n° 29, p. 69-80.
- Chaker, S. (1996), « Enseignement du berbère », *Encyclopédie berbère*, XVII, Aix-en-Provence, Edisud, p. 2644-2648.
- Chaker, S. (1998), « Orientations générales pour l'aménagement de la langue berbère. Le travail sur la langue : urgence et réalisme », (document non publié), *Atelier Aménagement linguistique de la langue berbère*, mars 1998, Paris, INALCO - CRB
- Crystal, D. (2000), *Language death*, Cambridge, Cambridge University Press.
- El Mountassir, A. (1999), *Initiation au tachelhit. Langue berbère du sud du Maroc*, Paris, L'Asiatheque – Maison des langues du monde.
- El Mountassir, A. (2003), *Dictionnaire des verbes tachelhit – français. Langue berbère du sud du Maroc*, Paris, L'Harmattan.
- El Mountassir, A. (2006), « La dérivation verbale. Construction d'une norme morphologique standard (domaine tachelhit) », in Ameur M. et El Mountassir, A. (2009), *Asselmed n-tachelhit. Méthode de tachelhit*, Paris, L'Asiatheque – Maison des langues du monde.
- Marcellesi, J.-B. (1981), « Bilinguisme, diglossie, hégémonie : problèmes et tâches », *langages* n° 6, p. 5-11.

Moreau, M.-L. (1996), « Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? », in C. Bavoux (éd.), *Français régionaux et insécurité*, Paris, L'Harmattan, p. 103-115.

Moreau, M.-L. (1998), « De l'imaginaire linguistique à la politique linguistique. À la recherche d'un standard pour le diola (Casamance, Sénégal) », in C. Canut (éd.), *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan, p. 109-118.

Moreau, M.-L. (1999), « Pluralité des normes et des appartenances. Convergences et divergences en situation pédagogique », *Terminogramme*, n° 91-92, p. 41-63.

Neveu, F. (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.



## Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ?

Abdelaziz Berkai  
Université de Béjaïa

### Agzul

Ad narem deg tezrawt-nney ad d-nesbadu deg tazwara awal *arettal*, amek (manik) tezzaren yimassanen d wamek i d-ittili gar tutlayin. Ssyin ad d-nessawel yef tikli n urettal seg-mi (zeg may) ara d-idher deg tutlayt, tikkelt tamezwarut, all-ma (allud) yayul d awal-nnes. Ad d-nessawel, deffir way-a (ay-ad), yef yisefran ara yallen (ieawnen) arettal ad yekcem (yatef) akken iwata deg tutlayt. Ad nfakk (nesmed) tazrawt-nney s tifki (tikki) n yut n tsertit n urettal ara yezren ma yellan deg tmaziyt, ma ilaqen ad t-id-nesnulfu (nexleq) deg-s n umawal s wallalen-is, d matta umawal ilaqen ad t-id-terdel.

L'emprunt linguistique peut être défini comme étant un transfert d'un signe linguistique entier ou d'une partie de ce signe d'une langue à une autre langue. Il concerne tous les niveaux de la langue et de façon plus importante le lexique, étant le niveau le moins structuré et partant le plus instable de celle-ci. L'emprunt est un phénomène universel dont aucune langue ne peut se passer. L'anglais qui a emprunté des mots à au moins 130 langues (Tournier, 1988 : 148) est un exemple édifiant à cet égard. Et si l'émigration humaine s'établit généralement des pays pauvres ou les moins riches vers des pays plus riches, celle des mots suit exactement le chemin inverse. Ce sont les langues dominées qui reçoivent le plus de « mots immigrés ». L'anglais est aujourd'hui, du fait de la domination économique et culturelle du monde anglophone, la langue la plus pourvoyeuse d'emprunts. La proportion des emprunts est donc fonction des rapports socio-économiques, culturels et politiques établis entre les différentes communautés linguistiques en contact. Il est particulièrement investi par l'idéologie et les sentiments : « La valeur attribuée au mot emprunté est une question sociale et nationale ; selon que l'idiome et le peuple auxquels on fait des emprunts sont regardés inférieurs ou supérieurs, ces emprunts descendent ou montent en dignité », écrit Nyrop, cité par Maurais (1987 : 34). Selon R. Lafont, cité par Maurais (*ibid.*), l'importation de lexèmes français a, dans certains cas réduit les lexèmes occitans à des emplois « bas ». Dans ce cas, on parle de mélioration des emprunts. Inversement, Michel Masson (1986), expliquant le rôle de l'idéologie dans le passage des mots d'une langue à une autre, écrit à propos de l'hébreu que les emprunts faits à l'arabe ont subi une dévalorisation parce que l'arabe symbolise aux yeux des hébréophones « le contraire même du prestige ». C'est par ce phénomène appelé par Masson l'« anti-prestige » que s'explique l'emprunt de la plupart des gros mots à l'arabe dialectal dans l'hébreu moderne.

La plus ou moins grande imperméabilité de certaines langues aux emprunts peut s'expliquer, par delà l'aspect idéologique, par « des raisons purement structurales (par exemple le système consonantique réduit du finnois l'empêche souvent d'accepter des emprunts [...]) Cette imperméabilité peut signifier aussi le rejet de l'opacité au profit de la transparence obtenue par la formation de lexèmes indigènes motivés grâce aux procédés néologiques habituels » (Maurais, *op. cit.* : 35). En arabe, par exemple, « la structure consonantique du mot à base de racines bilitères, trilitères ou quadrilitères, en plus du système de dérivation, créent des seuils de tolérance au-delà desquels on ne peut introduire des termes étrangers » (Osman, 1998 : 354). Pour cet auteur, un mot qui comprendrait plus de six consonnes en arabe est « obligatoirement » un emprunt.

Aussi, l'emprunt et son rejet sont-ils deux attitudes qui se produisent dans toutes les langues à des degrés divers et selon la situation de chaque communauté linguistique à un moment précis de son histoire. A l'époque abbasside, à l'apogée de la civilisation musulmane, l'arabe empruntait beaucoup, notamment des termes scientifiques, au grec et au persan et « en raison de la position de la langue arabe dans le monde de l'époque [...] les emprunts ne se sont pas alors heurtés à une réaction de rejet. Le discours puriste n'était plus de mise » (Osman, *ibid.* : 358). Mais dès lors que cette position sécurisante de la langue n'est plus observée, c'est le retour à la méfiance à l'égard de l'emprunt qui se présente alors, non plus comme un facteur d'enrichissement de la langue, mais au contraire comme un facteur d'appauvrissement, puisque ces emprunts sont censés remplacer des termes déjà disponibles ou à créer dans la langue. S'il est vrai que « la néologie lexicale représente la meilleure des stratégies de résistance linguistique » (Boukous, 1989 : 17), il n'en demeure pas moins que l'attitude puriste en matière lexicale qui consiste à rejeter systématiquement l'emprunt dessert plus qu'elle ne sert la langue. C. Hagège, cité par Ch. Loubier (2008 : 118), fait remarquer, à travers un comportement observé chez certaines communautés nahuatl du Mexique, que cette attitude, sous prétexte de protéger la langue d'une « contamination » ou « dénaturation », peut entraîner au contraire sa perte : « Faute de disposer des termes nécessaires, car la langue ne les a pas créés, les puristes, ici, jugeant que l'emprunt des termes espagnols n'est pas admissible au sein d'un discours en nahuatl, renoncent purement et simplement à parler leur langue et passent à l'espagnol ». Néanmoins, l'emprunt massif, comme il a été observé dans beaucoup de cas, peut entraîner une déstructuration de la langue cible qui prépare sa « substitution », c'est-à-dire son remplacement par la langue source. Il convient donc d'éviter les extrêmes en adoptant une politique de l'emprunt lexical ou néologie *externe*, comme certains linguistes l'appellent à l'image de J.-C. Boulanger, dans le cadre plus général d'aménagement du lexique, qui se présente avec la néologie proprement dite ou *interne* comme l'avers et le revers d'une même médaille. Un aménagement qui consiste, par définition, à adapter la langue aux (nouveaux) besoins de communication de ses locuteurs. Il convient donc de définir ces besoins en matière lexicale avant d'entreprendre le travail de néologie qui doit y répondre en tenant compte des priorités : on doit satisfaire prioritairement les besoins les plus urgents. En matière de néologie, tous les procédés, adaptés ou adaptables à l'amazighe, peuvent être sollicités pour combler l'énorme trou terminologique qu'accuse cette langue. En l'occurrence, l'emprunt doit être considéré comme un procédé naturel de génération du lexique, spécialisé en

particulier, dans la mesure où ses produits satisfont à des critères d'intégration linguistiques et sociolinguistiques qui leur permettent d'être assimilés comme des éléments utiles. Par ailleurs, même si l'on peut admettre avec Chaker (1985 : 89) qu'« une couverture lexicographique correcte et équilibrée du terrain est préalable à une action qui se voudrait à la fois efficace et pan-berbère<sup>1</sup> dans le domaine de la modernisation et de l'enrichissement du lexique », on ne peut raisonnablement attendre aujourd'hui, avec les nouvelles fonctions que connaît cette langue, que soit faite cette « couverture » pour se lancer ensuite dans le travail d'aménagement. Des besoins terminologiques importants attendent déjà d'être satisfaits sans délai.

Nous allons dans ce qui suit établir des critères d'acceptation des emprunts qui permettent de concevoir les deux types de néologie (interne et externe) comme les deux leviers du mécanisme d'enrichissement du lexique. Nous terminerons notre exposé sur la nécessité d'une politique de l'emprunt lexical qui tiendrait compte des ressources de la langue, de la nature du vocabulaire concerné ainsi que des attitudes et attentes des usagers dans ce domaine. Mais avant, nous aimerions commencer par définir les différentes étapes du processus d'« immigration des mots ». Une définition qui nous permet de distinguer trois types de « mots immigrés » : xénisme (« sans papiers »), pérégrinisme (« titulaire d'un long séjour ») et emprunt (« naturalisé »).

## I. Xénisme, pérégrinisme et emprunt

Si tout mot est à l'origine un néologisme, tout emprunt lexical est un *xénisme* à ses débuts, c'est-à-dire un mot senti comme étranger par les locuteurs de la langue d'accueil et utilisé uniquement par des bilingues qui le font accompagner de périphrases explicatives et autres marques métalinguistiques et/ou typographiques qui témoignent de ce caractère étranger. Mais à force d'être repris, le xénisme devenant suffisamment connu se débarrasse de ses marques métalinguistiques et/ou typographiques pour acquérir un nouveau statut, celui de *pérégrinisme* (Dubois et al., 2002 : 512), c'est-à-dire d'un mot immigré candidat à un « long séjour » dans la langue d'accueil. Mais force est de constater que cette notion de pérégrinisme, même ancienne (v. Guilbert, 1975), divise jusqu'à aujourd'hui la communauté des lexicologues entre ceux qui l'utilisent et ceux qui l'ignorent complètement. Ambroise Queffélec dans un article récent (2000) intitulé « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? »<sup>2</sup> n'ignore pas seulement le terme de pérégrinisme, mais s'interroge même sur la pertinence de l'opposition entre xénisme et emprunt en citant Louis Deroy (1956) dont l'ouvrage sur l'emprunt linguistique, bien qu'ancien fait encore autorité dans le domaine. En fait, ceux qui l'utilisent se recrutent surtout parmi les spécialistes de l'aménagement linguistique,

---

<sup>1</sup> La panberbérisme de la néologie/terminologie doit être en effet l'un des principes qui sous-tendent l'action d'aménagement du lexique en amazighe. C'est l'une des recommandations de la première rencontre scientifique consacrée à l'« aménagement linguistique de la langue berbère », organisée par le Centre de Recherche Berbère de l'INALCO du 5 au 9 octobre 1998. Le document de synthèse de 21 pages qui en résulte, dont la troisième et dernière partie ayant trait à la « terminologie berbère » et rédigée par Achab, recommande « vivement » « une attitude plus ouverte à l'égard de l'emprunt » (p. 17).

<sup>2</sup> Voir bibliographie.

en particulier de néologie et terminologie, où ce terme, en *néologie externe*, correspond à celui de néologisme en *néologie interne*. Etant entendu qu'« il ne suffit pas qu'un mot soit relevé comme emploi inédit pour que, du même coup, il mérite d'être qualifié de néologisme. Un néologisme n'existe réellement que s'il entre dans un certain usage » (Guilbert, 1975 : 44). Un pérégrinisme est donc un néologisme d'emprunt qui connaît un certain usage dans la langue d'accueil, celle-ci pouvant l'adopter définitivement en lui accordant la « naturalisation », comme elle peut le renvoyer au terme de son long séjour. Généralement, pour qu'un xénisme passe au stade de pérégrinisme et s'intègre comme emprunt dans une langue, un travail néologique *stricto sensu*, c'est-à-dire de création que Silvia Pavel (1989 : 134) appelle *créativité adaptatrice* qu'elle oppose à la *créativité innovatrice*, est nécessaire et consiste en l'adaptation morphophonologique, sémantique et parfois même syntaxique de ce xénisme. Le degré de cette adaptation est un indice de vitalité de la langue d'accueil et de sa différence de la langue source.

L'emprunt qui implique deux langues suppose donc toujours l'existence d'un bilinguisme. Ce sont naturellement les bilingues qui effectuent ce transfert de mots d'une langue à une autre pour des raisons que nous évoquerons succinctement plus loin. Ce sont surtout les bilingues asymétriques, en langue générale en particulier, qui sont les acteurs essentiels de ce transfert en faisant des calques et des emprunts dans la langue qu'ils maîtrisent le moins. Mais les bilingues symétriques ou équilibrés aussi peuvent être des vecteurs de transfert lexical en utilisant dans l'une des deux langues des mots qui ne sont attestés que dans l'autre, contrairement à ce qu'affirme Z.-D. Bitjaa-Kody (2000 : 262) en écrivant que « de par leur capacité théorique à dissocier les deux codes, ils [les bilingues "parfaits" selon l'appellation de l'auteur] ne favoriseraient ni les interférences, ni les emprunts, ni les calques d'une langue à l'autre ». Mais, comme l'écrit, à juste titre, F. Chériguen (2002 : 222)<sup>3</sup> « les bilingues ont tendance à maintenir le xénisme dans le cadre linguistique de la langue source ». L'indice le plus probant de l'intégration de l'emprunt est son usage par des monolingues qui se chargent généralement de son adaptation à leur langue maternelle.

## II. Les critères d'acceptation de l'emprunt

On peut distinguer en la matière deux types de critères : les critères intralinguistiques ou linguistiques et les critères extralinguistiques ou sociolinguistiques.

### 1. Les critères linguistiques

a. L'emprunt doit être adapté sur les plans phonétique, morphologique et éventuellement syntaxique lorsqu'il s'agit d'une unité complexe. Des emprunts en kabyle comme *takuzint* « cuisine », *taberwiṭ* « brouette », *takerṛust* « (< carrosse)

---

<sup>3</sup> Cet auteur qui est un lexicologue descriptiviste fait partie du groupe qui fait l'impasse sur la notion de pérégrinisme qui n'est citée nulle part dans son livre qui est une édition de sa thèse de doctorat d'Etat consacrée pourtant au contact de langues (v. bibliographie).

voiture », *astidyu/astudyu* « studio », *truzi* « naturaliser », etc. sont parfaitement intégrés à la langue qui a adapté les sons du français qui lui sont inconnus. Dans le premier emprunt, à titre d'exemple, la semi-voyelle [y] du mot français se vocalise en [u], et le féminin de la langue source est traduit par l'ajout dans la langue cible du morphème du féminin *ta-t* au mot emprunté.

**b.** Un emprunt doit être aussi adapté graphiquement : un graphème non attesté dans le système de notation de la langue d'accueil doit être remplacé par son équivalent dans ce système. Dans l'emprunt *amikru*<sup>4</sup> « microphone » ou « micro-ordinateur », même si l'on prononce la voyelle [o], qui est une variante combinatoire du phonème /u/ en contexte emphatique, à l'écrit on doit la remplacer par ce dernier, seul attesté dans le système de transcription du kabyle et dans celui des autres parlers amazighes à l'exception du touareg.

## 2. Les critères sociolinguistiques

**a.** L'emprunt doit être nécessaire, c'est-à-dire qu'il doit répondre à un besoin de communication réel et urgent dans la langue d'accueil. On oppose en aménagement linguistique ce type d'emprunt à l'emprunt *de luxe* qui possède souvent un équivalent dans la langue cible et qu'on utilise soit :

- par ignorance de cet équivalent ;
- par paresse qui dispense de l'effort de recherche lexicale ;
- par snobisme qui témoigne de l'appartenance à un groupe social particulier ;
- ou par un quelconque besoin expressif ou stylistique, sachant que l'équivalence entre les mots n'est jamais totale et qu'il existe souvent des nuances de sens propres aux uns et aux autres.

**b.** Un autre critère très important de recevabilité de l'emprunt est l'attitude ou la disposition des usagers de la langue d'accueil à l'utiliser. Et là, la représentation que se font ces usagers de la langue pourvoyeuse est importante pour son acceptabilité. On emprunte plus facilement à une langue qu'on se représente favorablement, qu'on considère pour une raison ou pour une autre « prestigieuse ». L'attitude à l'égard des langues change avec le changement de la nature des rapports qui lient les locuteurs des langues en contact. Le kabyle qui empruntait beaucoup à l'arabe avant l'indépendance, emprunte aujourd'hui essentiellement au français. Les élèves qui apprennent par exemple les « articles scolaires » en arabe et les nomment dans cette langue tout au long de leur cursus primaire, les remplacent par leurs équivalents français dès le collège, et même parfois avant, de sorte qu'on n'y trouve pratiquement pas de trace au lycée :

- *lmimħa* de l'arabe devient *lagum* [lagom] « la gomme » ;
- *lmidwer* devient *lkumpa* « le compas » ;
- *akurṛas* devient *akayi/lkayi* « le cahier » ;

---

<sup>4</sup> Au sens de microphone, on utilise aussi dans les médias kabyles, à la radio en particulier, l'équivalent endogène *asawaḍ*.

- *qalam rraşaş* des premières années de l'école devient rapidement, au cours même du cursus primaire, *akeryun/akeryul* « crayon », etc.

Dans le même ordre d'idées, M. Belkaid (1976 : 583) écrit dans sa thèse sur l'arabe dialectal de Ténès (Algérie) qu'« au lendemain de la seconde guerre mondiale fut créé un cercle qui était le lieu de réunion des nationalistes actifs de la ville. Ce cercle était désigné par le terme arabe [nna:di]. Après l'indépendance le mot [nna:di] laissait place à celui de "cercle" devenu le lieu de rencontre des supporters du club sportif local ».

Les Québécois dont la langue est en situation de conflit avec l'anglais ont une attitude plus méfiante que les Français de France à l'égard des emprunts à cette langue. Ainsi, beaucoup d'emprunts à l'anglais auxquels les Québécois ont forgé des équivalents endogènes qu'ils emploient, sont intégrés dans le français hexagonal, et souvent en dépit des recommandations de l'Académie française qui propose l'usage d'équivalents français. C'est ainsi que les Français font du *shopping*, alors que les Québécois préfèrent le *magasinage*<sup>5</sup> ; les premiers envoient des *mails*, alors que les seconds leurs préfèrent les *courriels* ; les Français stationnent dans des *parkings*, alors que les Québécois le font dans des *parcs de stationnement*, etc.

L'aménagement linguistique, en particulier celui du lexique, doit toujours tenir compte de l'attitude des usagers à l'égard des produits qu'on leur propose d'utiliser. « Aucun projet d'aménagement linguistique n'aura les retombées souhaitées si la collectivité ne l'accepte pas et, surtout, si elle ne le suscite pas elle-même », écrit à juste titre Christiane Loubier (2008 : 149).

### III. De la nécessité de la néologie par emprunt et de la néologie contre l'emprunt

Le purisme lexical n'est plus à la mode aujourd'hui et les langues sont de plus en plus étroitement en contact. Ce contact n'implique pas nécessairement, comme ce fut le cas dans les temps passés, une proximité physique des humains, qui est aujourd'hui plus facile et plus intense, mais il peut s'établir entre eux instantanément et quelle que soit la distance qui les sépare. L'emprunt linguistique qui est le produit de ce contact va donc nécessairement s'amplifier. Celui-ci peut enrichir la langue lorsqu'il s'adapte à ses besoins et à sa structure, comme il peut l'appauvrir s'il s'y implante à ses dépens, comme c'est généralement le cas de l'emprunt de luxe (v. § II.2.a). Ce dernier s'intègre souvent au détriment de son équivalent dans la langue d'accueil. Le verbe *leeb* « jouer », emprunté à l'arabe, a failli remplacer en kabyle son équivalent endogène *urar*, pourtant plus euphonique et exprimant toutes les nuances du premier. Ce sont les médias, qui ont un grand rôle à jouer en la matière, qui l'ont réhabilité. Cette opposition entre emprunt *nécessaire* et emprunt *de luxe* recoupe celle en terminologie entre langue commune ou générale et langue de spécialité. Le premier type d'emprunt provient essentiellement des vocabulaires techniques et scientifiques, alors que le second

---

<sup>5</sup> Mot qui dérive de « magasin » qui est lui-même un ancien emprunt à l'arabe, à savoir *makhzen*.

concerne surtout la langue commune. Il est plus raisonnable concernant les termes scientifiques et techniques qui font partie d'un vocabulaire universellement connu (*technique, électronique, électrotechnique...*) de les adapter en amazighe (v. § II.1), au lieu de s'investir dans la création d'équivalents endogènes sans doute moins motivés et ayant moins de chance de s'implanter. Un certain nombre de termes désignant des produits du progrès technique sont du reste bien implantés :

*ttilifun* « téléphone », *ttilibizyu* « télévision », *amikru* « microphone » ou « micro-ordinateur », *ṛadyu* « radio », *aradar* « radar », *llaziṛ* « laser », *skaniṛ* « scanner », *abidyu* [avidju] « vidéo(cassette/disque) », *amutur* « moteur », *akuntur* « compteur », etc. et plus récemment *apurtabl* « téléphone (ou micro) portable », *adimu* « démodulateur (numérique) », *asidi* « CD ou disque compact », etc.

Mais la pression de ces emprunts sur une langue pratiquement figée, conséquence de sa marginalisation jusqu'à une époque récente, conjuguée à une familiarité avec la langue source qui va crescendo, favorisée par les médias et l'enseignement, font que certaines voyelles du français, comme les antérieures arrondies mi-ouverte [œ] et fermée [y], et les nasales comme [Õ], jadis adaptées en kabyle, sont en train d'être intégrées telles quelles aujourd'hui :

- *aklimatiseur* [aklimatizœr] « climatiseur » ;
- *aturbo* [atyrbo] « turbo (compresseur de suralimentation) » ; *elbus/lebbus* [əlbys]/[ləbbys] ;
- *abalkon* [abalkÕ] avec toutefois dans ce cas deux variantes adaptées *abankur/abalku* « balcon » ; nous avons même relevé une hypercorrection chez un monolingue qui prononce *ttilifon* [ttilifÕ], avec une voyelle nasale en finale, indice de sa grande occurrence dans le discours endogène.

Ramdane Achab (1996 : 336-337) constate dans son ouvrage consacré à la néologie amazighe que celle-ci est caractérisée par le « purisme lexical » et la « chasse aux emprunts » en établissant une longue liste d'emprunts bien intégrés, dont un seulement<sup>6</sup> est repris par le *Lexique de berbère moderne* ou l'*Amawal (n tmaziyt tatrari)* et recommande le recours à l'adaptation en tamazighte de termes « universellement admis » et propose, à titre d'exemple, d'adapter en mathématique<sup>7</sup> des termes comme « isomorphisme » et « homomorphisme » en *izumurfizm* et *amumurfizm/amurfizm* (*ibid.*). Carles Castellanos (2003 : 22) abonde dans le même sens en proposant le recours à l'emprunt dans le cas de « technicistes modernes les plus courants », mais l'usage de procédés de formation endogènes « pour les termes du langage technique et scientifique les plus traditionnels, tels que roue, coque, canon, charrette, navire, grue, treuil et aussi pour les termes qui pourraient être l'objet d'un procédé métaphorique ou imagé tels gratte-ciel, chasse-neige, etc. ». Ces deux derniers exemples sont d'autant plus faciles à rendre en amazighe que ce sont des métaphores réussies et des composés dont les composants possèdent des équivalents dans cette langue. Il suffit donc de calquer la métaphore. Pour le terme gratte-ciel, il existe déjà un calque : *xbec-genni*,

<sup>6</sup> Il s'agit du mot *ajenyur* « ingénieur » (Achab, 1996 : 334).

<sup>7</sup> Il est lui-même l'un des trois auteurs du *Lexique des mathématiques. Amawal n tusnakt tafransist-tamaziyt*, in *Tafsut*, série scientifique et pédagogique n° 1, Tizi-Ouzou, 1984.

proposé par le romancier kabyle Amar Mezdad (Berkai, 2007 : 22) ; pour le deuxième terme, à savoir chasse-neige, nous avons entendu pendant les événements du *printemps noir* de Kabylie en 2001 chez les jeunes émeutiers, une belle métaphore le concernant : *mustac* « moustachu », fondée sur la ressemblance des versoirs de cet engin aux grosses moustaches au bas de la tête, et l'engin ressemblant lui-même à la tête. On dit d'ailleurs en kabyle : *aqerru n tmacint* « lit. tête du train » (locomotive), mais qui a aussi le sens figuré de « meneur (d'un mouvement, d'une marche, etc.) » ; *aqerru ukamyun* « lit. tête de camion » (sans sa remorque). Pour les termes scientifiques et techniques de grande vulgarisation, il convient effectivement, dans la mesure du possible et au cas où ils ne sont pas déjà bien adaptés, de leur concevoir des équivalents endogènes qui puissent profiter éventuellement, par calque, de leur conception en langue source. On distingue généralement trois types de calques : le sémantique, le morphosémantique ou littéral et l'emprunt-calembour (v. Berkai, 2007 : 37-38).

### 1. Le calque sémantique

L'emprunt ne concerne ici que le signifié du terme étranger qui est mis en rapport avec une dénomination déjà disponible en langue emprunteuse ou à créer dans cette langue. L. Guilbert (1972 : 48-49) écrit à propos de ce procédé auquel il est favorable que même s'il « attire les foudres des puristes, représente en définitive un enrichissement de la langue, sans porter atteinte à son intégrité phonologique ». L'acception « comprendre » que prend le verbe « réaliser » sous l'influence de l'anglais, est l'exemple le plus cité pour ce type d'emprunt en français. Le verbe *tebbeq* connaît le même phénomène en kabyle : ayant habituellement le sens de « ranger », il est employé depuis quelque temps, sous l'influence de l'arabe, au sens d'« appliquer ». Mais le calque sémantique le plus répandu est celui de la création de termes monosémiques avec emprunt de leurs signifiés dans les langues de spécialité. A ce niveau, les exemples sont très nombreux dans toutes les langues qui possèdent des lexiques spécialisés, où les termes sont souvent calqués sur ceux de la langue-source : *mouse* (anglais) > « souris (du micro-ordinateur) » (français), *amumed* (tamazight), *fa'ra* (arabe), etc.

### 2. Le calque morphosémantique ou littéral

Il s'agit de la création d'un nouveau signifiant dont la structure est calquée sur celle d'un signifiant étranger dont on emprunte le signifié. C'est un procédé également très répandu dans les différentes langues : « gratte-ciel », *grattaciolo* (italien), *rascacielos* (espagnol), etc. sont calqués sur *skyscraper* de l'anglais ; *point of view* (anglais), *punto de vista* (esp.), etc. sont calqués sur « point de vue » du français...

### 3. L'emprunt-calembour

Il consiste à remplacer des emprunts directs par des termes aussi proches que possible formellement de ces emprunts « même au prix d'approximations ou d'acrobaties sémantiques » (Hagège, 1983 : 57) : *okul* (turc) « école », sur *oku* « lire » ; *soysal* (turc) « social », sur *soy* « race » ; *ilit* (hébreu) « élite », sur *ili* « supérieur » ; *elem* (hongrois) « élément », sur *elö* « ce qui est en avant » ;



*Taferka*<sup>8</sup> (amazighe) « Afrique », à partir de *taferka* « Champ. Parcelle de terrain. Une terre. Terres, propriété, indépendamment des cultures qu'elles portent » (Dallet, 1982 : 224) ; etc.

Nous formulerons ci-dessus pour récapituler quelques recommandations concernant le traitement de l'emprunt en situation d'aménagement :

- Retenir les emprunts nécessaires qui sont déjà intégrés dans la plupart des parlers amazighes, en les normalisant le cas échéant, par delà le domaine dont ils peuvent relever. On a tout à gagner à retenir, par exemple, un mot comme *trisiti/trisitik/trisinti*, etc. « électricité », au lieu de le traduire par un équivalent endogène<sup>9</sup> qui ne sert pratiquement à rien et qui a très peu de chance de s'implanter, puisqu'il ne répond pas à un réel besoin de communication.

- Favoriser l'emprunt des « internationalismes » en les adaptant morphophonologiquement à l'amazighe. Il serait inutile de créer des équivalents endogènes à des termes internationaux comme « dinosaure », « mammoth », « microbe », « kilo », etc. auxquels il suffirait juste d'ajouter le nominalisateur *a-* pour qu'ils soient adaptés : *adinuzur*, *amamut*, *amikrub*, *akilu*. On peut même adopter des affixes internationaux, comme *-ism(e)*, qu'on peut combiner avec des bases endogènes pour créer des emprunts hybrides, motivés grâce à ces affixes. Achab (1998 : 16) propose, par exemple, d'adapter le préfixe *iso-* en (*t*)*azu* et de traduire le terme « isomorphisme » par « la forme gréco-berbère *tazulya* à défaut de l'emprunt *azumurfizm* ». Même les sigles et acronymes internationaux, adaptés ou adaptables, peuvent être empruntés : *sonar* (> *aşunar*), *radar* (> *aradar*, attesté), CD-ROM ou cédérom (> *asidirum*, attesté), etc.

- Pour les termes de grande vulgarisation connaissant des dénominations différentes dans les langues connues, il convient de les traduire par des équivalents internes qu'on peut rendre, et éventuellement motiver, par calque morphosémantique ou en s'inspirant des modes de création adoptés dans ces langues. Des termes comme « chauffe-eau », « pare-brise », « jumelle », etc. peuvent être rendus par calque morphosémantique. Pour ceux qui sont déjà empruntés (*lijimal*, *abarbriz* en kabyle), en plus du travail d'adaptation et de normalisation panamazighe, on peut toujours proposer des équivalents comme synonymes à favoriser dans l'usage. Il convient aussi de proposer des équivalents endogènes comme synonymes d'emprunts « mal intégrés » et difficiles à adapter, comme « *aklimatizeur* » (v. § III.), censés les remplacer à long terme.

- Favoriser naturellement l'emprunt interne dans le cas de termes disposant d'équivalents endogènes. Equivalents qu'il convient de faire connaître et diffuser pour concurrencer aussi, comme synonymes, des emprunts exogènes intégrés.

---

<sup>8</sup> Etant entendu que l'hypothèse la plus plausible concernant l'étymologie du mot *Afrique* est celle qui lui attribue un étymon d'origine berbère, à savoir *afri/ifri* (grotte) auquel les Romains ont ajouté le suffixe latin *-ca* pour donner *Africa (Nova)* qui désigna d'abord le Nord de la Tunisie, où habitaient à l'époque les *afris* (les *habitants de la grotte* pour les Romains), avant de désigner l'Afrique du Nord et par la suite l'ensemble du continent. Voir à ce propos F. Decret et M. Fantar (1981 : 22-23).

<sup>9</sup> Mokrane Chemim (1995 : 17) propose pour ce terme un équivalent en amazighe (*tazarurt*).

Nous réitérons, pour conclure cette partie, que tout projet d'aménagement linguistique pour qu'il ait des chances d'aboutir, doit tenir compte des attitudes et des attentes des usagers en la matière.

## Conclusion

Si aucune politique d'aménagement du lexique ne peut aujourd'hui raisonnablement faire l'impasse sur l'emprunt qui est un procédé naturel d'enrichissement du lexique que toutes les langues utilisent, à des degrés divers et selon la situation sociolinguistique de chacune, il n'en demeure pas moins qu'il est préférable de s'en servir que de le subir. Et les langues qui s'en servent, à bon escient<sup>10</sup>, le font dans le cadre d'une politique de l'emprunt qui s'occupe de son choix et des modalités de sa meilleure intégration linguistique et sociolinguistique.

## Références bibliographiques

- Achab, R. (1996), *La néologie lexicale berbère (1945–1995)*, Paris, PEETERS.
- Belkaid, M. (1976), *Le parler arabe de Ténès : étude phonologique, grammaticale et lexicale*, thèse de le doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines, Paris V.
- Berkai, A/A. (2007), *Lexique de la linguistique français-anglais-berbère précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques*, Paris, L'Harmattan.
- Bitjaa-Kody, Z.-D. (2000), « Théorie de l'emprunt à une langue minoritaire : le cas des emprunts du français aux langues africaines », dans Latin, D. et Poirier, Cl. (éds), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 259-268.
- Boukous, A. (1989), « L'emprunt linguistique en berbère : dépendance et créativité », Paris, *Etudes et Documents Berbères*, n° 6, p. 5-18.
- Chaker, S. (1985), « La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ? », *Tafsut*, n° 2, série spéciale *Etudes et débats*, pp. 81-91.
- Chemim, M. (1995), *Amawal. Alug n umzarur-Cahier de l'électricien*, Imprimerie ENIEM.
- Chériguen, F. (2002), *Les mots des uns, les mots des autres : le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, Casbah Editions.
- Dallet, J.-M. (1982), *Dictionnaire Kabyle-Français : parler des At Manguellat, Algérie*, Paris, SELAF.

---

<sup>10</sup> On peut se reporter en la matière aux très riches expériences d'aménagement linguistique des Québécois et des Catalans.

- Daoust, D. et Maurais, J. (1987), *L'aménagement linguistique*, in Maurais, J. (dir.), *politiques et aménagement linguistique*, Québec, Conseil de la langue française.
- Decret, F. et Fantar, M. (1981), *L'Afrique du Nord dans l'antiquité. Des origines au Ve siècle*, Paris, Payot.
- Deroy, L. (1956), *L'emprunt linguistique*, Paris, Société d'Éditions « les belles lettres ».
- Destaing, E. (1938), *Vocabulaire Français-Berbère : Etude sur la tachelhit du Sous*, Paris, Ernest-Leroux.
- Dubois, J. et al. (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- El Mountassir, A. (2003), *Dictionnaire des verbes Tachelhit-Français (parler berbère du sud du Maroc)*, Paris, L'Harmattan.
- Guilbert, L. (1972), « Théorie du néologisme », Communication au XXIV<sup>e</sup> congrès de l'association internationale des études françaises, le 24 Juillet 1972, cahier n° 25, pp. 9-29.
- Guilbert, L. (1975), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- Hagège, C. (1983), « Voies et destins de l'action humaine sur les langues », in Fodor, I. et Hagège, C. (dir.), *la réforme des langues*, vol.1, Hambourg, p. 11-69.
- Loubier, Ch. (2008), *Langues au pouvoir politique et symbolique*, Paris, L'Harmattan.
- Masson, M. (1986), *Langue et idéologie : Les mots étrangers en hébreu moderne*, Paris, Editions du CNRS.
- Osman, M.-U (1998), *Recherche méthodologique de la création terminologique en langues de spécialité : vocabulaire de l'informatique en arabe*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.
- Pavel, S. (1989), « Néologie lexicale : transfert, adaptation, innovation », in *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 2, n° 1, p. 125-135.
- Queffélec, A. (2000), « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? », in Latin, D. et Poirier, C. (éds), *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques*, Laval, Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, p. 283-300.
- Taïfi, M. (1991), *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan-Awal.
- Tournier, J. (1988), *Précis de lexicologie anglaise*, Paris, NATHAN.
- Achab, R., Chaker, S. et Nait-Zerrad, K. (1998) (coordination et synthèse), « Aménagement linguistique de la langue berbère », document de synthèse de l'atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998 au Centre de Recherches Berbère, INALCO, Paris, 21 p. [www.inalco.fr/crb/docs\\_pdf/amenage1998.pdf](http://www.inalco.fr/crb/docs_pdf/amenage1998.pdf)
- Castellanos, C. (2003), « Enseignement et standardisation. Les deux urgences de l'amazighe : la langue commune et l'aménagement néologique », in *Education et*

*langues maternelles : l'exemple de l'amazigh*, Actes du colloque international sur l'amazigh, organisé par la Fondation BMCE, p. 21-48.  
[www.fondationbmce.org/documentation/colloques/Actes.pdf](http://www.fondationbmce.org/documentation/colloques/Actes.pdf)

Célestin, T. (1998), « L'emprunt et l'intervention linguistique officielle », OLFQ.  
[www.bibliotheque.refer.org/livre3/1305.pdf](http://www.bibliotheque.refer.org/livre3/1305.pdf).

## **Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement linguistique de l'amazighe marocain ?**

Fatima Agnaou  
IRCAM

### **Asgzl**

Da nrzru g umgëää ad nrar xf usqsi iqqnn s usmsasa n tutlayt tamazivt. S manaya, ngga asfrn n kigan n warratn izdin akd usslmd d ulmmud n tutlayt tamazivt am tinawin tigldanin d idllis n uslmad d unlmad.

Nffv d sg usfrn ad mas ittwaskar usmsasa n tutlayt tamazivt s snat tbridin tixatarin :

1. Asmsasa n yida n tutlayt tamazivt g tinml. Anaw n umsasa ad, immal mas tzri tutlayt tamazivt sg tutlayt taymmat tamiwant vr tutlayt tanamurt tamirayt ;
2. Asmsasa n tutlyt s yixf nns. Asmsasa ad, ittwagg s uwqqr n kigan n ilugn izdin d tirra d usnmarra d usbuflu n umawal d usnay n tutlayt.

G tgira, nmmal mas iqqn umurs n usmsasa n tmazivt s kigan n iskkinn.

Le passage d'une oralité marquée par la variation à une écriture normée et ce que cela implique comme processus d'aménagement linguistique est un grand défi que rencontrent les langues orales à l'école. L'aménagement linguistique est généralement défini en tant qu'intervention sur la langue, intervention pouvant porter sur le statut de la langue et/ou sur le corpus de celle-ci, respectivement « Language status planning » et « Language corpus planning » selon Kloss (1969).

En nous appuyant sur une lecture analytique de documents officiels, de notes ministérielles et de manuels scolaires destinés à l'enseignement-apprentissage de l'amazighe dans le système éducatif marocain, nous essaierons de contribuer à cerner la problématique de l'aménagement linguistique dans le domaine amazighe, un champ d'investigation nouveau et d'actualité depuis l'intégration de cette langue dans le système éducatif en 2003. Nous exposerons, dans un premier temps, la politique éducative appliquée à l'amazighe en focalisant sur le statut et les fonctions de cette langue à l'école, les objectifs institutionnels et pédagogiques assignés à son enseignement ainsi que le système graphique choisi. Dans un deuxième temps, nous aborderons l'analyse des manuels en termes d'aménagement de trois aspects majeurs de l'apprentissage des langues, à savoir la graphie, le lexique et la morphosyntaxe.

### **1. L'enseignement de l'amazighe : quel statut et quelles fonctions ?**

La politique éducative consacrée à l'enseignement de l'amazighe au Maroc s'inspire (i) du Discours du Trône du 30 Juillet 2001 dans lequel est annoncé l'intégration de la langue amazighe dans le système éducatif marocain, une intégration fondée sur le caractère pluriel de l'identité nationale et l'unité de ses fondements, (ii) du discours royal du 17 octobre 2001 relatif à la cérémonie d'apposition du sceau chérifien scellant le dahir créant et organisant l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM). Dans ce discours, prononcé devant les représentants des différentes composantes de la Nation (politique, syndicale, religieuse et culturelle, économique et associative) l'amazighe est considéré comme un fondement principal de la nation marocaine, dont la promotion et la sauvegarde sont une responsabilité nationale. De plus, le discours explicite qu'une sollicitude toute particulière sera accordée à la promotion de l'amazighe « dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet de société démocratique et moderniste, fondée sur la consolidation de la valorisation de la personnalité marocaine et de ses symboles linguistiques, culturels et civilisationnels. », et (iii) du dahir créant et organisant l'IRCAM .

La politique de promotion de l'amazighe est ainsi fondée sur :

- la reconnaissance de la composition plurielle de l'héritage culturel et linguistique marocain ;
- le désir « d'approfondir la politique linguistique définie par la Charte nationale d'éducation et de formation qui stipule l'introduction de l'amazighe dans le système éducatif » ;
- la certitude que « la codification de la graphie de l'amazighe facilitera son enseignement, son apprentissage et sa diffusion, garantira l'égalité des chances de tous les enfants de notre pays dans l'accès au savoir et consolidera l'unité nationale » ;
- la création de l'IRCAM en tant qu'institution dédiée à la sauvegarde, à la promotion et au renforcement de l'amazighe dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national, régional et local, en collaboration avec les autorités gouvernementales et les institutions concernées. Dans cette perspective, les actions et les activités à entreprendre sont notamment (i) la transcription et la diffusion des expressions de la culture amazighe, (ii) la recherche, (iii) la confection de lexiques généraux, de dictionnaires spécialisés, de supports pédagogiques, (iv) la contribution « à l'élaboration de programmes de formation initiale et continue au profit des cadres pédagogiques chargés de l'enseignement de l'amazighe et des fonctionnaires et agents qui, professionnellement sont amenés à l'utiliser, et d'une manière générale, pour toute personne désireuse de l'apprendre », (v) l'assistance des universités « à organiser les Centres de recherche et de développement linguistique et culturel amazighe et à former les formateurs » et, enfin, (vi) le renforcement de la place de l'amazighe dans les espaces de communication et d'information.

En analysant les documents officiels précités, à savoir les discours royaux et le dahir créant et organisant l'IRCAM, nous notons que l'amazighe :

Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement linguistique de l'amazighe marocain ?

- (i) est reconnu officiellement comme faisant partie du paysage sociolinguistique national ;
- (ii) est une responsabilité nationale ;
- (iii) est à promouvoir dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national, régional et local ;
- (iv) dispose d'une institution chargée de sa promotion et de son développement, et dotée de moyens humains et matériels pour la promouvoir et la développer.

Cependant, il est à noter que l'amazighe ne jouit pas encore d'une reconnaissance constitutionnelle et souffre d'un manque de lois linguistiques et de décrets lui garantissant une protection juridique.

Quant à la politique éducative adoptée envers l'amazighe, celle-ci est explicitée dans un document intitulé *Minhaj alluva alamaziwiyya* « Curriculum de l'amazighe ». Ce document est apparu dans *Le livre blanc*, publié par le Ministère de l'Education Nationale en 2002 et accompagne toutes les notes ministérielles dédiées à l'enseignement de l'amazighe.

Le *Curriculum de l'amazighe* contient deux parties majeures ; la première fait référence à la politique éducative à suivre par rapport à l'enseignement de l'amazighe ; quant à la seconde, elle énonce les composants opérationnels de cette politique, à savoir :

- les objectifs, les choix et les orientations à respecter lors de la confection des manuels scolaires ;
- la démarche et l'approche à suivre en matière de normalisation de la langue ;
- les habiletés et les compétences à développer chez les apprenants ;
- les bénéficiaires et les cycles concernés par l'enseignement de l'amazighe ;
- l'horaire alloué à l'enseignement de l'amazighe ;
- les modalités de l'évaluation de cet enseignement.

La politique éducative telle qu'elle est énoncée dans le curriculum de la langue amazighe est traduite en termes de finalités, d'objectifs institutionnels, et de principes ainsi que des considérations sur lesquelles se fonde cet enseignement. L'interprétation de ces objectifs institutionnels montre que la politique éducative adoptée en matière d'enseignement de l'amazighe est focalisée sur trois considérants :

1. la volonté de changement et de révision des programmes dans le but d'asseoir l'identité marocaine sur la base de ses diverses composantes et de consolider la cohésion sociale et l'intégration culturelle. En outre, l'enseignement de l'amazighe doit contribuer à la réalisation des finalités définies dans le système éducatif national, notamment celles relatives à une éducation fondée sur les principes et les valeurs de la foi islamique, les valeurs citoyennes, les droits de l'homme et les principes universels ;

2. la prise de conscience de soi et le développement des capacités des apprenants dans le but de former un citoyen équilibré et libre de toute dépendance culturelle et harmonieusement intégré dans les divers espaces de la vie personnelle et sociale ;
3. l'intégrité de la langue amazighe dotée d'attributs et de fonctions importants en tant que :
  - langue nationale porteuse de culture et de civilisation authentiques ;
  - langue largement utilisée à travers tout le territoire marocain dans la création culturelle et la communication quotidienne ;
  - levier dans le processus du développement durable ;
  - langue de communication dans l'enseignement ;
  - langue enseignée à tous les Marocains et dans tous les cycles d'enseignement ;
  - langue à aménager afin d'en faire une langue habilitée à répondre aux besoins de la vie moderne.

Les ressources humaines à envisager pour l'action pédagogique, quant à elles, n'ont pas été prises en compte par le *Curriculum de l'amazighe*, sachant que les ressources humaines et matérielles font partie intégrante d'un curriculum (De Ketele et al., 2007). Cependant, les notes ministérielles annuelles relatives à l'enseignement de l'amazighe précisent la qualité des enseignants concernés par l'enseignement de l'amazighe et le nombre de sessions de formation à leur dispenser. Quant à la graphie à utiliser pour l'enseignement de l'amazighe, l'approbation royale a été donnée à la proposition du Conseil d'administration de l'IRCAM concernant l'adoption de la graphie tfinaghe en février 2003.

Les intentions politiques et les objectifs institutionnels précités constituent une innovation considérable quant à la régulation du paysage linguistique marocain et marquent une rupture par rapport au statut de l'amazighe dans le passé, notamment dans la Charte nationale de l'Éducation et de la Formation qui parle d'ouverture sur l'amazighe réduisant l'enseignement de l'amazighe à la fonction de langue maternelle devant faciliter l'apprentissage de l'arabe. Ces intentions ont des implications importantes sur l'aménagement du corpus de la langue. Tout d'abord, l'objet à enseigner est appelé langue amazighe (et non plus dialecte), une langue à développer et à promouvoir. Elle est aussi langue nationale dotée d'une graphie à enseigner à tous les Marocains en tant que langue de communication, ce qui constitue un tournant vers une éducation nécessairement interculturelle pour tous, où même les non locuteurs natifs devraient apprendre l'amazighe pour des raisons d'intégration sociale et de développement socioculturel équilibré.

## **2. L'aménagement du corpus : quelle approche et quelle démarche ?**



L'approche et la démarche à adopter en matière de standardisation de l'amazighe sont explicitées dans la deuxième partie du *Curriculum de l'amazighe*, partie relative aux choix et aux orientations générales qui cadrent l'élaboration du curriculum et des manuels scolaires. Ces choix et orientations stipulent que le *Curriculum de l'amazighe* doit contribuer à la réalisation des objectifs suivants :

- a. le développement des compétences orales, lecturales et écrites chez les apprenants ;
- b. l'élaboration de manuels scolaires unifiant les parlers de la langue, dont le lexique est à adapter en fonction des spécificités régionales.
- c. la construction progressive d'une langue amazighe standard et unifiée à partir des variantes amazighes en :
  - focalisant sur les structures convergentes de la langue ;
  - se référant aux variantes locales dans les cas où une terminologie commune fait défaut ;
  - adoptant la néologie pour enrichir le lexique ;
  - employant le lexique amazighe utilisé en arabe marocain ;
  - s'ouvrant sur les parlers amazighes des autres pays afin d'enrichir le lexique national commun.

Ces choix et ces orientations, dictées dans le *Curriculum de l'amazighe*, indiquent que dans le cadre de l'aménagement linguistique de la langue, le choix ne s'est pas porté sur un code linguistique ou une variété dialectale déterminée. Il s'agit plutôt d'un enseignement basé sur la variation dialectale et tendant vers l'unification progressive d'un amazighe enrichi par ses variantes et doté d'un métalangage couvrant ses besoins en matière de terminologie et de lexique pédagogiques. En effet, une telle approche permet non seulement d'aménager la langue mais aussi d'assurer la continuité entre les tâches dans lesquelles les apprenants sont impliqués au sein de la classe comme apprenants et celles qu'ils sont amenés à réaliser en tant qu'utilisateurs de la langue et de ses variantes dans la vie quotidienne (Agnou, 2009). L'enseignement de l'amazighe s'inscrit donc à la fois dans le cadre d'une perspective pédagogique et dans une perspective sociolinguistique.

Ce niveau stratégique étant explicitement clarifié, il serait intéressant d'en examiner l'opérationnalisation au niveau des manuels scolaires dédiés à l'enseignement-apprentissage de l'amazighe.

### **3. Les manuels scolaires et l'aménagement du corpus**

L'investigation des manuels scolaires dédiés à l'enseignement-apprentissage révèle que l'aménagement du corpus se fait selon deux procédés : (i) la normalisation et (ii) l'enrichissement dans le but d'aboutir de façon progressive à un amazighe unifié. Avant d'aborder ces procédés, il serait judicieux de rappeler que l'amazighe marocain est constitué grosso modo de trois variantes : tarifite, tamazighte et tachlehite. Ces variantes coexistent dans les manuels scolaires où elles occupent un

espace équitable et repérable par le biais de couleurs où le bleu, le vert et le jaune sont réservés, respectivement, à chacune de ces variantes. Cette gestion matérielle de la variation au sein de l'amazighe permet en même temps à l'apprenant et à l'enseignant de repérer la variante de leur région. La présence de ces variantes est dictée par le souci de ne pas créer d'écart entre la langue de l'école et la langue des usagers, et celle de leur environnement. En effet, l'apprenant est confronté à un enseignement où il se perfectionne d'abord dans la langue de sa famille en apprenant la variante de sa région ; il s'ouvrira, ensuite, progressivement sur les autres variantes à travers des activités de fonctionnement de la langue, notamment le lexique et la grammaire, pour développer au courant des deux dernières années du cursus primaire un amazighe polynomé et enrichi par le biais d'activités d'expression orale, de lecture et d'écriture communes. Le but de cette démarche est de préparer progressivement l'apprenant à devenir performant dans des situations de communication plus larges (Agnaou, 2009).

### **3.1. Procédés de normalisation**

Nous entendons par procédés de normalisation l'adoption des mêmes normes pour les trois variantes de l'amazighe en présence dans le manuel scolaire. Il s'agit à la fois d'un apprentissage normatif de quelques aspects de la variante géolectale de l'élève et d'un apprentissage progressif de l'amazighe commun. Ces procédés concernent la graphie, le lexique et la morphosyntaxe.

#### **3.1.1. La codification de la graphie**

La première étape du processus de normalisation de la langue amazighe à relever dans les manuels scolaires concerne :

- a. l'adoption d'un alphabet commun sur la base de quatre principes : l'historicité, la simplicité, l'univocité du signe et l'économie (Bouhjar, 2004) ;
- b. l'adoption d'une graphie standard à tendance phonologique neutralisant certains traits phonétiques tels que la spirantisation ( $\theta > t$ ,  $\delta > d$ ) ; le rhotacisme ( $l > r$ ) ; et quelques processus phonétiques comme l'assimilation ( $nd > md$ ), et l'épenthèse ( $a + a > a + y + a$ ). (Pour plus de détails, voir Ameur et *al.*, 2004 ; Ameur, 2004 et Boukous, 2009).
- c. l'utilisation des même règles de segmentation, notamment les blancs typographiques entre les classes de mots et leurs affixes pour les trois parlers en présence dans les manuels scolaires (Ameur et *al.*, *op. cit.*). Pour plus de précision concernant ce point, considérons les exemples suivants correspondant, respectivement, aux variantes du Centre, du Sud et du Nord. La police de caractère utilisé pour la transcription des exemples dans cet article est « Tifinaghe-Latin-IRCAM ».

Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement linguistique de l'amazighe marocain ?

- *da tãāan inlmadn xf tckkart n yitri. Is içil aynna ttggn inlmadn ad? max?*
- *ar tãāan inlmadn f tckkart n yitri. Is ifulki aynna skarn inlmadn ad? max?*
- *äppen inlmadn xf tckkart n yitri. Ma icna min ttggn inlmadn a? Maymmi?*

« Les élèves sont en train de se moquer du cartable de Itri. Est-ce que c'est bien ce qu'ils font ? Pourquoi ? »

Ces exemples, tirés du manuel de la 2<sup>ème</sup> année du primaire *tifawin a tamazivt*, nous permettent de noter que les regroupements constituant le mot graphique sont les mêmes quelle que soit la variante en question. Il s'agit ici des verbes, des noms, des prépositions, des morphèmes de l'interrogation, etc.

La codification de la graphie et l'établissement d'une norme orthographique unifiée est une avancée considérable dans le processus de standardisation de l'amazighe, étape indispensable pour son enseignement apprentissage. On note, cependant, dans les manuels scolaires, des incohérences concernant la segmentation de quelques outils grammaticaux tels que l'interrogatif « qui » *mad / ma ad* et le comparatif « comme » *zund / zun d* qui sont transcrits soit comme des termes lexicalisés ou comme des mots composés d'éléments grammaticaux, notamment la particule préverbale *ad* et la particule prédicative *d* (Boukhris, 2004).

Cette incohérence concerne aussi la transcription de quelques aspects relevant de la conjugaison. Il s'agit des verbes à l'aoriste intensif ou le *t* de l'indice de la deuxième personne est soit maintenu comme dans *tettawi* ou omis comme dans *ttawi* « emmène ».

D'autres incohérences, moins importantes, concernent la généralisation de l'emphase aux phonèmes /r / /d/ et /s/ et l'application de la gémination de /w/ ont été relevées. Notons les exemples suivants :

<i>aqrab</i>	/	<i>aqëab</i>	« cartable »
<i>ayrum</i>	/	<i>ayëum</i>	« pain »
<i>adyar</i>	/	<i>aäyaë</i>	« lieu »
<i>ayrda</i>	/	<i>ayëäa</i>	« souris »
<i>açiş</i>	/	<i>şçiş</i>	« six »
<i>amqgran</i>	/	<i>amqqëan</i>	« grand »
<i>aawuri</i>	/	<i>tawwuri</i>	« travail »

### 3.1.2. La normalisation du lexique

La normalisation du lexique concerne notamment cinq niveaux, à savoir l'adoption du lexique commun à l'amazighe, l'adoption des mêmes consignes pédagogiques, l'adoption des mêmes formes néologiques, la compensation des lacunes lexicales et la restitution des termes natifs.

#### *L'adoption du lexique commun à l'amazighe*

La langue amazighe possède un fonds lexical commun assez considérable et qui concerne divers champs notionnels, notamment l'agriculture, les saisons, le corps

humain, la nourriture, la flore, la faune, les noms de parenté, etc. comme *tagrst* « hiver », *adrar* « montagne », *añcaë* « pluie », *argaz* « homme », *ixf* « tête », *aman* « eau », *avrum* « pain », *baba* « mon père », etc. Cependant, certains mots relevant du lexique commun, sont sujets à la variation de la mélodie vocalique. Dans ces cas, il est procédé à la distribution sémantique de ces termes dans le but d'une nuance de sens, comme dans le cas de *tivri* et *tavuri* où le lexème *tivri* a été retenu pour désigner l'activité de lecture et *tavuri* pour signifier « invitation ». La distribution sémantique concerne aussi quelques termes relevant de l'homonymie tels que *tamvart* qui veut dire « la femme en général » dans les parlers du Nord et du Sud et « vieille femme » dans les parlers du Centre. Dans ce cas, le terme *tamvart* est retenu comme terme générique alors que *tamiüüt* est adopté pour désigner « la jeune femme ». Autre exemple, le terme *ivus* qui signifie « propre » dans le géolecte du sud-ouest et « brûlé » dans celui du centre, il a été relevé un procédé d'évitement, procédé qui conduit à l'emploi des termes *izddig* et *ikm* pour signifier respectivement « propre » et « brûlé ».

### ***L'adoption des mêmes consignes pédagogiques***

Le lexique relatif aux consignes pédagogiques destiné à l'apprenant est majoritairement extrait du lexique commun à l'amazighe sur la base du critère de la fréquence :

<i>Ad çëv, sawlv</i>	« j'observe et je m'exprime »
<i>Ad ssfldv</i>	« j'écoute »
<i>ad smdv</i>	« je complète »
<i>Ad vrv</i>	« je lis »
<i>ad snlvv</i>	« je copie »
<i>ad zdiv</i>	« je relie »
<i>ad ktiv</i>	« je retiens »
<i>ad sniyv</i>	« je construis »
<i>ad rarv xfişqsitn</i>	« je réponds aux questions »

### ***L'adoption des mêmes formes néologiques***

L'utilisation des néologismes a été adoptée comme mesure d'enrichissement et de développement de la langue amazighe à l'école mais aussi comme action de normaliser et d'unifier la langue. Les formes néologiques existant dans les manuels scolaires relèvent de :

- la création lexicale, comme c'est le cas pour les jours de la semaine et pour quelques termes relevant du champ sémantique des habits, des transports et de la santé, etc. ;
- la formation de termes nouveaux à partir de bases lexicales existantes. Par exemple, les mots *taäffađt* « gomme », *tasrramt* « taille crayon », *anlmad* « élève », *amsawal* « dialogue », *amsawađ* , « communication » ont été dérivés respectivement des verbes *sf* « effacer », *srm* « tailler », *lmd* « apprendre », *msawal* « dialoguer », et *ssiwđ* « communiquer » ;

- c. l'élargissement du sens d'un mot existant. Par exemple, les termes *tastut* « préparation de la terre », *tavda* « soc » et *tayafut* « récolte » passent du champ de l'agriculture à celui de l'éducation pour signifier respectivement « mise en situation », « règle » et « bilan ».

### ***Compensation des lacunes lexicales***

Dans les manuels scolaires, en cas de lacunes lexicales, les procédés palliatifs sont de trois ordres :

- a. la généralisation du lexique spécifique à un parler national aux autres variantes de l'amazighe comme c'est le cas pour les numéraux cardinaux, notamment à partir du nombre trois. Il est à noter que les nombres *yan /yun /ijj* « un », *yat/yut/ict* « une » sont utilisés dans les variantes et maintenus comme synonymes dans les textes communs. Ce type de généralisation concerne aussi les verbes comme *smd* « compléter » et *aws* « aider » ainsi que les expressions de salutations telles *tifawin* « bonjour », *timkliwin* « bon après midi », et *timmsiwin* « bonsoir » ;
- b. la généralisation du lexique pan-amazighe : par exemple, les termes *mas* « monsieur », *massa* « madame », *azul* « salut », *tanmmirt* « merci » sont empruntés à d'autres géolectes de *tamazgha* ;
- c. l'intégration et l'adaptation des emprunts des langues étrangères : par exemple, les termes désignant les mois de l'année et quelques termes relevant de la technologie comme *ttilifizyun* « télévision », *tilifun* « téléphone » ou de la science tels *açut* « azote », *uksijin* « oxygène », *amikrub* « microbe » *influwanza* « influenza », etc.

### ***Restitution des termes natifs***

On note que dans les cas où les emprunts étrangers à la langue concurrencent des termes natifs, ce sont essentiellement ces derniers qui sont adoptés dans le cadre de l'aménagement du corpus. Cette adoption se fait selon une approche didactique où les emprunts sont utilisés pour expliquer les termes natifs, affectés par la déperdition. L'objectif étant de restituer de manière progressive les termes natifs tout en tenant compte du lexique usuel de l'apprenant. Cette opération se fait à travers l'activité du lexique qui accompagne les textes de lecture. Notons quelques exemples :

#### **a. Au niveau du nom**

Les termes natifs comme *afgan* « Homme », *tawuri* « travail » et *anymis* « nouvelle, information » sont adoptés dans le manuel de l'amazighe bien qu'ils ne soient pas attestés dans tous les géolectes. Afin de les introduire dans l'amazighe enseigné, ils font l'objet d'une explication par synonymie. C'est ainsi que, dans le cas d'une première occurrence, ils sont couplés à leurs synonymes empruntés à l'arabe, respectivement *bnadm*, *lxmnt* et *rxbar* notamment dans les parlers qui ont subi la perte de ces termes ou au Français comme dans *açawan* pour *lmusiqa* « musique ».

## b. Au niveau du verbe

Les verbes *snfl*, *als*, *smd*, *irar* sont respectivement expliqués par les emprunts *sbadl* « changer », *oawd* « raconter / répéter », *kmml/cmml* « finir/terminer » et *lob* « jouer » ;

## c. Au niveau des « adverbes »

L'adverbe de temps *assa* « aujourd'hui », terme d'origine amazighe est couplé avec *nnhara* notamment dans les variantes du Nord qui ont perdu le terme natif ;

## d. Au niveau des fonctions communicatives

Les expressions natives *wadm iyi* / *ssurf iyi* / *ssinf iyi tt* « pardonne moi » remplacent l'emprunt à l'arabe *samp iyi* ;

## e. Au niveau des adjectifs et noms de qualité

L'emploi des adjectifs ou noms de qualité *azayku* « ancien » et *amaynu* « nouveau » est généralisé à l'ensemble des parlers où ces termes sont respectivement expliqués par *aqdim* et *ujdid*, termes empruntés à l'arabe.

### 3.1.3. La normalisation de quelques aspects morphosyntaxiques

Les aspects de normalisation relatifs au niveau de la morphosyntaxe, relevés dans l'ensemble des manuels scolaires destinées à l'enseignement/apprentissage dans le préscolaire et le primaire, reposent sur le critère de la fréquence et la simplicité et concernent essentiellement :

- a. les adjectifs possessifs de la première personne du singulier où *inu* « mon/ma » est retenu pour l'ensemble des variantes au lieu de */iw/nniw/inw/* ainsi relevé dans l'exemple suivant :

- *taslmadt inu, ism nns izza*. « Ma maîtresse s'appelle Izza ».

- b. les pronoms démonstratifs de proximité : *wad/tad* « celui-ci » / « celle-ci », *wid/tid* et *wi/ti* « ceux-ci » / « celles-ci », ont été retenus au lieu de *vwad /xtad*, *vwid /xtid*, termes spécifiés à la variante du Sud ;

- c. les adjectifs démonstratifs : le choix a été porté sur *a/ad* au lieu de *u* ou *ddx* comme illustré dans les exemples suivants :

- *argaz ad/a* « cet homme-là » au lieu de *argaz u* ou *argaz ddx* ;

- d. l'indice de la première personne du singulier où *v* a été retenu au lieu des autres désinences, en l'occurrence *x*, *p* et *o*. Aussi le verbe *ssn* « connaître » est-il conjugué dans les manuels scolaires comme *ssnv* et non comme *ssnx*, *ssnp*, ou encore *ssno*. Il est à noter, cependant, que l'indice de la troisième personne du singulier est réalisé dans les manuels scolaires à la fois comme *t* et *d*. Aussi le verbe *ssn* est-il conjugué à la fois comme *tssnd* et *tssnt* « tu connais ».

D'autres mesures de normalisation ont été adoptées. Elles n'ont été introduites qu'à partir de la troisième année du primaire après avoir exposé les apprenants aux formes familières de leur environnement dans les deux premières années du primaire. Ce type de normalisation s'applique à tous les géolectes en présence dans les manuels scolaires et concerne essentiellement: les prépositions spatiotemporelles, l'opposition avec « mais » et la formulation de la voie passive.

### a. Les prépositions spatiotemporelles

Les prépositions touchées par la normalisation à partir de la troisième année du primaire sont celles qui indiquent la localisation spatio-temporelle : *v*, *x*, *p*, *g*, *di* « dans, où, à », cette dernière se réalise *dg* devant un nom qui commence par une voyelle dans la variante du Nord. La forme choisie dans le cadre de la normalisation est *g*. Il s'ensuit que lorsque cette préposition est suivie d'un pronom affixe, elle se réalise *gis* « y est » et non *digs* /*gid* /*days* également attestées. Ce processus de normalisation concerne à la fois les activités orales et écrites didactisées comme illustré dans les exemples suivants :

*anaw n imvayn ad, ittdr g tmaäin nna g iggut umuv.*

« Ce type de plantes vit dans les régions à forte humidité »

*mani g tlla tinml nnk/nnm?*

« Où se trouve ton école ? »

*mcpal n islmadr gis illan?*

« Combien d'enseignants y sont-ils ? »

La préposition « de », comme celles indiquant la provenance et l'origine spatio-temporelle, est réalisée en amazighe à la fois comme *zzv*, *zi et sg*. La forme retenue dans le cadre de l'aménagement de l'amazighe dans les manuels scolaires à partir de la troisième année du primaire est *sg* par cohérence avec la préposition *g* et *gis* et par cohérence avec la préposition d'orientation *s* « à/au ».

*idda s açëu.* « Il est parti à Azrou »

*yusa d sg uçëu* « il est revenu d'Azrou »

*tusa d sg tinml nniän* « elle est venue d'une autre école »

*sg* est aussi employé pour désigner à la fois « depuis », « à partir de » et « parmi ».

Exemples :

*sg wass nna ad nga timddukkal.*

« C'est depuis ce jour là que nous sommes devenues amies »

*da ttggan timlsit nns sg yilm n imudar.*

« Ils fabriquent leurs habits à partir de peau d'animaux »

*gant tfinav sg tirra tizaykutin n umaäal.*

« Les tiffinaghes sont parmi les écritures les plus anciennes du monde ».

Il est à noter que les textes authentiques, à savoir les contes et les chansons maintiennent les prépositions géolectales afin de respecter les particularités morphophonologiques et lexicales du texte authentique.

## b. L'expression de l'opposition avec « mais »

L'opposition exprimée à l'aide de « mais » se fait en amazighe marocain par le moyen des morphèmes suivants : *mac*, *macc*, *micc*, *maccant*, *miccant* et *maca*. Le morphème retenu dans le cadre de la normalisation de cette forme à partir de la troisième année du primaire est *maca* comme illustré ci-dessous :

.... *maca iqqan d ad nçë awd timizar n wiyyaä*. « ... mais il faut aussi qu'on visite d'autres pays »

.... *maca tawnađt ur gis tzddig zund zik*. « ... mais l'environnement n'y est plus propre comme avant »

... *maca timitar a, tticcnt anv drus n invmishn xf umzruy nnv*. « ... mais ces indices nous donnent très peu d'informations sur notre passé »

## c. La voix passive

La formation de la voix passive en amazighe se réalise sous différentes modalités. Par exemple, le verbe *ssn* « connaître » se réalise comme : *tyassan*, *ttiyyssan*, *ttussan*, *ttawssan*, *ttwassn*, etc. La forme retenue dans le cadre de la normalisation de la forme passive est *ttwa* comme le montrent les exemples suivants :

*ma s ittwassn? / s minzi ittwassn?* « Par quoi est il connu ? »

*ggutnt tmitar n tfinav lli ittwavzn xf izran*. « Nombreuses sont les traces des tfinaghés qui sont gravées sur les rochers »

*Kigan n ifilmn ay ittwaskarn g tmazirt n warzazat*. « Beaucoup de films ont été réalisés dans la ville de Ouarzazate »

On note que cette forme est utilisée dans toutes les activités de fonctionnement de langue, notamment la grammaire et la conjugaison à partir de la troisième année du primaire et généralisée aux activités de communication orale et écrite et de lecture à partir de la cinquième année du primaire. Le choix de la forme *ittwa* ne repose sur aucun critère scientifique. Toutefois, ce choix permet de neutraliser ces variations pour des raisons didactiques et pédagogiques.

Pour conclure cette section, nous noterons que la normalisation dans les exemples relevant de la morphosyntaxe dans les premières années de l'enseignement / apprentissage de l'amazighe touche, essentiellement, les items à radicaux légèrement divergents et se fonde sur la fréquence de l'usage et la simplicité formelle. Le but étant d'aménager la langue sans que celle-ci soit trop éloignée de sa réalité langagière. Cependant, il est à noter que, contrairement à la codification de la graphie et à la normalisation du lexique, la standardisation de certains aspects morphosyntaxiques à partir de la troisième année du primaire ne repose pas sur des critères scientifiques mais plutôt sur un consensus entre les auteurs dans le but de la simplicité et la généralisation ; d'où la nécessité d'accorder dans le cadre de la recherche sur l'aménagement du corpus une attention très particulière à la morphosyntaxe sachant qu'elle joue un rôle très important dans l'apprentissage de la lecture et l'unification de la langue.



### 3.2. Procédés d'enrichissement de l'amazighe

Le second procédé adopté dans le cadre de l'aménagement du corpus de l'amazighe dans les manuels d'enseignement-apprentissage de la langue est l'enrichissement des géolectes en présence. Cet enrichissement se fait d'une façon progressive tout au long de l'apprentissage du géolecte régional de l'apprenant dans le but de préparer l'élève à une perméabilité interdialectale. Il est progressif dans la mesure où il se fait, dans un premier temps, au niveau du mot en deuxième année du primaire, puis opère, dans un deuxième temps, au niveau de la phrase ou de l'acte de parole en troisième et quatrième année du primaire et se réalise, enfin, au niveau de la totalité du texte à partir de la cinquième année du primaire.

L'enrichissement se fait à travers la synonymie et concerne (i) les catégories lexicales, (ii) les aspects morphosyntaxiques et (iii) les fonctions communicatives ciblées dans les unités didactiques. Cette approche est respectueuse des variantes régionales et fondatrice de l'amazighe commun dans la mesure où elle traite la variation non pas comme des formes concurrentes mais plutôt comme des formes équivalentes ou synonymes, l'objectif visé étant l'enrichissement de la variation stylistique dans la performance de l'apprenant et l'intercompréhension.

#### *Les catégories lexicales*

L'enrichissement du géolecte régional se fait, essentiellement, à partir de la deuxième année d'apprentissage. Il touche toutes les catégories lexicales, à savoir le nom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, les prépositions, etc. et concerne majoritairement les items à radicaux distincts.

Citons quelques exemples :

#### **a. Le nom**

<i>aëüüä</i>	/	<i>timlsit/ iobann</i>	« habits »
<i>takat</i>	/	<i>almssi</i>	« foyer »
<i>tuvmas</i>	/	<i>uxsan</i>	« dents »
<i>tafant</i>	/	<i>tasslayt</i>	« poêle à griller »
<i>idydy</i>	/	<i>afrdu</i>	« mortier »

Dans plusieurs cas, les termes équivalents appartenant à des variétés distinctes sont traités comme des quasi-synonymes. Par exemple, *abrid* et *avaras* signifient à la fois « route » et « chemin », *aksum* et *tifiyyi* « chair » et « viande », *tamurt* et *tamazirt* « pays et patrie », *axatar*, *akswat* et *amqgran* « grand, majestueux et important », etc. Cette extension sémantique des termes conduit à les considérer comme des doublons. La langue a tout à gagner si les lexicographes traitaient ce genre de termes non comme des synonymes parfaits mais comme des termes appartenant au même champ sémantique mais ayant chacun une valeur spécifique, *abrid* signifiant « route », *avaras* « chemin » ; *aksum* « viande » et *tifiyyi* « chair » ; *tamurt* « patrie » et *tamazirt* « pays », *akswat* « le majestueux », *axatar* « l'important » et *amqgran* « le grand », etc.

## b. « L'adjectif »

L'idée de l'adjectif qualificatif à la forme du masculin singulier est rendue en amazighe soit par le pattern am+CC+an ; exemples : *amqgran* « grand », *amççyan* « petit », soit par le pattern im+CuC+n correspondant à la forme participiale ; exemples : *imqurn*, *imççin*. Dans le but de l'enrichissement de la langue, les deux formes ont été retenues comme dans les exemples suivants :

<i>amqgran</i>	/	<i>imqurn</i>	« grand »
<i>amzzyan</i>	/	<i>imççin</i>	« petit »

## c. L'adverbe et modifieurs

La variation relative à cette catégorie grammaticale concerne notamment le temps, le lieu et l'intensité. Aucune décision n'a été prise quant à la normalisation des morphèmes de cette catégorie. C'est ainsi que les différentes formes attestées ont été traitées comme des synonymes tel illustré dans les exemples suivants :

### -Adverbes de temps :

<i>iägam</i> / <i>aããnnai</i> , <i>iännai</i>	« hier »
<i>managu</i> , <i>milmi</i> , <i>mantur</i> , <i>mnasra</i>	« quand »

### -Modifieurs de lieu :

<i>awarni</i> / <i>dffir</i> / <i>äaäi</i>	« derrière »
<i>mnid</i> / <i>arndad</i>	« devant »

### - Modifieurs d'intensité:

<i>aïiaã</i> , <i>kigan</i> , <i>bahra</i>	« beaucoup / plusieurs »
--	--------------------------

## d. Les conjonctions et les prépositions

Les conjonctions exprimant la conséquence et la cause sont également traitées comme des synonymes :

<i>afad ad</i> / <i>hma ad</i> / <i>huma ad</i>	« pour que »
<i>acku</i> / <i>iddv</i> / <i>minzi</i>	« parce que »

Quant aux prépositions, toutes celles qui sont attestées dans les variantes sont retenues dans les manuels scolaires de tous les niveaux du primaire comme étant des formes équivalentes dans le cadre de l'enrichissement par la synonymie, excepté celles mentionnées dans la section réservée aux procédés de la normalisation, notamment les prépositions *g* « dans » *sg* « de/du » *gis* « dedans ».

## e. Aspects morphosyntaxiques

Parmi les aspects morphosyntaxiques concernés par le procédé de l'enrichissement dans les manuels scolaires, nous relevons (i) la forme du verbe à l'inaccompli et à la forme de l'aoriste avec *rad/ad* exprimant le futur et (ii) la prédication versus la phrase verbale.

Dans la langue amazighe, les verbes à l'inaccompli peuvent se réaliser en utilisant les particules préverbaux comme *ar/ da/ la* ou n'en utilisant aucune de ces particules. Dans les manuels scolaires, ces deux formes sont enseignées comme des formes équivalentes à travers les activités de grammaire, de lecture et d'expression orale à partir de la troisième année du primaire. Notons quelques exemples :

*da igmmr mas pmmu islman ku asamas.*  
*igmmr mas pmmu islman ku asamas.*

« Monsieur Hammou va à la pêche chaque dimanche. »

*da kkccmnt tnlmadin s tdala.*  
*kkccmnt tnlmadin vr tdala.*

« Les élèves rentrent en classe. »

Il est à noter, cependant, que dans les cas où la particule verbale précède le verbe, nous relevons une utilisation massive de *da* ; ce choix est dicté par le critère de la fréquence.

En ce qui concerne la forme exprimant le futur, les deux particules *rad* et *ad* ont été retenues.

Le processus de l'enrichissement concerne aussi la formulation de certains types de phrase. Il s'ensuit que pour exprimer à titre d'exemple la phrase déclarative en amazighe commun, l'apprenant peut utiliser deux formes, celle à prédication verbale comme dans *ntta iga agllid* et celle à particule de prédication comme *ntta d agllid* « lui, il est le roi ».

Il est question, ici, d'enrichissement dans la mesure où tous les apprenants sont confrontés à ces formes même si elles ne sont pas spécifiques à leur géolecte. L'objectif étant de les utiliser en tant que formes équivalentes et non concurrentes.

## **f. La fonction de communication**

L'apprentissage de la fonction communicative de la langue occupe une partie centrale dans les syllabus sur lesquels se basent les manuels scolaires. Les actes de parole sont d'abord présentés puis renforcés dans le géolecte local pour être enrichis ensuite par les formes équivalentes à travers des activités d'expression orale et de fonctionnement de la langue. A titre d'exemple, pour s'informer sur un personnage ou sur un événement, l'apprenant peut procéder par :

(i) différentes modalités d'interrogation :

*ma ayd ims bnbttuṭa?*  
*min iona bnbttuṭa?*  
*ma ad iga bnbttuṭa?*

« Qui est-ce Ibn Battouta ? »

(ii) plusieurs formules de politesse :

*-is tufit / mala tufid / ma tzmrd/ mc tvid ad .....?*

« peux-tu ..... ? »

De même, pour apprécier quelque chose, l'apprenant est invité à utiliser des expressions différentes pour enrichir sa variation stylistique :

*mkad ifulki upidus ad !*  
*mcta ivuda upidus ad !*  
*mchal icna upidus ad !*

« Comme elle est belle cette danse d'ahidous ! »

De plus, pour comparer, l'apprenant utilise à la fois *zund* et *am* :

*imllul wayys a zund adfl.*  
*imlel uyis a am udfl.*

« Ce cheval est aussi blanc que la neige »

*Ou :*

*Ivzzif idir xf nadya d tifawt, maca igzzul xf masin.*  
*izzugart idir xf nadya d tifawt, maca iquäeä xf masin.*  
« Idir est plus grand que Nadia, mais il est plus petit que Masin »

Outre le développement d'un amazighe commun enrichi par ses variantes, l'approche par la synonymie développe chez l'apprenant des capacités d'observation, de comparaison et d'expressivité. Elle renforce, en outre, la prise de conscience de soi chez l'apprenant tout en l'aidant à comprendre la variation et la diversité culturelle (Erickson, 1997). L'utilisation de la variation dans l'apprentissage de l'amazighe et la diversité culturelle et linguistique qui s'ensuit, représente une approche novatrice dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes dans la mesure où c'est une approche qui traite les différences non pas comme des obstacles à dépasser mais plutôt comme des sources d'ouverture et d'enrichissement.

## Conclusion

L'aménagement linguistique tel qu'il est explicité dans les documents officiels et dans les manuels scolaires analysés dans le présent article consiste en plusieurs actions contribuant à la valorisation de la langue amazighe et à son habilitation en tant que langue enseignée. Ces actions peuvent être résumées comme suit :

Sur le plan de l'aménagement du corpus de l'amazighe, les principales mesures concernent l'adoption d'un système graphique standard (tiffinage-Ircam) et des règles orthographiques identiques pour toutes les variantes de l'amazighe ; la convergence des formes syntaxiques ; l'harmonisation du lexique scolaire et pédagogique pour l'ensemble des variantes en favorisant la création terminologique et le recours aux termes authentiques ; l'enrichissement mutuel des variantes à travers la synonymie et, enfin, la normalisation progressive d'un amazighe standard enrichi et unifié.

Afin d'assurer les conditions propices à une implantation effective du produit de l'aménagement du corpus tel que décrit dans ce travail, il convient de mettre en œuvre un certains nombres de dispositifs, notamment :

Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement linguistique de l'amazighe marocain ?

- l'évaluation de sa qualité par les chercheurs et sa réception par les praticiens et les apprenants ;
- la formation des enseignants et des formateurs ;
- l'élaboration de manuels de grammaire et de conjugaison de l'amazighe standard ;
- l'élaboration de lexique scolaire et pédagogique par les aménageurs de la langue ;
- la prise de décisions réfléchies et cohérentes en matière de standardisation du lexique et de la morphosyntaxe à l'instar de la graphie ;
- l'harmonisation de l'approche, de la méthodologie et des décisions à prendre entre les aménageurs de la langue et les auteurs des manuels scolaires.
- l'illustration de la langue par des productions littéraires et la création d'un environnement de la littéracie.

Sur le plan de l'aménagement du statut de la langue, il a été adopté une appellation générique *l'amazighe* pour désigner la langue à enseigner. Il s'agit de la langue amazighe en tant que langue nationale à enseigner à tous les élèves marocains et dans tous les cycles de l'enseignement. Cela implique la reconnaissance institutionnalisée, mais non encore constitutionalisée de la langue amazighe. Il est donc souhaitable que la réflexion menée par le Conseil Supérieur de l'Enseignement durant l'année 2009-2010 permette d'inscrire l'enseignement de l'amazighe dans une vision stratégique qui clarifie le statut et la fonction de la langue amazighe dans le système éducatif national en même temps qu'elle va contribuer à assurer la qualité requise de cet enseignement au niveau curriculaire.

## Références bibliographiques

- Agnaou, F. (2008), « Vers une didactique de l'amazighe », *Asinag*, n° 2, revue de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat, Imprimerie EL Maârif Al Jadida, p. 21-30.
- Ameur, M. et al. (2004), *Initiation à la langue amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.
- Ameur, M. (2004), « Les caractéristiques phoniques de l'alphabet tifinaghe-Ircam », in *Standardisation de l'amazighe, Actes du séminaire organisé par le centre de l'aménagement linguistique*, (sous la dir.) M. Ameur et A. Boumalk et al., Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 100-116.
- Bouhjar, A. (2004), « le système graphique Tifinaghe-Ircam », in *Standardisation de l'amazighe, Actes du séminaire organisé par le centre de l'aménagement linguistique*, (sous la dir.) M. Ameur et A. Boumalk et al., Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 44-62.

Boukhris, F. (2004), « la particule prédicative d en amazighe », in *Standardisation de l'amazighe, Actes du séminaire organisé par le centre de l'aménagement linguistique*, (sous la dir.) M. Ameer et A. Boumalk et al., Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 172-184.

Boukous, A. (2009), *Phonologie de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.

De Ketele et al. (2007), *Guide du Formateur*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université.

Erickson, F. (1997), Culture in society and in educational practices, In J.A. Banks & C.A. McGee Banks (Eds.), *Multicultural education: Issues and perspectives* (3rd ed.), Boston: Allyn and Bacon.

Kloss, H. (1969), *Research possibilities on group bilingualism: A Report*, Quebec: International Center for Research on Bilingualism.

## Manuels scolaires

*A nlm d tamazivt*, 2004, adlis n unlmad, Casablanca, Librairie des Ecoles, Première édition.

*Abrid n umurs*, 2007, adlis n unlmad, Rabat, Okad, Première édition.

*Adlis inu n tmazivt 1*, 2007, adlis n unlmad, Casablanca: Al Oumma, Première édition.

*Tifawin a tamazivt 1*, 2004, adlis n unlmad, Casablanca, Afrique Orient, Première édition.

*Tifawin a tamazivt 2*, 2004, Adlis n unlmad, Rabat, Okad, Première édition.

*Tifawin a tamazivt 2*, 2009, Adlis n unlmad, Casablanca, Editions Al Oumma, Deuxième édition.

*Tifawin a tamazivt 3*, 2005, adlis n unlmad, Rabat, Okad, Première édition.

*Tifawin a tamazivt 4*, 2006, adlis n unlmad, Rabat, Okad, Première édition.

*Tifawin a tamazivt 5*, 2007, adlis n unlmad, Rabat, Okad, Première édition.

*Tifawin a tamazivt 6*, 2008, adlis n unlmad, Rabat, Al Maarif Al Jadida, Première édition.

## **Aménagement de l'amazighe. Diffusion et réception de la norme graphique**

El Khatir Aboulkacem-Afulay et Mustapha Jlok  
IRCAM

### **Asgzl**

□□□□□ □□□□□ □ □□ □□□□ □□□□□□ □ □□□□□□ □ □□□□ □  
□□□□□□□ □ □□□□□□□, □□□□□ □□□□□□□ □ □□□□□□ □□□□□□  
□ □□□□□□ □□□□□□□ □ □□□□□□ □ □□□□□□ □ □□□□□□  
□□□□□□□□ □ □□□□□. □□ □□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□□□  
□□□□□□□□ □ □□□□ □ □□□ □ □□□□ □ □□□□□□ □ □□□□□□ □  
□□□□□□ □ □□□□□□□□, ... □□□□ □□□□□□□ □□□□□ □ □□□□□□  
□□□□□ □ □□□□□ □ □□□□□ □, □□□□□ □□□ □ □□□□□□ □□□ □  
□□□□□ □ □□□□□□ □ □□□□□ □ □□□□□ □ □□□□□ □□□□□□□□ □  
□□□□□□□. □□□□□□ □□□□□□ □□□□ □□□□□□□□□ □□□□□□ □  
□□□□□□-□□□□□ □□□ □ □□□□□□ □ □□□□□□ □□□□□□□□□□ □  
□□□□□□, □□□□□□ □□□□□□□□, □□□□□□□□ □ □□□□□□□□□□,  
□□□□□□□□ □ □□□□□□□, ... □□□ □□, □ □□□□□□, □□□ □□□□□□□□□  
□□□□□□ □ □□□ □□□□□□□ (□□□□□□□□□□□□, □□□□□□□, □□□□□□□□□)  
□□□□□ □ □□□ □□□□□□□□ (□□□□□□□□□□□□, □□□□□□□, □□□□□□□□□  
□□□□□□□□□□□□...) □□□ □□□ □□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□□  
□□□□□□□□ □□□ □□□□□□□ □ □□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□ □  
□□□□□□□□ □□□□□□□□ □ □□□□□□□ □ □□□□□□□.

La production des langues normées et la mise en place des canaux institutionnels chargés de leur diffusion sont consubstantielles au fonctionnement des Etats-Nations modernes. C'est dire que la langue normée est une fabrication ; elle est un phénomène associé à la nation et essentiellement construit d'en haut. Ce n'est qu'à la lumière de cette notion que nous pouvons comprendre les termes utilisés pour désigner les opérations d'aménagement, de normalisation et de standardisation<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La langue normée est souvent différente de la langue maternelle. En revenant sur les différentes expériences de construction culturelle qui ont accompagné l'émergence du nationalisme et ses transformations en Europe, Hobsbawm (2001 : 103, 105) explique que « la véritable langue maternelle, au sens littéral, c'est-à-dire l'idiome que les enfants apprennent de leur mère illettrée et parlent pour leur usage quotidien, n'avait certainement rien à voir avec une "langue nationale"... Les langues nationales sont donc presque toujours des constructions semi-artificielles et parfois, comme l'hébreu moderne, pratiquement inventées ».

Les origines des langues nationales normées présentent des différences notables. Elles peuvent avoir servi comme idiomes littéraire et administratif au temps des empires, royaumes et principautés anciens (l'anglais, le français et l'allemand). Elles peuvent être construites sur des langues anciennes mais réajustées avec des parlars actuels ou réifiées directement à partir de variantes locales<sup>2</sup>. Certaines expériences tentent de revitaliser des langues liturgiques (l'arabe et l'hébreu).

Dans notre perspective, la nature de la langue construite comme norme importe peu parce qu'elle comporte toujours une part d'invention. Ce qui importe dans les processus de diffusion, ce sont les moyens mobilisés pour leur assurer l'adhésion des populations ciblées et en faire des langues véhiculaires aussi bien au niveau de l'écrit que de l'oral. La langue normée ne devient véhiculaire et vernaculaire que par une prise en charge effective par des réseaux institutionnels stables et puissants qui assurent sa diffusion. Ils entretiennent, dans une situation favorable, l'adhésion collective et son inscription dans des pratiques institutionnelles et/ou sociales.

Du point de vue technique, l'aménagement linguistique est une réglementation de code ; il implique un nombre de choix et de décisions. Si les choix sont déterminés par le contexte politique, ceux-ci sont exprimés dans des décisions.

Quelle est la situation de l'amazighe ? Son aménagement s'inscrit dans un autre contexte que le processus de construction nationale. Si le premier nationalisme, né des processus de décolonisation et de libération nationale, a opté pour la revitalisation de la langue arabe classique et la négation de l'amazighe, le développement de la construction nationale, dont nous n'allons pas détailler toutes les péripéties, a engendré l'émergence d'un mouvement d'affirmation identitaire des Amazighes qui revendiquent, entre autres, la reconnaissance officielle de la langue et son institutionnalisation. Le chantier actuel de standardisation s'inscrit dans le cadre de la réponse des pouvoirs publics à des demandes politiques et de la mise en œuvre de l'une de ses composantes institutionnelles. Toutefois, il est prématuré de parler de la perception de cette langue dans le cadre d'une politique linguistique nationale, notamment son statut, ses fonctions et les engagements institutionnels concernant la mise en place des canaux officiels de sa diffusion. Contentons-nous, dans l'état actuel des choses, de l'aspect formel de l'aménagement et de la réception de certaines techniques que cette opération implique.

---

<sup>2</sup> La majorité des langues balkaniques sont réifiées à partir des variantes locales. Il en est de même des autres langues est-européennes. A propos des phénomènes de construction linguistique qui précèdent souvent la mobilisation politique nationaliste, voir en particulier Hroch (1985). Gellner utilise le terme de *principe de pomme de terre* pour qualifier ces phénomènes d'élaboration culturelle. Pour la catégorie des langues ajustées, l'italien présente un cas illustratif. Anne-Marie Thiesse (2001 : 72) présente cette opération en ces termes : « héritant d'une langue écrite, figée et discréditée, les écrivains de la première moitié du [XIXe] siècle essaient à la fois de concilier le retour aux sources prestigieuses de la langue et la réactualisation linguistique par la référence à un parler vivant, en l'occurrence le toscan ».



## 1. L'amazighe : aménagement et diffusion des normes

Rappelons rapidement certains éléments pour situer comment cette opération a été initiée.

Si le discours royal d'Ajdir du 17 octobre 2001 et le dahir portant création et organisation de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) fournissent la référence légale de l'introduction de l'amazighe dans l'espace institutionnel, ils ne donnent pas forme au postulat qui devait structurer la détermination de choix et de décisions quant à l'initiation de l'aménagement linguistique de l'amazighe.

L'aliéna 4 du troisième article dudit décret stipule toutefois que, parmi les missions de l'IRCAM, ce dernier est chargé d'« étudier la graphie de nature à faciliter l'enseignement de l'amazigh par : 1) la production des outils didactiques nécessaires à cette fin, et l'élaboration de lexiques généraux et de dictionnaires spécialisés, 2) l'élaboration des plans d'actions pédagogiques dans l'enseignement général et dans la partie des programmes relative aux affaires locales et à la vie régionale. Le tout en cohérence avec la politique générale de l'Etat en matière d'éducation nationale ».

Le dahir inscrit ainsi la politique de l'insertion institutionnelle dans les frontières d'une langue écrite et enseignée, mais il ne définit ni le choix du caractère ni la langue à enseigner. C'est à l'IRCAM et aux institutions publiques partenaires que, à des degrés différents, incombe cette responsabilité. Notons que l'IRCAM assume actuellement une part importante dans la réalisation des chantiers que cette charge implique.

L'une des premières décisions dans ce sens consiste en l'adoption du tifinaghe comme caractère officiel de la langue amazighe. Outre sa signification hautement symbolique, l'alphabet a constitué le lieu de l'expression d'un compromis politique et a mis un terme à la « guerre du caractère » proclamée par certaines composantes du champ politique national, en particulier les islamistes et les arabistes<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Juste après la décision du Conseil d'Administration de l'IRCAM, lors de la session du 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2003, soumise à l'approbation royale, le Communiqué du Cabinet Royal, tout en soulignant que le Souverain accède à la demande de faire des caractères tifinaghes l'alphabet officiel de la langue amazighe, informe que la décision royale a été prise après « des consultations élargies auprès d'éminentes personnalités nationales responsables dont le Premier Ministre, le Président de la Chambre des Représentants, le Président de la Chambre des Conseillers ainsi que les leaders des partis politiques représentés au Parlement ». L'adoption officielle des tifinaghes constitue ainsi un lieu de compromis politique.

A propos de la variante linguistique à normaliser, la méthode de la langue amazighe, établie conjointement entre l'IRCAM et le Ministère de l'Éducation Nationale, a donné à ce processus sa perception fondamentale. Elle fait de la standardisation progressive son expression linguistique<sup>4</sup>. Ces deux choix ont impliqué la prise d'un ensemble de décisions concernant la codification de l'alphabet (système phonologique, neutralisation des variations phonétiques régionales), l'élaboration de règles orthographiques, la normalisation de certains aspects morphologiques et syntaxiques et la compilation de lexiques spécialisés dont celui de l'éducation et de la grammaire.

Outre l'intégration de l'amazighe dans le système éducatif, ce qui fait de l'école l'un des principaux canaux de diffusion, l'ouverture des chantiers de l'édition, de la production pédagogique, littéraire et scientifique et des médias, il y a eu établissement des relations de partenariat avec différentes institutions ainsi qu'avec des acteurs associatifs. C'est pourquoi l'étude de l'état actuel de la standardisation et de son impact implique l'analyse des mécanismes mis en place pour la diffusion des normes établies et desquelles des décisions prises en matière de réglementation de code sont mieux acceptées et assimilées dans les pratiques scripturaires et langagières.

Mais, compte tenu du fait que la construction de la langue écrite et sa diffusion institutionnelle et sociale constituent un processus, il est prématuré d'enquêter sur l'impact social de la standardisation à travers une étude sociologique portant sur la compréhension du livre scolaire, l'assimilation des règles et du vocabulaire nouveau, la réception des études et des productions littéraires et la compréhension des contenus des informations et des documentaires traduits du français ou de

---

<sup>4</sup> Il est admis, dans le champ des sciences sociales, que les constructions identitaires sont des ascriptions dans la mesure où leur formation discursive et la prise de position sont largement déterminées par le discours dominant auquel elles s'opposent. Le fait d'imposer la langue arabe standard et tout le discours environnant ont fait que les Amazighes revendiquent la reconnaissance d'une seule et unique langue au-delà des variations régionales. L'obsession de la langue standard occupe ainsi une place centrale dans leur discours. C'est pourquoi la réception de la décision de la formation d'une langue amazighe normée ne pose problème que pour certains tenants du discours de l'autonomie dans le Rif. Cette attitude se manifeste clairement dans les réponses d'un ensemble d'acteurs associatifs amazighes aux questions du journaliste *Assabah* à propos de la régionalisation. Hormis Karim Maslouh, coordonnateur du Mouvement pour l'Autonomie du Rif, qui voit dans la standardisation initiée par l'IRCAM une mise à mort de la diversité de l'amazighe (*Assabah*, n°2872 du 4-5/07/2009), les autres interviewés défendent l'unité de la langue amazighe. Ainsi, Ahmed Arehmouch, du Réseau Amazighe pour la Citoyenneté, souligne qu'il est impératif d'instituer l'amazighe comme une langue officielle à tous les Marocains. « Il n'existe pas de langues amazighes au Maroc, mais une seule et unique langue » (*Assabah*, n°2869 du 1<sup>er</sup> juillet 2009). La même position est exprimée par Brahim Akhiat, de l'AMREC, qui affirme n'accepter que le projet de l'unité de la langue amazighe et la généralisation de son enseignement à tous les Marocains (*Assabah*, n°2871 du 3 juillet 2009). D'après nos propres enquêtes, une catégorie des militants culturels reproche même à l'IRCAM les lenteurs du processus de la standardisation de la langue. Aussi, les réactions formulées après la publication en 2003 des trois manuels scolaires recoupant les variations régionales (Nord, Centre, Sud) pour la première année de l'enseignement primaire exprime l'adhésion et la défense des militants de l'unité de la langue amazighe.

l'arabe par les chaînes nationales. C'est pour cette raison qu'il nous paraît plus judicieux de limiter cette étude à un seul aspect du problème, à savoir les lieux où l'adhésion au choix de la graphie tifinaghe se manifeste mieux<sup>5</sup>.

La diffusion des tifinaghes et leur réception peuvent être étudiées d'au moins deux points de vue : le premier concerne les lieux ou canaux de diffusion ; il nous permet de voir quels sont les principaux acteurs institutionnels ou autres impliqués dans ce processus. Le second intéresse les degrés d'adhésion à travers la description des aspects les mieux acceptés et facilement adoptés.

## **2. Lieux, canaux de diffusion des normes et leur degré de réceptivité**

### **a. Organismes publics et institutions nationales**

Commençons d'abord par l'attitude des institutions publiques. On peut d'ores et déjà avancer que le bilan est très mitigé. En effet, si certaines administrations se montrent plus réceptives ou, du moins, adhèrent symboliquement au choix, les institutions, censées collaborer avec l'IRCAM dans la mise en œuvre de politiques officielles, n'assument pas pleinement leur statut de partenaire. A cet égard, l'attitude du Ministère de l'Education Nationale est très illustrative. Bien qu'il soit associé, à travers l'école (enseignement, élaboration des manuels), à la diffusion de la norme, la place réservée aux tifinaghes dans son espace institutionnel ne déborde pas les frontières de la classe de l'amazighe, les pages du manuel scolaire et des circulaires. Les murs du Ministère (enseigne) et des écoles, en dehors de certaines initiatives locales<sup>6</sup>, et son site web officiel demeurent imperméables à la langue amazighe. Il en est de même du Ministère de la Communication, partenaire dans la mise en œuvre de l'intégration de l'amazighe dans l'espace audiovisuel avec les deux chaînes publiques. En dehors du générique du début, des titres des rubriques (2M) ou de l'étoile de la toile de fond (RTM) qui comportent certaines écritures en tifinaghe, tous les autres textes du générique et du sous-titrage sont écrits en arabe. L'amazighe semble être traité comme une langue orale et dialectalisée. Néanmoins, certaines productions, comme *asyas*, *asarag* et *tawja*, réalisées par des sociétés

---

<sup>5</sup> Bien que cette étude soit limitée à la diffusion sociale de la norme graphique, certaines remarques seront formulées au cours de la présentation des résultats de notre enquête à propos d'autres niveaux du problème (règles orthographiques, choix de langue, néologismes) pour susciter des questions et ouvrir des pistes pour de futures recherches dans ce champ d'actualité scientifique et politique.

<sup>6</sup> A titre d'exemple, l'Ecole des Ayt Iktl, dans le territoire de la tribu Ighoujdamn (Province du Haouz), qui était à l'origine une école communautaire, porte l'enseigne en tifinaghe ainsi que d'autres plaques d'orientation (salles de cours, bureau du Directeur, toilettes...). Dans certaines villes (Tanger, Salé) des écoles ont procédé à l'écriture de leurs enseignes en tifinaghe. Nous avons également remarqué, lors d'une tournée dans l'Anti-Atlas, que certains enseignants ont inscrit, sur les murs de certaines écoles (comme celle de DDuzru dans le territoire des Ida U Kensus, Igherm), certains proverbes ou vers de poésie en amazighe. A propos de l'école des Ayt Iktl, la transcription n'est pas conforme aux règles d'orthographe établies (usage du schwa, emphase). Le choix des néologismes s'est plutôt inspiré de la dynamique associative : tafitalt pour salle, amaris pour bureau, anmhal pour directeur.

privées et que les deux chaînes diffusent, font des efforts en matière de transcription en tifinaghe et de la traduction du générique. C'est dire qu'il est difficile de parler d'une politique ou d'une orientation dans ce domaine. La réception de la norme graphique participe plus d'une motivation personnelle que d'une obligation institutionnelle.

Deux institutions qui n'ont pas de relations directes avec l'Institut ont toutefois manifesté une certaine ouverture envers la langue amazighe, mais à des degrés divers. Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME) a, par exemple, intégré l'amazighe dans son logo. Les tifinaghes apparaissent ainsi sur l'enseigne du local au quartier Ryad, sur le site Internet et sur les cartes visites des membres. L'Administration des Fonds de Travail, dépendant du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, a écrit son enseigne en tifinaghe, mais elle s'est contentée de convertir littéralement l'appellation française en caractères tifinaghe (Administration des Fonds de Travail). C'est une manière d'adhérer formellement à la décision.

Sur les sites web officiels des institutions publiques, outre le site du CCEM déjà cité, seul le Ministère des Finances a manifesté une ouverture modeste en procédant à transcrire le terme arabe *almaliyya/finances* en caractères tifinaghes. Notons au passage que les sites du Conseil Supérieur de l'Enseignement et celui du Rapport du Cinquantenaire relatif au Développement Humain ont mis en ligne des rapports de synthèses élaborés par l'IRCAM suite à leur demande. Il importe également de signaler que le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) a pris l'initiative en demandant à l'IRCAM de l'assister dans la réalisation de la version amazighe de son site web. Bien que la liste des rubriques et les textes de représentation de l'institution aient été fournis, le CCDH n'a pas encore mis en ligne cette version. D'après nos dernières informations, la diffusion de ce site est prévue pour la fin de cette année. En outre, le CCDH paraît être l'institution publique, en dehors de l'IRCAM, qui intègre mieux l'amazighe dans un nombre important de ses activités. Par-delà le communiqué écrit en amazighe et conjointement signé avec l'IRCAM lors de la signature de la convention de partenariat entre les deux institutions, son agenda de cette année comporte la traduction amazighe du mot du Président. Aussi, les deux projets pilotés par le Centre de Documentation, d'Information et de Formation en Droits de l'Homme (le Plan d'Action Nationale en matière de Démocratie et de Droits de l'Homme et la Plate Forme Citoyenne de Promotion de la Culture des Droits de l'Homme) ont-ils fait place à l'amazighe dans nombre d'actions de communication : logo, banderole, brochures. Et à l'occasion de sa contribution aux élections communales actuelles, le CCDH a intégré l'amazighe dans les badges des observateurs.

Au-delà et dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Instance Equité et Réconciliation (IER), le Comité de pilotage du programme de la réparation communautaire, cofinancé par la Communauté Européenne et le Gouvernement du Royaume du Maroc, a élaboré, dans le cadre de sa politique de communication, un dépliant en amazighe, entièrement écrit en tifinaghe. Soulignons au passage que l'IER a pris en considération la dimension amazighe lors des audiences publiques. De même, avant les débuts de l'aménagement de la vallée de Bouregreg et au moment de la campagne du lancement des travaux, l'Agence chargée de la supervision des travaux a également peint, en grands

caractères, sur les bords du fleuve le nom du projet en amazighe : asnfar n umsasa n wasif n burrag.

Récemment, certaines collectivités locales ont commencé à s'inscrire dans le processus de diffusion des tfinaghes. La ville d'Agadir a désormais un emblème écrit en tfinaghe. Aussi, le grand projet de la corniche réalisé dernièrement porte un nom en amazighe, tawada « la marche », écrit en tfinaghe sur les panneaux présentatifs. D'autres communes ont procédé à la transcription en tfinaghe des plaques de signalisation (noms des villages à Ammeln/Tafraout, et noms des rues à Tiznit).

Il existe aussi des Ministères et des Institutions publiques (comme le Ministère du Développement social, le Ministère de la Santé, le Haut Commissariat aux Eaux et aux Forêts) qui sollicitent la réalisation des versions amazighes des programmes de sensibilisation (*liqa' at-tanmiyya*, allaitement, aires protégées). Mais étant destinés souvent à une communication à support oral (émission radio, spot publicitaire, documentaire audiovisuel), il est difficile de les ranger dans le cadre délimité de la diffusion de la norme graphique.

Ces attitudes manifestent une certaine ouverture institutionnelle vers la dimension amazighe et son importance dans la communication sociale au Maroc. Cependant malgré des avancées notables en matière de reconnaissance de la dimension amazighe et de réception de l'alphabet tfinaghe, l'appareil exécutif est loin de s'engager activement dans le sens de la diffusion institutionnelle de l'amazighe.

## **b. Associations et société civile**

Sur le plan social et au-delà des acteurs associatifs amazighes qui constituent les principaux canaux de diffusion de la norme graphique, des associations qui ne font pas partie du mouvement utilisent les tfinaghes et la langue amazighe dans certaines de leurs activités : l'association *bayti* a traduit vers l'amazighe et en tfinaghe des textes de loi relatifs à la protection de l'enfance ; l'Association 12 siècles de l'Histoire d'un Royaume a traduit vers l'amazighe la Charte de l'Association, le communiqué d'annonce des débuts des activités, l'argumentaire, le programme et les invitations concernant l'activité organisée en collaboration avec l'IRCAM à Marrakech ; l'Association les rangs d'honneur de Casablanca a élaboré une brochure de prévention contre les troubles dus aux carences en iode... Notons également que l'Espace Associatif utilise l'amazighe dans ses activités et que L'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme œuvre à la mise en ligne d'une version amazighe de son site internet.

Certains partis politiques ont relativement adopté les tfinaghes dans l'élaboration de leurs logos ou dans la propagande électorale. Lors de la campagne précédant les élections communales du 12 juin 2009, s'est manifestée la présence des tfinaghes sur les affiches portant la liste des candidats respectifs des partis : Authenticité et Modernité, Renouveau et Réconciliation, le Parti Socialiste, l'Union Socialiste des Forces Populaires, le Rassemblement National des Indépendantistes et le Mouvement Populaire. Tous ces partis ont, même avec des errements qui méritent une attention particulière en matière de la politique du traitement de la néologie, traduit le nom de leurs partis en amazighe (amulli n tzvrt d tmatrart/amulli

n tzuri d tutrart pour le PAM, amulli n usmaynu d tnzzarfut pour le PRR, akabar anmlay pour le PS, tamunt tanmlayt n ivalln igdudann pour l'USFP et tamsunt tamazivt i lulayn pour le RNI), à l'exception du Mouvement populaire qui s'est contenté d'écrire lparaka ecobya en tfinaghe. Pour ce dernier parti, les tfinaghes ornent aussi l'enseigne de son siège et les véhicules du Parti. Outre les affiches, l'USFP a procédé à l'intégration du nom du parti traduit en amazighe dans son logo diffusé lors des interventions télévisées. Quant au PPS, le parti s'est contenté de transcrire le slogan de la campagne lmaoql sur ses affiches<sup>7</sup>.

Certaines sociétés ont mis les tfinaghes dans leur logo comme Amensus, filiale de l'ONA à Agadir ; elles utilisent les tfinaghes dans les publicités publiées dans les journaux (Maroc Telecom, BMCE Bank, CIH...), affichent les tfinaghes sur les véhicules de transport (amazal n sus, itri voyage) et produisent des articles comportant l'amazighe (téléphone Erickson/GPS en cours de réalisation)... Les responsables de certaines professions libérales adhèrent avec des formes différentes à l'adoption de tfinaghe : les enseignes de quelques cabinets d'avocats et magasins commerciaux (pharmacie, téléboutique, salon de coiffure...) sont écrits en tfinaghe ainsi que les affiches d'orientation comme dans une clinique à Casablanca.

Au-delà des espaces habituels (enseignes, entêtes, banderoles, affiches), les acteurs associatifs amazighes s'activent dans la production littéraire en amazighe et dans l'édition de journaux. C'est le champ de la création qui constitue le lieu où se manifeste mieux la diffusion de la norme et où peuvent s'analyser les degrés d'assimilation. Mais avant de traiter rapidement de certaines publications qui assument mieux leur choix d'adopter ce caractère, mentionnons certains journaux qui ont procédé à l'écriture de leurs titres en amazighe ou uniquement à leur transcription en tfinaghe : alparaka, *la voie démocratique*/abrid adimoqrati, *al-*

---

<sup>7</sup> Dans la traduction des noms des partis apparaît la divergence des dynamiques néologiques. Le parti est traduit simultanément par akabar (proposé par les auteurs de l'Amawal (1980) et repris largement par les acteurs culturels en Algérie et au Maroc) et amulli (proposé par l'IRCAM). Le même parti, PAM, se voit attribuer deux noms (amulli n tzurt d tmatrart (Sur certaines affiches (la circonscription de Hassan/Rabat) ainsi que sur l'enseigne, il est à noter une erreur dans l'orientation de l'écriture (de droite à gauche)/amulli n tzuri d tutrart). Cela montre que la diffusion des décisions néologiques pose certains problèmes. D'abord, la mise en circulation des décisions de l'IRCAM en la matière. Un seul dictionnaire est édité et un autre, relatif aux médias, est mis en ligne (il vient de paraître). Aussi, l'attitude des acteurs culturels exprime une certaine résistance. L'adhésion à certaines normes établies comme le choix du caractère, les règles de segmentation est attestée, mais il y a une certaine opposition en matière de néologie proposée par l'IRCAM. Pour certains producteurs contactés, la politique de l'aménagement lexicale qui ne prend pas en considération la dynamique néologique associative, souvent qualifiée de travail amateur, a créé une forme d'indifférence vis-à-vis des termes forgés par l'IRCAM. Les acteurs s'attachent à leurs créations et continuent à produire des néologismes de la même manière que pendant la période pré-IRCAM. Les journaux, livres et émissions radiophoniques illustrent bien cette position.

*mish'al asafu, Aujourd'hui le Maroc/ Imavrib assa*<sup>8</sup>. Le journal régional *Akhbar Souss* porte un titre en amazighe, mais avec un usage inapproprié du schwa *inevmisen n sus*. Tifraz, journal régional rifain, porte également un nom en tifinaghe. Outre le titre, le journal *agraw* publie des textes scannés en amazighe, tirés parfois de certaines publications de l'IRCAM.

A propos des journaux classés comme étant de tendance amazighe, la place qu'occupe la présence des tifinaghes dans *Le Monde Amazigh/ « amaäal amaziv »* varie d'un numéro à un autre. Outre le proverbe de la directrice du journal écrit simultanément en caractères arabes et en tifinaghe, le journal ouvre ses pages aux leçons tirées du manuel scolaire *nlmd tamazivt* de la Fondation BMCE, à des textes de création (prose et poésie) et à des publicités (BMCE Bank, *amsawaä n Imavrib*, CIH). Dans ce sens, *Tawiza* paraît assumer mieux le choix et y adhère effectivement en procédant à l'écriture des éditoriaux en amazighe. La lecture de ses éditoriaux montre que le journal déploie des efforts aussi dans la perspective de la standardisation progressive en s'alignant sur certaines décisions concernant la mise en place d'un système graphique supradialectal : la neutralisation de la variation linguistique de surface, l'élimination des spirantes, les liquides (*ssawaln*, au lieu de *sawarn*), la restitution de forme de base (*tanbaät*) et la neutralisation de l'allongement compensatoire qui caractérise la variante du Nord (*tamurt*, au lieu de *tmat*). L'éditorial intègre aussi des termes d'autres variantes comme *afad* (*puma*) et des néologismes<sup>9</sup>.

En ce qui concerne les publications, l'analyse sommaire de quelques derniers titres, publiés en 2008 et 2009, montre que l'accueil réservé à l'adoption de tifinaghe est relativement favorable. La réception de la norme graphique se manifeste de deux manières :

1. Une adhésion symbolique qui consiste en l'écriture du titre, du nom de l'auteur, l'identité générique de la création et/ou l'insertion du tableau de tifinaghe des publications écrites entièrement en caractères arabes ou latins (Ouhammou, 2008 ; Zahour, 2008 et Amgroud, 2008). Brahim Lasri (2008) s'est contenté d'insérer le tableau des tifinaghes et la couverture du roman intitulé *ijawan n tayri* ne porte aucune écriture en tifinaghe.
2. Une adhésion effective à travers la réalisation d'une version en tifinaghe des textes. Le recueil de comptines, *tizlatin n uzaâz*, de Rachid Oubaghaj (2009), publié par l'Association Afrak de Massa, s'adresse en premier lieu, comme il est annoncé dans la préface, au public maîtrisant les tifinaghes<sup>10</sup>. C'est pourquoi les textes en tifinaghes sont en haut de la page et leur transcription latine est en bas de page. Il

<sup>8</sup> Il est à noter que les journaux qui ont décidé de porter des noms en amazighe ont répondu à l'appel lancé par le tissu associatif amazighe et piloté par le Réseau Amazighe pour la Citoyenneté en 2007. Soulignons que les tifinaghes ont disparu des derniers numéros de *al-Mish'al* après un changement de maquette.

<sup>9</sup> A propos des néologismes, la lecture de certains éditoriaux montre que le Journal s'inspire de la dynamique néologique associative dans le choix de nouveaux termes ou adopte certaines décisions des néologues kabyles.

<sup>10</sup> Dans la préface, on peut lire : « *tizlatin n uzagâz ittuskar [...] ad iëçm isdram n tvri i willi ssnnin ad ämmn tifinav/le livre est destiné pour ouvrir des horizons de lecture à ceux qui savent lire les tifinaghes* » (Oubaghaj, 2008 : 5).

en est de même avec le recueil de poèmes de Karim Kannoufi (2008), dont les textes en tfinaghes précèdent leur version en latin. Le lexique d'El Ardi (2008) comporte, à côté des entrées en caractères arabes, une transcription en tfinaghe. Il en est de même des autres publications (Oussous, 2009 ; Agram, 2009 ; Abenrousse, 2009 ; Akinad, 2009 et Ajgoun, 2009) qui ajoutent à côté des textes écrits en latin une version en tfinaghe.

Parmi ces publications, quatre sont éditées par des associations : deux du Réseau Amazighe pour la Citoyenneté, une de l'Association Marocaine de la Recherche et de l'Echange Culturel et une de l'Association Afrak/Masst. Dans leurs choix, les auteurs, et à travers eux, les organisations culturelles qui les soutiennent, manifestent une volonté de s'aligner sur les décisions concernant essentiellement le système graphique. Ils utilisent tous les tfinaghes-IRCAM et, à des degrés différents, déploient des efforts pour obéir aux règles de l'orthographe. Nous pouvons toutefois observer que certaines décisions ne sont pas bien assimilées comme la restriction de l'usage du schwa (surtout *reowin n tayri*), la propagation de l'emphase (essentiellement le *ë*), les processus phonétiques et certaines règles de segmentation<sup>11</sup>.

En observant ces formes de réception des tfinaghes, il est incontestable qu'il y a des avancées dans leur diffusion au sein de la société, même si l'espace institutionnel demeure réticent. Les tfinaghes sont devenus synonymes de l'amazighe. A plusieurs reprises, les sollicitations sont formulées dans des formes anodines : veuillez me traduire en tfinaghe, éléments à traduire en tfinaghe, etc.

Il ressort aussi de cette description non exhaustive que l'adhésion à la norme établie se développe mieux dans l'espace social que dans l'espace institutionnel. Les réseaux associatifs, les productions littéraires et audiovisuelles, la presse se montrent plus réceptifs à la norme et participent mieux que les canaux institutionnels dans sa diffusion. Il est même curieux que certaines composantes, celles qui prennent leurs distances à l'égard du statut politique de l'IRCAM, adhèrent profondément à certaines de ses décisions en matière d'aménagement. A cet égard, l'attitude du Réseau Amazighe pour la Citoyenneté est très illustrative. Bien qu'il manifeste l'opposition au statut politique de l'IRCAM et à son fonctionnement, il peut être considéré parmi les structures qui adhèrent mieux à ses décisions en matière de norme graphique. Il emploie les tfinaghes dans les supports de ses activités (logo, banderoles, affiches, brochures), plaide en faveur de l'utilisation des tfinaghes dans les journaux, administrations publiques et partis politiques et insère une version en tfinaghe dans ses trois dernières publications (Abenrousse, 2007, 2009 et Agram, 2009). Il en est de même avec le journal *Tawiza*.

En dehors du système éducatif, auquel l'IRCAM est étroitement associé, il est difficile de parler d'une politique officielle en matière de l'intégration et de la

---

<sup>11</sup> Dans le travail d'Agram (2009), on trouve *iäriän, ikruçn, zäarv, çrrav*, au lieu de *iäëiän, ikëëuçn, çäaëv, çëëav*. Il écrit *ay afgan* au lieu de *a afgan*. Pour les néologismes, la majorité des auteurs s'inscrivent dans la dynamique associative. L'auteur de *tizlatin n uzagâz* (2008), tout en s'alignant sur certaines décisions de l'IRCAM, insère entre parenthèses certains mots utilisés avant. Ainsi, il met après *asmuttg/formation* le terme *asilv* attesté dans l'*Amawal*.



diffusion de l'amazighe. Sa reconnaissance par l'autorité suprême du pays n'a pas impliqué une mobilisation institutionnelle. La question de l'amazighe se trouve ainsi dans une situation paradoxale. Bien que la décision de l'intégration de l'amazighe soit hautement politique et fasse partie désormais d'une politique linguistique, les structures administratives sont pour l'instant indifférentes au chantier que sa prise en charge implique. Il apparaît ainsi que l'Etat est loin de constituer une couverture politique pour l'amazighe qui doit assurer sa protection et créer les conditions favorables à sa diffusion institutionnelle. Néanmoins, cette décision a des effets positifs. Elle a permis à certaines franges de la société de se libérer du poids de la stigmatisation et aux acteurs de la dynamique culturelle de sortir de la marge et de développer des stratégies de promotion de la langue et de la culture amazighes dans une forme de légitimité.

L'adoption des tfinaghes constitue également le champ où s'inscrivent les thématiques contestataires. D'abord, la technicité et l'universalité sont mobilisées pour contourner la symbolique identitaire et faire de l'alphabet la face scientifique du malaise social ou politique. Les étudiants du MCA ont été même amenés à modifier leur position sur ce sujet. Ils ont abandonné leur revendication principale qui consiste en la défense du caractère tfinaghe au profit de l'alphabet latin. Cette position s'inscrit dans la contestation permanente et ne voit rien de positif dans aucune décision. Cette forme de position caractérise généralement les modalités opératoires des mouvements contestataires qui combinent dans leur action entre les demandes culturelles et politiques.

Pour d'autres catégories, essentiellement des universitaires, l'opposition aux caractères tfinaghes constitue une entrée possible à la contestation du monopole institutionnel. Ils mettent en avant l'aspect limite de la représentativité du Conseil d'Administration de l'IRCAM pour mettre en cause le caractère officiel de l'adoption des tfinaghes tout en oubliant que la décision n'est pas administrative mais fondamentalement politique. Cette forme de contestation donne parfois à des revendications régionales une forme de critique scientifique.

Pour d'autres composantes, la contestation prend un autre aspect. Tout en adhérant au choix des tfinaghes, ils s'opposent à la norme « nationale » en utilisant d'autres versions que les tfinaghes-IRCAM : le recueil *anfara*/délivrance de Omar Derwiche, publié aux éditions Emboscall en 2005, les banderoles des étudiants du MCA d'Agadir lors des manifestations du 1<sup>er</sup> mai 2009... C'est dire que l'analyse de la diffusion de la norme graphique peut constituer un terrain de choix pour étudier à la fois les contradictions des politiques officielles et les composantes essentielles de la formation discursive amazighiste.

## Références bibliographiques

- Abenrousse, Kh. (2009), *mm içula (la belle)*, Publications du Réseau Amazighe pour la Citoyenneté, Casablanca, Imprimerie Sidi Moumen.
- Abernousse, Kh. (2007), *illis n waman. umiyyin i wazann s tmazivt (Fille de l'eau. Contes pour enfants en amazighe)*, Rabat, Publications du Réseau Amazigh pour la Citoyenneté.
- Agram Itri, S. (2009), *nkænin ivuyyal (Nous les ânes)*, Publications du Réseau Amazighe pour la Citoyenneté, Casablanca, Imprimerie Sidi Moumen.
- Ajgoun, L. (2009), *tijddigin n imal (Fleurs de demain)*, Casablanca, Imprimerie Sidi Moumen.
- Akinad, M. (2009), *timilla ifrsn (La tourterelle courageuse)*, Rabat, Idgel.
- Amgroud, T. (2008), *agad n tidt (Nid de la vérité)*, Agadir, Imprimerie Al Aqlam.
- Anderson, B. (2002), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte (Edition anglaise 1983).
- Association Awrir (2008), *iäëfan n tirra (Sillons d'écritures)*, Agadir, Al Aqlam.
- Balibar, R. et Laporte, D. (1974), *Le français national. Politique et pratique de la langue nationale sous la république*, Paris, Hachette.
- De Certeau, M., Julia, D., et Revel, J. (2002), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard/Folio (1<sup>ère</sup> édition 1974).
- Détienne, M. (Sous la Dir.), (1988), *Les Savoirs de l'écriture en Grèce antique*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- El Ardi, M. (2008), *amawal amaziv amsvan (Lexique amazighe fonctionnel)*, Casablanca, Imprimerie Najah Eljadida.
- Gellner, E. (1989), *Nations et nationalisme*, Paris, Payot (Edition anglaise 1983).
- Gellner, E. (1991a), « Le nationalisme en apesanteur », *Terrain*, 17, p. 7-30 [traduit de l'anglais par J.-C. Galey].
- Gellner, E. (1991b), « Le nationalisme et les deux formes de la cohésion dans les sociétés complexes », in Delannoi, G. et Taguieff, P.-A., (eds), *théories du nationalisme*, Paris, Kimé, p.233-256.
- Goody, J., (1979), *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Eds Minuit.
- Goody, J. (1986), *La Logique de l'écriture. Aux origines des sociétés humaines*, Paris, A. Colin.
- Goody, J. (1994), *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, PUF.
- Goody, J. (2007), *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Paris, La Dispute.

- Gossiaux, J.-F. (2002), *Les pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris, PUF.
- Hobsbawm, E. (2001), *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard (Edition anglaise 1990).
- Hroch, M. (1985), *Social preconditions of national revival in Europe. A comparative analysis of the social composition of patriotic groups among the smaller European nations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kannoufi, K. (2008), *reowin n tayri (ration de l'amour)*, Trifagaph.
- Lasri, B. (2008), *ijawann n tayri (tempêtes d'amour)*, Publications de l'Association Imal, Marrakech, Imprimerie Walili.
- Oubaghaj, R. (2009), *tizlatin n uzaâz (comptines du camping)*, Publications de l'Association Afrak/Masst, Agadir, Imprimerie Al Aqlam.
- Ouhammou, M. (2008), *izmaz n trgin (temps de braise)*, Agadir, Imprimerie Al Aqlam.
- Oussous, M. (2009), *ayt iqidr d uxsay (ceux du lézard et de la citrouille)*, Rabat, Publications de l'Association Marocaine de la Recherche et de l'Echange Culturel.
- Ozof, M. (1963), *L'Ecole, l'Eglise et la République 1871-1914*, Paris, Armand Colin.
- Perrot, M.-C. (1997), « La Politique linguistique pendant la Révolution française », *Mots*, vol 52-1, p.158-167.
- Thiesse, A.-M., (2001), *La Création des identités nationales. Europe XVIII-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil (1999).
- Weber, E. (1983), *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, Fayard.
- Zahour, L. (2008), *amussu n imula (Mouvement des ombres)*, Agadir, Imprimerie Al Aqlam.



## **Langues vernaculaires et aménagement linguistique au Soudan**

Catherine Miller  
CNRS-Centre Jacques Berque

### **Abstract**

The paper describes the past and present attempts aiming at the promotion and standardization of non-Arabic Sudanese vernacular languages. It focuses on the main actors (state, churches, NGOs) and their main achievements. Promotion and codification of vernacular languages started in Southern Sudan during the Colonial era and were mainly undertaken by the Christian Missionaries. These attempts were highly supported by the Colonial state with the wish to halt the spread of Arabic and Islam in the southern part of the country. After Independence, the promotion and codification of vernacular languages in Southern Soudan had knew different phases according to the political context. Since 2005, all Sudanese languages are recognized as national languages and this led to a completely new legal context. Promotion of Sudanese languages is not restricted to Southern languages and is not only in the hand of the Christian Churches. The plurality of actors led to a high diversity of codification and writing systems.

La situation linguistique du Soudan est complexe, avec environ 120 langues répertoriées dans l'ensemble du pays.<sup>1</sup> Ce qui n'est pas sans poser d'importants défis tant pour la description linguistique de ces langues que pour leur codification et promotion. On retrouve des problématiques et dynamiques partagées par de nombreux autres pays. C'est sous l'administration coloniale, et pour répondre à des impératifs idéologiques et politiques que furent mises en place les premières tentatives de codification et promotion de plusieurs grandes langues soudanaises non arabes dans le sud du pays. L'indépendance fut marquée par l'influence de l'idéologie pan-arabiste qui marginalisa toutes les langues non arabes pendant plusieurs décennies. Suite à de longs conflits armés, et sous la pression de mouvements militants pour la défense et la promotion des cultures soudanaises africaines, le gouvernement soudanais a fourni le cadre légal permettant en théorie la réhabilitation partielle de ces langues et de ces cultures d'abord pour le sud-Soudan (1972) puis pour l'ensemble du pays (2005). Si la défense des langues vernaculaires soudanaises est devenue un discours politiquement correct, repris par

---

<sup>1</sup> Les estimations varient entre 106 langues (Tucker & Brian, 1956), 117 (Abu Bakr et Hurreiz, 1984) ou 134 sur le site Ethnologue.

la plupart des formations politiques aujourd'hui, leur codification et leur aménagement réel soulèvent d'immenses problèmes techniques mais également idéologiques qui échappent difficilement aux pièges de l'instrumentalisation politique.

Une des grandes caractéristiques du Soudan est la division nord-sud du pays, qui implique et implique encore des temporalités, des politiques et des acteurs différents. De 1930 au début des années 2000, la question de l'aménagement/promotion des langues soudanaises non-arabes ne concernait essentiellement que le sud-Soudan et impliquait principalement (mais pas exclusivement) les institutions et associations chrétiennes. Depuis la fin des années 1990-début des années 2000, la défense et la promotion des langues vernaculaires concernent l'ensemble des groupes non-arabophones, quelle que soit leur appartenance religieuse et quel que soit leur degré de proximité avec la langue arabe. Se pose alors la question du choix des alphabets, dans un climat de contestation de la domination culturelle et politique « arabe ». Si la majorité des acteurs ont opté pour les caractères latins, certaines institutions gouvernementales ont essayé de promouvoir les caractères arabes.

La promotion/aménagement des langues soudanaises non arabes n'est pas un processus linéaire et a impliqué de nombreux acteurs, œuvrant tantôt dans un cadre légal, tantôt dans un cadre associatif militant parfois à la lisière de la clandestinité, d'où l'importance de prendre en considération la fluidité des pratiques et des positions.

Le bref panorama qui va suivre n'a aucune prétention à l'exhaustivité, vu l'ampleur du sujet. Il se focalisera principalement sur le cadre institutionnel et les principaux acteurs de l'aménagement linguistique au Soudan tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle. Je n'aborderai pas l'histoire des langues soudanaises, même si celle-ci a évidemment une incidence sur leur statut actuel. Les seules langues écrites attestées avant l'arabe l'ont été dans le nord du pays, dans l'Antiquité et le Moyen Age : égyptien ancien, copte, méroïtique (3<sup>ème</sup>-7<sup>ème</sup> s.) et « old nubien » (langue officielle des royaumes chrétiens nubiens écrite en caractère gréco-copte entre le 8<sup>ème</sup> et le 14<sup>ème</sup> siècles) et elles ont ensuite totalement disparu. À partir du XV<sup>ème</sup> siècle, la langue arabe s'est peu à peu diffusée et imposée comme langue de communication, de pouvoir et d'érudition dans les royaumes musulmans du centre nord. Même si certains royaumes étaient bilingues, l'arabe était la principale langue écrite de toute la zone musulmane. Dans les régions non musulmanes, la culture était restée majoritairement à tradition orale et il n'y a pas de traces écrites des langues locales jusqu'au XIX-XX<sup>ème</sup> siècle.

## **L'acte fondateur : La conférence de Rejaf en avril 1928**

Après la (re)conquête du Soudan par les Britanniques en 1898, et leur allié égyptien, le Soudan fut administrativement divisé en deux grandes entités, le nord considéré comme majoritairement arabe et musulman et le sud qui allait devenir

une terre de prédication chrétienne<sup>2</sup>. Les premières années de la reconquête anglo-égyptienne du Soudan (1898-1928) se sont caractérisées par l'absence d'une politique linguistique précise, que ce soit au nord ou au sud du pays (Sanderson, 1981 ; Beshir, 1968 & 1969). De nombreuses missions s'installèrent au sud-Soudan et l'administration coloniale leur confia le domaine de l'enseignement. L'enseignement public ou privé au sud-Soudan était extrêmement réduit et se limitait principalement à un enseignement de base (primaire et formations professionnelles). Les différentes institutions missionnaires se partageaient la région. Aucune coordination n'existait entre ces différentes missions qui avaient commencé, chacune de son côté, à utiliser les langues vernaculaires dans un but pédagogique et missionnaire.

La conférence de Rejaf en 1928 est à l'histoire moderne soudanaise ce que le Dahir berbère est au Maroc ! Elle institutionnalise la séparation politique, culturelle et linguistique du nord et du sud Soudan dans le contexte de la très fameuse *Southern Policy* progressivement mise en place par la colonisation britannique à partir de 1924 et officialisée par le *Closed District Order* en 1929 (Beshir 1968). Au niveau linguistique et culturel, il s'agissait de tout mettre en œuvre pour marginaliser l'emploi de la langue arabe et freiner l'expansion de l'islam dans le sud du pays. L'objectif à long terme étant une séparation de fait des deux régions et le rattachement du sud-Soudan à la région des grands lacs. C'est à ce moment là que fut envisagée la promotion de certaines langues « locales » par le pouvoir colonial. La conférence regroupa des représentants du gouvernement colonial, des missionnaires venus du Congo et de l'Ouganda et des experts linguistiques de l'*International Institute of African Languages and Culture* comme le professeur Diedrich Westermann, spécialiste des langues nilotiques et maître d'œuvre du volet linguistique (Abdelhai, 2008 : 177).

Le but de la Conférence était les suivants (Beshir, 1968 : 44) :

1. To draw up a classified list of languages and dialects spoken in the southern Sudan ;
2. To make recommendations as to whether a system of group languages should be adopted for educational purposes, and if so, which these languages should be selected, for the various areas ;
3. To consider and report as to the adoption of a unified system of orthography ;
4. To make proposals for co-operation in the production of text-books; and the adoption of skeleton grammars, reading book, and primers for general use.

La résolution finale recommandait la sélection de 6 groupes de langues (dinka, bari, nuer, Lotuko, shilluk et zande) pour l'enseignement dans les écoles élémentaires. Pour les autres langues, considérées comme trop minoritaires, la résolution envisageait soit une alphabétisation dans un autre vernaculaire soit en arabe

---

<sup>2</sup> Pour les lecteurs qui ne connaissent pas l'histoire soudanaise, il faut rappeler que tout au long du XIXème siècle le sud du Soudan a servi de réservoir d'esclaves à grandes échelles, ce qui n'a pas été sans laisser des traces durables qui expliquent en partie le conflit nord-sud et le rôle des missions chrétiennes dans cette région.

dialectal écrit en caractère latins<sup>3</sup>. La classification des langues soudanaises, commencée par Westermann (1911), fut poursuivie par les linguistes A. N. Tucker et M. A. Bryan (1934, 1948, 1956). Les langues furent ensuite regroupées en grands groupes et six grandes langues furent choisies pour être codifiées, écrites et enseignées. La transcription des langues soudanaises devait se faire en caractères latins. L'application des résolutions de la conférence de Rejaf fut difficile car des langues importantes avaient été exclues (cinq langues furent ensuite rajoutées) et de nombreuses régions plurilingues n'acceptaient pas forcément l'imposition d'une seule langue. Malgré la formation d'un Textbook Committee, supervisé par A. N. Tucker qui devait veiller à la coordination des descriptions entre les différentes missions, l'élaboration d'une orthographe standard pour chaque langue sélectionnée ne fut pas toujours résolue.

Cette politique a initié le développement de recherche linguistique africaniste au Soudan tant par les missionnaires<sup>4</sup> que par des administrateurs et des linguistes ainsi que la publication de petits matériaux pédagogiques, qui allaient se maintenir jusque dans les années 1970 et faire le lien avec les expériences actuelles. La plupart des « readers » étaient établis sur des textes bibliques. Les ouvrages sur la classification des langues soudanaises de Brian et Tucker ont servi de base à des classifications ultérieures comme celles de Greenberg (1963). La Bible ou des parties d'évangiles commencèrent à être traduites en plusieurs langues sud soudanaises pour permettre l'évangélisation des fidèles, opération qui se poursuivit sans faille jusqu'à nos jours.

En marge de la conférence de Rejaf, quelques linguistes ou hauts fonctionnaires britanniques entreprirent de décrire les principales langues soudanaises parlées au nord comme les langues nubiennes (Armbruster, 1960) ou beja (Roper, 1928), etc. Mais ces descriptions ne s'accompagnaient pas de matériel pédagogique (sauf à l'intention des fonctionnaires britanniques comme dans le cas de la grammaire de Roper) et il n'était pas question de promouvoir un enseignement en langues vernaculaires dans les régions musulmanes non arabes du nord. A l'ouest, dans la région du Kordofan, une partie des Monts Noubas fut incluse dans les *Closed Districts* et l'enseignement confié aux missionnaires. Outre des recherches linguistiques (Seligman, 1910 ; McDiarmid, 1931 et surtout Stevenson, 1956), des manuels d'alphabétisation en différentes langues noubas (dont le Nuba-Moro) furent produits et des traductions bibliques comme la traduction du Nouveau Testament en langue moro, publiée en 1956 par la American Bible Society. En conséquence, les langues des groupes noubas non-musulmans ont été mieux décrites que celles des groupes noubas musulmans (N. Quint, 2006).

---

<sup>3</sup> Voir Report of the Rejaf Language Conference, 1928, in Tucker (1934: 31) et Abdelhay (2008).

<sup>4</sup> Une partie des descriptions effectuées par les missionnaires a été publiée par la mission des Verona Fathers comme celles de Kohnen (1933), Nebel (1948) Santandrea (1946), Spagnolo (1933), d'autres ont été publiées dans des presses universitaires (Crazzolara 1938). Certaines sont restées des manuscrits déposés à la SOAS de Londres (comme celles de Ron Trudinger) et ont été regroupées par la bibliothèque du SIL dans les années 1970-1980 (J. Persson, communication personnelle). Il faut souligner que ces descriptions linguistiques restent jusqu'à présent des ouvrages fondamentaux malgré l'absence de la prise en considération des tons, pour la plupart.



Les impacts de la politique coloniale au sud-Soudan sont connus : formation d'une petite élite sud soudanaise chrétienne et anglophone, taux de scolarité dérisoire comparé au nord-Soudan et développement économique très faible, confortant la domination de l'élite nationaliste nord soudanaise arabophone qui allait prendre la tête du pays à l'indépendance. La diffusion de l'islam a bien été freinée pendant deux décennies (1930-1950) et l'enseignement de la langue arabe prohibée. Cependant, l'arabe véhiculaire (que l'on connaît maintenant sous le terme générique de Juba-Arabic) s'était maintenu et l'anglais n'était l'apanage que d'une minorité éduquée.

## **Le contrecoup 1956-1972**

La politique de *Closed-District* fut abandonnée en 1946, quand il s'avéra que l'indépendance du Soudan était inéluctable et que finalement le sud-Soudan serait réuni au Nord. Pour permettre cette réunification, et sous la pression du mouvement nationaliste nord-soudanais, certains fonctionnaires britanniques ou représentants des organisations chrétiennes (Cook, 1955) recommandèrent d'opter pour un enseignement en arabe (et en anglais) dans les écoles sud-soudanaises et en 1949 l'arabe était proclamé langue officielle de l'ensemble du pays. Les langues vernaculaires devaient rester enseignées dans les deux premières années du primaire puis l'enseignement devait se poursuivre en anglais avec un enseignement renforcé de l'arabe.

La politique du gouvernement soudanais à l'indépendance est connue et je ne m'y attarderai pas. Comme dans de nombreux autres pays, les nationalistes nord-soudanais, très proches du pan-arabisme ambiant et considérant que l'unité nationale devait se faire par le biais de l'unité linguistique, optèrent pour une politique d'arabisation (et d'islamisation) du sud-Soudan et refusèrent toute option fédérale. Les missionnaires furent expulsés du sud-Soudan en 1964, les écoles privées furent interdites, des instituts islamiques furent créés, la guerre civile qui avait démarré dès 1956 s'intensifia et provoqua la fuite et l'exil d'une grande partie de la population sud soudanaise soit dans la forêt, soit dans les pays limitrophes. Le système éducatif déjà relativement faible s'effondra en dehors de quelques écoles maintenues dans les grandes villes et optant pour l'arabe. La politique d'enseignement en langues vernaculaires (qui en théorie devait toujours être utilisée dans les deux premières années du primaire) fut abandonnée au sud et absolument pas envisagée pour les régions non-arabophones musulmanes du nord. Elle se maintenait, dans des conditions très précaires dans certaines régions rurales contrôlées par le mouvement sudiste Anyanya et en exil auprès des réfugiés soudanais au Kenya et en Ouganda, auprès des églises et des « parent schools » (Abu Bakr, 1975).

En 1956, un expert égyptien, Dr. Khalil Mohammed Asakir, de l'Université du Caire, fut nommé par le gouvernement pour superviser l'introduction de l'arabe dans le sud. Avec l'éclatement de la guerre civile, Dr Assakir, assisté de Yousif Al-Khalifa Abu-Bakr, se mit à la transcription des langues vernaculaires en caractères arabes avec l'idée que cela faciliterait l'acquisition de l'arabe par les sudistes. Les ouvrages en dinka, zande, bari, moro et latuko écrits en caractères latins furent translittérés en caractères arabes. Deux séries de livres élémentaires (30 ouvrages)

furent également produits en arabe pour l'enseignement primaire et l'alphabétisation des adultes (en arabe dit simple) (Abu Bakr, 1975)<sup>5</sup>. L'expérience fut ensuite abandonnée et a repris en 1993.

Au nord-Soudan, si des mouvements régionalistes se formaient pour réclamer une meilleure répartition des richesses nationales (comme le Front Beja à l'est ou le Front Nouba à l'ouest créés en 1964), les revendications culturelles et linguistiques restaient relativement au second plan. Une seule exception, la communauté nubienne, qui vivait à la frontière du Soudan et de l'Égypte se voyait expropriée de ses terres ancestrales et relogées à des centaines de kilomètres à l'est du pays. La campagne de sauvegarde archéologique de la Nubie allait renforcer la mobilisation culturelle en faisant pleinement prendre conscience aux Nubiens de la richesse de leur patrimoine et leur faire redécouvrir les inscriptions en « Old Nubien ». C'est ainsi que très tôt, à Khartoum comme au Caire, des archéologues ou universitaires nubiens se mobilisèrent pour montrer que la langue nubienne pouvait s'écrire, d'abord en caractères latins et/ou arabes (B. Mitwalli, 1955 et n.d.) puis, à l'initiative de Khalil Mukhtar au Caire, dans les années 1990 en caractères nubiens.

## **Le Nouvel Essor 1972-1984 et l'arrivée du SIL au Sud Soudan**

La première guerre civile se termina par les accords de paix d'Addis-Abeba de 1972, qui avalisaient l'autonomie du sud-Soudan et définissaient une nouvelle politique linguistique pour cette partie du pays. Le *Regional Self-Government Act, Chapter 2, Section 5* stipulait que :

« Arabic shall be the official language for the Sudan and English the principal language for the Southern Sudan, without prejudice to the use of any language or languages which may serve the practical necessity for the efficient and expeditious discharge of executive and administrative functions of the region. »

Une conférence sur l'éducation fut organisée à Juba en 1974 qui reprenait en grande partie les directions de la Conférence de Réjaf de 1930 mais donnait une plus large place à la langue arabe, puisque les écoles pouvaient opter pour des cursus en arabe ou en anglais. Les langues vernaculaires furent divisées en deux groupes. Celles du groupe A devaient être utilisées dans l'enseignement primaire (grade 1-3). Celles du groupe B devaient servir pour les cours d'alphabétisation (Abdelhay, 2008 : 200). En 1977, le Ministère de l'éducation de la Région sud-soudanaise signait un accord de coopération avec le *Summer Institute of Linguistics* (SIL) pour permettre la mise sur pied de cette politique d'enseignement des langues vernaculaires et en 1978, l'Institut des Langues Régionales (IRL) fut créé à Méridi (ouest-Equatoria) pour permettre la formation linguistique des enseignants et la production de matériel pédagogique dans neuf langues soudanaises qui avaient déjà été enseignées pendant la période coloniale : bari, dinka, nuer, zande, latuko, kresh, luo, moru et ndogo. Le ministère autorisa les linguistes du SIL à travailler sur d'autres langues afin de les décrire et aider les églises locales à traduire la Bible. 15 autres langues furent ainsi sélectionnées : murle, toposa, didinga, mündü, baka, avokaya, jur-mödö, banda, belanda-viri, belanda-bor, madi, mabaan, juba-arabic,

---

<sup>5</sup> Je remercie A .A. Abu Manga pour m'avoir transmis ces informations.

shilluk et morokodo. Pour certaines de ces langues, les linguistes du SIL travaillaient comme expert pour les églises locales (cas du maaban, où le projet était dirigé par la Sudan Interior Church, J. Persson, c.p.).

Le SIL est une institution internationale évangélique dont le siège est basé à Dallas, Texas, spécialisée dans la traduction des Évangiles dans de nombreuses langues du monde et, au Soudan. Ils participèrent également à cette activité, tantôt sous l'aile d'une église locale, tantôt par eux-mêmes. Même si la composante missionnaire fut et reste indéniable, les linguistes du SIL ont joué et jouent encore un rôle actif dans la description des langues sud-soudanaises, en particulier sur le plan phonologique. Bien formés en linguistique africaniste, ils participent aux rencontres internationales de linguistique africaine comme celles de la Nilo-Saharan Society et sont en contact étroit avec tous les linguistes africanisants actuels. Le site du SIL fournit par ailleurs des outils de descriptions et d'analyses linguistiques gratuits utilisés par de très nombreux linguistes. La présence du SIL a également aidé à la formation de linguistes soudanais comme E. Yokwe qui travailla sur sa langue maternelle le bari avec des membres du SIL (1981) avant de produire une thèse aux USA (1985).

À la veille de la reprise de la guerre civile au sud Soudan (1982), l'application des accords d'Addis-Abeba restait cependant extrêmement limitée, en ce qui concerne la promotion des langues vernaculaires. Dans les villes, la mixité et la diversité ethnique et linguistique rendaient fort difficile un enseignement et un usage des langues vernaculaires. Dans les zones rurales, le personnel compétent manquait et les infrastructures étaient dérisoires. Beaucoup d'écoles qui étaient supposées appliquer un enseignement en langues vernaculaires n'avaient pas les moyens concrets de cette politique. À partir de 1984, et l'intensification de la guerre, les membres du SIL se replièrent à Juba et poursuivirent leur travail de description linguistique mais la guerre allait provoquer un très important mouvement d'exode des populations sud-soudanaises vers le nord Soudan ou les pays limitrophes. En 1988, le SIL dut quitter le sud-Soudan et continua son travail de description linguistique au Kenya, en Ouganda, au Zaïre et à Khartoum auprès des communautés réfugiées. Le coup d'état islamique de 1989 allait mettre un terme à toute activité officielle de développement des langues soudanaises à partir de 1991 et rompre l'accord avec le SIL.

Entre 1977 et 1987, le SIL avait publié des livrets pédagogiques pour 5 des 9 langues couvertes par l'Institut des Langues Régionales (J. Persson, c.p.). La liste des publications du SIL <sup>6</sup> indique qu'entre 1981 et 1988, la majorité des publications du SIL (livres d'orthographe, livrets d'alphabétisation et articles dans la revue du SIL, *Occasional Papers in the Study of Sudanese Languages*) concernait principalement les langues d'Équatoria et du Bahr el Ghazal (environ 10 livrets d'alphabétisation, 23 *readers* et 23 articles scientifiques). À partir des années 1990, les publications du SIL incluent beaucoup plus les langues nilotiques de l'Upper Nile (dinka, nuer, shillouk, etc.) ainsi que d'autres langues du Bahr al Ghazal, des Monts Noubas et du Nil Bleu. Soulignons enfin que le SIL a également publié une méthode sur l'arabe du sud-Soudan (Watson, 1984) et une autre sur l'arabe du Nord Soudan (Persson, Persson et Hussein, 1980).

---

<sup>6</sup> [http://www.ethnologue.com/show\\_country\\_bibl.asp?name=SD](http://www.ethnologue.com/show_country_bibl.asp?name=SD)

Bien que le SIL ait été appelé au Soudan par le Ministère de l'Éducation soudanais pour la compétence de ses experts, son approche se veut « community-based » dans le sens que ce sont les membres de la « communauté » qui doivent s'impliquer dans la description de cette langue, et surtout choisir quelle variété de langue ils veulent promouvoir. Cette approche « communautaire » semble s'être développée à partir des années 1990, pour faire face aux difficultés institutionnelles et encourager les locuteurs à s'investir davantage dans la promotion de leurs langues (voir *infra*).

En dehors du SIL et du sud, la recherche linguistique africaniste a connu un certain fleurissement dans l'ensemble du Soudan entre 1972 et 1986. L'Institut d'Études Afro-Asiatiques (IAAS) fut créé à Khartoum en 1972, avec un département dédié à l'étude des langues africaines, en particulier soudanaises. Outre de nombreux recensements linguistiques, l'IAAS publia quelques descriptions phonologiques ou morphologiques (sous forme de mémoires de Master ou de publication) entrepris par des linguistes soudanais et des ouvrages de littératures orales (Adrob, 1984). De nombreux linguistes occidentaux travaillèrent sur les langues du Darfour (Thelwell, 1981 ; A. Jakobi, 1990 ; Edgar, 1989 ; etc.), du Kordofan (Schadeberg, 1981a&b ; Stevenson, 1984.), et sur la classification des langues nilotiques du sud (Rottland, 1982 ; Vössen, 1982 ; etc.). C'est également pendant cette période que l'association internationale des études nilo-sahariennes a été créée permettant de rassembler l'ensemble des spécialistes de ces langues.

L'ensemble de ces travaux a apporté des avancées importantes dans la description des langues (en particulier au niveau phonologique et supra-segmental, tons, etc.) et a permis de revisiter les classifications précédentes (en particulier celles de Greenberg). Mais les besoins sont tellement importants que pour de nombreuses langues l'identification des différentes variétés dialectales n'est toujours pas réglée, les variétés dialectales étant souvent associées aux catégorisations ethniques ou régionales et se pose la question de l'intercompréhension entre les différentes variétés regroupées sous une même langue comme dans le cas des parlars dinkas. L'enthousiasme qui avait présidé à la création de l'Institut d'Études Afro-Asiatiques s'est vite essoufflé et, faute de moyens humains et matériels, n'a pas permis de soutenir la promotion des langues soudanaises dans un contexte politique qui devenait de plus en plus hostile à partir des années 1984.

## **Les années de résilience 1984-2005**

La période 1984-2005 est marquée par trois dynamiques antagonistes :

- a) Une politique gouvernementale mise en place par le pouvoir islamiste optant de nouveau pour une arabisation et une islamisation renforcées y compris au niveau de l'enseignement universitaire à partir de la réforme de l'enseignement mise en place en 1990 (Bredlid, 2006). Cette politique d'arabisation s'inscrivait par ailleurs dans un long courant de résolutions adoptées par le Nord Soudan depuis 1965 (Abdelhay, 2000 : 160).
- b) Une mobilisation croissante pour la défense des langues et cultures non-arabes non seulement de la part des groupes sudistes, mais également de plus en plus des groupes non-arabes du nord-Soudan, cette mobilisation s'inscrivant dans une prise

de conscience favorisée par la lutte politique et la résistance armée dirigées par le SPLM/A (Sudanese People Liberation Movement/Army) et symbolisées par le « New Sudan Discourse ».

c) La mise en place d'un enseignement aligné sur les curriculum ougandais et kenyan dans les zones sudistes sous contrôle SPLA et dans les camps de réfugiés. Se déroulant dans des conditions extrêmement précaires au sud, cet enseignement avait dans la plupart des cas abandonné l'idée d'enseigner en langue vernaculaire et se déroulait en anglais (Yongo-Bure, 2006 ; Breidlid, 2006).

En ce qui concerne la politique gouvernementale, il faut souligner les écarts entre certaines résolutions et les pratiques effectives. Ainsi, dès 1989, le régime organisait the *National Dialogue Conference for the Problems of Peace* et émettait une résolution concernant l'aménagement linguistique et les politiques éducatives dans laquelle le gouvernement était supposé soutenir les initiatives des groupes ethniques souhaitant promouvoir leur langue. Cette résolution n'a pas été appliquée et la nouvelle politique se traduisait, dans les faits, par un recul très net de l'anglais et une absence totale de soutien à la promotion des langues vernaculaires (A. A. Abu Manga, 2007). Le gouvernement mettait aussi en place en 1991, à la radio de l'Unité Nationale (Radio Omdurman), des programmes en swahili et haoussa, en Juba-Arabic et dans quelques langues nilotiques soudanaises (nuer, dinka, shillouk) dans un but de propagande pro-gouvernementale (Abu-Manga, 1995). Ce qui indique que, même dans ses moments les plus « arabistes », le gouvernement de O. Bechir a su se servir des langues vernaculaires pour faire passer son message, une initiative qui sera reprise dans un contexte totalement différent par la radio des Nations Unies (Radio Miraya) pour faire circuler l'information sur les modalités de l'accord de paix et sur les enjeux du référendum sur l'autodétermination du Sud prévu en 2010. Reprenant le projet initié en 1956, le Professeur Yusif Khalifa Abu Bakr dirige un projet d'écriture des langues africaines en caractère arabe. Ce projet soutenu par ISESCO depuis 1993 est hébergé par l'Université Internationale de Khartoum et continue de nos jours.

Alors que l'activité du SIL était officiellement arrêtée dans le sud du pays, c'est paradoxalement à Khartoum, autour des populations déplacées par la guerre civile, que l'activité d'alphabétisation en langues vernaculaires se poursuivait, sous l'aile de l'Eglise Episcopale du Soudan (L. Gilley, 2006). Privé du soutien gouvernemental et d'une partie de ses experts, le SIL allait opter pour une politique de « développement linguistique par le bas » (*Linguistic Development at the Grassroots Level*), répondant à la demande des réfugiés et déplacés et des églises voulant s'organiser pour poursuivre ou développer l'alphabétisation dans les langues maternelles et également le catéchisme en langues vernaculaires. Initiée en 1992 par un petit groupe de sudistes revenant du Kenya, une stratégie de *language groups* s'élabore progressivement. Un « language group » était constitué de quelques personnes d'un groupe ethnique ou linguistique donné prêtes à consacrer une partie de leur temps à apprendre à décrire leur langue en vue d'élaborer des manuels. Des ateliers (*Sudan Workshop Program SWP*) furent créés pour établir a) une orthographe et b) des programmes d'alphabétisation, de traduction biblique et d'écriture de récits basés sur des histoires orales (Gilley, *op. cit.*). Ces ateliers s'appuyaient sur l'expertise des rares membres du SIL encore présents (ou en visite ponctuelle) mais étaient gérés par les locuteurs natifs de la langue qui choisissaient

quelle variété de leurs langues ils voulaient écrire, quel type d'orthographe ils voulaient appliquer.

Selon J. Persson<sup>7</sup> :

« It is not always up to SIL to make an orthography, but where our members have been involved in devising orthographies for previously unwritten languages, they have tried to take note of what is being done in other languages in Sudan, but with the great diversity of languages in Sudan it has not proved possible to have complete standardization of symbols used. SIL does not attempt to standardize things like grammar or vocabulary across dialects ».

En 2005, environ trente groupes linguistiques travaillaient ainsi sur leurs langues et avaient produit des abécédaires, des petits livres d'histoire et parfois des descriptions dialectales et des petits dictionnaires (Gilley, 2006). Cependant dans les années 1990-2000, la situation matérielle des réfugiés était extrêmement difficile et l'activité des groupes linguistiques se heurtait parfois à l'indifférence des membres de leur communauté et à la pauvreté des moyens mis en œuvre qui les empêchaient de réellement progresser. En effet, quand la rédaction d'un ouvrage d'orthographe était réalisée par un groupe linguistique, le SIL imprimait l'ouvrage en 30 exemplaires, puis le groupe devait se cotiser pour trouver les fonds nécessaires à une édition à plus grands exemplaires, ce que très peu parvenaient à faire. La productivité était donc relativement faible et l'efficacité des ateliers reposait essentiellement sur le dynamisme de quelques individus, ce qui en faisait une structure fragile.

Un des effets remarquables de cette activité fut le fait que, bien qu'elle soit placée sous l'aile de l'Eglise Episcopale du Soudan, elle toucha de plus en plus des groupes mixtes (chrétiens-musulmans) ou musulmans du nord Soudan, en particulier les locuteurs des Monts Noubas, dont la région se trouvait en zone de guerre. D'autres groupes musulmans, qui ne pouvaient pas officiellement travailler avec les églises et participer à ces ateliers, s'inspirèrent de ce modèle pour commencer à travailler sur leurs langues comme les Beja, les Fours ou les Zaghawa, s'appuyant parfois sur les travaux effectués par les linguistes occidentaux.

Un autre aspect remarquable est que certains linguistes du SIL et en particulier Leoma Gilley parvinrent à établir des liens durables avec des institutions soudanaises officielles, en particulier l'Institut d'Etudes Afro-Asiatiques de Khartoum, où elle enseigna plusieurs années et où quelques jeunes participants des ateliers s'inscrivirent pour des mémoires en linguistique africaine. Enfin, les rares linguistes européens qui faisaient encore du terrain au Soudan et qui n'avaient aucun lien avec les églises, comme les membres du LLACAN de Paris, travaillaient souvent auprès des membres des communautés réfugiées à Khartoum, et avaient parfois pour informateurs des personnes participant aux ateliers linguistiques du SIL-Eglise Episcopale. Tout ceci, bien sûr, se déroulait sous les yeux du pouvoir en place, qui laissait faire tout en surveillant de près les activités des uns et des autres et en s'assurant que l'ensemble de ces activités restait finalement assez marginal et peu dangereux pour le régime.

---

<sup>7</sup> Communication personnelle, Juin 2009.

Après les années particulièrement difficiles entre 1989-1997, la reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique du Soudan devenait peu à peu une réalité incontournable, grâce au combat du SPLA et à l'influence du New Sudan Discourse sur tous les groupes non-arabes du Soudan, quelles que soient leur appartenance religieuse et leur adhésion idéologique. Un phénomène remarquable qui a été peu relevé par les spécialistes des sciences politiques est le fait que des membres de communautés non-arabes pouvaient tout à fait appartenir à un courant politique islamiste et défendre la diversité culturelle et linguistique en se référant par exemple à la fameuse sourate 30 du Coran, Verset 22 (Sourate al Roum).

La reconnaissance de la diversité fut entérinée par un premier décret constitutionnel en novembre 1997 visant à l'installation d'une Assemblée Nationale pour l'Aménagement Linguistique. Dans ce décret, l'arabe est considéré comme la langue officielle et toutes les autres langues sont des langues nationales. Le droit à la diversité est également reconnu par l'article 27 de la Constitution de 1998 qui stipule que « Every sect or group of citizens have the right to keep their particular culture, language or religion, and to voluntarily bring up their children within the framework of these traditions. It is prohibited to impose one's traditions on children by coercion. »

Et c'est surtout entre 1997-2005 que s'est développée une multitude d'initiatives plus ou moins privées, plus ou moins organisées qui formaient une nébuleuse où la plupart des acteurs se connaissaient. La convergence à Khartoum entre des hommes d'église, des linguistes européens ou soudanais, des intellectuels soudanais, des militants associatifs et des individus, quelles que soient les convictions religieuses des uns ou des autres, me paraît être un moment fort de la prise de conscience linguistique, dans un contexte de migration et d'urbanisation qui favorisait le développement de l'arabe au détriment des langues vernaculaires (Miller et Abu Manga, 1992 ; Mugadam, 1998 ; etc.).

Même si la production est restée faible et pouvait sembler dérisoire face à la rapidité de l'acculturation linguistique (plusieurs des participants aux ateliers du SIL reconnaissaient qu'ils ne parlaient qu'arabe en famille, que leurs enfants manifestaient peu d'intérêt pour leur « langue maternelle » et qu'ils considéraient comme des langues vouées à disparaître), cette activité linguistique s'inscrit dans un mouvement culturel plus large.

Cette activité militante de « l'intérieur » fut soutenue et aidée par deux facteurs « extérieurs » :

a) le fait qu'au niveau international, le droit des langues et des cultures « autochtones » était de plus en plus présenté comme un droit humain inaliénable<sup>8</sup> ;

---

<sup>8</sup> La reconnaissance des langues « autochtones » apparaît dès la création de la Société des Nations en 1919, puis elle est reprise par de nombreuses institutions internationales comme l'ILO (International Labour Office) en 1957, La Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones en 1993, la Déclaration du 29 Juin 2006 du Commissariat aux Droits de l'Homme des NU et son acceptation par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 13/09/2007 (Abdelhay 2008 : 179). Voir en particulier l'article 14 de la Déclaration des NU.

(Source : <http://www.ohchr.org/english/issues/indigenous/declaration.htm>)

b) la mobilisation des Soudanais en diaspora qui s'organisaient et militaient activement pour la défense des cultures et langues soudanaises à travers des rencontres, des forums, puis des sites internet en Afrique de l'est, en Europe, en Amérique du Nord, en Australie mais aussi au Caire<sup>9</sup>. Cette activité foisonnante et parfois désordonnée se poursuit de nos jours pour le meilleur et pour le pire.

La fin des années 1980 et la décennie 1990 virent donc un arrêt des politiques d'aménagement des langues vernaculaires au sud et le ralentissement de la production scientifique internationale en linguistique soudanaise puisque la plupart des régions étaient en guerre et qu'il était difficile d'obtenir des permis de recherche. Peu d'ouvrages importants ont été publiés pendant cette période. Cependant les tentatives d'aménagement, de codification et d'alphabétisation se poursuivirent tant bien que mal soit à Khartoum, soit auprès des membres de la diaspora soudanaise. Et surtout le travail sur la langue passa d'un cercle restreint d'experts (linguistes africanistes) à un cercle plus large de militants ou d'individus concernés par le devenir de leur langue. L'activité de « literacy » qui avait été pendant des décennies principalement impulsée par les églises (soudanaises ou internationales) se développait également auprès de groupes musulmans dont la langue d'écriture de référence était l'arabe.

Pour l'heure, la plupart des acteurs ont choisi les caractères latins aménagés pour écrire leurs langues, y compris ceux qui ont reçu une éducation scolaire principalement en arabe. Dans un contexte de contestation de la suprématie et de la domination culturelle « arabe », les caractères arabes sont associés à la langue arabe et de ce fait ne sont pas envisagés pour l'écriture des autres langues, même s'il existait chez les groupes bilingues comme les Béjas une longue tradition d'écrire le béja en caractères arabes. Mais comme dans les pays voisins (Érythrée, Kenya, Ouganda, Congo, Tchad) ce sont les caractères d'origine latine qui sont préférés, d'autant que c'est le système que l'on retrouve dans la grande majorité des descriptions linguistiques.

## **2005 : Le tournant du « Nouveau Soudan »**

Après plus de 20 ans d'une guerre meurtrière, un accord de paix a été signé entre les deux principales formations politiques du pays (le SPLM/A de John Garang pour le sud et NCP de O. el-Bechir pour le nord) en 2004 (le Protocole de Naivasha) et entériné en janvier 2005 par le Comprehensive Peace Accord (CPA). Cet accord qui concerne l'ensemble du Soudan (et pas seulement le sud comme ce fut le cas avec l'Accord d'Addis-Abeba en 1972) inclut une section sur les questions linguistiques :

2.8.1 All the indigenous languages are national languages which shall be respected, developed and promoted.

2.8.2 Arabic language is the widely spoken national language in the Sudan.

---

<sup>9</sup> Ainsi, la Première Conférence de linguistique Beja s'est tenue au Caire les 23-24 septembre 1999. C'est au Caire également que se développaient les tentatives d'écriture des langues nubiennes en caractères old-nubien. C'est en Égypte et en Érythrée que des linguistes travaillaient sur une grammaire pédagogique du beja.



2.8.3 Arabic, as a major language at the national level, and English shall be the official working languages of the National Government business and languages of instruction for higher education.

2.8.4 In addition to Arabic and English, the legislature of any sub-national level of government may adopt any other national language(s) as additional official working language(s) at its level.

2.8.5 The use of either language at any level of government or education shall not be discriminated against.

Les deux faits majeurs de cet accord sont la reconnaissance de l'anglais comme deuxième langue officielle de l'ensemble du Soudan et la reconnaissance de toutes les langues soudanaises comme langues nationales pouvant éventuellement être utilisées comme langues de travail au niveau régional. Les implications de cet accord ont déjà fait couler beaucoup d'encre, dont deux thèses par des jeunes doctorants soudanais (Berair, 2007 ; Abdelhay, 2008) qui en soulignent la difficulté d'application ainsi que les ambiguïtés idéologiques.

L'application la plus immédiate a été le recours à l'anglais comme principale langue d'éducation dans toutes les zones sous contrôle du SPLA, y compris dans les Monts Noubas dès 2002<sup>10</sup> qui étaient jusqu'à présent beaucoup plus arabophones qu'anglophones. Cette politique poursuit les choix du SPLA depuis vingt ans. Le choix de l'anglais et l'adoption de curriculum ougandais et kenyan permettent aux étudiants soudanais de poursuivre éventuellement leurs études en Afrique de l'Est.

La mise en place d'une politique réelle de promotion des « langues indigènes nationales » est beaucoup plus lente, et le fait que toutes les langues locales soient reconnues comme langues nationales ne va pas faciliter les choses. Dans le sud du pays, le SIL a signé un nouvel accord avec le Ministère de l'Enseignement, des Sciences et de la Technologie (MOEST) et deux experts du SIL travaillent dans ce ministère pour réintroduire l'enseignement des langues locales au niveau primaire. Un Institut des Langues Nationales est prévu par le Ministère et devrait reprendre plus ou moins les attributs de l'ex-IRL des années 1970. A Khartoum, l'Eglise Episcopale du Soudan a son département d'alphabétisation et de traduction et si le SIL semble se retirer de la formule des ateliers, ceux-ci continuent avec d'autres institutions comme par exemple la Bible Society pour la communauté Moro (Noubas) dans le cadre du *Moro Literacy Project*. Selon le site de la Bible Society, il y aurait de nombreuses classes d'alphabétisation en langue moro, à la fois à Khartoum et dans les monts Noubas, ainsi que la formation de plus de 50 professeurs et la production de nombreux ouvrages (Bible mais également histoire et traditions locales)<sup>11</sup>. Au niveau officiel, un *Committee for Promotion and Development of National Languages* a été créé dès 2005 sous la direction de la Présidence de la République, il avait des objectifs ambitieux concernant la sauvegarde, la collecte, la traduction, la promotion, la standardisation, etc. des

---

<sup>10</sup> Un accord intérimaire de Paix avait été mis en place dans les Monts Noubas dès 2002 sous contrôle des Nations Unies qui a pavé la voie à l'accord global.

<sup>11</sup> The Bible Society, "Changing Lives through Literacy"

<http://www.absrecord.com/assets/changing-lives-through-literacy>

langues nationales (Abu-Manga, 2007). Un point important est que l'écriture des langues orales doit se faire dans l'alphabet choisi par les locuteurs de la langue (Abu-Manga p.c. Juillet, 2009). Jusqu'en 2008, il ne semble pas que ce comité ait pris des résolutions importantes et concrètes. En 2009, la présidence de ce comité a été confiée au linguiste africaniste A.A. Abu Manga, directeur de l'Institut des Etudes Afro-Asiatiques de Khartoum. Une des très grandes ambiguïtés de ce comité est qu'il est issu des accords de Paix entre le sud et le nord qui prévoient une période intérimaire (2005-2011) à l'issue de laquelle le Sud devrait décider par référendum s'il veut devenir indépendant ou rester dans la fédération soudanaise. Comme souligné par A.A. Manga, si le sud se sépare du nord, il y a fort à craindre que la politique de promotion des langues vernaculaires ne soient plus du tout à l'ordre du jour dans le nord (Abu-Manga, 2007).

Quelle que soit l'incertitude politique actuelle, l'heure est à une certaine mobilisation rendue possible par le cadre légal. Cependant les choses vont très doucement et il est évident que les questions linguistiques ne passent pas en priorité. Les recherches linguistiques semblent retrouver un nouveau souffle, grâce à des financements internationaux, que peuvent attirer des programmes portant sur les langues en danger (*Endangered languages*). La plupart de ces programmes établissent une coopération entre des Universités occidentales, des linguistes soudanais et parfois des linguistes du SIL<sup>12</sup>. On voit bien ici que les activités présentes s'appuient sur tout le réseau construit (en silence) dans les années 1990-début 2000. Des recherches se poursuivent également auprès des Soudanais en diaspora, comme en Australie, où l'enseignement de la langue dinka (langue nilotique du sud) a suscité des recherches sur la diversité dialectale de cette langue et la formation d'un Institut de Langue Dinka<sup>13</sup>. Au Tchad, et là encore en contact avec le SIL, des membres de la communauté Zaghawa ont proposé un système d'écriture spécifique pour la langue beria (langue saharienne parlée à la frontière soudano-tchadienne), basé sur les marques qui servaient à identifier les chameaux. Ce système d'écriture, qui aurait été créé en 1972 par Adam Tagir, un instituteur dans les années 1980 (Norein, 2003), a été réadapté et mis en ligne par le SIL<sup>14</sup>. Le site indique que :

« This alphabet is built around a sampling of the markings on livestock (especially camels) within the Zaghawa Beria language region of western Sudan and eastern Chad. It is an idea that has its origins in the work of a Sudanese schoolteacher, who developed the first version of this over 25 years ago. The script has since been better adapted to the Zaghawa Beria language by Siddik Adam Issa, and he has

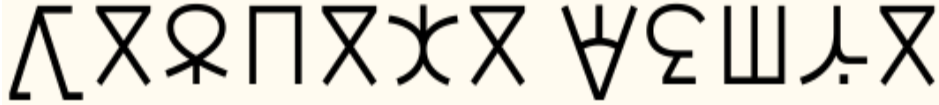
---

<sup>12</sup> Ainsi l'Université d'Edinburgh développe-t-elle depuis 2007 des projets portant sur la description des langues dinka et shillouk, ainsi que la production de *readers*. Parmi les membres de ce projet on retrouve des linguistes du SIL comme Leoma Gilley et et Eilen Browne ([http://www.ling.ed.ac.uk/nilotic/nilotic\\_projects.shtml](http://www.ling.ed.ac.uk/nilotic/nilotic_projects.shtml)). Le Dr A.R Mugadim, chef du département de linguistique de l'Université de Khartoum et plusieurs de ses collègues participent à un projet sur les langues nouba initié par le Professeur Dimendaal de l'Université de Cologne (Allemagne) et financé par la Fondation Volkswagen pour les Langues en Danger. (<http://www.uni-koeln.de/phil-fak/afrikanistik/forschung/forschungsprojekte/tima/index.html>), etc.

<sup>13</sup> Voir <http://home.vicnet.net.au/~agamlong/dlia/index.en.html>.

<sup>14</sup> [http://scripts.sil.org/ZaghawaBeria\\_Home](http://scripts.sil.org/ZaghawaBeria_Home)

found a great enthusiasm by the people for what he has put together. This font was designed by Seonil Yun, a volunteer, in cooperation with SIL International and the Mission Protestante Franco-Suisse au Tchad ».



Jusque dans les années 2000, il y avait peu de données sur la langue beri-zaghawa. Depuis, la linguiste allemande Angelika Jakobi a publié plusieurs ouvrages et articles, une thèse a été soutenue à l'Université Internationale Africaine de Khartoum (Ali, 2005) et le linguiste soudanais, Osman Norein Suleiman, de l'Université d'El Fasher travaille également sur cette langue dans ses aspects phonologiques et littéraires (Norein, 2006). On trouve également un dictionnaire en ligne (en caractères latins) proposé par l'Association for the Promotion of the Beria Language (<http://www.zaghawa.org/>)<sup>15</sup>.

Les exemples d'initiatives individuelles, associatives et institutionnelles pourraient remplir des pages entières et donner l'impression d'une intense activité. Mais pour le moment, beaucoup de ces initiatives universitaires ou associatives risquent d'être confrontées à un problème de durabilité. Et comme dans le passé, l'état général de l'instruction au Soudan et dans le sud en particulier ne peut que susciter des doutes sur les chances d'une réelle promotion des langues vernaculaires<sup>16</sup>. Entre les discours militants enthousiastes et la dure réalité du terrain, il y a encore un gouffre et pour l'heure il semble que ce soit essentiellement la langue anglaise qui tire son épingle du jeu, au détriment de l'arabe standard.

Une des différences importantes avec les années 1970, (caractérisées par la relative inefficacité de la politique d'aménagement des langues sud-soudanaises), est l'activisme des communautés soudanaises en diaspora qui bénéficient parfois de conditions matérielles et d'un encadrement universitaire bien meilleurs qu'au sud-Soudan. C'est peut-être d'Australie, du Canada ou des USA que viendront les tentatives les plus abouties d'enseignement et de codification de certaines langues soudanaises. Enfin, la sphère artistique, en particulier la chanson, est un domaine créatif en langues vernaculaires, tant au Soudan qu'en diaspora et contribue fortement à la défense des langues vernaculaires.

---

<sup>15</sup> Le dictionnaire est disponible sur [http://docs.google.com/Doc?id=ddcv7cnt\\_14v9h6cwgr](http://docs.google.com/Doc?id=ddcv7cnt_14v9h6cwgr)

<sup>16</sup> En 2005, une Mission des Nations Unies notait que « The people of Southern Sudan have the lowest access to primary education in the world; their gross enrolment ratio (20 percent) is the world's lowest, as is the female to male enrolment (35 percent). Only 2 percent of the population completes primary education and the adult literacy rate is 24 percent. Of the few schools that do exist (there is one school per 1,000 children), only 10 percent are in permanent buildings » (Yongo-Bure, 2006). Yongo-Bure soulignait que les besoins étaient énormes et que les projets de réhabilitation pour les années 2005-2011 prévoyaient la construction de 2500 écoles primaires par an!

## En conclusion

L'histoire de l'aménagement des langues soudanaises « locales » (c'est-à-dire non arabes !) est donc une longue histoire qui, initiée par les églises et les missions, a ensuite été institutionnalisée par le pouvoir colonial, laissant cependant le travail pratique aux missionnaires. Au fil des épisodes politiques et des conflits nord-sud du pays, cet aménagement a eu des périodes plus prospères et des périodes de retrait, mais l'activité de description et d'alphabétisation ne s'est finalement jamais totalement arrêtée même si on a parfois l'impression d'un éternel recommencement. Plusieurs dynamiques/caractéristiques me paraissent importantes :

a) Le fait que cette activité de promotion et d'aménagement soit entreprise autant par des associations que par des linguistes « professionnels », le SIL apparaissant comme un intermédiaire marquant entre ces deux catégories. L'évaluation systématique de cette activité associative et militante reste à faire pour savoir si elle vise surtout à promouvoir des variétés plus dialectales ou des variétés pan-dialectales et si elle prend en considération les données de recherches linguistiques plus « professionnelles ».

b) Le lien plus ou moins fort entre linguistes universitaires animés par le souci de description et les linguistes « missionnaires » animés par le souci de catéchèse et d'alphabétisation. Ce lien est surtout marqué pour les langues sud-soudanaises mais il est intéressant de voir que les nouveaux ouvrages d'alphabétisation produits par le SIL prennent beaucoup plus en compte les spécificités tonales que ne le faisaient les premiers ouvrages des missionnaires. Cependant, le lien n'est pas toujours évident, surtout quand les linguistes optent pour des descriptions s'insérant dans des courants théoriques marqués et peu utiles pour la production d'ouvrage de base<sup>17</sup>.

c) la très grande majorité des tentatives d'écriture ont opté pour les caractères latins, suivant en cela le choix des églises initiatrices du mouvement. A l'inverse, le gouvernement soudanais dans ses phases « assimilationnistes » (1956 et 1990) a essayé de développer la transcription en caractères arabes et on pouvait penser que ce serait cette écriture qui serait choisie par les groupes musulmans scolarisés en arabe. Cependant, on constate que pour deux langues parlées dans des zones 100% musulmanes (Nubie, Dar Zaghawa) des tentatives ont eu lieu pour promouvoir une écriture « autochtone » spécifique même si la plupart des descriptions continuent à se faire en caractères latins. Quel peut être le futur de ces différentes écritures ? Difficile de le prédire.

Une question finale, que je n'ai pas abordée tout au long de cet article, est la question cruciale de savoir si les tentatives d'aménagement des langues vernaculaires auront un effet pratique sur le maintien de ces langues, en particulier pour celles, nombreuses, menacées par la diffusion de l'arabe (Miller, 2006).

---

<sup>17</sup> Ce fut le cas, dans les années 1980, des multiples articles de syntaxes génératives prenant l'exemple de telle ou telle langue soudanaise pour illustrer leur point de vue. Cela peut être également le cas, actuellement pour tous les travaux portant sur la grammaticalisation, qui fort intéressants au demeurant, restent cependant loin des demandes pédagogiques de base...

Quand on écoute ou on lit les acteurs de l'aménagement linguistique, en particulier les membres des églises ou du SIL, on est frappé par cette espèce d'enthousiasme (missionnaire ?) qui semble ne pas douter des progrès en cours... Quand on regarde sur le terrain l'attitude des locuteurs et la force des facteurs socio-économiques, on reste beaucoup plus dubitatif, en tout cas pour les langues parlées au nord Soudan, en particulier en contexte urbain. Cependant, tous les observateurs notent que la mobilisation culturelle et la défense du patrimoine linguistique ne concernent plus uniquement les groupes du sud-Soudan mais bien l'ensemble des groupes non-arabes du Soudan, ce qui devrait permettre au moins le maintien de ces langues si ce n'est leur réel développement. Enfin pour comparer l'incomparable (le Maroc versus le Soudan), on observe qu'au Soudan il n'y a aucune tentative concrète de centraliser les différentes initiatives. Si la paix se maintient au Sud, ce sera peut-être le Ministère de l'Éducation, encore une fois secondé par le SIL qui sera sans doute amené à jouer ce rôle. Mais quatre ans après les Accords de Paix, rien de concret n'a encore été établi du fait de l'énormité du chantier de reconstruction.

## Références bibliographiques

- Abdelhay, A. (2008). "The Politics of Language Planning in the Sudan: The Case of the Naivasha Language Policy." PhD Thesis, University of Edinburg.
- Abu-Manga, A. A. (1995) "Uses of local languages in National Unity Radio - Omdurman (Sudan)". Paper presented at the *3rd Conference on Languages in Sudan*, Khartoum 5-7 Dec. 1995 (in Arabic).
- Abu-Manga, A. A. (2007). "The Indigenous Languages in the Current Post-Civil War Interim Constitution of the Sudan : The Political and the Practical", Paper presented at the *10th Nilo-Saharan Linguistics Colloquium*, 22-24 Aout 2007, Paris
- Abu Bakr, Y. K. (1975). Language and Education in Southern Sudan. In *Directions in Sudanese Linguistics and Folklore*. S. H. Hurreiz and H. Bell (eds). Khartoum, K.U.P.: 13-18.
- Abu Bakr, Y. K., and Hurreiz S.H (1984). "La carte linguistique du Soudan et la situation de la langue arabe" (en arabe), Paper presented at the *1rst International Linguistics Conference*, Khartoum : Institute of Afro-Asian Studies.
- Adrob, M. O. 1984, *Min Turath al Beja*, Khartoum, Institute of Afro-Asian Studies
- Ali, O. A. (2005). "The Sound System of Zaghawa Language." PhD Thesis, Khartoum, Sudan: International University of Africa.
- Armbruster, C. (1960), *Dongolese Nubian. A Grammar*. Cambridge, CUP.
- Berair, A.S. (2007). "Linguistic Politics in Sudan : Issues of Power, Ideology and Cultural Difference." PhD Thesis, Khartoum: Institute of Afro-Asian Studies.
- Beshir, M. O. (1968). *The Southern Sudan: Background to conflict*. London, Hurst.

- Beshir, M. O. (1969). *Educational Development in the Sudan, 1898 to 1956*. Oxford, Clarendon Press.
- Breidlid, A. (2006). "Educational discourses in the Sudan: conflict or coexistence?" in *7th International Sudan Studies Conférence*. Bergen: Bergen University (CD Rom).
- Bryan, M. A. (1948). *Distribution of the Nilotic and Nilo-Hamitic Languages of Africa*, London, Oxford University Press.
- Cook, C. L. (1955). "Languages of the Southern Provinces of the Sudan (Govt. printing Office)." *The Bible Translation* 6: 122-127.
- Crazzolaro, J. P. (1938) *A Study of the Acooli Language, Grammar and Vocabulary*, London: Oxford University Press.
- Edgar, J. (1989), *A Masalit Grammar*, Berlin.
- Gilley, L. (2006) "Linguistic Development at the Grassroots Level in Sudan 1993-2004", *Proceedings of the 7<sup>th</sup> International Sudan Studies Conference*, Bergen, April 6-8 2006
- Greenberg, J. (1963). *The Languages of Africa*. Bloomington: Indiana University Press.
- Jakobi, A. (1990). *A Fur Grammar: Phonology, Morphophonology and Morphology (Nilo-Saharan, 5)*. Hamburg, Helmut Buske.
- Jakobi, A., J. Crass & B. S. Abdoulaye (2004), *Grammaire du beria (langue saharienne)*, avec un glossaire français-beria, Paris, l'Harmattan.
- Kohnen, B. (1923). *Shilluk-German Dictionary*, Khartoum
- Kohnen, B. (1933). *Shilluk Grammar, with a Little English-Shilluk Dictionary*, Verona: Missioni Africane,
- MacDiarmid, P.A. and D.N. (1931). 'The languages of the Nuba Mountains', *Sudan Notes and Records* 14:149-62.
- Miller, C. et A.A. Abu Manga. 1992. *Language change and National Integration, Rural migrants in Khartoum*. Readings-Khartoum: Garnett-Khartoum University Press.
- Mitwalli Badr M. (1955) : *Study in Nubian Language*, Le Caire,.
- Mitwalli Badr M. *Nobiin nog gery. Iqra bi-1-lugha nubiyya*, Khartoum, s.d.
- Mugaddam, A.R.H.. (2002). "Language Maintenance and Shift in Sudan: The Case of Ethnic Minority Groups in Greater Khartoum." PHD Thesis, Khartoum: IAAS, University of Khartoum.
- Nebel, P. A. (1936). *Dinka Dictionary*, Verona; Istituto Missioni Africane.
- Nebel, P. A. (1948). *Dinka Grammar*, Verona: Istituto Missioni Africane.
- Norein Osman, S. (2004). "Phonology of Zaghawa Language in Sudan." in *9th Nilo-Saharan Colloquium at the University of Khartoum*. Khartoum.

- Norein Osman, Suleiman. (2006). "Proverbs and Idiomatic Phrases in Zaghawa Language." in *7th International Sudan Studies Conference*. Bergen, Norway: University of Bergen (CD Rom).
- O' Fahey, R.S., (1980) *States and Society in Darfur*. London: C. Hurst & Cie, LTD.
- Persson A, Persson J. and A. Hussein (1980), *Sudanese Colloquial Arabic for Beginners*, Khartoum, SIL
- Quint, N. (2006) "Do you speak Kordofanian?" *Proceedings of the 7<sup>th</sup> International Sudanese Studies Conference*, Bergen, Norway, CD Rom Bergen
- Rottland, F. (1982) *Die südnilotischen Sprachen. Beschreibung, Vergleichung und Rekonstruktion*, Kölner Beiträge zur Afrikanistik, Band 7, Berlin: Dietrich Reimer-Verlag.
- Roper, E.M. (1928). "*Tu Bedawi*". *An Elementary Handbook for the Use of Sudan Government Officials*. London, Stephen Austin.
- Sanderson, L. P., et N. Sanderson. (1981). *Education, Religion and Politics in Southern Sudan 1899-1964*. London & Khartoum: Ithaca Press and Khartoum University Press.
- Santandrea, S. (1946). *Grammatichetta Giur*, Verona: Istituto Missioni Africane.
- Schadeberg, Thilo C. (1981). A Survey of Kordofanian. Vol. 1: The Heiban Group. (Sprache und Geschichte in Afrika, Beiheft 1.) Hamburg.
- Schadeberg, Thilo C. (1981b). A Survey of Kordofanian. Vol. 2: The Talodi Group. (Sprache und Geschichte in Afrika, Beiheft 2.) Hamburg.
- Seligman(n), Brenda Z. (1910/11). 'Note on the language of the Nubas of Southern Kordofan', *Zeitschrift für Kolonialsprachen* 1:167-88.
- Spagnolo, R. F. L. M. (1933). *Bari Grammar*. Verona, Mission Africane.
- Seligman, C. G. and B. Z. (1932/1965) *Pagan Tribes of the Nilotic Sudan*, London: Routledge & Kegan Paul,
- Stevenson, R. C. (1956-57). 'A survey of the phonetics and grammatical structure of the Nuba Mountain languages, with particular reference to Otoro, Katcha and Nyimang', *Afrika und Übersee* 40:73-84, 93-115; 41:27-65, 117-52, 171-96.
- Stevenson, R.C. (1984). *The Nuba People of Kordofan Province*. Khartoum: University of Khartoum.
- Thelwall, R. (1981). Lexicostatistical Subgrouping and Lexical Reconstruction of the Daju Group. *Nilo-Saharan Language Studies*. T. C. Schadeberg and M. L. Bender (eds), Foris Dordrecht: 167-184.
- Tucker, A. N. (1934). "The language situation in the Southern Sudan." *Africa* 8: 28-39.
- Tucker, A. N. and M. A. Bryan (1956). *The non-Bantu languages of North-East Africa*. London, Oxford University Press.

- Vanhove, M. (2006). "The Beja language today in Sudan : The State of the Art in Linguistics", *Proceedings of the 7<sup>th</sup> International Sudanese Studies Conference*, Bergen, Norway, CD Rom Bergen.
- Vossen, R. (1982) *The Eastern Nilotes. Linguistic and Historical Reconstructions*, Kölner Beiträge zur Afrikanistik, Band 9, Berlin: Dietrich Reimer-Verlag.
- Watson, R. (1984), *Juba-Arabic for beginners*, Juba, Summer Institute of Linguistics
- Wedekind, K. et Abuzeinab M. (2004-2005) *Beja Pedagogical Grammar*, Aswan-Asmara
- Westermann, D. (1911). *Die Sudansprachen. Eine sprachvergleichende Studie*, Hamburg
- Westermann, D. (1911b). *A Short Grammar of the Shilluk Language*, Philadelphia and Berlin
- Yokwe, E. M, and B. Hall. (1981). "Bari vowel Harmony: the evolution of a cross-height vowel harmony system." *Occasional Papers in Southern Sudan Linguistics (SIL)* 1:55-63.
- Yokwe, E. M. 1986. "The Tonal Grammar of Bari." PHD Thesis, Urbana-Champaign: Univ. of Illinois.
- Yongo-Bure, B. 2006. "Education for sustainable development in Southern Sudan." in *7th International Sudanese Studies Conference*. Bergen (Norway): Bergen University (CD Rom).



## Aménagement linguistique de l'amazighe : motivations, méthodologie et retombées

Salem Chaker

Entretien réalisé par Meftaha Aneur

Salem Chaker est spécialiste de linguistique amazighe, Professeur des universités, Université de Provence/CNRS, Directeur du LaCNAD (Laboratoire des Langues et Cultures du Nord de l'Afrique et Diasporas) à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) à Paris et Directeur de l'*Encyclopédie berbère*. Il est également auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'amazighe (langue et culture).

### Question 1

*« De la description à la planification linguistique : un tournant dans le domaine berbère » était le titre de votre article paru dans le premier numéro de la revue Tafsut (1983 : 57-63). Que pouvez-vous nous dire à propos de la nouvelle donne dans le domaine des études amazighes un quart de siècle après ?*

Effectivement, dès cette époque lointaine, j'avais été frappé par le fait que la berbérologie académique restait essentiellement descriptive et s'interdisait toute intervention dans les domaines « applicationnistes », impliquant un lien avec la réalité sociale berbère. Si, pendant la période coloniale et les décennies de l'immédiat après-indépendance, cette situation pouvait aisément se comprendre – la France coloniale n'ayant jamais eu de projet de consolidation du statut de la langue berbère ou d'implémentation sociale de son enseignement –, elle devenait, au tournant des années 1980, assez paradoxale puisque les berbérisants « autochtones » commençaient à être assez nombreux, notamment au Maroc. Il y a d'ailleurs toute une réflexion à avoir quant aux déterminations sociopolitiques et académiques qui ont tenu éloignés du champ des « applications » les berbérisants autochtones, pratiquement jusqu'au milieu des années 1990.

Evidemment, le contexte algérien de l'époque était assez différent de celui du Maroc : il existait déjà une « militance » berbère active, au moins depuis les années 1940, voire avant, qui se préoccupait des questions d'aménagement de la langue, principalement autour des questions de codification graphique et de terminologies. N'oublions pas qu'en Kabylie les premiers néologismes remontent aux années 1940/45 – et beaucoup ont eu un large succès. Ce contexte a évidemment pesé lourdement sur ma prise de conscience quant à la nécessité, pour l'universitaire, de se préoccuper des questions d'aménagement. N'oubliez pas non plus, pour préciser le « contexte personnel », que j'étais le premier berbérophone algérien à avoir soutenu une thèse de doctorat en linguistique berbère (1973) – et longtemps le seul – et que j'étais tout naturellement soumis à de fortes sollicitations de cette « militance kabyle ».

En tout cas, en 1983, le travail extra-institutionnel en matière d'aménagement et d'enseignement de la langue, au moins dans le domaine kabyle, m'apparaissait déjà

bien avancé et la demande sociale suffisamment importante pour que j'en vienne à considérer comme absolument indispensable que les spécialistes universitaires se saisissent de ces questions, pour leur donner une rigueur et une crédibilité garantes de leur réussite. Rigueur et crédibilité que la « militance berbère », pétrie de bonnes intentions et très motivée mais généralement sans formation linguistique, pouvait difficilement leur assurer.

La nouvelle donne change évidemment considérablement la situation : l'échelle n'est plus du tout la même, les besoins sont innombrables, urgents et diversifiés : codification de la langue à tous les niveaux, élaboration d'outils de référence dans tous les domaines (orthographe, grammaire, lexique) et pour des publics diversifiés, élaboration « tous azimuts » de terminologies spécialisées, élaboration de manuels d'enseignement pour toutes les classes d'âge... Bref, ce qui n'était encore, en 1983, qu'une démarche « artisanale » de quelques groupes militants et de quelques rares universitaires, visant à répondre aux besoins et demandes de quelques associations culturelles, prend une dimension sociale de masse. Le contexte, depuis le début des années 1990 en Algérie et 2000 au Maroc est donc totalement nouveau. Et les études berbères n'y étaient pas du tout préparées, malgré les quelques évolutions « préparatoires » que l'on peut déceler à partir des années 1980 (comme les rencontres sur la codification graphique que nous avons organisées à l'Inalco) ou les (encore très) rares travaux universitaires en aménagement ou didactique du berbère.

Il s'agit donc cette fois non pas d'un « tournant » mais d'un véritable renversement de situation, face auquel nous, les universitaires, devons être modestes, réalistes et rappeler en permanence que le cas berbère n'est pas unique, que nous devons nous inspirer des expériences du vaste monde. Et que partout où des langues ont connu un tel processus d'aménagement massif, il a fallu beaucoup de temps et beaucoup de moyens, humains et matériels. Et souvent aussi beaucoup d'essais et erreurs et rectifications ! Il est bon à ce point de vue que les berbérisants se penchent sérieusement sur les nombreuses expériences récentes d'aménagement réalisées sur des langues à configuration sociolinguistique comparable.

## Question 2

*Une normalisation pan-amazighe est-elle réalisable ? Est-elle souhaitable ? Est-elle viable ?*

Dès l'article de 1983 auquel vous avez fait allusion en commençant cette interview, j'avais pris position « pour une normalisation convergente des variétés régionales du berbère ». Cette formulation contenait déjà en filigrane tous les éléments de la réponse à votre question :

- a) il existe des variétés régionales nettement différenciées ;
- b) le berbère n'a jamais disposé de forme commune codifiée ; tout au plus des embryons de koinè littéraires, ne dépassant jamais la grande région dialectale ;
- c) les conditions socio-historiques d'une « normalisation pan-berbère », qui n'ont quasiment jamais existé dans le passé, n'existent toujours pas (i.e. : pas de centre normalisateur commun au monde berbère : Etat, institution religieuse ou culturelle...).

Comme il ne peut y avoir d'aménagement « pan-berbère » sans un espace institutionnel « pan-berbère », on ne voit pas par quelle opération miraculeuse une « normalisation pan-berbère » serait possible, du moins si l'on donne à cette formule son sens strict de norme unifiée, commune à l'ensemble du monde berbère.

Il est cependant évident, pour le linguiste, que l'objectif demeure concevable : les différentes variétés du berbère ont une base structurale et un stock lexical largement communs. Il est donc tout à fait possible pour un « conclave de linguistes » de définir un « berbère commun », du moins si l'on se limite aux variétés algéro-marocaines, à l'exclusion du touareg et des parlers « périphériques » (Zenaga, Tunisie, Libye...). Mais il est non moins évident que le système résultant ne pourrait être qu'une reconstruction, diachroniquement fondée, mais fort éloignée de tous les usages réels.

Une autre alternative, sans doute un peu plus réaliste, serait de s'appuyer sur le poids démographique et le dynamisme socioculturel des différentes variétés pour choisir l'une d'entre elles comme « norme » du berbère. Mais, immédiatement, il apparaît qu'il y aurait alors plusieurs « normes » ; au moins trois : le kabyle pour l'Algérie, le tachelhit pour le Maroc et le touareg pour la berbérophonie saharo-sahélienne ! Et l'on sait bien que tous les autres groupes berbérophones développeraient des réactions de rejet vives contre ces « normes » extérieures imposées.

En conclusion, qu'elle que soit la démarche envisagée, je ne crois pas à la viabilité d'une « norme pan-berbère » et je ne la considère pas comme souhaitable parce que son premier effet serait de liquider, de refouler, les identités particulières, la saveur des terroirs et l'ancrage socioculturel de la langue. Je dis souvent aux militants kabyles favorables à une « norme pan-berbère » : dans cette hypothèse, que ferez-vous de votre grand poète « national » Si Mohand ? Faudra-t-il réécrire sa poésie pour la normaliser ?...

C'est pour cela que la seule démarche réaliste me paraît toujours être celle d'une normalisation convergente des différentes variétés régionales. Concrètement, il s'agit de définir, pour chaque région, un standard, en privilégiant systématiquement les éléments convergents. Bien entendu, dans une telle option, tout ce qui relève de la codification graphique et de l'élaboration de terminologies peut être commun. C'est d'ailleurs la pratique qui s'est imposée dans les faits.

### Question 3

*Vous avez été l'un des premiers à avoir entrevu l'aménagement de l'amazighe sous l'angle de la polynomie ; pourriez-vous expliciter cette conception. Est-elle potentiellement applicable à l'amazighe ? Quels sont les moyens de son opérationnalisation ?*

Je disais précédemment que les berbérisants ont beaucoup à gagner à se pencher sur les expériences de langues à situations comparables : langues ayant subi un long processus de marginalisation/domination, fortement dialectalisées et sans norme instituée commune, avec forte prédominance de l'oralité. Les cas sont nombreux, en Afrique bien sûr, mais aussi en Europe dans le champ des langues dites « régionales » : en France, l'occitan, le corse, le breton, en France et en Espagne le basque et le catalan, ont connu, à des degrés divers, les mêmes types de

difficultés que le berbère. Cette notion de « polynomie » est née dans ces milieux (corses et occitans) qui ont été confrontés à la gestion d'une langue variant fortement au plan géographique et sans norme instituée commune solidement établie (même si elle a pu exister dans un passé lointain comme dans le cas de l'occitan qui a eu une littérature écrite bien avant le français).

Au fond, l'idée de « polynomie » consiste à intégrer la variation dans la norme. C'est-à-dire que l'on ne fixera pas une norme rigide et unique (selon le modèle que nous connaissons bien pour le français et l'arabe classique), mais qu'à tous les niveaux du système linguistique, on admettra une marge variation, représentative des principales réalisations régionales. Il s'agit donc d'une « norme ouverte », qui sera intégrée y compris dans l'enseignement et fera partie de la compétence (au moins passive) de l'apprenant.

Mais il est certain que la configuration du berbère n'est pas celle du corse ni même celle de l'occitan : l'échelle géographique, donc la variation et la « distance psycho-sociolinguistique », y est toute autre. Le berbère se déploie sur un territoire immense, « continental », avec des contacts et des échanges quasiment inexistantes entre de nombreuses zones berbérophones, depuis près d'un millénaire, c'est-à-dire depuis la fragmentation du continuum linguistique berbère. Et même lorsque cette continuité existait, il est certain que les distances étaient telles, et les obstacles aux échanges linguistiques tellement importants (régions désertiques, montagneuses, insécurité...), que le degré de variation linguistique entre les régions était nécessairement fortement marqué. Il paraît donc assez délicat d'intégrer une telle diversité, même au sein d'une « norme très tolérante et ouverte ».

En fait, je pense que cette notion de polynomie, dans le cas berbère, ne peut guère être mise en œuvre qu'entre des variétés régionales relativement proches, par exemple, pour le Maroc, entre le tachelhit et l'essentiel du tamazight ; mais il me paraît très difficile d'y intégrer le rifain. En Algérie du nord, on peut envisager assez aisément un ensemble « polynomique » regroupant le kabyle, le chaouïa et, sans doute, tous les petits parlers résiduels du centre et de l'ouest algériens. Alors que le mozabite formerait un autre ensemble avec le parler de Ouargla et l'Oued Righ.

#### **Question 4**

*Quels sont, d'après vous, les voies, les moyens et les effets de l'institutionnalisation de l'amazighe ?*

Les situations sont objectivement diverses entre le Maroc, l'Algérie, les pays du Sahel, etc. Diverses, tant au plan des contextes politiques que des situations sociolinguistiques. Chaque cas mériterait une approche spécifique. Néanmoins, le linguiste, le sociolinguiste peut dire un certain nombre de choses qui couvrent toutes ces contextes, parce que, où que l'on soit, la situation du berbère présente des traits communs : langue partout minoritaire, historiquement et socialement marginalisée, il y a des conditions minimums qui doivent être remplies si l'on veut une institutionnalisation réussie, c'est-à-dire qui assure la pérennité et le développement des fonctions sociales du berbère.

Cette institutionnalisation doit s'appuyer d'abord sur les locuteurs berbérophones. Une langue n'est pas un objet formel ou bureaucratique, c'est avant tout une réalité

sociale et culturelle portée par ses locuteurs. C'est donc en direction des berbérophones natifs, et donc des régions berbérophones, que les efforts maximums doivent être déployés. Ce qui n'exclut en rien, bien entendu, une offre d'apprentissage au niveau national.

Elle doit par ailleurs être rapidement significative par sa présence sociale, que ce soit en termes de volume d'enseignement dans le système scolaire, que ce soit en termes de présence dans l'ensemble des secteurs d'activité : presse, administration et justice, monde du travail... L'enseignement, dans les régions berbérophones, et pour tous les berbérophones qui le souhaitent, doit tendre vers un système bilingue, le berbère n'étant pas seulement une matière enseignée mais aussi une langue d'enseignement. Seule une telle configuration est de nature à remettre en cause la dynamique séculaire de marginalisation et de régression de la langue. Il faut lui redonner sa légitimité et son utilité sociale pleine et entière. Sinon, il est clair pour moi que l'on en restera à une situation de « folklorisation », de reconnaissance dans des marges étroites et sans avenir, qui sont celles, par exemple, des langues régionales en France.

### Question 5

*Quel pronostic pourriez-vous faire pour l'amazighe en général et pour l'amazighe au Maroc et en Algérie de façon plus particulière ? Et partant, quelles recommandations pourriez-vous émettre ?*

Vous savez que l'on me reproche souvent d'être assez pessimiste ! En fait, je crois être simplement réaliste. Malgré un début de reconnaissance et de prise en charge par les États concernés, la pérennité de la langue berbère est loin d'être assurée. Le berbère reste partout, même dans les grandes régions berbérophones, en position difficile, voire en situation de langue menacée. Tous les paramètres objectifs qui, pendant des siècles, ont permis le maintien et la résistance de la langue, ont disparu avec la colonisation, puis l'émergence des États-nations actuels : fin de l'isolement géographique, effondrement des structures sociales traditionnelles, brassages et mouvements de populations massifs, scolarisation à large échelle, action permanente des médias, intégration dans le marché national et mondial...

Tous ces facteurs fragilisent le statut réel de langue berbère qui, dans ce nouveau contexte, peut difficilement résister à la pression des grandes langues présentes en Afrique du Nord, arabe (classique) et français, mais aussi et surtout à la langue véhiculaire qu'est l'arabe maghrébin. Toutes les observations confirment que le bilinguisme se généralise, y compris en milieu féminin, longtemps considéré comme la citadelle inexpugnable de la langue berbère.

Les discours militants ou officiels ne doivent donc pas masquer la réalité : le berbère était et reste une langue dominée, en régression. Sa situation objective sur « le marché linguistique » n'a pas tendance à s'améliorer, bien au contraire. Il faudrait pour cela un changement assez radical des conditions politico-juridiques, économiques et sociales qui sont les siennes : on est encore loin de la configuration minimale qui garantirait sa pérennité et son développement. Nous avons donc encore du travail devant nous !



Études





## Le mythe d'Ounamir

Najate Nerci

### ملخص

أسطورة حمو أونمير من الأساطير الأمازيغية المتداولة شفهيًا، ويشهد تعدد رواياتها، وكذا الأعمال التي تناولتها بالدراسة والبحث، فضلًا عن مختلف أشكال توظيفها واستثمارها وتدوينها وإعادة كتابتها، على طابعها الخلاق والحيوي المتجدد، وعلى مدى انتشارها وغناها. ونعتبر أن أول مدخل إشكالي تطرحه الأسطورة على الباحث هو سؤال انتمائها الأجناسي، وللإجابة عن هذا السؤال اخترنا في هذا البحث مقاربه انطلاقًا من زاويتين: الزاوية الأولى ترى، على غرار ما يراه الباحث كلود ليفي ستروس، أن الأسطورة تتكون من مجموع رواياتها، والزاوية الثانية تعتبر أن الخاصية الأسطورية في قصة أونمير نابعة أيضًا من أشكال تلقيها وتأويلها، تلك الأشكال التي نرى أنها تساهم بدورها في تجنيس هذا النص الحكائي.

Le récit d'Ounamir, communément connu sous le nom de son héros *Hemmou Ounamir*, est à l'origine un récit oral amazigh qui continue à être transmis de génération en génération. Il a également été recueilli et transcrit à des dates et en des circonstances différentes. Bien que ses diverses versions offrent maintes analogies, elles présentent également des dissemblances qui proviennent, pour l'essentiel des diverses conditions de production de chacune d'elles. Ces dissimilitudes concernent aussi bien la forme, la longueur que le contenu. Mais la disposition du récit, les thèmes et les personnages demeurent généralement constants. Commençons par présenter un résumé qui se veut tant soit peu exhaustif du récit ounamirien.

Le mythe d'Ounamir relate l'histoire d'un jeune garçon, orphelin de père<sup>1</sup>, qui s'appelle Hemmou Ounamir. Il est l'enfant unique de sa mère qui l'inscrit à l'école coranique pour qu'il acquière un solide savoir religieux. Un jour, Un(e) ange ou *Tanirt* (dans certaines versions : fée, fille du roi des *jnouns*) fut captivée par la beauté attrayante de ce jeune garçon. Cette créature céleste<sup>2</sup> lui rend visite la nuit et lui enduit la main de henné durant son sommeil. Au réveil, Ounamir se rend à l'école coranique. Le *Taleb* aperçoit son tatouage et le punit à cause de cet acte indigne pour un homme. Le lendemain, Ounamir réussit à capturer l'ange grâce à une ruse conçue par le *Taleb*, celle-ci accepte d'épouser le jeune garçon à condition qu'il lui bâtisse un logis infranchissable. Mais un jour, la mère trouve la clé cachée et viole l'espace interdit. Son secret découvert, la créature céleste regagne le ciel.

<sup>1</sup> Dans de très rares versions, son père est encore vivant mais sa présence est sans impact sur le déroulement de l'histoire.

<sup>2</sup> Elle est accompagnée dans certaines versions par sa servante ou par plusieurs autres créatures.

Ounamir chevauche son cheval et erre pendant de longues années, avant de rencontrer un aigle qui le portera vers Tanirt. Mais, il devra égorger son cheval et le découper en sept morceaux pour nourrir l'aigle. En cours de route vers le septième ciel, il fait tomber la dernière de ces rations et la remplace par un morceau de sa propre chair. Arrivé au septième ciel, il retrouve sa bien-aimée qui lui pose une nouvelle condition : pour rester auprès d'elle, il ne devra jamais soulever une pierre de la dalle<sup>3</sup>. Mû par une grande nostalgie, le jour de la fête du sacrifice, Ounamir transgresse l'interdit, regarde par le trou, et aperçoit sa mère, devenue aveugle à force de pleurer son départ. Elle tenait un bélier sans personne pour exécuter le sacrifice rituel. Bouleversé par l'appel désespéré de sa mère, Ounamir s'élançait à travers le trou, une goutte de son sang redonne la vue à sa mère et une autre immole le bélier<sup>4</sup>.

## 1. POSITION DU PROBLEME

Peu de cas ont été faits de l'identification générique du récit d'Ounamir. Or, nous savons que tout texte « en tant qu'expression ne recevra son investissement qu'à condition de se voir attribuer un statut générique » (Stempel, 1986 : 167). Ce qui ne signifie pas seulement de lui donner un nom mais de révéler les normes justifiant son appartenance générique. Le récit d'Ounamir, facilement classable dans la catégorie des récits populaires et folkloriques appartenant à la culture amazighe longtemps taxée de « culture non-savante, culture produite et consommée dans le cadre des espaces sociaux marginaux [...] **culture dominée** dans la mesure où elle occupe le bas de l'échelle sur le **marché des biens symboliques** » (Boukous, 1995 : 130), n'a pas suscité de réelle tentative de définition générique.

S'adjoint à cela le fait que la littérature amazighe de tradition orale ne dispose pas d'une classification générique rigoureuse des récits (l'histoire d'Ounamir est tantôt appelée Umiyne (conte ou récit), tantôt *lquist* (litt. histoire). Galand-Pernet (1989 : 45) observe à ce propos qu'« aucun des termes berbères traditionnels désignant un type littéraire n'a d'équivalent exact dans les termes d'une langue étrangère »

Les berbéristes occidentaux inscrivaient facilement le récit d'Ounamir dans le genre contique alors que les chercheurs marocains font appel à diverses indications génériques : conte, conte merveilleux, légende et mythe.

Nous exposerons donc un cadre théorique pour justifier notre choix de placer ce récit dans le genre du « mythe » en regard d'un grand nombre de ses versions.

## 2. VERS UNE DEFINITION DU MYTHE

Il est difficile d'élaborer une définition unique du mythe, face à la profusion des définitions liées aux différentes approches et traitant, chacune, un des aspects du mythe. Néanmoins, nous tenterons de délimiter l'extrême multiplicité et

---

<sup>3</sup> Ouvrir une porte, regarder par une fenêtre...

<sup>4</sup> Dans d'autres versions, ses doigts tombés du ciel, font jaillir une source dans sa tribu, ou cinq sources dans cinq tribus différentes.

l'enchevêtrement des définitions et cerner au mieux notre problématique d'identification générique en les répartissant en deux perspectives qui ont caractérisé la réflexion sur le mythe. Pour ce faire, nous pouvons partir du postulat formulé par Wunenberger (1995 : 27) :

« Le mythe s'est trouvé progressivement reconnu, par les sciences humaines, comme une instance majeure des activités de l'imagination et ses contenus soumis à une investigation systématique tant du point de vue syntaxique (structure formelle des récits) que sémantique (contenu symbolique) »

Ce sont ces deux points de vue (syntaxique et sémantique) que nous appellerons la perspective narratologique qui s'occupe de répondre à la question : *Comment le mythe raconte* et la perspective mythologique qui s'intéresse à *ce que le mythe raconte* ? Nous nous intéresserons particulièrement à cette dernière perspective qui interroge la charge culturelle du mythe.

La définition du mythe a été sujette à une multitude de débats comme elle a été le point de départ de plusieurs études des mythologues. Ces dernières se distinguent les unes des autres selon l'aspect du mythe mis en avant, en accordant de l'importance soit à l'explication cosmogonique, soit à l'explication sociale, psychanalytique ou anthropologique. En effet, la perspective mythologique considère que le mythe n'est pas constitué uniquement de structures narratives, linguistiques et textuelles mais qu'il se compose aussi de systèmes symboliques et culturels. Le principal apport des diverses approches (anthropologique, sociologique, psychanalytique et ethnographique) formant la perspective mythologique est la réhabilitation du mythe en tant que moyen et mode d'explication des cultures par la mise en place d'une syntaxe de l'imaginaire. Ainsi le mythe est-il animé par un dynamisme qui dépasse le cadre des structures propres au récit et donne accès à quelque chose d'autre qu'à lui-même. Il appartient donc à l'interprète de le décoder et d'en révéler la portée symbolique et culturelle. G. Durand recale à un degré second le mode de narration dans l'étude du mythe. Le mythe n'est pas uniquement l'enchaînement du récit « mais c'est aussi le sens symbolique des termes » (1984 : 412).

Cette définition du mythe est portée non pas sur le récit et ses structures narratives mais sur le discours qu'il véhicule et le monde imaginaire qu'il livre, en somme sur ses structures symboliques. Pour apporter plus de précision à la définition du mythe, G. Durand explique qu'un : « mythe [est un système dynamique de symboles, d'archétypes et de schèmes, système dynamique qui, sous l'impulsion d'un schème, tend à se composer en récit » (*ibid.* : 64).

M. Eliade convient de la complexité du mythe et de l'impossibilité de trouver une définition à même de rendre compte de tous ses types et fonctions. Il avance une définition qu'il qualifie de « la moins imparfaite » parce que « la plus large » :

« Le mythe raconte une histoire sacrée ; il relate un événement qui a eu lieu dans le temps primordial, le temps fabuleux des "commencements". Autrement dit, le mythe raconte comment, grâce aux exploits des Etres Surnaturels, une réalité est venue à l'existence, que ce soit la réalité totale, le Cosmos, ou seulement un fragment : une île, une espèce végétale, un comportement humain, une institution. C'est donc toujours le récit d'une "création" : on rapporte comment quelque chose a été produite, a

commencé à être. Le mythe ne parle que de ce qui est arrivé réellement, de ce qui s'est pleinement manifesté » (Eliade, 1963 : 16-17).

Ces définitions portent toutes les empreintes de l'ethnologie, et de l'anthropologie culturelle et religieuse. Le mythe est pris ici comme une catégorie anthropologique : « il s'agit d'un récit en lequel se cherche le sens, donc la légitimation symbolique, d'un problème symbolique local qui se pose à la société **locale** sans que, par là, ce soit son ordre symbolique global qui soit en cause » (Richir, 1996 : 415).

La psychanalyse, elle, s'est principalement penchée sur les mythes en tant qu'expression symbolique révélatrice d'une psyché humaine. Le mythe renvoie aux « conflits primordiaux suscités par les lois de la vie élémentaire » (J.-F. Dortier, 2004 : 579) c'est-à-dire par un processus de l'inconscient. Il est un discours de l'inconscient, manifeste ou voilé. Le mythe est alors un espace singulier où se réfugie la parole refoulée et exclue de la communication et de ses contraintes habituelles.

Pour l'approche sociologique, le mythe est un reflet de la structure sociale et des rapports sociaux. Le mythe est décrit comme une formulation simple de préoccupations collectives ayant trait à la réalité vécue. Il est « un système institutionnalisé, et [...] pour le groupe dans lequel il s'insère, une expérience organisée, une conduite codifiée » (Deremetz, 1994 : 20).

En bref, le mythe unit des fonctions historiques et sociales. Il raconte l'histoire d'une institution, d'un rite ou d'une évolution de la société. Il peut également avoir des fonctions politiques car il est à même d'exprimer un narcissisme collectif et sert à « l'auto-représentation de la conscience d'identité de la société humaine » (Jamme, 1995 : 11).

C'est dans ce sens que le mythe ne peut pas être la propriété exclusive du passé mais constitutif de l'esprit humain, il existe dans et à travers les représentations et les comportements de l'homme contemporain. Et l'on peut « retrouver la grande et la petite mythologie dans l'activité inconsciente et semi-consciente de tout individu [même s'il] change [...] d'aspect et camoufle ses fonctions » (Eliade, 1957 : 26).

Les définitions du mythe se multiplient et se répandent, donc, d'une définition en général (un récit), à une définition en particulier (histoire sacrée, récit d'origine, récit relatant un commencement), pour atteindre une définition par extension (croyance vague, de goût, de culte laïcisé).

Nous nous contenterons de ce rapide tour d'horizon de diverses approches du mythe. Notre propos n'étant pas de tenter une quelconque conciliation entre différentes acceptions de ce vaste champ qu'est le mythe et la mythologie en raison de l'extrême éclatement polyparadigmatique qui rend illusoire toute tentative d'unification. Néanmoins, nous citons la définition de Ph. Sellier qui a réussi, pensons-nous, une synthèse en six critères :

- a) *Le mythe est « un récit fondateur » qui raconte les origines ;*
- b) *Il est « anonyme et collectif », sans auteur ;*
- c) *L'histoire qu'il raconte est « tenue pour vraie » ;*

- d) « *Intégrateur social* », il possède une fonction cardinale pour le groupe « auquel il propose des normes de vie et dont il fait baigner le présent dans le sacré » ;
- e) *Il peut tout raconter car sa logique est « celle de l'imaginaire », sans psychologisation ni rationalisation qui sont la marque du roman ;*
- f) *Il est fortement structuré par un système d'oppositions qui ne laisse aucun élément du récit au hasard et impose une trame narrative serrée.* » (Ph. Sellier, 1984 : 112-126).

### 3. LE MYTHE D'OUNAMIR : STRUCTURE ET USAGE

En se fondant sur les définitions constituant la perspective mythologique, pour déterminer l'appartenance générique du récit d'Ounamir au mythe, il convient d'examiner non seulement la structure interne du récit mais également les divers usages faits de ce récit dans un contexte culturel en mouvement. L'interaction entre la structure interne et externe a concouru à mettre en évidence l'aspect mythique du récit ounamirien. Nous allons donc tenter de saisir cet aspect dans ses manifestations textuelles et contextuelles.

#### A. Récit fondateur

Il est aisé de reconnaître dans le récit d'Ounamir des éléments mythiques. Dire qu'il s'assimile au mythe signifie qu'il en possède les caractéristiques à commencer par celles d'un « récit d'origine », « fondateur », « tenu pour vrai » et « intégrateur social ».

En effet, force est de constater que raconter le récit ounamirien n'a pas pour seule finalité le pur plaisir de conter. D'après nos investigations, ce récit se démarque d'un grand nombre de récits oraux amazighs par sa capacité à fonder de grandes vérités et à se référer à des réalités. Si l'on partait de la définition la plus stricte du mythe : « le mythe raconte une histoire sacrée : relate un événement qui a eu lieu dans le temps primordial, le temps fabuleux des commencements » (Eliade, 1963 :16), les versions racontées dans la région de *Tata* (le sud-est du Maroc) et plus précisément dans le village de *Tagoujgalt* sont une preuve éloquente de l'aspect mythique du récit. *Tata* reste le territoire où se rencontre un faisceau d'indices ou d'indications concernant la première origine du mythe, elle est la patrie supposée d'Ounamir, ou du moins le lieu de constitution du récit. L'existence de ces indices peut être invoquée pour accréditer « l'existence historique » du héros mythique. Les conteurs y offrent un témoignage vivant des origines « historiques » ou, du moins, réelles de l'histoire : «... et les vents, vexés d'entendre cette plainte, abandonnent Ounamir. Au lieu de freiner sa chute, ils le précipitent au sol. Projeté à toute vitesse sur la Tagoujgalt, cette vasque d'eau devant son village. Ounamir essaie de se retenir aux rochers. Sa main marque la pierre d'une trace profonde... c'est tout ce qu'il restera de lui. Les vents et les crues de l'oued ont limé peu à peu la roche, puis un jour, elle s'est cassée, l'eau a coulé dans ses flots l'empreinte d'Ounamir. Les vieux se souviennent encore de l'avoir vue et la cascade qui porte le nom d'Ounamir témoigne de l'authenticité de

cette histoire. Tout comme la famille qui se dit descendante directe du héros » (Choffat, 1978).

Une autre tradition veut que cinq des doigts d'Ounamir se soient répandus entre les tribus et fassent jaillir, dans chacune d'elles, une source, il serait même l'ancêtre de toute une tribu, voire leur roi. Nombre de chercheurs ayant effectué des travaux de nature ethnographique dans la région relatent des histoires qui attestent de la sacralité voire de la véracité de ce mythe.

Aujourd'hui encore, les témoignages des habitants de la région de Tata, nommée par M. Akhmisse, *royaume d'Ounnamir*, laissent entendre que le mythe a des racines « historiques », et qu'Ounamir était un personnage « historique qui a bel et bien existé ». Le mythe est pris pour vrai par les habitants parce que la source, les pierres, les ancêtres sont là pour le prouver et le rappeler. Le mythe d'Ounamir rapporte des faits qui se seraient réellement passés, il sert à rappeler les temps primordiaux, le passé lointain et fabuleux, « le temps où l'évènement a eu lieu pour la première fois » (Eliade, 1963 : 33). Il dit des faits mythiques, vécus par des êtres surnaturels, qui se seraient passés dans un temps mythique qui en fait une histoire sacrée. Il *relate et explique* à la fois l'origine de la catastrophe qui s'est abattue sur la région. C'est un mythe vivant de par le fait même que les habitants continuent à désigner l'endroit où le malheur a eu lieu, ils se dépêchent de passer leur chemin car il est l'incarnation du mauvais sort à conjurer. Le mythe *explique* ce comportement, il nous dit pourquoi les gens de Tata profèrent des paroles cabalistiques à leur passage devant les ruines du château d'Ounamir. En prononçant ces paroles, ils instaurent une frontière avec les esprits maléfiques (les *jnouns*) dont ils devraient garder la distance pour échapper au destin d'Ounamir qui s'est permis de les fréquenter en épousant la fille de leur roi. Connaître le mythe *révèle* l'origine du mal pour qu'il ne réapparaisse plus. La crainte que suscite l'évènement rapporté par le mythe assure la permanence de celui-ci, sa répétition et sa vitalité. La version recueillie par Akhmisse, qui apporte son témoignage sur les lieux, exemplifie ces aspects du fonctionnement du mythe :

Il nous a été donné de constater, dans la région de Tiznit, que la conteuse<sup>5</sup> qui nous a rapporté sa version avec une sorte de dévotion faisait des gestes qui indiquaient les parties du corps (les aisselles et les plantes des pieds) restées creuses depuis qu'Ounamir en a arraché des morceaux pour nourrir l'aigle. Le mythe explique, ici, comment un état physique est venu à l'existence, un état qu'on montre. Le souvenir d'une dimension mythique a survécu dans cette version dont une séquence tente d'expliquer l'anatomie du corps humain. Il est l'expression d'une réalité originale, à la suite de laquelle le corps de l'Homme est devenu ce qu'il est aujourd'hui, un corps qui porte les traces de ce qui a été arraché, de la perte de certaines de ses parties. Si Ounamir n'avait pas coupé sa chair pour alimenter sa monture, nous n'aurions pas eu ces parties creuses : « je suis ce que je suis aujourd'hui parce qu'une série d'évènements ont eu lieu avant moi... des événements qui se sont passés dans les temps mythiques » (Eliade, 1963 : 25). Le mythe d'Ounamir nous apprend le secret de l'origine de la forme du corps partagée par tous les êtres

---

<sup>5</sup> Cette version nous a été racontée, à Tlat Lakhsass, le 08 août 2005, par Malika Ben Brahim Ben Saïd (46ans). Elle-même la tient de sa sœur aînée Milouda qui réside à Douar Ouled Rahou, Sebt Elgardane, région de Taroudant.

humains. Il est fondateur d'une réalité qui dépasse le cadre tribal vers une réalité humaine. Notre corps est alors le résultat de cet événement mythique relaté par le mythe d'Ounamir. Ce mythe nous offre l'explication de l'état de notre corps. Tout ce que nous portons sur notre corps est significatif du mythe, il est tributaire d'une histoire qui l'explique. Ounamir se meut en un ancêtre mythique qui a marqué même le corps de l'Homme. Le mythe d'Ounamir est pris pour vrai par les narrateurs notamment parce qu'il les concerne de près, ils sont devenus ce qu'ils sont devenus aujourd'hui à cause de l'histoire qu'il véhicule.

Un autre commencement est invoqué dans le mythe d'Ounamir. La même conteuse nous a déclaré avec une conviction certaine que les volailles ont pris l'habitude de fureter dans la terre depuis que le coq de la mère d'Ounamir y a trouvé la clé cachée et en a été généreusement récompensé. Si la clé d'Ounamir n'avait pas été dénichée, les volailles ne se seraient peut-être jamais mises à fouiller par terre. Le mythe, ici, a pour fonction de fonder un comportement, et d'expliquer un état tout autant. La première fois où les coqs et les poules ont fouiné par terre est celle où les poules de la mère d'Ounamir l'ont fait. Le mythe relate l'origine et la manifestation d'un comportement, d'un fait appartenant à l'univers animal. Il ne fonde pas uniquement des réalités humaines mais également des réalités du monde animal. Le mythe d'Ounamir est à l'origine de plusieurs commencements qui viennent au monde, des faits qui sont arrivés pour la première fois. En outre, il soulève des questions d'ordre existentiel, éthique..., et des thèmes mythiques telle l'opposition entre sacré et profane. Il met en exergue le côté aléatoire de toute union entre un être mortel et une créature venue du ciel. C'est ce qui en fait un mythe fondateur (Peyron, 1995).

L'histoire d'Ounamir est une histoire tenue pour vraie dans une autre version. Omar Ahrouch (1981), le grand poète/compositeur et chanteur amazigh, souligne au début de son poème que c'est une histoire qu'il tient *des livres*, alors que le récit d'Ounamir a de tout temps été oral. Le terme « livres » est utilisé pour donner une valeur à ce qui sera raconté, les livres ont une importance de premier ordre dans le contexte culturel amazigh et sont considérés comme une source de vérité absolue. Ils revêtent une sacralité certaine et sont garants de vérité à tel point qu'ils sont invoqués chaque fois que l'on veut conférer à sa parole une crédibilité indéniable :

« Raconte ô ma bouche une histoire et déclame-la

Celle de Hemmou Ounamir dont je vous relaterai tous les évènements

Ces évènements que les livres ont rapportés à son propos, le pauvre »  
(Ahrouch, 1981)

La parole des livres est porteuse de significations ayant trait à la vérité, à la sacralité et à l'authenticité alors que la parole populaire est non-vérité, non-authentique et désacralisée. Faire référence aux livres est une tradition de longue date chez les Rways amazighs (poètes-chanteurs). C'est une référence qui est adoptée en vue de conférer à leur parole une dimension autoritaire irrécusable, d'instaurer une opposition entre la culture savante qui est la leur, et la culture populaire hiérarchiquement inférieure, et de marquer une apostrophe à l'auditeur l'exhortant à prêter plus d'attention à leurs dits. Cette évocation des livres a donc une fonction phatique.

Le mythe d'Ounamir est devenu, par ailleurs, un lieu d'expression et de transmission de la vision que la société amazighe se fait d'elle-même et des rapports avec l'autre. Soulignons qu'un mythe ne se transmet pas de génération en génération à moins qu'il ne soit d'un intérêt spécial pour la communauté. S'il a suscité un vif intérêt, c'est grâce à sa capacité à transmettre des exemples d'approbation ou de désapprobation collective en favorisant l'idée de la cohésion familiale et sociale. Ounamir devait-il quitter sa mère pour une étrangère ou faire montre d'obéissance absolue ? Tel semble être le dilemme devant le héros mythique.

Que les structures mythiques dans le mythe d'Ounamir ne se manifestent pas dans l'ensemble des versions ne devrait susciter aucun étonnement. Le Maroc étant islamisé depuis des siècles, les mythes ne peuvent se prévaloir d'une existence légitime et approuvée en tant que tels au sein d'une société dont la religion révélée est monothéiste. Surtout si l'on tient en compte la grande piété des Imazighen et la forte présence des medersas coraniques et théologiques dans la région de Souss. La ferveur, le prosélytisme des théologiens amazighs, nous porte à admettre la thèse d'une réaction religieuse contre les croyances païennes véhiculées par le mythe d'Ounamir. Depuis toujours, le mythe ne forme pas un ensemble fermé et stable, il est en interaction avec le contexte dans lequel il circule, et subit diverses influences et inflexions. La religion a le pouvoir de « démythiser » le mythe en le vidant de ses significations mythiques pour en faire une simple légende ou un conte d'enfants. Le processus de « démythisation » a touché un grand nombre de récits et en a fait des mythes dégradés. Le parcours d'un mythe dégradé ne se laisse pas comprendre si on le sépare de la vie des hommes qui le racontent. Il n'est pas sans rapport avec l'organisation sociale ou religieuse, avec la loi ou la coutume de la société en question. L'avènement d'une religion ne peut qu'altérer les structures de croyance et de rite qui soutiennent la transmission sacrée d'un mythe tel qu'il est. Le mythe se trouve alors dégradé, par la force des choses, en conte, « l'enfant du mythe, mais engendré par lui au moment où il meurt ou après sa mort » (Bricout, 1988 : 363).

Pour le mythe, se dégrader en conte est une façon de survivre. Il perdure déguisé sous cette forme, pour se protéger contre les censures de la religion triomphante. Mais le conte va conserver tout en les transformant les thèmes du mythe, ses fragments et ses structures. Le conte prolonge le mythe dont il n'est en fait qu'un « avilissement », après avoir quitté le champ du religieux, il s'était ajusté à celle du quotidien qu'il transcendait néanmoins par la permanence d'éléments mythiques, traces encore tolérées de la survivance d'anciens mythes devenus inacceptables après l'émergence d'une religion nouvelle.

Mythe et conte fonctionneraient, donc, « l'un par rapport à l'autre comme les deux textes d'un palimpseste » (Belmont, 1985 : 80).

La question de la parenté entre mythe et conte a connu de nombreux éclairages contrastés qui rendent compte de la complexité de leur rapport et la difficulté de délimiter leurs territoires respectifs, et de tracer des frontières qui s'avèrent à l'origine fort mouvantes. Notre tâche consistera à mettre en évidence la marque du caractère mythique dans le récit d'Ounamir en apportant un éclairage sur les structures et les éléments mythiques qui l'émaillent quand ils ne l'organisent pas. Il est donc des versions essentielles pour notre propos qui demeurent celles où la



dimension mythique l'emporte sur les autres, et où l'histoire présente, clairement énoncé, le caractère fondateur.

Les chercheurs qui se sont intéressés au mythe d'Ounamir et l'ont qualifié de conte se sont en fait basés sur certaines de ses versions dégénérées et affaiblies qui s'avèrent plus proches du genre de conte que du mythe. Lévi-Strauss (1973 :154) n'a-t-il pas observé que « les contes sont construits sur des oppositions plus faibles que celles qu'on trouve dans les mythes »? Le mythique ne peut se manifester donc que par la prise en considération, la confrontation et la comparaison des différentes versions du mythe car comme l'a encore si bien dit Lévi-Strauss (1958 : 240) : « un mythe se compose de l'ensemble de ses variantes ». Cette catégorie du récit se définit alors par l'ensemble de ses versions même dégradées et déformées. Dès lors, comme l'affirmait Lévi-Strauss, la recherche de la version authentique a constitué un grand obstacle au progrès des études mythologiques. Un mythe pour Lévi-Strauss n'est jamais un mythe unique, il se constitue d'un ensemble de variantes, de versions qui le définissent plus par ses structures que par ses contenus. Et l'analyse devra accorder à toutes, la même importance car « il n'existe pas de version (vraie) dont toutes les autres seraient des copies ou des échos déformés. Toutes les versions appartiennent au mythe » (*ibid.*). Le mythe est par excellence le lieu de circulation du sens à travers ses variantes, aucune d'elles ne doit être privilégiée au détriment des autres, même celles qui ont été altérées et transformées en simple conte.

Consécutivement à la multiplicité des versions du mythe d'Ounamir s'est posée la problématique de la version initiale authentique, et primitive. Mais il est illusoire, nous semble-t-il, de postuler l'existence d'une version première, car même la méthode historique et génétique qui est en mesure de répondre à cette question ne peut conduire qu'à des résultats fort décourageants. Il est en effet impossible d'établir par la philologie et la chronologie de l'origine du mythe d'Ounamir et son parcours. Vu l'islamisation très ancienne du Maroc, nous ne pouvons pas remonter à sa source religieuse où il apparaît dans sa forme la plus dense et la plus pure, à travers un texte sacré fixant une tradition ancienne d'origine religieuse. Nous croyons qu'un mythe de tradition orale transmis à travers des siècles ne pourrait être à l'abri d'ajouts successifs insérés à des dates diverses, hétérogènes sinon incompatibles les uns avec les autres. Ces dépôts, engendrant de nouveaux textes ne sauraient en aucun cas être repérés.

## **B. Permanence et métamorphose**

D'une version à l'autre du mythe, il se produit des processus de « dérivation » qui peuvent aller jusqu'au renversement de la signification du récit mythique. Durand classait ces dérivations en trois possibilités de « dérivations historiques » : la première dérivation qu'il appelle *hérétique* se fait « par exagération, accentuation valorisante d'un trait mythémique au détriment des autres » ; la seconde appelée *synchrétique*, est extrinsèque au mythe, c'est « celle qui se produit lorsqu'un environnement socio-historique greffe, rajoute à un tissu mythique des broderies mythémiques hétérogènes » ; la troisième, appelée *éthique*, se produit lorsqu'« un ensemble historico-social peut, en effet, non seulement "ignorer" un mythe en

totalité ou en partie, mais encore le minimiser, le dénoncer, le limiter dans des frontières euphémisantes » (Durand, 1987 : 18-19)

Le récit d'Ounamir a été l'objet de dérivations qui transparaissent à travers, d'une part, l'ensemble de ses productions et reproductions et, d'autre part, de ses réceptions et interprétations. Ces dérivations ont dévoilé la capacité du mythe à se recréer et à se reconstituer, et à survivre en se transformant au fil du temps. Dans cette optique, le passage du mythe d'Ounamir à la poésie, au roman, au théâtre, au cinéma et à la critique ne sera pas, pensons-nous, une dégradation totale qui l'affaiblirait, mais plutôt une revivification et un enrichissement à tel point que les travaux de création autour du mythe ounamirien peuvent être considérés comme des versions du mythe. Malgré toutes les métamorphoses, le mythique dans l'histoire d'Ounamir demeure intact, garde toute sa fraîcheur quand il ne s'approfondit pas. Il est accentué par les œuvres de création qui confèrent au récit son « armature fantasmagique » et lui garantit sa réanimation tout autant. Cet esprit mythique exerce une fascination sur ces lecteurs et récepteurs par le renforcement des oppositions ontologiques et éthiques.

C'est ainsi que les poèmes de Sidqi-Azaykou (*Hemmou Ounamir. Izmouln*, 1995 : 38), B. Laassri (*Tilila... Ounamir. Asnflul*, 1994 : 67) et M. Habboune (*Nkin d Ounamir, Asnflul*, 1994 : 75), qui ont réinvesti l'histoire d'Ounamir, procèdent de l'accentuation de certains mythes en privilégiant les uns au détriment des autres, tout en greffant et en rajoutant d'autres mythes extrinsèques sous l'influence d'un environnement socio-historique spécifique qu'est le contexte amazigh contemporain. Ils ont accentué les mythes de la perte individuelle et de la quête de l'amour, et introduit de nouveaux mythes de l'identité, de la quête des racines, de la recherche de la liberté, et de l'attachement à la terre, etc. Il s'agit bien de la combinaison de deux dérivations : *hérétique* et *syncrétique* selon les termes de G. Durand, qui a servi à affirmer et à élargir l'aspect mythique dans l'histoire d'Ounamir. Ainsi, ces dérivations ont permis le transfert du récit Ounamir en un autre lieu, loin de son lieu initial, celui de la diction orale. Le mythe fait figure d'allégorie et devient un canevas où brodent narration orale et littérature écrite.

Khair-Eddine a intégré la figure d'Ounamir dans plusieurs de ses récits (*Corps négatif* (1968 : 6), *Le déterreur* (1973 : 33-35), *Légende et vie d'Agouchich* (1984 : 78) en réinvestissant également les mythes du récit oral : l'errance, la déchirure, le retour impossible...

Le mythe d'Ounamir a fait également son entrée au théâtre dans une pièce intitulée : « Hemmou Ounamir », écrite par Taïb Bellouche et Mohammed Afoulay et mise en scène par Farès Sourour (Atelier Comédiana à Inzegane) et présentée lors du septième festival national du théâtre à Meknès du 21 au 28 Juillet 2005. La pièce procède par « accentuation valorisante » du mythe de la beauté physique et du déplacement de la signification physique vers la signification spirituelle. Le visage d'Ounamir ne peut-être sculpté parce qu'il se trouve dans le cœur de tous ceux qui aiment leur pays. La beauté transcende les attributs matériels et Ounamir devient la figure mythique de l'amour de la patrie éprouvé par tous les Imazighen. Un amour à la limite du descriptible et du dicible.

L'intertextualité employée dans ces œuvres illustre, d'une part, la rencontre féconde et vivifiante de l'imaginaire collectif avec l'imaginaire individuel de

l'auteur et, d'autre part, la permanence du mythe, de sa vitalité et de son potentiel protéiforme au cours de ses métamorphoses. Ces réécritures se sont faites par intégration et élargissement de mythèmes déjà inscrits dans le récit d'Ounamir tels l'errance et l'amour maternel.

Si *les dérivations hérétiques* et *syncrétiques* opérées par les poèmes d'Azaykou, Laassri et Habboune sur le mythe d'Ounamir ont visé la dévalorisation des mythèmes de l'amour individuel et égoïste du héros mythique en privilégiant le mythème de l'amour collectif pour la patrie, venu se greffer sur le mythe sous l'influence du contexte socio-historique, celles qui se font dans les écrits de Khaïr-Eddine et dans la pièce théâtrale déplacent respectivement les mythèmes de l'errance et de la révolte, du personnel à l'ontologique, et celui de la beauté physique à la dimension spirituelle. Ces différentes dérivations renforcent les oppositions existantes dans le mythe, font ressortir encore plus ses aspects mythiques, et l'engagent sur de nouveaux trajets et passages d'un registre à l'autre et d'une production littéraire et artistique à une autre.

Il est une autre dérivation qui s'est opérée sur le mythe, à savoir la dérivation *éthique* mise en oeuvre dans le film *Hemmou Ounamir* de Boubekdi où l'aspect mythique s'est vu minimisé voire dégradé. En remplaçant les oppositions mythiques par une vision « euphémisante », le film renverse radicalement le sens du mythe et instaure une vision islamisante par l'invention d'une opposition manichéenne entre le Bien et le Mal, les croyants et les mécréants, etc. La dérivation *éthique* a servi à ménager la sensibilité religieuse du spectateur à travers la suppression de toute allusion à une quelconque relation amoureuse entre un(e) ange et un être humain. Elle arrache l'histoire d'Ounamir au champ mythique pour le replacer dans un champ religieux par un processus de « démythisation ».

Nous pouvons légitimement conclure que le mythe d'Ounamir survit notamment en se transformant et en fournissant une matière mythique féconde pour l'imaginaire des œuvres ultérieures. Ces transformations font partie prenante du mythe puisque les mythèmes qui ont été privilégiés par les dérivations y sont contenus que ce soit de manière implicite ou explicite. Le mythe se définit tant par ses permanences que par ses transformations et toute transformation est un processus palimpsestueux. L'histoire d'Ounamir serait, donc, un palimpseste qui ne cesse d'être regratté, et réécrit.

### C. De la généricité lectoriale

L'indication générique du récit d'Ounamir en tant que mythe n'est pas uniquement tributaire des caractéristiques internes du texte, mais elle est également une affaire de lecture et de réception. Elle dépend de l'attitude du lecteur et de sa prise de conscience de l'appartenance générique du récit.

Identifier le récit d'Ounamir comme mythe relève d'une activité intellectuelle du lecteur basée sur la correspondance et la comparaison entre le récit d'Ounamir, d'une part et les récits qui composent *le répertoire* du lecteur (Iser, 1985 :163) son métatexte (Schaeffer, 1986), d'autre part ; c'est-à-dire la confrontation d'un texte à son contexte littéraire. Ce travail de comparaison conduit à la découverte d'une correspondance entre l'histoire d'Ounamir et les récits de la mythologie grecque

qui forment *le répertoire* ou *l'encyclopédie* du lecteur (Eco, 1985 : 95-106), et fonctionnent comme *guidage de la réception*<sup>6</sup>. Conclure que le récit d'Ounamir est un mythe est fondé sur le syllogisme suivant :

« A est B », « B est C », donc « A est C »

- Ounamir = Œdipe, Orphée, Narcisse

- Œdipe, Orphée, Narcisse = Mythe

- Donc, Ounamir = Mythe

Ce mode de raisonnement de certains lecteurs informés contribue à l'identification générique de récit ounamirien. En lisant ce récit, le lecteur se remémore les mythes lus et connus antérieurement, et qui forment son *répertoire* et son *encyclopédie*. Il découvre par sa lecture les éléments constitutifs du répertoire avec lequel il est familiarisé dans le récit d'Ounamir et établit « l'identité des signes reçus avec ceux qui figurent dans son propre répertoire » (Iser, 1985 : 151), ce qui le conduit à l'identifier génériquement comme mythe. Le récit rencontre son appartenance générique là où il croise et rencontre son lecteur. Le genre du récit se découvre dans son contexte pragmatique. Nous entendons par pragmatique « le rapport entre les signes du texte et celui qui les interprète » (Iser, 1985 : 101).

A partir d'un jeu d'équivalences, l'identification générique selon cette perspective déduit l'aspect mythique dans le récit d'Ounamir de la référence à d'autres mythes et précisément les mythes grecs. L'activité, l'attitude et la sensibilité du lecteur ou sa coopération est fortement sollicitée dans ce processus.

Ainsi, certains chercheurs ont perçu dans la figure d'Ounamir celle de Narcisse (Abzigua, 1980 : 218), d'Oedipe (Mounir, 1974 : 54-55 ; Bounfour, 1996 : 126) ou encore d'Orphée (Bouanani, 1966 : 7), chacun abordant le récit à partir de la perspective générique qui fait partie intégrante de sa compétence encyclopédique. Pour illustrer ce jeu d'équivalences et de comparaison qui a conduit à affirmer l'appartenance mythique du récit d'Ounamir, nous exposons, à titre d'exemple, le schéma mythique commun aux deux récits d'Orphée et d'Ounamir.

---

<sup>6</sup> Le guidage de la réception est un terme forgé par P. Pavis, il représente un mécanisme de la concrétisation du texte par le lecteur, et un ensemble de connaissance de la norme qui le guide dans sa recherche de ce qui est lisible (du déjà lu et vu) et illisible (ce qui s'est écarté du déjà lu et vu) dans le texte. Ce guidage concerne au moins : le guidage narratif, le guidage idéologique et le guidage générique, c'est ce dernier guidage qui nous importe ici : il mise sur la connaissance par le lecteur des genres de texte et de discours. Voir P. Pavis (1983 : 74-84).

<b>Orphée</b>	<b>Ounamir</b>
* Jeune homme	* Jeune homme
* aucune Jeune fille ne résiste à son charme.	* aucune Jeune fille ne résiste à sa beauté.
* épouse Eurydice (une nymphe).	* épouse Tanirt (un(e) ange).
* Eurydice est mordue au pied par une vipère et meurt.	* Tanirt est découverte par la mère, elle s'en va.
* La douleur d'Orphée est accablante.	* La douleur d'Ounamir est intolérable, il erre des années pour la retrouver.
* Il décide d'aller la chercher au royaume des morts.	* Il décide de monter au septième ciel pour la chercher.
* Il entreprend le redoutable voyage dans le monde souterrain aidé en cela par sa lyre.	* Il entreprend le redoutable voyage vers le ciel aidé par l'aigle.
* Orphée récupère Eurydice.	* Ounamir retrouve Tanirt et vit avec elle.
* Orphée est soumis à la condition de ne pas se retourner pour la voir avant d'atteindre la terre.	* Ounamir est soumis à la condition de ne jamais soulever une pierre de la dalle d'une pièce du palais.
* Orphée transgresse l'interdit, et se retourne pour voir Eurydice et la perd à jamais.	* Ounamir transgresse l'interdit, regarde sous la pierre, voit sa mère et se jette du septième ciel.
* Orphée renonce à la compagnie des hommes, erre seul et meurt dépecé par les bacchantes.	* Ounamir meurt ballotté et écartelé par les vents.

Il ressort de ce tableau que les mythes d'Orphée et d'Ounamir véhiculent effectivement des thèmes mythiques communs tels : l'amour impossible, l'errance, la perte, l'exil, la transgression de l'interdit...

Ce procédé d'établissement de ressemblances, d'équivalences et de comparaisons peut être appliqué au mythe d'Ounamir et d'autres mythes qui partagent le même schéma mythique. Il peut être également élargi et approfondi par des études se rattachant à la mythologie comparée.

Toutefois, ce qui nous importe ici c'est que ce jeu d'équivalences corrobore l'idée que *la compétence encyclopédique* ou *le répertoire* du lecteur, qui s'est familiarisé avec un ensemble de récits mythiques lus précédemment et constituant son horizon d'attente, concourt à l'identification générique du récit d'Ounamir. En effet, « le texte lui-même n'est pas censé connaître, et par conséquent déclarer, sa qualité générique... à la limite, la détermination du statut générique d'un texte n'est pas

son affaire, mais celle du lecteur, du critique, du public qui peuvent, fort bien récuser le statut revendiqué par voie de paratexte » (Genette, 1982 : 12).

Le lecteur perçoit en filigrane la figure d'Orphée, de Narcisse ou d'Œdipe derrière celle d'Ounamir. Ces figures mythiques fonctionnent donc comme des palimpsestes de la figure d'Ounamir et contribuent à en déterminer la généricité.

#### **D. Figure mythique et générique**

A l'instar des figures de Narcisse, d'Œdipe et d'Orphée qui ont joué un rôle déterminant dans la généricité de leurs récits, le personnage d'Ounamir a marqué l'histoire du récit par sa dimension mythique. En effet, un genre est reconnaissable à de grands types de personnages à tel point qu'on peut parler d'un « personnel générique » (Canvat, 1999 : 124). Partant, c'est la figure d'Ounamir qui définit le genre du récit dont il est le héros, d'une certaine façon, le genre appelle le personnage comme le personnage renvoie au genre. Dans ce cas, qualifier le récit d'Ounamir de mythe, c'est se référer à sa figure mythique qui est le produit de ses productions et réceptions. Le personnage d'Ounamir transcende ses variantes pour se construire comme figure mythique au fil des temps. L'identification générique du récit d'Ounamir est, dès lors, tributaire de l'identification de son personnage comme héros mythique. Dans ce sens, le mythe est pris pour une catégorie du personnage et le mythe d'Ounamir ne sera pas pensé comme une histoire ou comme un ensemble d'évènements mais comme un être à qui l'on a attribué une signification mythique. Cette idée est corroborée par la définition donnée au mythe par Losev : « Le mythe est un être personnel [...], l'image de l'être personnel, la forme personnelle, le visage de la personne » (Dennes, 2002 : 208) ou encore « le mythe est l'expression en parole de l'histoire miraculeuse de la personne » (*ibid.* 210). La figure d'Ounamir se manifeste dans le récit sans y être totalement réduite, elle le transcende pour apparaître dans tout un imaginaire constitué à travers ses productions et réceptions, et sert comme symbole dans des poèmes, des proverbes, etc. Elle jalonne, ainsi, tout un champ symbolique par de multiples représentations et images : la fatalité, la malédiction, le sacrifice, l'amour impossible, la perte, l'errance, la difficile liberté, le mal d'aimer et de communiquer, etc. Le mythe n'est-il pas plus vrai, du moment qu'il peut rendre à l'histoire un son plus profond et plus riche en révélant une destinée tragique ?

Toutefois, il faut souligner que chacune de ces figures est générée par un contexte particulier d'actualisation et de réception. L'Ounamir de Khaïr-Eddine par exemple n'est pas celui d'Azaykou. Ounamir n'est plus uniquement le héros du récit mythique traditionnel, sa figure est réinvestie et recontextualisée dans la littérature sans qu'il perde pour autant sa structure dramatique fondamentale. Le récit de tradition orale offre le cadre incontournable pour la genèse du mythe d'Ounamir. Nonobstant, le personnage mythique s'est révélé apte à délivrer encore des enseignements en changeant d'utilisation, il ne fonctionnera plus jamais de la même façon dont il a pu être opérant alors qu'il n'était que héros du récit oral.

Nous assistons alors au passage du mythe au mythe littéraire dans la mesure où il se trouve défini par son inscription dans une œuvre littéraire qui le dote de significations nouvelles. Cette inscription lui permet de se reconstituer, de se transformer et de se perpétuer par des prolongements autres à partir de

questionnements réactualisés. La figure d'Ounamir qui se dégage de ces réinvestissements est centrée sur sa condition humaine tragique, et la réalité contradictoire et paradoxale de son existence qui est une expression de la réalité humaine en général. Il devient une figure symbolique de la condition humaine. Dès lors, la figure mythique d'Ounamir jaillira de l'ensemble de ses versions, de ses transformations et réinvestissements en littérature.

En outre, la figure d'Ounamir n'est pas uniquement la résultante de ses réinvestissements en littérature mais également de ses interprétations et de ses relectures dans le cadre des sciences humaines. Ainsi, l'approche psychanalytique du mythe d'Ounamir a fait ressortir l'impact négatif de la présence pesante de la mère dans la vie du héros, ce qui traduit le déséquilibre fondamental de la structure psychique de l'enfant maghrébin et explique la fragilisation de son identité virile (Alahyane, 1990 : 49). Ounamir devient la figure d'une victime de l'amour maternel envahissant et destructif qui l'a privé d'une vie normale, de l'accès à l'autonomie représentée par le choix de sa partenaire, et partant d'une vie indépendante. Ounamir se trouve fragilisé et dévirilisé par cette séduction maternelle qu'il a combattue vainement toute sa vie puisqu'il mourra en réponse à l'appel de la mère. Cette figure d'Ounamir se trouve être la configuration imaginaire de l'homme maghrébin dans sa relation à la mère et à l'épouse. En somme, Ounamir est un oedipe maghrébin qui vit l'impossibilité psychologique à accomplir le meurtre de la mère (Dachmi, 1995).

Ce qui appert déjà de ce passage à la lecture psychanalytique est que la figure d'Ounamir se meut en un outil d'analyse du sujet maghrébin, elle se greffe comme souci thérapeutique sur la narration mythologique et alimente les débats sur la problématique psychanalytique de ce sujet. Dès lors, l'Ounamir de la psychanalyse est devenu une figure familière pour les lecteurs de son récit. Il s'est transformé par le biais de la psychanalyse en une référence commode et commune des réflexions les plus diverses.

Une autre figure d'Ounamir a été développée par une autre lecture qui analyse la conscience identitaire amazighe. Le mythe cesse d'appartenir en propre à la création littéraire pour féconder d'autres discours. Il est érigé en symbole d'une conscience identitaire traditionnelle qui s'empêtre dans une tentative de réconciliation de sa propre culture avec les cultures venues d'ailleurs. Son expérience représente la crise de cette conscience qui a échoué à affronter les contraintes et les défis qui s'imposent à elle. El. Ouazzi explique par le truchement du mythe sa thèse sur la conscience traditionnelle de l'identité amazighe. Le personnage d'Ounamir devient la figure de l'échec de cette conscience à concilier la culture endogène (la mère) avec une culture exogène (Tanirt). Un nouveau sens est insufflé au mythe d'Ounamir, il est utilisé pour éclaircir les mécanismes d'un type de conscience identitaire (Ouazzi, 2000).

Il appert que ce mythe est ouvert à une autre vie et à une réactualisation permanente de ses problématiques à travers des discours où s'épanouissent les symboles du mythe dans une nouvelle vision et une vision autre. Au delà des définitions qui se rattachent au seul texte, le mythe d'Ounamir a été employé pour présenter des lectures du parcours de la conscience identitaire amazighe, lui conférant des significations nouvelles et innovantes, le mythe illustre, ici, autre

chose que lui-même, il se prête à des usages qui lui sont extrinsèques, « l'usage l'emporte sur la forme » (Perrin et Pouillon, 1988 : 10)

Ounamir devient la figure mythique d'une conscience identitaire amazighe, il n'est plus uniquement un objet d'interprétation, mais un outil d'interprétation.

### **E. Archétype**

Par ailleurs, la figure d'Ounamir demeure celle qui avait le plus marqué la poésie amoureuse amazighe. Les poètes amazighs traditionnels en tirent des archétypes de la poésie amoureuse. Nous pouvons voir se profiler derrière les images et les scènes d'amour dans la poésie amoureuse amazighe les images, les représentations et l'archétype de la passion amoureuse d'Ounamir. Nous avons constaté, par un travail de décodage, que les images, les métaphores employées dans la poésie amoureuse traditionnelle amazighe proviennent du récit d'Ounamir sans y faire une référence explicite. La poésie amazighe a transformé le mythe d'Ounamir en un langage symbolique riche d'échos mythiques qui se laissent entendre derrière cette poésie. En plus d'être un mythe littéraire, le mythe d'Ounamir fournit une image poétique. Il s'exprime à travers l'expérience des poètes. La figure d'Ounamir surgit par ses symboles et signes. Il faut souligner que tout mythe réellement inspirateur acclimate pour les générations présentes et futures une foule d'images, de thèmes, d'idées et de sentiments que les poètes réutilisent chacun dans sa propre perspective. Ainsi, le mythe d'Ounamir devient un principe dynamisant de l'imaginaire de la poésie amoureuse amazighe, il le structure et lui fournit un substrat d'images, d'expressions et de représentations de l'amour qui relèvent d'un champ symbolique spécifique. Le mythe sera un réservoir de sens et d'images essentielles pour l'expression littéraire de l'amour.

La situation amoureuse et ses péripéties laissent entrevoir, au creux même du poème, des allusions mythologiques. L'intertexte mythologique ounamirien demeure fortement convoqué bien que parfois Ounamir ne soit pas nommé et qu'il ne figure pas comme citation. La référence mythologique reste allusive, incompréhensible à qui ne connaît pas le récit d'Ounamir et le champ symbolique culturel amazigh. C'est un travail palimpsestueux qu'il faut accomplir en grattant les palimpsestes pour atteindre le mythe fondateur des images poétiques.

Le mythe d'Ounamir dramatise le chant lyrique, concrétise les motifs topiques de l'amour et du désespoir. Le récit mythique, si voilé soit-il, introduit une tonalité tragique, une sorte de violence qui constitue chez le poète un argument, ou une stratégie pour émouvoir. Le poème renvoie à un modèle antérieur et préconstruit qui condense l'esprit le plus profond d'un discours amoureux. La figure d'Ounamir a fini dans la poésie amazighe par être érigée en archétype, en une figure première qui ne cesse de donner naissance à des images poétiques d'un amour impossible et malheureux. Notons que l'archétype est pris ici dans le sens de « premier exemplaire... prototype, modèle éternel... idéal... type suprême... » (Boyer, 1988 : 153-157). Définir le mythe comme archétype nous rapproche de la définition qu'en fournit Durand (1984 : 64)

L'effet dramatique du mythe d'Ounamir provient de ce que chaque amoureux reconnaît dans l'image de sa bien-aimée celle de Tanirt et son propre drame dans le drame d'Ounamir qui représente le drame de tous les amoureux. Le poète



intériorise l'expérience du héros qui constitue un répertoire et une référence lui servant à exprimer sa propre expérience amoureuse.

Ainsi, nous ne pouvons pas comprendre certaines images étranges employées par des poètes amazighs et consacrées à la thématique de l'amour, sans avoir recours aux archétypes qui les fondent. C'est dire l'importance de replacer la poésie dans son champ culturel. Le poète/chanteur amazigh *Ahmed Amentague* a tenté de décrire, dans son poème *Boussalem*, l'état de l'amoureux en utilisant l'image suivante :

« Monter au ciel et choir sur terre

Tel est l'état de l'amoureux »<sup>7</sup>

Cette image dissimule et dévoile à la fois une autre expérience, l'expérience ounamirienne de la chute dramatique consécutive à son ascension au ciel à la quête de sa bien-aimée. L'amour est assimilé alors à l'impossible, à l'inachevé, au dénouement malheureux et à la satisfaction avortée. Il n'aboutit qu'à la mort. S'il a un début ascensionnel et heureux, sa fin s'avère mortelle. La chute d'Ounamir est d'autant plus dramatique qu'elle advienne après qu'il ait réussi à retrouver l'élue de son cœur. L'expérience d'Ounamir est une trace qui se profile derrière l'image employée par le poète pour représenter le caractère dramatique et fatal de l'expérience amoureuse. C'est une image qui provient du fond du mythe et renvoie à tout un savoir culturel pour être décodée.

En outre, nous trouvons une autre image qui hante la poésie amoureuse et paraît encore plus surprenante, elle est une image bien connue de cette poésie qui représente l'illustration extrême du don de soi et du sacrifice pour l'amoureux. Cette image est en fait un écho de l'expérience ounamirienne. Il s'agit de couper et d'offrir des parties et des organes du corps (les mains, les pieds et le cœur) à la bien-aimée pour mériter son amour. Ainsi, Le poète M. Albansir dans son poème : *Ad amnkh s r'bi* « croire en Dieu » s'adresse à sa bien-aimée :

« Prends un couteau

Arrache mon cœur et mon foie

Je t'en ferai des brochettes, régale-toi mon amour

Ô Mon amour, pour qui j'ai été châtié (litt subi des coups de bâton)

Et je me suis disputé pour toi avec les miens et mes amis

Depuis que tu m'as quitté, je n'ai cessé d'errer dans tous les terroirs »<sup>8</sup>

L'auditeur amazigh traditionnel interprètera ces vers comme une déclaration d'amour, il est complice du poète et coopère à la mise en image d'un sentiment amoureux. Cette image ne risque donc pas de susciter sa répulsion car elle fait partie d'un répertoire d'images communes à la poésie amazighe et sans doute aussi

---

<sup>7</sup> C'est nous qui traduisons.

<sup>8</sup> C'est nous qui traduisons

d'une organisation de conceptions, qui s'intègre dans la culture amazighe. Proposer à sa bien-aimée de couper des organes de son corps et de les lui servir comme grillade n'est pas prise comme contenu mais comme mode de significations, cette image symbolise l'amour extrême, l'endurance, le sacrifice, et la soumission totale à la volonté de l'être aimé. Il s'agit bien d'une image archaïque renvoyant aux rites de l'offrande. Cette image trouve ses racines dans le mythe d'Ounamir qui fournit l'archétype pour concrétiser le sentiment amoureux, et reproduit la scène première où le héros mythique avait découpé des morceaux de sa chair pour nourrir l'aigle qui le ferait parvenir jusqu'à sa bien-aimée. Subséquemment, tous les amoureux dans la poésie traditionnelle s'identifient à Ounamir en annonçant leur prédisposition à sacrifier des parties de leur corps pour être dignes de leurs amours. Il s'agit d'entreprendre la destruction du *je* pour ouvrir un passage recevable pour l'autre. Etre châtié (référant aux coups de bâton donnés par le *taleb* à Ounamir), abandonner les siens et errer à la quête de sa bien-aimée sont des renvois implicites à l'expérience ounamirienne.

Les Rways amazighs traditionnels s'identifient à Ounamir à travers leur errance dans les terroirs et leur déchirement entre la nostalgie du pays, de la mère et de la famille et leur quête de l'inspiration poétique et de l'affirmation de leurs talents de poètes. Les départs incessants de ces poètes trouvent leurs archétypes et schèmes dans l'ascension et la descente présentes dans le mythe d'Ounamir. Le mythe tend à condenser l'expérience de l'évasion, de l'errance, de « l'impossible retour aux sources » et de l'expression de la nostalgie ressentie particulièrement envers la mère :

« Ô mon père, ô ma mère bénissez-moi,  
Ne me laissez pas plus errer par le monde !  
Le décret de Dieu si je meurs je le subirai  
Qu'il m'ait choisi enfer et paradis.  
Hélas ! Je suis perdu je n'ai personne  
Pour me prendre par la main  
Pour me montrer le chemin de notre maison »

Ces vers d'un poète amazigh cité par Galand-Pernet montrent combien le thème de l'errance ounamirienne sous-tend la poésie amoureuse. Si le poète « essaie de revenir à la maison, au pays, il n'y retrouvera peut-être plus son patrimoine, subsistance et mémoire, ancrage de son identité ; il arrive au pire que cette identité ne soit perdue dans les égarements du monde : "son père même ne l'a pas reconnu". Si les parents ne lui accordent pas leur pardon, s'il ne retourne ni à sa terre, ni à Dieu, il ne lui restera que la mort sans espoir du pêcheur, dont l'angoisse accompagne son errance » (Galand-Pernet, 1984 :293). Ce fait n'est pas sans nous rappeler le retour impossible d'Ounamir vers sa mère et sa terre.

Par ailleurs, cette errance évoquée dans la poésie amoureuse est associée à l'image de la femme, dans la mesure où le poète se sent écartelé entre deux femmes, la mère (la famille, le village, la terre, la sérénité et la confiance) et la bien-aimée (la

poésie, le chant, la passion, l'incertitude, l'évasion), c'est là l'archétype ounamirien par excellence. Le déchirement entre ces deux femmes est la représentation de cette errance, c'est pour cela que le poète appelle alternativement la mère et la femme aimée dans son poème :

« Ô mère, ô mère accorde-moi ta bénédiction  
Qu'elle me soutienne dans mon errance  
Peu importe la séduction des femmes » ( Amntague, Boussalem)<sup>9</sup>

Les deux séductions (celles de la mère et de la bien aimée) présentent une similarité frappante et seront source de fatalité et de manque éternel pour le poète.

Les poètes condamnés à une perpétuelle errance se reconnaissent dans les péripéties de l'expérience ounamirienne. Être poète équivaut à être un éternel errant, d'où les appellations d'*Imzouaguen* (les errants) qu'on leur donne, et le nom d'*Amargin* qui signifie simultanément poésie, nostalgie, chagrin et regret.

Le poème du célèbre poète-chanteur traditionnel amazigh connu par ses chants lyriques, A. Bizmawn : *Bismillah*, illustre la prégnance du modèle ounamirien dans la poésie amoureuse amazighe :

« Que celui qui veut se teindre de henné soit le bienvenu  
Mais qu'il en prenne soin pour ne pas l'altérer  
L'exilé loin de ses enfants hors de sa maison  
Même dans des châteaux s'il est loin de ses frères  
Sa mort vaut mieux que sa vie  
Paix sur vous ô colonie d'anges  
Si j'ose endosser mes armes de chasse  
Aurais-je trouvé la colombe que j'ai perdue  
J'ai parcouru monts et plaines  
Je me suis recueilli auprès de tous les saints  
Son manque me tue et m'affaiblit  
Je me suis retiré dans un désert où il n'y a point de cynique  
J'ai pleuré jusqu'à faire pleurer les rochers  
Même les oiseaux pleurent dans les sept ciels  
Là-bas j'ai rencontré un poète amoureux et inspiré  
Il m'a dit qui te fait pleurer ? As-tu perdu un proche ?  
As-tu perdu ta terre volée par des criminels ?

---

<sup>9</sup> C'est nous qui traduisons.

Je lui ai répondu en disant :  
C'est l'amour qui a brûlé mon cœur et mon foie  
Une colombe qui ne me donne plus de ses nouvelles  
Je ne sais plus si elle est en vie ou morte  
Si tu peux m'aider je coupe mon cœur en offrande pour toi  
Je couperai ma main et mon pied et te les offre  
[...]  
Ton sourire sublime m'a hissé  
Jusqu'au sommet du mont et m'a réduit en eau  
Dites-moi ô frères pourquoi ai-je quitté mon pays  
Je n'ai tué ni dépouillé personne  
[...]  
J'ai laissé mes proches et compagnons  
Laissez mes frères et erré avec ma guitare  
Ô mère ô mère tu m'as perdu  
Comme une barque au milieu des vagues et les ténèbres  
Ô mère ô mère où suis-je ?  
Je suis au milieu d'un grand désert  
Sans eau ni verdure »<sup>10</sup>

Nous pouvons repérer facilement les traces de l'expérience amoureuse d'Ounamir dans ce poème. En effet, les détails de la relation amoureuse présentent une frappante similarité avec celle du mythe ounamirien au point que ce mythe palimpseste transparait derrière le poème. Ainsi, l'histoire du poète débute par la scène du henné, symbole de beauté et de finesse dont il faut prendre soin et mettre suivant un rituel qui soit à la hauteur de son caractère précieux. Le henné a été invoqué pour revêtir le poème d'un aspect esthétique, il a un pouvoir certain de séduction. La scène du henné incite le poète à partir à la quête de la beauté et de la passion, et à appeler l'être aimé à partager la beauté du moment. Hélas, le poète est amené à quérir sa bien-aimée parmi les anges et les colombes. Cette quête est à l'origine de son errance. La recherche de la femme ange ou colombe est un topos du discours amoureux amazigh qui inscrit la quête de cette figure féminine au centre de l'expérience amoureuse et lui accorde une place symbolique de tout premier plan. Dans la métaphore d'usage de la poésie amoureuse traditionnelle, anges/colombes/faucons/antilopes renvoient aux sèmes d'inaccessibilité et de distance :

---

<sup>10</sup> Ce poème est transcrit par O. Amrir (1975 : 139). C'est nous qui traduisons ces fragments du poème composé de 90 vers.

« Le poète [amazigh] semble être en effet, en perpétuelle quête de l'amour, un amour qui n'est autre que la femme. Femme aimée, femme désirée, femme toujours lointaine et à jamais inaccessible, telle est la poésie de la langue tachelhit où il n'est presque jamais question de l'amour satisfait » (Alahyane, 1991 : 60).

Comparer la femme aimée à l'ange, la colombe ou tout autre oiseau, a été inféré à la beauté de ces comparants, mais l'expérience amoureuse ounamirienne qui sert de toile de fond à la poésie traditionnelle nous a appris l'existence d'un autre élément essentiel dans cette comparaison, à savoir l'inaccessibilité de l'être aimé. La preuve en est la présence d'images évoquant un parcours vertical et ascensionnel et partant à la limite de l'impossible que devrait accomplir l'amoureux à la recherche de sa bien-aimée d'une part ; et le désir de possession qui s'en trouve alors inhibé et frustré, d'autre part. Ce constat doit inéluctablement nous conduire à nous interroger sur la validité de l'idée qui explique le choix des figures de l'ange, de la colombe et du cerf pour désigner la bien-aimée, par la beauté et les « qualités intellectuelles et morales ». Nous privilégions plutôt le principe de l'inaccessible qui nous paraît plus à même de justifier cette comparaison.

Ces images poétiques appartiennent à un répertoire collectif, et à « des connaissances encyclopédiques » [de la culture], et répondent à des conventions poétiques. Le poète n'a pas inventé ni encore moins créé ces métaphores d'amour, car elles lui préexistaient dans l'imaginaire poétique de sa communauté sur l'amour, qui s'est enrichi justement des images provenant de l'expérience ounamirienne.

La scène de la rencontre d'Ounamir avec l'aigle qui a consenti à l'aider, et auquel le héros va offrir des parties de sa chair, est invoquée implicitement à travers une séquence durant laquelle notre poète amoureux rencontre un autre poète dont il sollicitera l'aide en échange de sa main, son pied et son cœur. Il s'agit ici de reprendre l'offrande ounamirienne qui est une métaphore fondatrice de la poésie amoureuse. Dans l'image suivante, est présent avec force l'archétype de l'ascension et de la chute. Le sourire de la bien-aimée du poète l'a hissé vers les cimes pour mieux le faire choir et n'en laisser que des gouttes d'eau, tel Ounamir métamorphosé en eau et sel ou encore en une goutte de sang suite à sa chute. Amentague n'a-t-il pas comparé la relation amoureuse à une ascension au ciel suivie d'une descente fracassante ? La scène maternelle, elle aussi, sera invoquée comme elle le fut par le visage de la mère dans le mythe d'Ounamir. Le retour vers la mère se fait par le truchement d'une plainte que lui adresse le poète Bizmawn :

« Ô mère ô mère tu m'as perdu  
Comme un esquif au milieu des vagues et les ténèbres  
Ô mère ô mère où suis-je ?  
Je suis au milieu d'un grand désert  
Sans eau ni verdure »

Cette image est une résonance du dernier cri lancé par Ounamir avant d'être déchiqueté par les vents, entre ciel et terre :

- « J'ai faim, j'ai froid, qui saura raconter mes tourments à ma mère ? » (CHOFFAT, 1978 :123)

Elle illustre le retour nostalgique vers la mère et la maison de la mère : *Tig mi* (littéralement la maison de ma mère, c'est-à-dire chez nous) symbole de sérénité et de confiance, et la recherche de la bénédiction, de la rédemption et de la rémission. Ce retour à la maison nous rappelle les vers du poète cité par P. Galand- Pernet :

« Hélas ! je suis perdu je n'ai personne  
Pour me prendre par la main  
Pour me montrer le chemin de notre maison »

(P. Galand-Pernet, 1984 : 293)

Ce retour convoité à la maison ne sera plus possible sans résignation au dramatique et sans mort fatale. Le héros retournera mort à la maison, il verra le visage de la mort au lieu de celui de la mère. Ce retour est accompli sous le signe de l'inaccessibilité irréfragable. Nous sommes donc au centre de l'expérience ounamirienne avec tous ses détails. Seule a été omise la scène du *taleb* (maître d'école coranique). Mais, Bizmawn se rattrapera en lui réservant des vers très significatifs dans son poème : *A yatbir awa* (ô colombe) :

« Ô *Taleb* qui écrit des talismans  
Faites m'en un pour le retour du faucon  
Pour qu'il me revienne  
Du septième ciel, il plane au-dessus de moi  
Ecris ton talisman pour qu'il redescende »<sup>11</sup>

Ici encore, la bien-aimée se trouve au septième ciel, elle est assimilée à un faucon, au lieu que le poète amoureux la poursuive jusqu'aux cieux, il réclame l'aide du *taleb* pour qu'il la fasse redescendre. La peur de la perte et de l'errance l'a incité à recourir à des procédés magiques (les talismans). Le *taleb* dont les stratagèmes ont aidé Ounamir à rattraper son ange puis qui l'a abandonné à son destin, devra ramener la bien-aimée du poète du ciel.

Toutes ces images métaphoriques de l'amour ounamirien qui émaillent la poésie amoureuse traditionnelle lui servent en fait d'archétypes.

Nous avons tenté de repérer les aspects mythiques que revêt le récit d'Ounamir en partant de ses versions et variantes, en passant par le point de vue de sa réception ou de sa généricité lectoriale, et finalement en élargissant le champ générique du mythe à l'analyse de la figure mythique ounamirienne qui est une partie prenante du répertoire et de l'imaginaire amazighe, et en découvrant l'archétype ounamirien qui fonde la poésie amoureuse traditionnelle amazighe. C'est à travers cette relation dialectique entre le récit et ses lectures, entre le texte et son contexte que se révèle le mythique dans le récit d'Ounamir. L'identification générique doit prendre en considération les deux pôles de la généricité du récit : sa généricité auctoriale et sa généricité lectoriale.

Notre approche a consisté à mettre en évidence le dynamisme d'un mythe en plein exercice, à travers les usages dont il a été l'objet. Nous avons démontré par notre analyse que la force et le dynamisme d'un mythe se mesurent à sa « réception » et aux « variations » de cette réception. L'identification générique d'un mythe

---

<sup>11</sup> C'est nous qui traduisons.

dépasse donc sa dimension textuelle vers la prise en compte de sa dimension contextuelle, autrement dit elle dépasse l'énoncé du mythe vers son énonciation.

Dès lors, il n'est plus plausible de considérer que le mythe d'Ounamir est un récit fondateur uniquement de par les commencements qu'il annonce, ou les archétypes qu'il comprend mais également de par les sens qu'il a fondés et les œuvres littéraires et artistiques qu'il a générées : roman, poésie, théâtre... qui lui octroient par un processus rétroactif son statut de récit fondateur en concourant à son parcours de production de nouvelles significations. Le mythe d'Ounamir ne sera plus jamais lu comme il l'était avant les réécritures et les lectures dont il a fait objet. Ainsi, le mythe irrigue un imaginaire et s'irrigue de cet imaginaire.

La permanence du mythe n'est pas assurée uniquement par le maintien strict d'un récit authentique conservé comme tel mais elle passe également par les transformations et les métamorphoses qui lui garantissent une nouvelle vie.

Le mythe d'Ounamir n'appartient pas uniquement au passé, mais au présent et au futur tout autant. Il ne peut être considéré comme constituant un territoire autonome et hermétiquement clos. Il est toujours vivant et continue à s'accommoder au temps, aux diverses réceptions et à inspirer des œuvres aux conceptions variées et nouvelles. Il renferme des potentialités symboliques et se meut en une source de variantes ou de prolongements narratifs. Il est donc loisible et tentant d'en suivre la genèse à travers l'histoire de ses productions et réceptions qui approfondiraient encore plus ses aspects mythiques que ce soit par une « utilisation » en tant que fomentation et éveil de l'imagination soit par une « interprétation » qui met à jour ses significations virtuelles. L'étude du texte et du contexte permettra de rendre compte de la structure mythique de tout un imaginaire fondé sur le mythe d'Ounamir.

## Références bibliographiques

Abzigua, M. (1980), « Al wajh wa al kinaa fi takafatina achaabia » (La figure et le masque dans notre culture populaire) in *La culture populaire : l'unité dans la diversité*, travaux de la première université d'été de l'association de l'université d'été d'Agadir du 18 au 31 août 1980.

Ahrouch, O. (1981), « Hemmou Ounamir », Cassette enregistrée par la société de production Tichkaphone

Akhmisse, M. (2004), *Le journal d'un médecin chez les Berbères du Bani*, Casablanca, Ed. Cortoba.

Alahyane, M. (1990), « La légende "Hammou Ou Namir" ou le pouvoir de la mère au Maghreb », in *Femme et pouvoirs*, collection Approches, dirigée par Fatima Mernissi, Casablanca, Ed Le Fennek.

Alahyane, M. (1991), « La féminité dans la poésie de langue tachelhit », in *Corps au féminin*, coll dirigée par A. Belarbi, Casablanca, Ed Le Fennek.

- Albensir, M., *Ad amnkhs r'bi*, chanson enregistrée sur cassette par la campagne de production tichcaphone.
- Amentague, A., *Boussalem*, chanson enregistrée par la compagnie de production Badriphone et mis en ligne, in [www. Imurig. net.](http://www.Imurig.net) (rubrique musique).
- Amir, O. (1975), *Achiir al maghribi al amazighi* (la poésie marocaine amazighe), Casablanca, Dar Al kitab.
- Belmont, N. (1985), « Orphée dans le miroir du conte merveilleux », Paris, *l'Homme*, T XXV<sup>e</sup>, n° 93.
- Bizmawn, A., *A yatbir awa*, Chanson enregistrée par Koutoubiaphone. Sans date.
- Bouanani, A. (1966), « Introduction à la poésie populaire marocaine », Rabat, *Souffles*, n°3.
- Boukous, A. (1995), *Société, langues et cultures au Maroc, Enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la aculté des lettres et sciences humaines de Rabat, série : Essais et études, n°8.
- Bounfour, A. (1996), « Hemmu U Namir ou L'Oedipe berbère », Paris, *Etudes et Documents Berbères*, n°14.
- Boyer, R. (1988), « Archétypes », *Dictionnaire des mythes littéraires*, Monaco, Editions du Rocher.
- Bricout, B. (1988), « Conte et mythe », *Dictionnaire des mythes littéraires*, Monaco, Editions du Rocher.
- Choffat, C. et F. (1978), *Sur les traces d'Ounamir*, Neuchâtel, Les éditions de la Baconnière.
- Dachmi, A. (1995), « Approche de la problématique oedipienne au Maghreb. Du meurtre de la mère au meurtre du fils », *L'information psychiatrique*, n°6.
- Dennes, M. (2002), « La « mythologie absolue » chez Alexis Losev », in *Eidolon, Mythes des origines*, n° 61, Articles réunis par G. PEYLET et M. PRAT, L.A.P.R.I.L . Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3, Mars 2002.
- Deremetz, A. (1994), « Petite histoire des définitions du mythe », in *Mythe et création*, Textes réunis par Pierre Cazier, Lille, Pesses universitaires de Lille.
- Dieter, S. W. (1986), « Aspects génériques de la réception », in *Théorie des genres*, sous la direction de G. Genette et T. Todorov, Paris, Le Seuil, Points/Essais.
- Dortier, J.-F. (2004), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, Sciences humaines.
- Durand, G. (1987), « Permanence du mythe et changement de l'histoire », in *Le mythe et le mythique*, Actes du colloque de Cerisy, Cahiers de l'hermétisme, Paris, Albin Michel.
- Durand, G. (1992), *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 11<sup>e</sup> édition.



- Durand, G. (1992), *Les limites de l'interprétation*, trad de l'italien par M. Bouzaher, Paris, Grasset, Le livre de poche.
- Eco, U. (1985), *Lector in fabula*, Traduit du français par Myriam Bouzaher, Paris, Grasset.
- Eliade, M. (1963), *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, Folio/Essais.
- Eliade, M. (1957), *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Gallimard, Idées.
- Galand-Pernet, P. (1984), « Le thème de l'errance dans les littératures berbères », Itinéraires et contacts des cultures, Centre d'études francophones, Université Paris XIII, vol 4-5, Paris, L'Harmattan.
- Galand-Pernet, P. (1972), *Recueil de poèmes chleuhs*, T I, Paris, Klincksieck
- Galand-Pernet, P. (1998), *Littératures Berbères. Des voix. Des lettres*, Paris, PUF.
- Genette, G. (1982), *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Paris, Le Seuil, Points/Essais
- Habboune, M. (1994), *Nkin d'Ounamir (Moi et Ounamir)*, in *Asnflul* (Créativité), les travaux de création de la troisième (1988) et Quatrième (1991) rencontres de l'association de l'université d'été d'Agadir, Rabat, Publications de l'UEA.
- Iser, W. (1985), *L'acte de lecture : théorie de l'effet esthétique*, trad. de l'allemand par Evelyne Sznycer, Liège, Pierre Mardaga éditeur.
- Jamme, Ch. (1995), *Introduction à la philosophie du mythe*, Paris, Librairie philosophique, J Vrin.
- Khair-Eddine, M. (1968), *Corps négatif*, Paris, Le Seuil -*Le déterreur*, Paris, Le Seuil, 1973, rééd, Cerès Editions, Tunis, 2001.
- Khair-Eddine, M. *Légende et vie d'Agouchich*, Casablanca, (pour la première édition, Paris, Le Seuil, 1984) Cérés/Tarik éditions, sans date d'édition.
- Laassri, B. (1994), *Tillila Hemmou Ounamir*, in *Asnflul* (Créativité), les travaux de création de la troisième (1988) et Quatrième (1991) rencontres de l'association de l'université d'été d'Agadir, Rabat, Publications de l'UEA.
- Lévi-Strauss, Cl. (1973), *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon.
- Lévi-Strauss, Cl. (1958), *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1<sup>e</sup> édition.
- Mounir, S. (1974), « Le complexe de Hammou », Casablanca, *Lamalif*, n° 62.
- Ouazzi, E. (2000), *Nachaât Al haraka Attakafia Al amazighia (Genèse du mouvement culturel amazigh au Maroc)*.Rabat, Maktabat al maarif al jadida.
- Pavis, P. (1983), « Production et réception au théâtre : la concrétisation du texte dramatique et spectaculaire », Lille III, Revue des sciences humaines, TLX, n° 189, Textes réunis par A. Billaz, Ed. Université de Lille III (D.U.L.J.V.A), Paris, Diffusion Belles Lettres, 1983. p. 74-84.
- Perrin, M. et Pouillon, J. (1988), « La pensée mythique : de la forme à l'usage », Paris, *L'Homme*, n° 106-107.

Peyron, M. « Hammou ou Namir, ou de la Berbérie au Septième Ciel », Texte basé sur une présentation à l'Abbaye de Vaucroissant (Drôme), dans le cadre de la « Fête de la Transhumance » à Die, le 23 juin, 1995. Sujet d'une communication lue en langue anglaise à l'université Al-Akawayn (à Ifrane au Maroc), le 5 mars 1996, repris à Aix-en-Provence en juin 1996 lors du Congrès AFEMAM-EURAMÉS, Ce texte a été mis en ligne :[http// www. aui.ma/vpaa/shss/mpeyron-workingpapers6.pdf](http://www.aui.ma/vpaa/shss/mpeyron-workingpapers6.pdf).

Richir, M. (1996), *L'expérience du penser. Phénoménologie, philosophie, mythologie*, Bruxelles, Edition Jérôme Million.

Schaeffer, J.-M. (1986), « Du texte au genre », in *Théorie des genres*, J.-M., Schaeffer et al. Paris, Le Seuil, collection Points.

Sellier, Ph. (1984), « Qu'est-ce qu'un mythe littéraire ? », Paris, *Littérature*, n° 55.

Sidqi Azaykou, A. (1995), *Izmouln(Cicatrices)*, Casablanca, Matbaat Annajah Aljadida.

Wunenberger, J.-J. (1995), *La vie des images*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

## Pour un modèle d'analyse sémantique des proverbes amazighes

Abdelaali Talmenssour  
Université Ibn Zohr, Agadir

### ملخص

يطرح هذا المقال بعض الإشكالات المتعلقة بكيفية التعامل مع النص الحكمي الأمازيغي من الجانب الدلالي، وذلك بتقديم عناصر و طرق جديدة في التحليل، الهدف منها وضع منهاج عام للتحليل الدلالي لخطاب الحكمة، يمر عبر ثلاث مراحل أساسية لبناء المعنى الحكمي (sens proverbial). بعد تقديم هذه المراحل (phases de sens)، يتطرق المقال إلى كيفية تطبيق منهاج و يقدم خلاصات و استنتاجات عامة حول طريقة تحليل الحكم والأمثال الأمازيغية وكيفية تصنيفها.

L'engouement et le regain d'intérêt pour les proverbes auxquels on a assisté ces dernières années ont ouvert la voie à une multitude de recherches s'interrogeant, de manière plus rigoureuse, sur les propriétés linguistiques du proverbe, au point de lui consacrer une discipline à part entière : la parémiologie linguistique. Les études parémiologiques récentes ont surtout l'avantage d'avoir mis à jour quelques idées-force qui disent l'essentiel sous l'angle du codage pragmatique des proverbes ; la généralité, la référence à des situations ; les structures implicatives ; l'ancrage dans l'expérience humaine ; le lien avec l'intertextualité et l'argumentation, succédant en cela à d'autres études qui avaient déjà attiré l'attention sur le rôle de l'oralité dans la transmission et la survie du proverbe (mémoire collective, fonds linguistique commun, sagesse ancestrale) ; son poids argumentatif (message d'autorité, vérité morale à portée générale, non réfutable) ; l'interaction du vers avec le proverbe (le phénomène de la proverbialisation) ; son caractère citationnel (l'acte énonciatif, formules introductives) ; sa forme concise et lapidaire, rythmée et souvent binaire (mnémotechnicité) ; son caractère imagé et métaphorique, voire elliptique (rapprochement avec les devinettes) ; sa valeur prescriptive et normative (caractère impératif et sentencieux) ; sa valeur pragmatique (la reconnaissance d'un savoir partagé) ; et, enfin, son rôle didactique (morale, enseignement, etc.).

Dans la continuité de ces recherches, nous estimons que le proverbe appelle une continuité entre une linguistique de l'énoncé et une linguistique du texte, et que seule une conception du lexique qui intègre une perspective textuelle peut permettre de rapprocher études lexicales et parémiologiques. Notre premier objectif est de proposer un modèle général d'analyse sémantique des proverbes amazighes, en insistant cette fois-ci sur leur fonction non pas dénominative et référentielle, mais emblématique et figurale, pragmatique et créatrice de sens. Nous pensons surtout apporter des éléments d'analyse dans une sous-partie du fonctionnement du

proverbe qui n'est guère prise en compte : sa dynamique constitutive qui le fait basculer d'un pôle gnomique (épistémique) vers un pôle déontique.

## 1. Postulat de départ<sup>1</sup>

Sans contredire les thèses récentes en parémiologie linguistique<sup>2</sup>, nous ne les reprenons pas toutes à notre compte :

- Nous ne contestons pas le fait que les proverbes soient des formes linguistiques stables, qu'ils aient un moule syntaxique assez rigide qui les figent et donc en limite fortement la liberté combinatoire.
- On peut aussi admettre que le proverbe suppose une forme de stabilité pragmatique, c'est-à-dire une certaine récurrence homogène de situations appropriées à son énonciation, l'intuition ou la reconnaissance d'un savoir partagé et la volonté de rapporter des expériences différentes à une sorte de communauté de principe.
- D'autre part, les proverbes énoncent des vérités génériques qui transcendent toute spécificité, et qu'ils ont vocation à subsumer des situations référentielles particulières.
- De là que le « présent », un présent « gnomique » ou atemporel, y soit dominant. De même en amazighe, le thème de l'aoriste est le plus fréquemment représenté, ce qui est clairement conforme à sa valeur générique de neutralité aspectuelle et temporelle.
- De là aussi que les syntagmes nominaux soient cantonnés dans une référence non spécifique et que les anaphores y restent internes (ou associatives), et que les humains évoqués aient le statut de types en quelque sorte impersonnels.
- De là enfin leur structure implicative, ou leur structuration sémantique en protase et apodose. *Qui vole un œuf, vole un bœuf* devant être explicité comme signifiant : si quelqu'un vole un œuf (protase), (alors) il vole(ra) un bœuf (apodose)<sup>3</sup>.

Mais il nous faut tout de même signaler les points suivants :

---

<sup>1</sup> Le présent article fait écho à un travail réalisé en collaboration avec Pierre Cadiot (Université Paris VIII, Université d'Orléans) et reprend certains éléments d'analyse développés dans le troisième chapitre de notre thèse de Doctorat : *Proverbes et motifs proverbiaux*, p. 365-520 (cf. Bibliographie, *infra*).

<sup>2</sup> Celles développées notamment dans *Langages*, n° 139 (2000) et *Langue française*, n° 134 (2002).

<sup>3</sup> On signalera qu'en amazighe, cette possibilité interprétative se traduit par deux variantes : l'une, cantonnée dans le domaine modal, reste dans le cadre d'une modalisation atemporelle ; l'autre a plus d'implication temporelle, nouant intimement modalité et temporalité.

Wanna yukrn taglayt, izäaĔ ad yaær tafunast  
*Celui qui a volé un œuf peut voler une vache.*  
Wanna yukrn tafullust, rad yaær tafunast  
*Celui qui a volé une poule volera une vache.*

- Le sens du proverbe n'est pas unifié, il est difficile de distinguer ce qui serait sémantique et ce qui serait pragmatique.
- Un même proverbe a souvent plusieurs sens, s'étagant à différents niveaux de généralité.

Le proverbe n'a pas un sens (proverbial) unique, mais plutôt un étagement de sens à des degrés variables de généralité, et que cette généralité est présente dès le niveau de la thématique (littérale) sensible, ou « scénographie ».

## 2. Sémantique interne

La stabilité aux niveaux syntaxique et pragmatique n'implique aucunement une « staticité » sémantique, d'où la notion de dynamique de constitution. Ceci ne se comprend que si l'on admet d'emblée que les unités lexicales constitutives du texte proverbial ont un statut sémantique différent, qu'elles sont fortement polysémiques, et donc, engagées dans des couches variables de leur valeur sémantique, dans le sens où le proverbe joue précisément sur la *non-univocité* et la *transformativité interne* des mots et de leurs référents.

L'ontologie même des entités nominales et leur mode de constitution dans l'expérience sont pris dans ce jeu avec l'identité, décisif dans la genèse du sens proverbial, selon des axes à la fois métonymiques et méronymiques. C'est-à-dire que le proverbe se situe dans une première phase où le montage est celui d'une hétérogénéité ontologique, puis dans un second mouvement narratif, il les renvoie à leur association méréologique. Prenons par exemple le proverbe suivant : *wanna ikcmm anuã, iqqañ d ad yili iãlyan* (Qui entre dans une forge aura des traces de suie). On voit que dans un premier temps la *suie* fait partie de la *forge* (méréologiquement), et que dans un deuxième temps, elle s'en détache (métonymiquement).

Aussi, les entités substantives sont chargées de valeurs métaphoriques, des valeurs qualitatives et axiologiques (travail, richesse, saleté, nuisance, risque, menace, etc.), qui les concernent moins en tant que telles que dans un « état singulier ». Ce sont ces valeurs liées donc à des *états*, qui, parce qu'elles sont immédiatement transposables, constituent la métaphoricité, la *figuralité* et donc la généralité du proverbe.

Le texte du proverbe suppose alors une sorte de cycle métamorphique. Les entités-états ne sont plus que des rapports singuliers, des valeurs et des attributions, dont les entités mises en jeu au niveau de la thématique littérale (ou scénographie) sont les indices et/ou les emblèmes. Pour reprendre le proverbe cité plus haut, on distinguera par exemple :

- (i) *forge avec la suie* = « travail et richesse », donc indice de valeurs positives ;
- (ii) *suie détachée* = « saleté, inconvénient », donc indice de valeurs négatives.

Mais *forge* emblématise aussi la notion de « risque » et donc le fait d'y entrer à celui de prise de risque.

Un autre mécanisme référentiel va dans le même sens dans le proverbe suivant : AÇËu ittaboan aman, ur ar iskar adil (La pierre qui suit le courant ne fait pas de mousse). Fr. *Pierre qui roule n'amasse pas mousse*. Ici, on ne transpose pas la *pierre*, mais le fait pour une pierre de rouler, et donc le fait pour tout x. de « rouler », en un sens du verbe qui cesse de dépendre de la « pierre ». De la « pierre », toute autre propriété que celle de « rouler » est effacée dans le texte proverbial et c'est le verbe qui prend le relais dans la montée en généralité. On illustre ainsi par « suivre le courant (d'eau) » le fait que ce qui est prioritairement en cause dans « rouler », c'est le motif de l'entraînement, et de la perte de contrôle<sup>4</sup>.

De même, il est évident que l'« œuf » et la « vache », dans le proverbe cité plus haut, s'interprètent indépendamment de toute référence spécifique, parce que le proverbe les profile dans le jeu de leur opposition « petit/ gros ». Finalement, les oppositions taglayt/ tafunast et tafullust/ tafunast mettent en profil tout ce qui peut être associé au contraste « petit »/« gros », ce qui permet même de les détacher du prédicat « voler ».

Soit encore dans le proverbe ils ur gis ixsan *La langue n'a pas d'os*, la notion d'*os* s'engage vers des propriétés attribuées et génériques (charpente / structure / stabilité) et c'est en suivant les lignes de cette sériation (du concret vers l'abstrait) que le texte proverbial se confond avec cette métamorphose de l'*os* dans le champ de son opposition à *langue*, elle-même identifiable à des prédications génériques : *glisser, dérapier, échapper*. La généralité du sens proverbial tient de ce contraste, opposant la *substantivité* de l'*os* et la *prédicativité* de la langue.

Dans le proverbe, les entités substantives n'ont pas d'autre fonction que de thématiser des rapports spécifiés. Ce sont donc ces rapports qui, promus au rang d'indices de comportement et en s'associant à la structuration implicative de leur texte, entraînent une requalification dans le domaine des affaires humaines<sup>5</sup>.

Le sens proverbial peut être dit métaphorique, mais cette métaphoricité est avant tout une montée des lexèmes en généralité, souvent en plusieurs étapes qui restent impliquées les unes par les autres. Cette montée en généralité opère dans le cadre d'une bascule de l'épistémique au déontique, sans qu'on puisse évaluer à quel stade on passe de l'un à l'autre.

Dans le cas du proverbe notamment, les deux modalités - déontique et épistémique - sont étroitement enchevêtrées :

---

<sup>4</sup> Il y a aussi un jeu de polarisation ambigu autour des valorisations :

Rouler (1) : « se déplacer », « être actif », « être mobile »

A un premier niveau, « rouler » est évalué positivement, mais l'apodose fait immédiatement basculer vers un plan négatif (on n'accumule rien, on ne fait pas fortune).

Rouler (2) : « être instable », « bouger trop »

A un deuxième niveau, la perspective peut s'inverser dans la protase : « rouler » se fixe d'emblée sur une valeur négative.

<sup>5</sup> D'abord parce que les humains sont concernés par ces indices de comportements (implication et assimilation projective), ensuite, parce que les entités substantives mises en jeu dans la scénographie acquièrent le statut d'emblèmes et représentent certains aspects des comportements humains.

- Il n'y a pas toujours un impératif morphologique, mais plutôt un présent gnomique et atemporel exprimé par le thème de l'aoriste.
- Le présent exprimé par l'aoriste intensif implique souvent l'idée déontique de *devoir*<sup>6</sup>.
- Aussi, le présent atemporel dit *gnomique*, exprimé à travers l'aoriste, s'associe souvent à des valeurs futures et modales.
- Parfois, les proverbes sont présentés sous forme d'injonction (verbes à l'impératif) et interprétés comme *morale directe* (maxime traduisible en « il faut... »). Dans ce cas, le proverbe s'interprète d'emblée en termes déontiques : l'aspect épistémique est complètement subordonné au déontique<sup>7</sup>.

### 3. La bascule épistémique-déontique

Pour nous, l'essence du proverbe doit surtout être repérée dans son double régime « gnomique » et « déontique », plus précisément encore dans une bascule entre ces deux régimes de discours. Il n'y a proverbe que dans la mesure où un savoir est valorisé comme morale pratique.

Les proverbes jouent sur un effet de bascule entre une matrice événementielle spécifiée, thématique figurative, en même temps que sur une promotion générique, prescriptive et normative. Le statut modal des proverbes se joue donc doublement selon des marquages explicites ou impliqués indirectement par le jeu de la scénographie et des micro-montages narratifs impliquant et engageant des acteurs, qui passe obligatoirement par un cycle métamorphique : la *bascule gnomique-déontique*, qui permet de capter l'enjeu pratico-moral et, donc, l'interprétation proverbiale. Ceci ne se comprend que si l'on admet que, d'emblée, toutes les entités sont inséparables de leurs valeurs, dites métaphoriques.

Les dimensions déontique et épistémique sont présentes à un même niveau et c'est dans le détail des interprétations que les deux aspects se détachent, entraînant le basculement vers le déontique, morale du message proverbial. Le mini-scénario interne ou micro-montage narratif se projette à l'extérieur en maxime et nous interpelle (concerne) en tant qu'humain, en nous impliquant comme actant-destinataire du message proverbial.

Il y a donc, à la fois, un côté métaphorique de projection analogico-métaphorique et implication de l'intérieur : on est concerné en quelque sorte en tant que spectateur-acteur, parce qu'on « perçoit » les entités et les attributs (ou valeurs) et les enjeux axiologiques de la thématique figurative sensible, dans le sens où le seul réseau relationnel et actoriel est porteur de déonticité, à la fois par assimilation projective et par intériorisation.

---

<sup>6</sup> Dans des proverbes comme :

Wanna ivran i waäu, ur ar yalla i walim

*Celui qui appelle le vent ne pleure pas pour la paille.* (= ne doit pas pleurer pour la paille)

Yan yut ufus nns ur ar yalla

*Celui qui a été frappé par sa propre main ne doit pas pleurer.*

<sup>7</sup> Par exemple : Ut uzal sul ipma *Il faut battre le fer tant qu'il est chaud.*

Dans le proverbe, les dimensions déontique et épistémique sont d'abord dissociées, et c'est seulement dans le détail des interprétations que les deux aspects se rapprochent. Souvent, la dimension déontique est absente de l'expression, mais impliquée de manière transparente dans son interprétation.

Ce qui nous amène à dire que le texte proverbial suppose une sorte de *cycle métamorphique*, mis à part le cas des maximes, avec un contenu (explicite) déontique, où les proverbes explicitent une morale directe qui s'interprète d'emblée en termes déontiques puisque, justement, nous n'avons pas de phase où les deux versants épistémique-déontique seraient dissociés.

Dans beaucoup de proverbes métaphoriques, l'épistémique existe comme un horizon antérieur au déontique : c'est un déontique qui s'appuie sur un savoir (gnomique-épistémique) déjà présenté comme inévitable. Ce qui fait le déontique, c'est le fait que c'est épistémiquement inévitable.

L'épistémique et le déontique s'impliquent donc l'un l'autre dans des horizons d'interpellation pragmatique, selon que l'on ait affaire soit à une thématization de situation (phase statique/ épistémique), soit à une thématization d'individu (phase dynamique/ déontique). C'est « épistémique » quand on reste dans un niveau situationnel avec un repli des sujets qui ne sont plus que des éléments d'informations (actants, ou rôles dans des situations). Et c'est « déontique » quand on voit la chose du côté de l'interpellé (interlocuteur/ destinataire).

Soit dans un proverbe comme : Yan ikcmn anuä, iqgan d ad yili iælyan (Qui entre dans une forge aura des traces de suie). On peut lui associer les deux phases statique/ épistémique, d'une part, et dynamique/ déontique, de l'autre, elles-mêmes équivalentes à des topoi et/ou à des maximes génériques :

**Phase statique (épistémique) :**

*On contracte les défauts/ vices de la société que l'on fréquente*

*Il faut s'attendre à ce que les conséquences prévisibles de ce qu'on fait se réalisent*

**Phase dynamique (déontique) :**

*Il faut choisir de bonnes fréquentations*

*Il faut savoir faire les bons choix*

*Il faut penser aux conséquences de ses actes/choix*

Soit un deuxième proverbe :

Iv tffv lommaËt, ur ar sul tetturri

*Quand le coup de feu est tiré, il ne revient plus.*

**Phase statique (épistémique) :**

*Les offenses peuvent laisser des traces définitives*

*Quand quelque chose. est fait, on ne peut plus revenir en arrière*



### **Phase dynamique (déontique) :**

*Il faut réfléchir avant de parler*

*Il faut réfléchir avant d'agir*

*Il ne faut pas se précipiter*

L'énonciation proverbiale trouve sa juste place dans le moment où la dynamique de l'action traduit un « oubli » de la phase épistémique. C'est à ce stade en effet que l'épistémique se métamorphose en déontique. La cohérence analytique de la relation « cause »-« conséquence » revient sous un jour déontique.

## **4. Phases de sens et dynamique de constitution du sens proverbial**

Notre approche propose de reconnaître la co-présence de trois phases du sens proverbial, comprises dans une dynamique de constitution, se répartissant selon le schéma suivant<sup>8</sup>:

- Phase A : phase de la scénographie ;
- Phase B : phase métamorphique de la généralité figurale, à travers laquelle s'effectuent les transpositions ;
- Phase C : principes de généralité morale et pratique, explicitables sous forme de maximes, ou de topoï de facture abstraite et logique.

Pour résumer, nous dirions que la dynamique sémantique du texte proverbial pivote autour d'une matrice transposable, qui constitue le *motif proverbial*, dont le métamorphisme confère un statut d'emblème aux couches figuratives et pratiques des scénographies, pour rejoindre un horizon de maximes ou de topoï stabilisés au plan argumentatif, horizon essentiel et constitutif de la compréhension du proverbe et de son enjeu pratico-moral.

### **Phase A : Phase de la scénographie**

La phase de la scénographie s'identifie à l'ensemble des ressources sémantiques qu'exploite la dynamique de constitution des sens proverbiaux. Il s'agit de la première phase qui constitue la matrice à la fois événementielle et thématique du proverbe, et qui consiste en un montage narratif impliquant des *acteurs*, avec des perspectives évaluatives et modales.

Il s'agit donc à la fois de structures événementielles-narratives et logiques-implicatives intégrant des acteurs, avec leurs rôles et leurs attributions, sous la perspective d'enjeux modaux et axiologiques.

---

<sup>8</sup> Pour cette partie théorique, concernant la proposition du modèle d'analyse sémantique et la description des strates de sens ou phases de constitution du sens proverbial, nous nous référons au travail de Y.-M. Visetti et P. Cadiot (2006) : *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*. Il ne s'agit ici que d'un résumé décrivant de façon très sommaire les trois phases de sens retenues pour notre modèle d'analyse sémantique. Un modèle que nous appliquerons par la suite à un corpus de proverbes amazighes analysés dans la section 5 de cet article.

### **Phase B : Phase métamorphique**

Dans cette phase s'effectue une reconstruction de la structure proverbiale avec une restructuration des acteurs et des actions de la scénographie, mais aussi, une reconversion des qualités et des attributions. C'est donc la phase qui assure la « montée en généralité » au sein de la dynamique proverbiale, la phase métamorphique où s'effectuent les transpositions.

C'est aussi la phase qui permet la bascule gnomique-déontique, c'est-à-dire le basculement vers les sens formulaires.

Elle est donc la phase métamorphique du motif proverbial qui est à la clé de sa généralité figurale et qui en fournit un principe d'interprétation, qui encadre à la fois la montée en généralité et l'enjeu modal (épistémique/ déontique) du proverbe.

### **Phase C : Vérités génériques, formulations pratico-morales**

La phase des rebonds possibles dans l'abstraction générique, menant à des maximes ou à des topoï de facture logique : préceptes moraux et principes pragmatiques ; principes de généralités morales et pratiques, explicites sous forme de topoï ou de maximes génériques.

## **5. Analyse de corpus et application du modèle**

Cette partie pratique, réservée à l'analyse d'un mini-corpus de proverbes amazighes, permet de donner une illustration concrète de ce modèle d'analyse sémantique à trois strates de sens.

La méthode que nous avons adoptée pour le présent modèle d'analyse sémantique des proverbes amazighes comprend plusieurs niveaux s'étageant de la façon suivante :

- (a) Le proverbe amazighe (transcription phonologique, en caractères Tifinaghe-Ircam)
- (b) La traduction française (en italique). Une traduction littérale (Lit.) est mise lorsqu'il y a un certain écart entre la structure d'origine et la traduction française correspondante.
- (c) Une réécriture idiomatique du proverbe- i.e. explicitation du sens métaphorique, des qualités et des valeurs attribuées aux actants de la scénographie, qui fournit une clé pour l'interprétation du proverbe et de son enjeu moral.
- (d) Une reformulation du sens (motif) proverbial sous forme de maximes génériques.

Notons que ce que nous appelons ici « réécriture idiomatique du proverbe » correspond aux phases de sens A et B (citées *in* section 4). Quant à la phase C de la dynamique de constitution du sens proverbial, elle se traduit dans le modèle d'analyse sémantique par la formulation des sens épistémique et déontique.

Nous passerons, dans ce qui suit, à l'analyse d'un mini-corpus de proverbes amazighes afin d'illustrer notre modèle d'analyse sémantique :

1

Talpbaqt ur jju tull ixf nns

Lit. Le basilic n'a jamais levé sa tête.

*Le basilic ne lève jamais la tête.*

Quand on est bon, on ne doit pas le montrer (on ne doit pas s'en flatter).

Il ne faut pas exalter son propre mérite, vanter ses mérites/ louer ses actions.

Il faut savoir rester modeste.

2

Yan yut ufus nns ur ar yalla

*Celui qui a été frappé par sa propre main ne doit pas pleurer.*

On ne doit pas se plaindre de sa situation, quand on est (soi-même) la cause de son malheur.

Il ne faut pas se plaindre des conséquences de ce que l'on a provoqué soi-même.

Il faut assumer les conséquences de ses actes.

3

Yan ipucn ur ar issntal amar

*Celui qui danse ne cache pas la barbe.*

On ne peut pas danser (en public) sans que personne ne s'en aperçoive.

Il faut se rendre à l'évidence (ne pas se détourner de/ se dérober à la réalité).

Il faut assumer ses choix.

4

Yan v ur illi wul nns, tuf lmut nns tudrt nns

*Celui qui n'a pas de coeur, sa mort vaut mieux que sa vie.*

On ne peut pas vivre sans sa dignité (vivre indolemment).

Il faut garder sa dignité (amour-propre).

Il ne faut pas compromettre son honneur.

5

Wanna innan trxa tmvra, yaÅm as d aman

*Celui qui prétend que les noces de mariage sont une chose facile, n'a qu'à subvenir à ses besoins en eau.*

On méconnaît la réalité d'une entreprise dont on n'a pas encore fait soi-même l'expérience.

On ignore la réalité de la chose dont on n'a pas fait l'expérience.

Il faut faire l'expérience de la chose pour pouvoir bien en juger.

6

Wanna igan ilammn, nqqbn t ifullusn

*Celui qui se fait son, les poules le picorent.*

On n'échappe pas aux conséquences de ses actes.

Il faut assumer les conséquences (suites malheureuses) de ses actes/ ses choix.

Il faut accepter ses choix.

7

Wanna iran tinvdin, iÇÇl asnt iäaËËn

*Celui qui veut obtenir une belle mouture doit étendre ses jambes pour faire tourner la meule.*

Quand on veut arriver à un bon résultat, on doit fournir l'effort nécessaire à sa réalisation.

Rien ne s'obtient facilement.

Il n'y a rien sans effort.

8

Yan iccan lpqq nns, iqqn alln nns

*Celui qui a mangé sa part ferme ses yeux (sur celle des autres).*

On ne doit pas convoiter les biens des autres.

Il faut se satisfaire (se contenter) de ce que l'on possède.

Il faut savoir se contenter (modérer sa convoitise).

9

Ur ar ttasi tamart tayyaä abla s usmäl

Lit. Une barbe ne porte une autre (barbe) que vers les cimetières.

*Un homme ne peut porter un autre homme que pour ses funérailles.*

On ne peut pas compter sur les autres pour subvenir à ses besoins.

Il faut savoir se prendre en charge, se débrouiller tout seul.

Il faut savoir compter sur ses propres moyens, savoir compter sur soi-même.

10

Ur ar kccmn izan imi iqqnn

*Les mouches n'entrent pas dans une bouche close.*

Quand on se tait, on ne s'expose pas.

On doit prendre garde à ses paroles, si l'on veut éviter les ennuis.

Il faut savoir tenir sa langue.

11

Loaql ad issififn<sup>9</sup>.

Lit. C'est l'esprit/ raison qui crible.

*A chacun, sa tête (raison) doit servir de crible.*

Chacun est son propre juge.

Il faut savoir juger de ses actions.

Il faut agir avec discernement, avoir bon discernement.

12

ur ar inttl uäää tafukt

Lit. Le doigt ne peut pas dissimuler le soleil.

*On ne peut pas s'opposer à la clarté du soleil.*

On ne peut pas cacher la vérité, se dérober à l'évidence.

Il faut se rendre à l'évidence, accepter la réalité des choses.

13

İİalb ivra tnt, lpajj iÇĒa tnt

Lit. Le *taleb* les a lues, le pèlerin les a vues.

*Le maître a lu, le pèlerin a vu.*

Si le maître a puisé son savoir dans les livres, le pèlerin a même exploré les lieux.

La connaissance pratique vaut plus que la connaissance théorique.

On connaît mieux la chose dont on a fait soi-même son propre témoignage/image.

14

Iv iffuv usufs, ur ar sul itturri

Lit. Quand le crachat est sorti, il ne revient plus.

*Quand on a lancé un crachat, on ne peut plus le retenir.*

Quand l'erreur est commise, on ne peut plus revenir en arrière.

Il faut penser aux conséquences (suites dangereuses) de ses actes.

Il faut réfléchir avant de parler, réfléchir avant d'agir.

---

<sup>9</sup> Variante : Loaql ad igan Imizan

15

Mla ittucrak wudm, ur sar yarud

*Si le visage appartenait à plusieurs, il ne serait jamais propre (lavé).*

Une chose qui appartient à plusieurs est souvent négligée.

On ne prend pas le soin nécessaire de ce qui est mis en commun.

On pense souvent à son bien personnel avant de songer aux autres.

16

ËËapt ur ar tettËÇÇa ixsan

*Le repos ne brise pas les os.*

Quand on reste tranquille, on ne risque pas d'avoir de problèmes.

On n'a rien à craindre, si l'on ne commet pas d'actes répréhensibles.

Il faut adopter une attitude raisonnable (observer les règles de bienséance, éviter les ennuis).

17

Ur yusi aÇaÇu nnk abla afud nnk

Lit. Il n'y a que ton genou pour supporter ton poids (fardeau).

*Seul ton genou peut te supporter.*

On ne peut vraiment compter que sur soi-même.

Il ne faut compter que sur ses propres moyens.

Il faut savoir s'aider soi-même, être indépendant.

18

Ur rad tssnt taäfi n lluz abla iv t inn tgit v yimi

*On ne connaîtra la douceur de l'amande qu'après l'avoir mise dans sa bouche.*

On ne peut pas connaître la réalité d'une chose tant qu'on n'en a pas encore fait l'expérience.

Il faut faire l'expérience d'une affaire pour pouvoir (bien) en juger.

On connaît mieux la chose dont on a fait soi-même l'expérience.

19

Tavaät issuxyurn ur ar tssa abla iv iËiç umda

Lit. La chèvre qui choisit ne boit que lorsque l'étang devient trouble.

*A trop vouloir choisir, la chèvre finit par boire de l'eau trouble.*

A vouloir trouver mieux, on finit par trouver plus mal/ par tout perdre.

Il faut savoir profiter de l'occasion qui se présente.

Il faut se satisfaire de sa situation.

20

Afus nnk ad rad ak issfä anjar nnk

*Seule ta main pourra te moucher.*

Il y a des choses qu'il faut faire soi-même (que l'on ne fera pas pour vous !).

On n'est mieux servi que par soi-même.

Il faut savoir compter sur soi-même.

21

Targant ur ar tskar asklu i umnid nns, ar t tskar i tnyaggugt

Lit. L'arganier ne fait pas de l'ombre pour son devant, il la fait pour le lointain.

*L'ombrage de l'arganier donne (fait) de l'ombre aux autres, mais pas à son arbre.*

On doit d'abord penser à servir ses (propres) intérêts avant de penser aux autres.

Il faut penser à soi-même avant de penser aux autres.

Il faut savoir tirer profit de sa situation.

22

Anna iskr wavaä v wargan, ixllä t s yilm nns

Lit. Tout ce que le bouc a fait de l'arganier, il le paiera de (par) sa peau.

*Tout le mal que le bouc a fait à l'arganier, on le lui rendra dans sa peau.*

On paie toujours le mal que l'on a fait (on n'y échappera pas !).

On n'échappe pas aux conséquences de ses actes (on finit par les subir).

23

Yat tfunast ur ar takka aæfay I tqqbilt

Lit. Une seule vache ne donne pas de lait pour (toute) la tribu.

*Une seule vache ne saurait pourvoir aux besoins de toute une tribu.*

Tout seul on n'arrive à rien.

La vie en communauté requiert la participation de tous.

Il faut s'entraider, unir les efforts.

24

Yan dar uxsan ad icttan tirufin

*Seul celui qui a toutes ses dents peut manger des grillades.*

Il faut avoir les moyens pour pouvoir assouvir ses envies/ pour aboutir à ses fins.

Rien ne peut s'obtenir sans les moyens légitimes.

Il faut avoir les moyens.

25

Luqt n tvri ad isadmar bab n loaq<sup>10</sup>.

*C'est au moment où l'on l'appelle que vient (répond) l'homme sensé.*

Il faut répondre à l'appel au moment où l'on vous demande.

Il faut réagir au bon moment.

Il faut faire les choses en temps voulu.

## Conclusion

A la fin de cette section pratique, réservée à l'illustration et l'application du modèle d'analyse sémantique, nous aimerions faire une sorte de mise au point et formuler les remarques suivantes :

- Le modèle d'analyse sémantique que nous proposons et que nous avons appliqué à un échantillon de proverbes amazighes s'articule autour de deux niveaux principaux participant à l'élaboration et à la formulation du sens proverbial :

Un premier niveau qui concerne les phases de sens A et B et qui correspond dans le modèle à la réécriture idiomatique du proverbe qui en fournit un principe d'interprétation ; le deuxième niveau qui concerne la phase C est celui de la formulation des sens épistémique et déontique, et de la montée en abstraction générique.

- Notons que ce premier niveau (phases A et B) est absent dans le cas des proverbes qui explicitent une morale directe qui s'interprète directement en termes déontiques. Dans ce cas, le sens proverbial est traduit directement sous forme de formulations déontiques.
- Certains proverbes privilégient une lecture épistémique (proverbes qui présentent une On-vérité, un savoir gnomique « il faut savoir que... »), d'autres ont un sens qui s'interprète directement en termes déontiques « il faut..... ». C'est ce qui nous amène à proposer, dans la section suivante, un modèle de classement des proverbes selon les sens épistémique et déontique.

## 6. Annexe. Pour un modèle de classement

Nous proposons, dans la section qui suit, un modèle de classement des proverbes selon les sens épistémique et déontique, en les classant sous forme de listes de topoï et de maximes génériques, des maximes qui correspondent généralement à des formulations pratico-morales, ou à des topoï logico-pragmatiques.

---

<sup>10</sup> Var : Iv ar aqgran i yan, ar ittini noam.



Nous partirons dans cette esquisse de classement des topoï abstraits et des principes généraux, pour ensuite arriver à des topoï pragmatiques et des principes pratiques et moraux.

**Liste de topoï et de maximes génériques :**

Rien ne s'obtient facilement.

Il n'y a rien sans effort.

Wanna iran tinvdin, iÇÇl asnt iäaĒĒn  
Mla ur iga afus inu, ur rad icc yimi inu  
Yan ismuttin iäaĒĒn, ar lkkmn lxi

Chacun est jugé selon ses actions (bonnes ou mauvaises).

Chacun paie pour ses propres actes (ses erreurs).

Ku tavaät tugl sg uäaĒ nns  
Wanna ur iccin ibawn, ur ar ittuff uplig nns  
Wanna ur izrin f talavt, ur rad gis tslv

On n'échappe pas aux conséquences de ses actes.

On paie toujours le mal que l'on a fait (vient toujours le moment de payer !).

Yan ikcmn anuä, iqqan d ad yili iälyan  
Wanna imäln ix f nns v ilammn, skurkzn t ifullusn  
Anna iskr wavaä v wargan, ira t iskr ddbbav v yilm nns  
Kullu ma tuzzl tavaät v udrar, rad t txllä v luäa

Une offense peut laisser des traces définitives (peut blesser à jamais).

Iv tffv lommaĒt, ur ar sul tetturri  
Iv iffuv usufs, ur ar sul itturri  
Iv lb yils lbaĒuä iqquĒn  
Ijji utrs, ur ijji gar awal

On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

Ur rad ak iæmz ida k iccan abla afus nnk  
Ur rad ak iæmz abla iskr nnk

On n'est mieux servi que par soi-même.

Afus nnk ad rad ak issfä anxar nnk  
Ur rad ak yalla abla tiĒ nnk  
Ur yusi aÇaÇu nnk abla afud nnk  
Ur yusi lhmm nnun bla tasa nnun

On connaît mieux la chose dont on a fait soi-même l'expérience.

Il faut faire l'expérience/frais d'une affaire pour pouvoir (bien) en juger.

Ur rad tssnt taäfi n lluz abla iv t inn tgit v yimi

Wanna innan trxa tmvra, yaÅm as d aman  
Wanna innan iãmmiã buffi, ig nn gis afus  
İİalb ivra tnt, lpajj iÇËa tnt  
Yuf yan iÇËan yan isllan

Il faut avoir les moyens légitimes.

Ar yakka Ėbbi ibawn I vwalli ur iİİafn uxsan  
Yan dar uxsan ad icctan tirufin  
Ma trit timÇin a war uxsan

Il faut savoir compter sur soi, sur ses propres moyens.

Wanna igan aouwvam, izggr ixf nns  
Ur ar ttasi tamart tayyaã abla s usmäl  
Mla ur iga afus inu, ur rad icc imi inu

Il faut savoir se satisfaire de sa situation, se contenter de ce que l'on possède.

Anna tÇËa tiİİ, tra t  
laÇ ad ittqqnn alln  
yan iccan lpqq nns, iqqn alln nns

Il faut savoir reconnaître ses limites.

Yan dar uxsan ad icctan tirufin  
Ma trit timÇin a war uxsan

Il ne faut pas prendre des risques inutiles.

Il faut savoir estimer le danger.

Yan iİİafn yat tiİİ, ur ar igãan v walim  
Ur ar immal yan tadunt i trgin  
Ur ar ttrus tasa v tama n umucc

Il faut savoir écouter : ne pas s'entêter, savoir tirer profit des conseils.

Ixf iqquËn, labudd ad ĖÇin  
amÇ lfaytt v yimi n war lfaytt  
İptajja loaql s wayyaã  
İËwa loaql i wayyaã

## Références bibliographiques

- Ait Ahmed Slimani, S. (1996), *Proverbes berbères de Kabylie : texte berbère et traduction*, Paris, l'Harmattan.
- Ait Ferroukh, F. (1995), « Proverbialisation du vers. Un fait d'intertextualité berbère (Kabylie) », *Littérature orale arabo-berbère*, n° 22-23, p. 29-52.
- Anscombre, J.-C. (1994), « Proverbes et formes proverbiales : valeurs évidentielles et argumentatives », *Langue Française*, n° 102, p. 95-107
- Anscombre, J.-C. (éd.) (2000), « La parole proverbiale », *Langages*, n° 139, Paris, Larousse.
- Anscombre, J.-C. (2003), « Les proverbes sont-ils des expressions figées ? », *Cahiers de lexicologie*, n° 82/1, p. 159-173.
- Azougarh, M. (1989), « Proverbes berbères (Maroc central) », Paris, *Etudes et Documents Berbères*, n° 5, p. 49-57.
- Bentolila, F. (Sous la direction de) (1993), *Proverbes berbères*, Groupe CERAM-Awal, Paris, L'Harmattan-Awal.
- Bentolila, F. (2004), « Les formes courtes de la littérature amazighe : les énigmes et les proverbes », in *La littérature amazighe. Oralité et écriture. Spécificités et perspectives*, Actes du colloque international, Rabat, IRCAM, Série : Colloques et séminaires, n° 4, p. 155-170.
- Cadiot, P. (2003), « Du lexème au proverbe : pour une sémantique anti-représentationaliste », in *Variation, construction et instrumentation du sens*, Paris, Lavoisier, Publications Hermès Sciences, p. 41-59.
- Cadiot, P. Nemo, F. (1997), « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *Journal of French Language Studies*, n° 7, p. 1-19.
- Cadiot, P. et Talmenssour A. (2007), « Dynamique sémantique du texte proverbial. Corpus berbère et français », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, Presses Universitaires d'Orléans.
- Conenna, M. (2001), « Structure syntaxique des proverbes français et italiens », *Langages*, n° 39, p. 27-38.
- Conenna, M. et Kleiber, G. (2002), « De la métaphore dans les proverbes », *Langue Française*, n° 134, p. 58-77.
- El Mountassir, A. (2003), *Dictionnaire des verbes tachelhit-français*, Paris, L'Harmattan.
- Kleiber, G. (2000), « Sur le sens des proverbes », *Langages*, n° 139, p. 39-58.
- Moustaoui, M. (2002), *Nnan willi zrinin*, Casablanca, Editions Tawssna.
- Nacib, Y. (1990), *Proverbes et dictons kabyles*, Alger, Editions Andalouses.
- Ould-Braham, O. (1989a), « Locutions et proverbes kabyles », Paris, *Etudes et Documents Berbères*, n°5, p. 5-21.

Ould-Braham, O. (1989b), « Proverbes et dictons kabyles d'après une collecte personnelle », Paris, *Etudes et Documents Berbères*, n° 6, p. 94-119.

Roux, A. (1995), « Enigmes et proverbes en berbère-tachelhit », Paris, *Etudes et Documents Berbères*, n° 12, p. 183-197.

Talmenssour, A. (2007), *Représentations du corps en tachelhit : polysémie nominale, expressions idiomatiques, proverbes*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université d'Orléans.

Talmenssour, A. (2009), *Iwaliwn ddrnin. Dictionnaire de proverbes amazighes*, Texte tachelhit-français (en préparation).

Tamba, I. (2000), « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes », *Cahiers de Praxématique*, n° 35, p. 59-67.

Visetti, Y.-M. et Cadiot, P. (2006), *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris, PUF.

# Comptes rendus



Hammou Belghazi (2008), *Tađa chez les Zemmour. Instances, Puissance, Evanescence*, Rabat, Publications de l'IRCAM, 327 pages.

Lorsque La Kahina, célèbre reine berbère de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, veut adopter l'envahisseur Khalid ben Yazid pour maintenir la paix en son royaume, elle lui donne le sein et dès lors l'établit en véritable fils : « Chez nous tous berbères, la parenté de lait confère un droit réciproque d'hérédité [aurait déclaré La Kahina]. En conséquence, elle prit de la farine d'orge qu'elle aggloméra avec de l'huile et qu'elle plaça sur ses seins, puis appelant ses deux enfants, elle la leur fit manger avec Khalid sur sa poitrine et leur dit : "vous voilà devenus frères"<sup>1</sup> ».

Ce geste, qui a marqué les imaginaires des historiens arabes<sup>2</sup> et qui continue à tant faire gloser, renvoie effectivement au fait social maghrébin par excellence : le pacte de *tađa*, le pacte de la colactation ou allaitement symbolique des contractants d'un groupe réunis dans un objectif de solidarité. *Tađa* signifie allaitement collectif. « Il s'agit du procédé d'allaitement symbolique utilisé afin de nouer le lien, explique Hammou Belghazi, qui se forme toujours entre deux groupes et près [d'un édifice sacré renfermant l'influx bénéfique] d'un saint : les hommes de chacune des parties intéressées consomment ensemble un couscous arrosé de lait de femmes issues de l'autre partie... Une fois scellé, ce pacte bilatéral prohibe le mariage et la violence entre les gens des unités alliées ».

Jadis, le serment renouvelé lors de cérémonies régulières assurait la paix par la solidarité des groupes face à une situation de grand danger. Ce geste, très mythifié – souvent non-compris, connoté à tort sexuel dans une culture où le sein maternel n'a pas de valeur érotique – a fait l'objet d'une recherche dense et très clairement rédigée, qui vient repositionner le débat en s'écartant d'idéologies caduques qui refusèrent trop longtemps de le considérer tel qu'il est. Même si l'on apprend que le pacte est pratiquement éteint dans le Maroc central, il était important de questionner, aujourd'hui, ses survivances ou plutôt son « évanescence » – concept proposé par l'auteur pour parler de ce qu'il resterait d'institutions qui se délitent et qui n'existent que pour quelques-uns : ceux qui furent les acteurs passés d'un tel pacte – mais aussi pour rendre compte des derniers témoignages de la vieille génération confrontée aux perceptions négatives plus contemporaines. Aussi

---

<sup>1</sup> Ibn Udari al-Murrakuchi, traduit par E. Fagnan, *El-Bayan el-moghrib fi akhbâr el-andalus wa el-Maghrib*, tome 1, Alger, 1901, p. 27-28. L'adoption de Khalid ben Yazid, l'un des quatre-vingt chefs arabes faits prisonniers par La Kahina, s'est faite après la bataille de Baghaya.

<sup>2</sup> Nous renvoyons à l'excellente étude de Abdelmajid Hannoum, « Colonial histories. Post colonial memories : The legend of the Kahina, a North African Heroine, Studies in African Literature », in *International Journal of Middle East Studies*, n° 35, Cambridge University Press, 2003, p. 346-348.

n'est-il pas étonnant que ce travail ait permis de nourrir récemment de l'article « Colactation (pacte de "tad'a") » *l'Encyclopédie Berbère*<sup>3</sup>.

La quatrième thèse ainsi publiée sous le sceau de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), s'intitule : *Tađa chez les Zemmour. Instances, Puissance, Evanescence*. C'est une monographie très aboutie et très complète présentant le phénomène maghrébin dans une région qui a été de tout temps un carrefour entre la montagne, la plaine et les côtes atlantiques. Parmi les premières régions exposées à la colonisation, elle a subi des changements profonds dans ses institutions et dans la gestion du collectif au point que trois décennies après l'empreinte coloniale, la tradition paraît désuète, voire méprisable. L'ouvrage revient donc sur ce phénomène total qu'est la *tađa*, tout en décortiquant ce qui en a été dit au travers de ce qu'il resterait aujourd'hui de cette pratique, mais aussi de ce qu'on en dit sur le terrain et dans les villes, voire en Europe. Le fait social perdure, mais évolue : la thèse pose bien que l'on peut saisir un fait social dans un contexte précis qui peut être subsumé ou au contraire malmené. L'auteur s'attache ainsi à montrer, par un échantillon intéressant de témoignages, et par des lectures critiques attentives, offerts en petites touches dans le texte, comment le système éminemment territorial, s'ouvrait jadis en rhizome sur un territoire de plus en plus vaste liant entre elles, les tribus, et comment ce phénomène aujourd'hui s'est peu à peu disloqué, tendant à le disqualifier totalement.

L'auteur est parti en effet d'un constat simple : comment une institution sociale, sacrée, aussi fondamentale pour le groupe, qu'est la *tađa* s'est-elle autant vidée de son sens ? Il analyse ainsi les causes de sa perte face aux nombreux changements sociaux du Maroc précolonial à nos jours (p. 187). Ainsi, Hammou Belghazi reprend les textes et témoignages les plus anciens que nous ayons sur ce geste, puis les confronte à la donne contemporaine, et dresse ainsi un tableau fort impressionnant à la fois de ce que fut ce fait social, évidemment, total et de ce qu'il est aussi désormais sur le terrain. Car la *tađa* n'est pas le pâle vestige de ce qu'elle fut, comme tant d'autres phénomènes sociaux, elle n'est plus la survivance de rites profonds qui réaffleure parfois à la faveur de personnalités locales ou de la conjoncture, elle est désormais très déconsidérée, honteuse. La perception fortement négative dénoncée dans l'ouvrage montre aussi d'abord la perte de transmission (p. 290-296) et la dislocation progressive de la société Zemmour. En cela, la méthode choisie impliquait de refuser le présent ethnographique qui naguère fit *florès*, sans plus détacher l'objet d'une réalité sociale plus globale. Dès lors, il lui est permis de montrer un fait puissant, dont les prémisses peuvent être traquées à divers niveaux de la société contemporaine.

Ce « pacte tribal » est largement pratiqué à l'époque précoloniale à la suite de luttes meurtrières pour mieux les prévenir en soudant de proche en proche deux ensembles sociaux voisins ou se revendiquant une ascendance commune. Comme toute institution berbère, il s'établissait en ces territoires au cours d'une cérémonie

---

<sup>3</sup> C. Agabi, « Colactation (pacte de "tad'a") », in *Encyclopédie Berbère*, Aix-en-Provence, Edisud, Tome 13, 1995, p. 2046-2047. Cet article a été publié sous les recommandations de Marceau Gast. Est-il besoin de souligner ici que M. Gast, l'éminent spécialiste du Maghreb et des ressources sahéliennes, a orienté méthodologiquement la recherche de Hammou Belghazi ?



célébrée sous les instances du sanctuaire d'un saint et autour d'une agape, repas cérémoniel et contractuel, qui permet d'accomplir, pendant des siècles un mécanisme de pondération tribale fort efficace pour les sociétés agro-pastorales du Nord de l'Afrique. Il revenait ainsi à rendre frère le groupe extérieur, parfois hostile ou intéressé par les mêmes ressources (pâturages) en entretenant des tabous, non-dits intériorisés (interdit du mariage et de son extrême, la violence) et donc être solidaires face aux aléas de l'existence en portant des valeurs susceptibles de maintenir la paix et de favoriser l'échange à l'intérieur des groupes (mais cela sans entretenir spécialement l'échange matrimonial).

Prudent, Hammou Belghazi, l'auteur, se méfie des lectures trop rapides effectuées avant lui, même les plus abouties<sup>4</sup> ont leurs oublis, voire leurs aveuglements. Il a observé le phénomène sur une dizaine d'années, il a recensé des expériences, questionné plusieurs générations, confronté les témoignages de groupes divers en des terrains de recherche de longue et moyenne durée, mais aussi dans la ville, dans les mémoires réactivées, chez les émigrés de France puisque la thèse soutenue en France impliquait cette expérience internationale n'excluant pas le contact avec la diaspora, bien au contraire. Un phénomène aussi important que la *taḍa* ne respecte pas les frontières artificielles des régions, elle suit les groupes où qu'ils aillent. Titulaire d'un doctorat de sociologie et d'anthropologie<sup>5</sup> soutenu en 2003 dans l'Université de Franche-Comté, sous la direction de Bertrand HELL, le grand spécialiste du chamanisme et du sacré, l'auteur traque le changement social depuis qu'il s'est tourné vers les études de sociologie après une enfance et une adolescence passée entre le pays Zemmour (à Khemisset et sa région), qu'il n'a jamais vraiment quitté, et la ville de Rabat. La bibliographie témoigne de la curiosité qui fut la sienne durant ces longues années de recherche, les références classiques sur la culture berbère, le matériau bibliographique concernant son sujet en particulier, et en même temps, de nombreux articles traitant d'un aspect marginal ou saillant du phénomène.

Le plus grand mérite de ce livre est de présenter de façon simple et objective – à la portée de tous les niveaux de lecture – un des faits sociaux majeurs maghrébins en montrant la complexité et la diversité des sociétés, et en remontant les périodes historiques jusqu'à nous, dans un examen précis et à chaque fois juste et averti. Simplet ne signifiant pas simpliste, l'analyse décortique, nuance, affine et va jusqu'au bout du Maroc colonial et post-colonial. Chaque référence apparaît donnant ainsi à mieux pénétrer dans une culture familière au lectorat francophone pas toujours au fait du monde berbère marocain contemporain. Cette excellente synthèse ancre ainsi d'emblée le lecteur dans le quotidien et la profondeur d'une société, tout en explicitant l'ensemble des phénomènes s'y rattachant, toujours replacés dans leur contexte historique.

---

<sup>4</sup> Notamment Marcel Lesne, *Evolution d'un groupement berbère : les Zemmour*, Rabat, Ecole du livre, 1959, 474 p., et *Les Zemmour, essai d'histoire tribale*, Aix-en-Provence, Extrait de la ROMM, 1966-67, 130 p.

<sup>5</sup> *Taḍa : puissance et évanescence. Recherche sur la mutation du mode d'existence des Zemmour : contribution à l'étude du changement social dans le Maroc rural*, sous la direction du Professeur Bertrand HELL, Université de Franche-Comté, 390 p.

Une autre qualité de cette thèse pleine de finesse, est l'honnêteté : les sources sont scrupuleusement citées, les travaux comparés, les dates toujours indiquées, les citations prélevées à bon aloi. L'étude est très documentée, on y sent un grand soin à réunir – après l'analyse délicate et complète du matériau bibliographique – et analyser des actes notariés inédits, à les compléter d'explications prélevées *in situ*, à élaborer des tableaux et des schémas complémentaires ou de synthèse, à nourrir la démonstration de cartes ou de figures qui permettent de s'appropriier l'énoncé, d'aller jusqu'au bout de chaque raisonnement.

L'ouvrage se découvre par les « Instances », sortes de Prolégomènes à cette recherche, qui rappellent les cadres de ce travail et qui introduisent l'institution de la *taḍa* à un public non averti. Ensuite, il est question de pénétrer dans le fait sociétal et comprendre comment il se manifeste, quel en est son pouvoir ou sa « puissance », d'où le titre de la seconde partie de son étude. Dans le troisième et dernier degré d'analyse « Evanescence », il sera question de la fortune critique et de la dislocation et de la perte de ce phénomène. L'auteur tente alors de proposer une façon intelligente de prolonger ce qui n'est plus qu'un pâle patrimoine d'une culture qui formait un tout et qui n'est plus, ou plus au mieux qu'un souvenir, au pire une honte. On sait cependant qu'il n'est plus porté par ceux qui en sont les descendants directs, et que par conséquent, il est voué à mourir. Nous regrettons que par peur d'être nostalgique ou peu suffisamment scientifique, l'auteur adhère à un mouvement général de constat de mort, un mouvement fataliste. Au nom de la distance critique due à tout travail d'anthropologie, là où sans doute aurait-il pu y avoir aussi l'ébauche d'une position particulière que Hammou Belghazi avait, lorsqu'il habitait l'Europe : l'engagement dans un travail où la mémoire peut être un moteur, un rempart contre l'uniformisation culturelle et la perte des repères. Laissons-en lui le temps cependant. Et renouveler des concepts reste un exercice périlleux. Nous avons déjà eu beaucoup avec ce livre de 327 pages et tout son corps critique soigneusement établi (bibliographie, glossaire, illustrations, cartes et schémas).

Réjouissons-nous plutôt qu'une génération nouvelle prenne en charge son passé, en le lavant de dérives idéologiques qui gommèrent souvent les spécificités d'un phénomène, et tout en proposant une nouvelle approche exhaustive d'un fait social total majeur pour le monde berbère. Exemple, cette publication ouvre une série qui se consacra au monde berbère marocain en prenant aussi de la hauteur pour englober dans un temps second toute la *tamazgha* (l'aire berbère), ce monde aux frontières non-étanches de l'amazighité (des parlers berbères).

Salima Naji

Docteur en Anthropologie de l'EHESS, Architecte DPLG et chercheur rattachée au Laboratoire "Sources Anciennes-Multimédias-Publics pluriels" (Université de Caen)

# Résumés de thèses



Boukous, Ahmed (2009), *Phonologie de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM, 445 pages.

Cet ouvrage est une version remaniée de la thèse de Doctorat d'Etat que l'auteur a soutenue devant l'Université de Paris VIII, Saint-Denis, le 26 juin 1987, et intitulée « Phonotactique et domaines prosodiques en berbère », 700 pages.

L'objet de la thèse est l'examen de la phonotaxe de l'amazighe à travers l'analyse des contraintes pesant sur l'agencement des phonèmes dans la génération des séquences segmentales et l'étude des processus phonologiques résultant de cet agencement au niveau des domaines prosodiques. Sont également étudiés quelques aspects de la phonotaxe suprasyllabique liés au sandhi consonantique. L'examen du sandhi a conduit à décrire le comportement des suites formées de segments appartenant à la même classe naturelle et séparés par un système de frontières universel. Cela a permis de poser un certain nombre de généralisations empiriques relatives aux différents types de processus de sandhi, à savoir l'harmonie de voisement, la dissimilation, l'allongement consonantique et la pharyngalisation.

Le cadre conceptuel et méthodologique dans lequel a été menée l'analyse est celui de la phonologie métrique telle qu'elle a été développée dans les travaux de Selkik (1980, 1984), travaux dans lesquels la théorie de la sonorité occupe une place centrale pour décrire et expliquer la phonotaxe syllabique. Les segments y sont conçus en tant qu'unités dont la structure et la fonction se définissent en termes d'interaction et de cooccurrence. Ce cadre a été enrichi ici par une théorie basée sur une échelle articulatoire dont l'apport a permis de formuler de manière adéquate et élégante les conditions de structure syllabique, en particulier les conditions sur les agrégats consonantiques présents dans l'attaque et dans la rime de la syllabe.

L'hypothèse postulée et défendue dans la thèse est que les principes généraux qui régissent la structure phonique de l'amazighe ainsi que les contraintes phonotactiques sont formulées de façon adéquate dans le cadre d'une conception prosodique de la représentation phonologique dans laquelle les unités segmentales se regroupent en catégories hiérarchisées, à savoir la syllabe, le mot prosodique et la phrase intonative.

Placé dans son contexte, cet ouvrage présente un intérêt théorique, empirique et pragmatique. L'intérêt théorique réside dans la mise à l'épreuve de l'adéquation explicative et descriptive du modèle métrique élaboré durant les années 1980 et son développement à partir des données spécifiques à la phonologie de l'amazighe. Evidemment, la théorie linguistique a fait, depuis, des progrès substantiels qui ont, sans doute, permis de produire des analyses encore plus fines de la phonologie et de la morphologie des langues.

Ce travail, qui intègre une démarche variationniste, a également une valeur empirique de par l'importance conférée aux données puisées dans différents lectes de l'amazighe. L'approche adoptée ainsi que les résultats de l'analyse effectuée démontrent, d'une part, la relation étroite entre la linguistique fondamentale et la linguistique appliquée, et préconisent, d'autre part, l'exploitation de l'analyse linguistique dans le processus d'aménagement de l'amazighe, dans la perspective de sa standardisation.

Jarmouni, My Hachem (2009), *Anthologie analytique de la poésie berbère (tamazight) du Moyen Atlas*, Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Fès –Dhar El Mahraz, 505 pages.

**Mots-clé** : amazighe, poésie, Moyen Atlas, passage à l'écrit.

Ce travail est constitué de deux volumes : l'un est consacré à l'analyse et l'autre présente le corpus de la matière poétique choisie.

Le premier volume est composé de deux parties. La première, par une approche thématique, tente d'analyser les différents thèmes traités dans la poésie berbère du Moyen Atlas. Ainsi, ont été étudiés des morceaux poétiques qui évoquent les thèmes suivants : des considérations sur la société et son évolution, l'amour et la passion, la religion, la politique, la résistance à l'occupant et l'image de la femme dans la poésie berbère. La seconde partie est réservée à l'étude des figures de style notamment : la comparaison, la métaphore, la métonymie et la personnification, les emprunts au service de la création poétique berbère ainsi que les licences morphosyntaxiques.

Le second volume est constitué de la matière poétique transcrite en alphabet phonétique, traduite en français et annotée. Ce corpus est classé selon trois genres poétiques : *izlan*, les distiques, *timawayin*, les strophes et *ihellil/timdyazin*, les poèmes.

La question du passage à l'écrit dans la poésie berbère est sous-jacente à l'analyse.

Textes - iäëiãñ





**1-** □□□□□

□□ □ □□□  
□□ □ □□□  
□ □□□□□ □ □□□□□  
□□□ □□ □ □□□ □□

**2-** □□□□□

□□□□ □□□ □□□□  
□□ □□□□□□□  
□□□□□ □ □□ □□□□□  
□□□□ □□□ □□□□  
□□ □□  
□□ □□ □□□□□ □□□ □ □□□

**3-** □□□□□

□□□□ □□ □□□□□□□  
□□ □□□□□ □□□  
□□ □□□ □□□□  
□□□ □□□□ □ □□□□

**4.** □□□□□□□□□

□□□ □□ □ □□□□□  
□□ □□□□ □ □□□□□  
□□□□ □□ □□□ □□□□  
□ □□□□ □ □□□□□□□□□

**5.** □□□□□

□□□ □□ □ □□□□□  
□□ □□□□ □□ □□□□□□  
□□□□ □ □□□ □□□□  
□□□□□□ □□□

□□□□ □□□□□

### 6. □□□□

□□ □□□□ □□ □□ □□□□□□  
□□□□ □□□  
□□□□□ □ **d**□□□  
□□□□ □□□□□□□□ □□□  
□□ □□□□□  
□□ □□□□□□

□□□□□ □□□□□□

## L f a l \*

sbpan mulana winns agga lxir xm ira  
 Ad as gin sbab ak ibËËo a wnn ira  
 tn ira mulana a t ig ur vifsn woiË  
 ad ay bËËm tassaot vudan virk wussan  
 ami prrk waÄu iddud unÇaË ar ikkat  
 avuln iglmamn tamazirt amÇn aman  
 waxxa ifat uzil iqqn digun tamssummann  
 xm iofa Ëbbi d ad ivuda lpal ffir as  
 a middn win yufan loib inu iolm iyi is  
 alpbab llanin bnidi otaËfx issun  
 nnix awn win aynna yukzn digun nËÄa is  
 tin ag mi nxÄa mmax allig ur ya t inni ca?  
 tnna yqddr vifi Ëbbi gint affla nu  
 mmax ar vifs ttupasbx ad ax yamÇ wacal?  
 Yak tin igan lmkriban tury vifi  
 Ma ay d as igan ssabab I wya a mulana?  
 Samp i xm gix a Ëbbi g win dik xÄanin  
 Ky ay ipkmn a mulana g ayt lmoÄyyat  
 Mur it git g wul lonq id a nÄnnf ca yuk?  
 Win ag mi nxÄa ca ur d ad isamp walu  
 la ran da g ddunit a digi icool wafa  
 Uparn iÄ nn I mi nmqabal s avlla in  
 Ca ur itvila pdd ad ax yamÇ wacal  
 Ssiwl a mulana gi lmupami zzigun  
 Sahm a Ëbbi g uynna gix xllÄ vifi  
 Ad i tpsbt a ca xm da gganx am umuÄin  
 Yudr iyi win ami ur qddax yiiÄ wussan  
 La tnusx dik a lodab ur talit a yass  
 ma ay d iffvn a winna digi slln vifi  
 Timçi ikkan a lpbab inu affla nu  
 Ma ay vifs yury n allig ur suln viri ?

---

\* tamdyazt ad ismun itt pmmu blvazi, yaru tt maka ira bab nns.

nÄËt ccib a lpbab is Älmn vifi  
 la itakr yiÄ ass icudda uxmmem vifi  
 id a trar d ussan am win kkanin?  
 Id is Ämot a taft aynna k ira ul?  
 Adj ansaof lamuË mma ddunit tcmt iyi  
 Ad I tpsabt a ca xm xa gganx am umuÄn  
 Adday fkkËx a middn digun its pfanin  
 Wnn ur awit igin a tizi nns aynn ira  
 Ma yrin a ddunit allig ar diksn iqqim  
 Awa lmut la owlx id an tawÄ s axam  
 Awa I mi tdda gal tvuda lqist viri  
 Ad I tpsabt a ca xm xa gganx am umuÄin  
 Adday fkkËx a middn ca g imÄËfn inu  
 Ku yun ma as tga dignx idj ur yanI wi ssin  
 Ma ax ibÄan kkin ingr imÄËfn inu ?  
 Yuss zman xf umak axub iffv affla nu  
 A lpbab la ur nmsagar ca nmsamap  
 Ikka loql viri ag idj ur virsn illi  
 Yili lxaÄË viri manig illa win ira  
 A virs awÄn inat as ad ax yawi wasif  
 U xa ntgåd walu manig ax twwt a iÄ  
 la tnusx gix am lbaz itskann oari  
 Ass a skæË igi yi d am ÄÄabi iwalfn ivil  
 Vas ad virnx issiwl ca day tafrw iyi.

oumaË blmoïi

## **Tiddukla**

I : « tanasi bantcib du traysi »

Tlla ! tlla! Tlla tiddukla!

Tlla gr wulaw n yiman

Tlla gr sin immplan.

Ar tsmun udmawn iozzan

Ar tttu ussan ipëëan

Ar tskar ildjign g içëan.

Tlla! Tlla! tlla tiddukla!

Ig tzwar nniyt

Ig tnwa tamunt

Ig tëää tgrurt

Ig tggudy tmyissant.

Tlla! Tlla! Tlla tiddukla!

Tiddukla amm wasif

Ig ifsta hat iota

Ig da inddr hat iĒkkiç

Ig tlla tisskt hat ipudra.

Tlla! Tlla! Tlla tiddukla!

Sin iman idd yan ay iābën

Sin için idd yan ay ixzan

Mpmmd Aliluc

Tiddukla

Sin immran idd yan ay plan

Tlla ! Tlla ! Tlla tiddukla!

Mpmmd Aliluc

## Avuri nmm\*

Kmmin ay mi qqarn a Iïü ign Iïü  
Tlid ism i mayd ivin ad ænt ittu ?  
Ha n avu nmm iggufy içuëan ar uttu  
Ivy ad av d irarn amptal mk ittu  
S tmazirt iburz ar qqarn : wa yu !  
Avuri nmm rwasn içuëä d waäu  
Awal nmm ad yawã amava d umalu  
Ur illi uävar ur di ttkkan ; asafu !  
Unna t içuëan ad tn id ssufvn anu  
N timmuzdrt illas rkun ivufu  
Ha n aäu nmm irra æn a yaäu n fliyyu  
Unna t ikäan ad tn id sfafan iddu  
S tmazirt n mays ad as ig asagu  
Afus nns ad asn imlil ivudu  
Açagu nmm unna asn isllan, agatu  
D ikarifn ad tn ibbiy is tgid aduku  
Issurufn idrarn d ivzran, ur ittu  
Imiccki nnv akal g ilula gn mummu  
Kmmin ay mi qqaën : a Iïü ign Iïü  
Tlid ism içuëan is plan ar uttu  
Is iffulki, mayd ivin ad ænt ittu ?

Oumaë ïawã

---

\* tamdyazt a täfaë d tnna yad iffvn g tsvunt n usinag g wuiïun nns wis ssin.





## TIDDAT NIX TVUYYIT F WAMAN<sup>1</sup>

TIDDAT D TUËAËT DG TTMNVAN MIDDN F WAMAN. NTTAF ITT I TVLWIN<sup>2</sup> N IFYYEY<sup>3</sup> AGD IVRMAN ILLAN IDIS NNS I LMVRIB NIX I DZAYR. NTTATA D TUËAËT DG NTTMATAR IMNVAN N ÄÄËI JAË IVRMAN N IFYYEY F WAÏAWN N WAMAN : TZADRT D TJMMALT...

NQQAR AS TIDDAT (ISM AQBUR) NIX CCIT N IYSAN. AD DA NSSIWL F MANC TT TTUËAËN MIDDN D MANC TKKUR.

### I- TIXUCIN<sup>4</sup>

TIXUCIN N TUËAËT U OLMNT 25 N TÇVWIN 5/5. AYU N TÇVWIN OLMNT ISMAWN NSNT DAY 6 AY TN UL (UR) NOLIM.

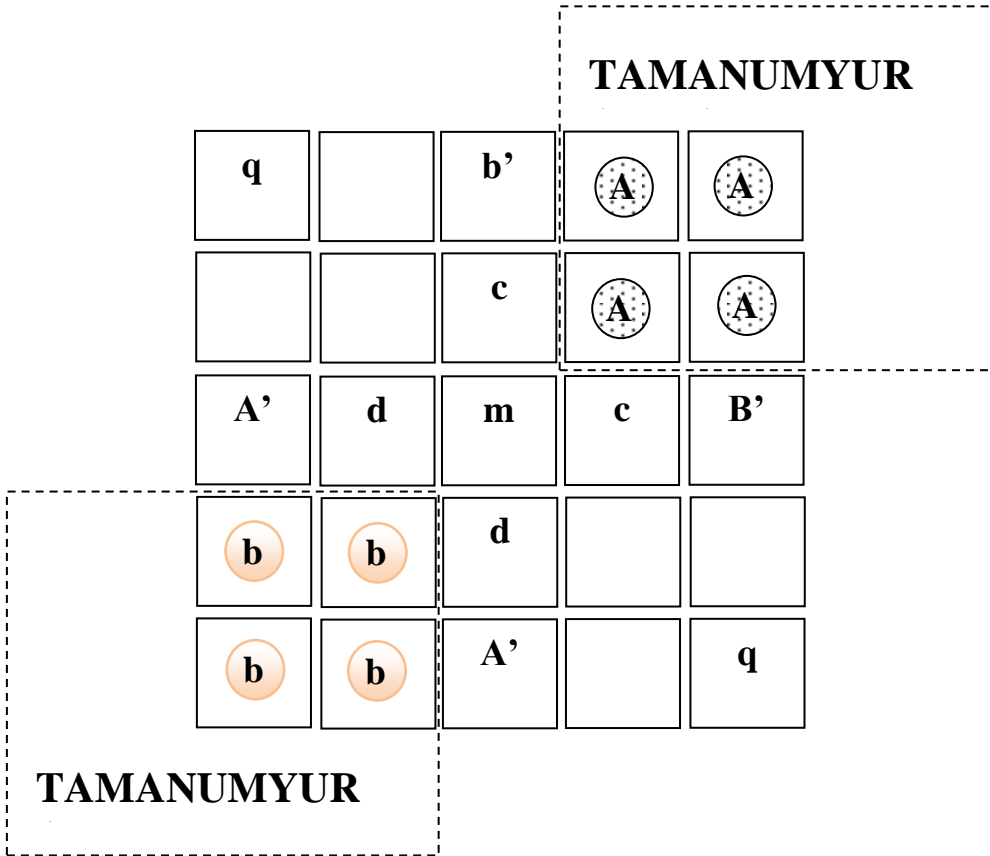
---

<sup>1</sup> La guerre pour l'eau

<sup>2</sup> Oasis

<sup>3</sup> Figuig

<sup>4</sup> Echiquier



### TANAST

- a : AVIR N A.
- b : AVIR N B.
- C : ADDAY N UVIR N A.
- D : ADDAY N UVIR N B.
- A' : TIĪAWIN DG ALA ISW A.
- B' : TIĪAWIN DG ALA ISW B.
- M : TIMMST.
- Q : AQRQUR.

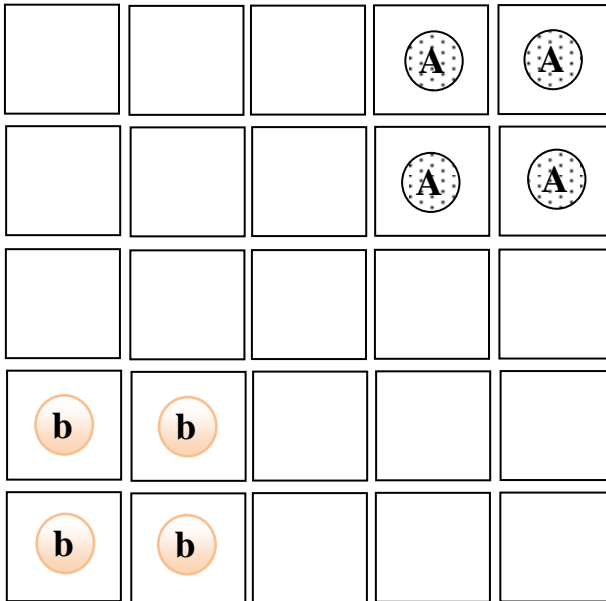
## II- TILQQA<sup>5</sup>

TIDDAT NIX CCIT N IYSAN TTUËAËN TT MIDDN S TLQQA UL (UR) NMSRWIS (NMMCCBIH). UL NZMMR AD TT NUËAË S UJAË N 25 N TLQQA. TILQQA, TTUSAMMANT S TMA DG LLANT NIX S MANC LLANT I TUËAËT : TALQQUT NIX YIS. ILLA DAY 4 N IYSAN : ASWWY D ULĀGY D UFUQY D UJBDY. YIS, NTKK AS SNT N TLQQA I TÇQQA NNS.

## III- TUËAËT

### 1) TAMCCIWT<sup>6</sup>

UKK MZWAR, CA D IDJN ISSRUS 4 N TLQQA UKK VIR NNS (a/b). NQQAR AS TAMCCIWT. AD IZMR CËA N YIDJN MTA IXS UL ITCCI, AD IËOA AL MIKK IYUR WI KD ILLA ITTUËAË. AMMU, ITKK I WNN IXSN AD IJWWQ<sup>7</sup> F UMDDUKL NNS.



<sup>5</sup> Pièces

<sup>6</sup> Disposition des pièces

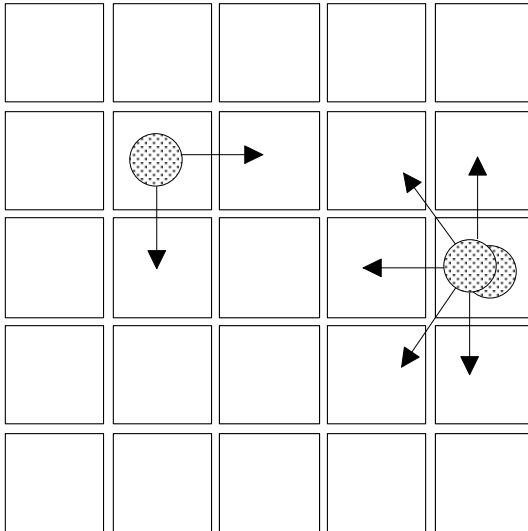
<sup>7</sup> Se moquer

## 2) TUFVT

IMYURARN TFFVN SI TMWWIN NSN S TLQQT : YICT UKK MULLU(*TIKKLT*). CA D IDJN ITTAFY S TĪĪAWIN N UMDDUKL NNS AMMN AD AS IPNQ ABRID NIX QAO TANKKAĒUT<sup>8</sup> AD ĪĪF TIMMST. MI TLLA TXWA CĒA N TÇQQA UKK VIR, ZMMRN INN ITTUĒAĒN AD CCN. SSATAFN NIX TCCAN TILQQA I TÇVWIN IXWAN. ATAN day IKK VIRN NSN ! DAY YICT I CA D TIKKLT ! MI NCCU AMANI NUĒAĒ. UL ICCIN AD NCC, NUĒAĒ UKK MULLU. CĒA D TAMCCIWT TTWAPSAB D TUĒAĒT.

## 3) TAYURI<sup>9</sup>

TILQQA D IYSAN KKURN ARATAKI<sup>10</sup> NIX AGLAWI<sup>11</sup>. UL ZMMRN AD YURN ĪICI<sup>12</sup>. TALQQT D UYIS UL TTNKKZN TAÇQQA DAY MTTA SAD NVN NIX SAD LĀGN. TALQQT, TKKUR DAY L ZZAT. YIS IDKÆL MTTA IXS.



<sup>8</sup> Au moins

<sup>9</sup> Déplacement

<sup>10</sup> Horizontalement

<sup>11</sup> Verticalement

<sup>12</sup> En diagonale

#### **IV) ASDWL<sup>13</sup>**

TDGÅL D TLQQT D YIS ASWWY, NIX ALĀGY, AYU N IYSAN DKÆLN D D IFUQAY NIX D IJBDAY. LLAN DAY 4 N IYSAN. NTTOLLM IN QAO S SNT N TLQQA : YICT D TNN ILLAN I TXUCIN, TNN NNIÄN NKKAR T D SI BĒĒA. MI D TDWL TLQQT D YIS NQAR I PUMAK AD AS NOLM UKK ÄLIB NNX. MI S NENNA AMZUN NUĒÄĒ.

##### **1) YIS ASWWY**

MI TIWÄ TLQQT TIÏ N UÄLIB TDKÆL D D YIS ASWWY, TNVU NIX UL TNVI. NQAR "ISWU". MIKK ILLA D ASWWY UL IZMMR AD INV DAY MTTA CĒA N TLQQT UKK ADDAY N UVIR N UÄLIB. AYU N UYIS ITTWANVA.

##### **2) YIS ALĀGY**

MTTA CĒA N TLQQT INVN SI TIMMST TIWÄ L TIÏ N UÄLIB TILI TTCUĒ, TDKÆL D D YIS ALĀGY. AYU N UYIS IPRRZ TIÏ. UL ITTWINVI WALA IPRRC DAY MTA IDWL D D YIS AJBDY. IDKÆL T ID MTA ITTUSAMMA IJBD. MIKK NSAMMA AMZUN NUĒÄĒ.

##### **3) YIS AFUQY**

NSSIFUQ DAY YIS ASWWY NIX YIS AJBDY. MIKK NENNA "IFUQ". MTTA NENNA T UL ITTUĒÄĒ. IDKÆL D AMANI U DIN ILLI ZOMA UL NTTQDDI AD SSYIN NSW. TQÏÏO TLQQT AJNNA NNS NIX TETTATF I TXUCT NNS. MI GIDS TUTF, NQAR "TNYU". MIKK ITTWANYU, MTA IXS AD INV, IZMMR. NQAR UKK AMMU AZZDR. MAY S INYN ITTMTTAT. NTTA IKKUR L WADDAY N WAMAN. AFUQY IJBD MI S NENNA NIX MIKK NZZDR (NNVU) TALQQT S INYN L TIMMST.

##### **4) YIS AJBDY**

---

<sup>13</sup> Evolution

IDJ N UYIS, AFUQY, NIX ALĀGY NIX ASWWY IDKÆL D D YIS  
AJBDY MTTA NJBD I, S YINI, NIX MTTA INVU CĒA N TLQOUT L  
TIMMST. ASWWY UL ITTWIJBID L TIMMST.

AYU N UYIS, ITTAZZL. INQQ L ZZAT, L DFFR, L IDISAN, S UĀUĒF  
N TXUCIN NIX BLA.

### V) TAMNVIWT<sup>14</sup>

TALQOUT, AD TQDD AD TNV YIS NIX TALQOUT NNIÄN MTTA  
TLA JAĒ AS D MAY SAD TNV YICT N TXUCT IXWAN. MI SAD  
TNV, TĀĀUĒUF MAY SAD TNV TRS. UL TETTIF TLQOUT L UVIR  
N UĀLIB NNS DAY MTTA TNVU VL DIN. NTTATA, TNQQ YICT  
NIX SARIG UKK MULLU.

YIS, INQQ MTTA TLLA JAĒ AS D MAY SAD INV TXUCT IXWAN  
NIX TNN İCUĒN. ITTCAT L CA D IDIS. NTTA IZMMR AD YATF L  
UVIR N UĀLIB NNS ULA MTA U VL DIN INVI.

#### \* IFUQ NIX IJBD

IDJ N UYIS ITTIFUQ AL IJBBD S YINI NNES. MI NENNA IFUQ NIX  
IJBD AMANI NUĒAĒ. WNN ISSIWLN, ITTĒAOA AL MIKK IMMUTR  
MAYKK IXS AD YUĒAĒ: AD IFFV NIX AD INV. AĀLIB NNS  
IRDDZA AD İĒĒÇ AYU N IFUQ-IJBD MTTA IZMR. MTTA UL IZMIR  
AN UL IVLIB UL IXSIR TPTTĀL TUĒAĒT.

#### \*AVIMI N BBU

NQAR AVIMI N BBU MIKK ILLA CĒA N UMYURAR IQQIM UKK  
ADDAY N UVIR N UĀLIB NNS.

### VI) ASBBY<sup>15</sup>

TBDDA TUĒAĒT MIKK UL IZMIR CĒA N YIDJN SIKK INN  
ITTUĒAĒN AD INV NIX AD İYUR NIX MIS TT ISSPĀL PDD I IFUQ  
NIX IJBD !

---

<sup>14</sup> Attaque

<sup>15</sup> Mise en échec

pasan bnomaĒa





## Guide de rédaction de la revue □□□□□□ *Asinag*

### *Conditions générales*

- Tout article proposé doit être original, accompagné d'une déclaration de l'auteur certifiant qu'il s'agit d'un texte inédit et non proposé à une autre publication.
- Le compte rendu de lecture doit avoir pour objet la lecture critique d'une publication récente (ouvrage, revue ou autres) en la situant dans l'ensemble des publications portant sur le thème concerné.
- Tout article publié dans la revue devient sa propriété. L'auteur s'engage à ne pas le publier ailleurs sans l'autorisation préalable du Directeur de la revue.
- Les textes non retenus ne sont pas retournés à leurs auteurs. Ceux-ci n'en seront pas avisés.

### *Présentation de l'article*

- Une page de couverture doit fournir le titre de l'article, le nom, le prénom, l'institution, l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de fax et l'adresse électronique de l'auteur. Seuls le titre de l'article, le nom et le prénom de l'auteur et le nom de son institution doivent figurer en tête de la première page du corps de l'article.
- Les articles doivent être envoyés par courrier électronique sous forme de fichier attaché en format Word ou RTF (Rich Text Format) à l'adresse suivante : « *asinag@ircam.ma* ».
- L'article ne doit pas dépasser 15 pages (Bibliographie et moyens d'illustration compris).
- Le texte sera rédigé en police **Times**, taille 12, interligne **1**, sur des pages de format (17\*24). Le texte en tiffinaghe doit être saisi en police **Tiffinaghe-ircam Unicode**, taille 12, téléchargeable sur le site Web de l'IRCAM « <http://www.ircam.ma/lipolicesu.asp> ». Pour la transcription de l'amazighe en caractères latins, utiliser une police Unicode (**Gentium**, par exemple).
- Le titre doit être d'environ 10 mots et peut être suivi d'un sous-titre explicatif. Il sera rédigé en gras, de police Times et de taille 14.
- Le résumé ne doit pas dépasser 10 lignes.

### *Moyens d'illustration*

- Les tableaux sont appelés dans le texte et numérotés par ordre d'appel (chiffres romains). La légende figurera en haut des tableaux.
- Les figures et les images sont appelées dans le texte et numérotées par l'ordre d'appel en chiffres arabes. La légende sera donnée en dessous des figures.

### **Références bibliographiques et webographiques**

- Les références bibliographiques ne sont pas citées en entier dans le corps du texte, ni dans les notes. Sont seulement indiqués, dans le corps du texte et entre parenthèses, le nom de/des auteurs, suivi de la date de publication du texte auquel on se réfère et, le cas échéant, le(s) numéro(s) de la/des page(s) citée(s). Si les auteurs sont plus de deux, indiquer le nom du premier auteur, suivi de « *et al.* » en italique.

**Ex :** (Geertz, 2003) ; (Pommereau et Xavier, 1996) ; (Bertrand *et al.*, 1986) ; (Bouzidi, 2002 : 20).

Dans le cas de plusieurs publications d'un auteur parues la même année, les distinguer à l'aide de lettres de l'alphabet en suivant l'ordre alphabétique (1997a, 1997b, etc.).

**Ex :** (Khair-Eddine, 2006a) ; (Khair-Eddine, 2006b).

Lorsque plusieurs éditions d'une même référence sont utilisées, on signalera la première édition entre crochets à la fin de la référence dans la liste bibliographique.

- Les références bibliographiques complètes, classées par ordre alphabétique des auteurs, sont fournies à la fin de l'article (sans saut de page).
  - ✓ Les titres des ouvrages sont présentés en italique.

Les références aux **ouvrages** comportent dans l'ordre : le nom de l'auteur et l'initiale de son prénom, l'année de parution, suivi, s'il s'agit de l'éditeur, de la mention (éd.), le titre, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur. Toutes ces indications seront séparées par des virgules.

**Ex. :** Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain, forme et sens*, Paris, SELAF.

- ✓ Les titres d'articles de revue, de chapitres d'ouvrages, etc. se placent entre guillemets.

Les références aux **articles de revue** comportent (dans l'ordre) : le nom et l'initiale du prénom de l'auteur, l'année d'édition, le titre de l'article entre guillemets, le titre de la revue, le volume, le numéro et la pagination. Toutes ces indications seront séparées par des virgules.

**Ex. :** Peyrières, C. (2005), « La recette de notre caractère », *Science & Vie Junior*, n° 195, p. 48-51.

- ✓ Les références aux **articles de presse** comportent seulement le titre entre guillemets, le nom du journal, lieu d'édition, la date et le numéro de page.

**Ex. :** « Les premiers pas du supermarché virtuel », *l'Economiste*, Casablanca, 26 octobre 2007, p. 17.

- ✓ Les références aux **chapitres d'ouvrages collectifs** indiquent le nom et le prénom de l'auteur, le titre du chapitre, la référence à l'ouvrage entre crochets : [...].

- ✓ Les références aux **actes de colloque** ou **de séminaire** doivent comporter le nom et la date du colloque ou du séminaire.

*Ex.*: Boukous, A. (1989), « Les études de dialectologie berbère au Maroc », in *Langue et société au Maghreb. Bilan et perspectives*, Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat en octobre et décembre 1986, p. 119-134.

✓ Les références **aux thèses** : elles sont similaires aux références aux ouvrages, on ajoute l'indication qu'il s'agit d'une thèse, en précisant le régime (Doctorat d'Etat, Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle...) et l'université.

*Ex.* : Hebbazn, B. (1979), *L'aspect en berbère tachelhiyt (Maroc)*, Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Université René Descartes, Paris V.

- Les références **webographiques** : il est nécessaire de mentionner l'URL (Uniform Resource Locator) et la date de la dernière consultation de la page web.

*Ex.* : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue\\_construite](http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_construite), octobre 2007.

### *Notes, citations et abréviations*

- Dans le cas où des notes sont fournies, celles-ci sont en bas de page et non en fin d'article. Il faut adopter une numérotation suivie.
- Citations : les citations de moins de cinq lignes sont présentées entre guillemets « ... » dans le corps du texte. Pour les citations à l'intérieur des citations, utiliser des guillemets droits « ... "..." ... ». Les citations de plus de quatre lignes sont présentées sans guillemets, après une tabulation et avec un interligne simple.
- Toute modification d'une citation (omission, remplacement de mots ou de lettres, etc.) est signalée par des crochets [...].

*Sous-titres* : le texte peut être subdivisé par l'utilisation de sous-titres en caractères gras.

*Italiques* : éviter de souligner les mots, utiliser plutôt des caractères en italique.

- Si l'auteur emploie des abréviations pour se référer à certains titres qui reviennent souvent dans l'article, il devra les expliciter dès leur premier usage.

*Ex.* : Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM).





**REVUE** □□□□□□ - **Asinag**  
**Bulletin d'abonnement**

**Périodicité** : 2 numéros par an

Bulletin à retourner à :

**Institut Royal de la Culture Amazighe**

Avenue Allal El fassi, Madinat al Irfane, Hay Riad. B.P. 2055 Rabat

Tél : (00212) 537 27 84 00 – Fax : (00212) 537 68 05 30

[abonnement@ircam.ma](mailto:abonnement@ircam.ma)

Titre	*Maroc Prix /an	*Etranger Prix /an	Quantité	Total
□□□□□□ - <i>Asinag</i>	100 Dh	30 €		

\*Les frais d'expédition sont inclus dans ces tarifs (Maroc et étranger)

Nom, prénom : .....

Etablissement : .....

Adresse : .....

Pays : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

**Je désire souscrire un abonnement à la Revue** □□□□□□ - **Asinag de :**

1 an

2 ans

**Mode de paiement :**

Chèque bancaire à l'ordre de .....

Virement bancaire

Préciser les noms et adresse de l'abonné ainsi que le n° de facture.

Banque.....N° de compte : .....

Virement Postal

Préciser les noms et adresse de l'abonné ainsi que le n° de facture.

Mandat administratif à l'ordre de .....

(Merci de joindre la photocopie du mandat)

Date :

Signature



## مجلة أسيناك - □□□□□□

### قسمة الاشتراك

تصدر هذه المجلة بمعدل عددين في السنة

ترسل قسمة الاشتراك بالبريد العادي الى العنوان التالي :

المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية

شارع علال الفاسي، مدينة العرفان، حي الرياض ص.ب. 2055 الرباط

الفاكس: 00 27 84 537 (00212) الهاتف : 30 68 05 537 (00212)

البريد الإلكتروني : [abonnement@ircam.ma](mailto:abonnement@ircam.ma)

العنوان	*المغرب سنة/ الثمن	*باقي الدول سنة/ الثمن	الكمية	المجموع
أسيناك - □□□□□□	100 Dh	30 €		

\* بما فيه مصاريف الإرسال (المغرب وباقي الدول)

الاسم و النسب:.....  
المؤسسة : ..  
العنوان :.....  
البلد : ..  
المدينة:.....: الرمز البريدي.  
الهاتف :.....: الفاكس.

أريد الاشتراك في مجلة أسيناك - □□□□□□ لمدة  سنة  
 سنتين

#### طريقة الأداء:

شيك بنكي لفائدة.....  
 التحويل البنكي  
يجب تحديد اسم وعنوان المشترك ورقم الفاتورة.  
المؤسسة البنكية.....رقم الحساب.....  
 التحويل البريدي  
يجب تحديد اسم وعنوان المشترك ورقم الفاتورة.  
 أمر رسمي لفائدة.....  
(مع إلحاق نسخة من الأمر الرسمي)

التوقيع :

التاريخ :